

ATTIJARIWAFABANK

NOTE D'INFORMATION

Emission d'un emprunt obligataire subordonné

Montant global de l'émission : 1 000 000 000 Dh
Maturité : 10 ans

	Tranche A cotée	Tranche B cotée	Tranche C non cotée	Tranche D non cotée
Plafond	MAD 1 Milliard	MAD 1 Milliard	MAD 1 Milliard	MAD 1 Milliard
Nombre	10 000 obligations subordonnées	10 000 obligations subordonnées	10 000 obligations subordonnées	10 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	MAD 100 000	MAD 100 000	MAD 100 000	MAD 100 000
Taux	Fixe, indexé à la courbe secondaire des taux au 09 juin 2009, soit 4,00%, augmenté d'une prime de risque	Révisable annuellement, déterminé en référence au taux 52 semaines sur la courbe secondaire, au 09 juin 2009, soit 3,42%, augmenté d'une prime de risque	Fixe, indexé à la courbe secondaire des taux au 09 juin 2009, soit 4,00%, augmenté d'une prime de risque	Révisable annuellement, déterminé en référence au taux 52 semaines sur la courbe secondaire, au 09 juin 2009, soit 3,42%, augmenté d'une prime de risque
Prime de risque	100 pbs	100 pbs	100 pbs	100 pbs

Période de souscription : du 22 au 24 juin 2009

Emission réservée aux

Investisseurs institutionnels de droit marocain

Organisme Conseil

Attijari Finances Corp.

Organisme chargé de l'enregistrement

Attijari Intermédiation

Organisme centralisateur et chef de file du syndicat de placement

Co-Chef de file du syndicat de placement



Visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières

Conformément aux dispositions de la circulaire du CDVM n°04/04 du 19 novembre 2004, prise en application de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1- 93- 212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, l'original de la présente note d'information a été visé par le CDVM le 15 juin 2009 sous la référence VI/EM/022/2009.

ABREVIATIONS

AED	Dirham Emirats Arabes Unis
AGE	Assemblée Générale Extraordinaire
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
AIMR	Association for Investment Management and Research
AMI	Assurance Maladie pour les Indépendants
ANAPEC	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Cadres
ANPME	Agence Nationale de Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise
APSF	Association Professionnelle des Sociétés de Financement
AWB	Attijariwafa bank
BAM	Bank Al-Maghrib
BDDI	Banque de détail à l'international
BCM	Banque Commerciale du Maroc
BCP	Banque Centrale Populaire
BMAO	Banque Marocaine pour l'Afrique et l'Orient
BMCE BANK	Banque Marocaine du Commerce Extérieur
BNCI	Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
BNDE	Banque Nationale pour le Développement Economique
BMF	Banque des Marocains sans Frontière
BNR	Bénéfice Net Réel
BNS	Bénéfice Net Simplifié
BP	Boîte Postale
BPP	Banque des Particuliers et des Professionnels
BST	Banque Sénégal-Tunisienne
BTP	Bâtiments et Travaux publics
CA	Chiffre d'affaires
CAD	Dollar canadien
CAI	Crédit Agricole Indosuez
CAM	Crédit Agricole du Maroc
CDG	Caisse de Dépôt et de Gestion
CDM	Crédit du Maroc
CDVM	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CEMA	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CGI	Code Général des Impôts
CHF	Franc suisse
CIC	Crédit Industriel et Commercial
CIH	Crédit Immobilier et Hôtelier
CIMR	Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite
CNCA	Caisse Nationale du Crédit Agricole
CNIA	Compagnie Nord Africaine et Intercontinentale d'Assurances
CRM	Customer Relation Management
Dh	Dirham
DKK	Couronne danoise
DZD	Dinars algériens
E	Estimé
EUR	Euro
ETIC	Etat des Informations Complémentaires
FCP	Fonds Commun de Placement
F3I	Financière d'Investissements Industriels et Immobiliers (ex-Financière Diwan)
FOGARIM	Fonds de Garantie pour les Revenus Irréguliers et Modestes
FRA	Forward Rate Agreement
FTA	First Time Adoption
GAB	Guichet Automatique Bancaire
GBP	Livre Sterling
GE	Grande Entreprise
GGR	Gestion Globale des Risques
GPBM	Groupement Professionnel des Banques du Maroc
HBM	Habitat Bon Marché
HT	Hors Taxes
IAS	International Accounting Standards
IFRS	International Financial Reporting Standards
IR	Impôt sur le Revenu
IS	Impôt sur les Sociétés
IVT	Intermédiaires en Valeurs du Trésor
JPY	Yens japonais
Kdh	Milliers de dirhams
KMAD	Milliers de dirhams
KWD	Dinar koweïtien
LLD	Location Longue Durée
LYD	Dinar libyen
MAD	Dirham marocain
MAMDA	Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurances
MPP	Marché des Particuliers et des Professionnels

MCMA	Mutuelle Centrale Marocaine d'Assurances
Mdh	Millions de dirhams
MMAD	Millions de dirhams
MENA	Middle East & North Africa
Mrds Dh	Milliards de dirhams
MRE	Marocains Résidents à l'Etranger
MRO	Ouguiya Mauritanienne
MSF	Marocains Sans Frontière
N°	Numéro
ND	Non disponible
NOK	Couronnes Norvégiennes
NA	Non applicable
Ns	Non significatif
OGM	Omnium de Gestion Marocain
ONA	Omnium Nord Africain
ONDA	Office Nationale des Aéroports
ONCF	Office Nationale des Chemins de Fer
OPA	Offre Publique d'Achat
OPCVM	Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
OPE	Offre Publique d'Echange
OPR	Offre Publique de Retrait
OPV	Offre Publique de Vente
PCEC	Plan Comptable des Etablissements de Crédit
PDG	Président Directeur Général
PDM	Part de marché
PEB	Produits d'Exploitation Bancaire
P&L	Profit And Loss
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PNB	Produit Net Bancaire
PRG	Provision pour Risques Généraux
Pb	Points de base
Pts	Points
RH	Ressources Humaines
RNPG	Résultat Net Part du Groupe
ROA	Return On Assets (résultat net de l'exercice n / total bilan moyen des exercices n, n-1)
ROE	Return On Equity (résultat net de l'exercice n / fonds propres moyens des exercices n, n-1)
SA	Société Anonyme
SAR	Riyal saoudien
SARL	Société à Responsabilité Limitée
SBC	Société de Banques et de Crédit
SCI	Société Civile Immobilière
SEK	Couronnes suédoises
SGMB	Société Générale Marocaine de Banques
SICAV	Société d'Investissement à Capital Variable
SIRH	Système d'information des ressources humaines
SNEP	Société Nationale d'Electrolyse et de Pétrochimie
SNI	Société Nationale d'Investissement
S&P GSCI	S&P Goldman Sachs Commodity Index
TCN	Titres de Créances Négociables
TND	Dinar tunisien
TMP JJ	Taux Moyen Pondéré du jour le jour
TPE	Très Petite Entreprise
TTC	Toutes Taxes Comprises
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
USD	Dollar américain
Var.	Variation
Vs	Versus

DEFINITIONS

Banque offshore

La loi, n°58-90 relative aux places financières offshore, promulguée par le dahir n°1-91-131 du 21 cabane 1412 (26 février 1992) et publiée au B.O. n° 4142 du 18 mars 1992, a institué dans la municipalité de Tanger une place financière offshore ouverte aux activités de banques et des sociétés de gestion de portefeuille et de prise de participations.

On entend par banque offshore :

- toute personne morale, quelle que soit la nationalité de ses dirigeants et des détenteurs de son capital, ayant un siège dans une place financière offshore et qui :
 - exerce comme profession habituelle et principale la réception de dépôts en monnaies étrangères convertibles ;
 - effectue, en ces mêmes monnaies, pour son propre compte ou pour le compte de ses clients toutes opérations financières, de crédit, de bourse ou de change.
- toute succursale créée, pour l'exercice d'une ou de plusieurs des missions visées ci-dessus, dans une place financière offshore par une banque ayant son siège hors de ladite place.

Créancier chirographaire

Créancier dont la créance n'est assortie d'aucune sûreté réelle. En cas d'inexécution de ses obligations par le débiteur et de réalisation de son actif, les créanciers chirographaires sont primés par les créanciers titulaires de sûretés.

Cross-selling

Concept qui consiste à croiser les métiers de l'entreprise pour proposer au même client une gamme complète de produits et services et répondre au mieux à l'ensemble de ses besoins.

Projet de transformation du schéma directeur

Le schéma directeur (E-btikar) se compose d'une trentaine de programmes catégorisés en trois types :

- programmes obligatoires, pour répondre à un besoin réglementaire ou une contrainte critique pour le Groupe ;
- programmes fondations, pour le renouvellement et la pérennisation du socle technologique du Groupe ;
- programmes métiers, pour l'amélioration des outils métiers pour réaliser des bénéfices quantifiés.

SOMMAIRE

ABREVIATIONS	2
DEFINITIONS.....	4
AVERTISSEMENT	7
PRÉAMBULE	8
PARTIE I : ATTESTATIONS ET COORDONNEES	10
I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	11
II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES D'ATTIJARIWAFABANK	12
III. LE CONSEILLER FINANCIER	22
IV. LE CONSEILLER JURIDIQUE.....	23
V. LES RESPONSABLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE D'ATTIJARIWAFABANK	24
VI. AGENCE DE NOTATION	24
PARTIE II : PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION	25
I. CADRE DE L'OPÉRATION	26
II. OBJECTIFS DE L'OPÉRATION	26
III. STRUCTURE DE L'OFFRE	26
IV. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX OBLIGATIONS SUBORDONNÉES D'ATTIJARIWAFABANK	27
V. COTATION EN BOURSE	36
VI. SYNDICAT DE PLACEMENT ET INTERMÉDIAIRES FINANCIERS	37
VII. GARANTIE DE BONNE FIN.....	37
VIII. MODALITÉS DE SOUSCRIPTION DES TITRES	37
IX. MODALITÉS DE TRAITEMENT DES ORDRES.....	39
X. MODALITÉS DE RÈGLEMENT ET DE LIVRAISON DES TITRES.....	39
XI. FISCALITÉ.....	40
XII. CHARGES RELATIVES À L'OPERATION	41
PARTIE III : PRÉSENTATION GENERALE D'ATTIJARIWAFABANK	42
I. RENSEIGNEMENTS A CARACTÈRE GÉNÉRAL	43
II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE L'EMETTEUR	45
III. MARCHÉ DES TITRES D'ATTIJARIWAFABANK	50
IV. NOTATION DE STANDARD & POOR'S DU 19 SEPTEMBRE 2008.....	52
V. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE D'ATTIJARIWAFABANK.....	53
VI. ORGANES DE DIRECTION	56
VII. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.....	60
PARTIE IV : ACTIVITE D'ATTIJARIWAFABANK	62
I. HISTORIQUE D'ATTIJARIWAFABANK	63
II. APPARTENANCE D'ATTIJARIWAFABANK AU GROUPE ONA.....	66
III. FILIALES D'ATTIJARIWAFABANK	73
IV. ACTIVITÉ	89
V. CAPITAL HUMAIN	107
VI. MOYENS INFORMATIQUES ET ORGANISATION	111
VII. STRATÉGIE DE DEVELOPPEMENT	116
PARTIE V : SITUATION FINANCIERE D'ATTIJARIWAFABANK	119
I. PRÉSENTATION DES COMPTES AGREGES	120
II. PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS IFRS	133
III. STRATÉGIE ET PERSPECTIVES	154
IV. FACTEURS DE RISQUES	157
V. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES	164
PARTIE VI : ANNEXES	165

DONNÉES COMPTABLES ET FINANCIERES D'ATTIJARIWAFABANK.....	165
BULLETIN DE SOUSCRIPTION AUX OBLIGATIONS SUBORDONNÉES ÉMISES	165
DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES D'ATTIJARIWAFABANK	166
I. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES – COMPTES AGRÉGÉS	167
II. ETATS DE SYNTHÈSE DES COMPTES AGREGES D'ATTIJARIWAFABANK	172
III. NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES – COMPTES CONSOLIDÉS IFRS	207
IV. ETATS DE SYNTHÈSE DES COMPTES CONSOLIDÉS IFRS	220
V. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION – COMPTES CONSOLIDES	234
VI. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES – COMPTES CONSOLIDES 2006.....	237
VII. ETATS DE SYNTHÈSE DES COMPTES CONSOLIDES D'ATTIJARIWAFABANK EN 2006	238

AVERTISSEMENT

Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en obligations est soumis au risque de non remboursement. Cette émission obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie si ce n'est l'engagement donné par l'émetteur.

Le CDVM ne se prononce pas sur l'opportunité de l'opération d'émission d'obligations ni sur la qualité de la situation de l'émetteur. Le visa du CDVM ne constitue pas une garantie contre le risque de non remboursement des échéances de l'émission d'obligations, objet de la présente note.

La présente note d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription ou l'acquisition des obligations, objet de ladite note d'information.

Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

Chaque établissement membre du syndicat de placement ne proposera les obligations, objet de la présente note d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

Ni le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), ni Attijari Finances Corp., n'encourent de responsabilité du fait du non respect de ces lois ou règlements par un ou des membres du syndicat de placement.

PRÉAMBULE

En application des dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation de l'émetteur, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note d'information a été préparée par Attijari Finances Corp. conformément aux modalités fixées par la circulaire du CDVM n° 04/04 du 19/11/04 prise en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette note d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- les commentaires, analyses et statistiques de la Direction Générale d'Attijariwafa bank notamment lors des due diligence effectuées auprès de celle-ci ;
- les rapports annuels et rapports de gestion d'Attijariwafa bank relatifs aux exercices 2006, 2007 et 2008 ;
- les rapports et statistiques du GPBM pour l'exercice 2008 ;
- les comptes agrégés d'Attijariwafa bank pour les exercices 2006, 2007 et 2008 ;
- les comptes consolidés IFRS d'Attijariwafa bank pour les exercices 2007 et 2008 ;
- les rapports des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank pour les exercices 2006, 2007 et 2008 (comptes agrégés) ;
- le rapport des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank pour les exercices 2007 et 2008 (comptes consolidés IFRS) ;
- les rapports spéciaux des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank relatifs aux conventions réglementées des exercices clos aux 31 décembre 2006, 2007 et 2008 ;
- les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires d'Attijariwafa bank relatifs aux trois derniers exercices ;
- le procès-verbal de la réunion du Comité Stratégique tenue en date du 21 mai 2009.

En application des dispositions de l'article 13 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, cette note d'information doit être :

- remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée ou qui en fait la demande ;
- tenue à la disposition du public selon les modalités suivantes :
 - elle est disponible à tout moment dans les lieux suivants :
 - ✓ Siège social d'Attijariwafa bank : 2, boulevard Moulay Youssef - Casablanca. Tél : 05.22.29.88.88 ;
 - ✓ Siège social de CDG Capital : Place Moulay El Hassan – BP 408, Rabat. Tél : 05.37.66.52.54 ;
 - ✓ Attijari Finances Corp. : 163, avenue Hassan II - Casablanca. Tél : 05.22.47.64.35.
 - elle est disponible sur demande dans un délai maximum de 48h auprès des points de collecte du réseau de placement ;
 - elle est disponible sur le site du CDVM (www.cdvm.gov.ma).
- tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca.

PARTIE I : ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emission d'obligations subordonnées

Le Président du Conseil d'Administration atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives d'Attijariwafa bank ainsi que les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Par ailleurs, le Président du Conseil d'Administration s'engage à respecter l'échéancier de remboursement selon les modalités décrites dans la présente note d'information.

Mohamed EL KETTANI
Président Directeur Général

II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES D'ATTIJARIWAFABANK

Identité des commissaires aux comptes

Dénomination ou raison sociale	Deloitte Audit	Ernst & Young
Prénom et nom	Ahmed BENABDELKHALEK	Bachir TAZI
Fonction	Associé	Associé
Adresse	288, Bd Zerktouni, Casablanca	37, Bd Abdellatif Benkaddour, Casablanca
Numéro de téléphone et fax	Tel : 05.22.22.40.81 Fax : 05.22.22.40.78	Tel : 05.22.95.79.00 Fax: 05.22.39.02.26
E-mail	abenabdelkhalek@deloitte.com	bachir.tazi@ma.ey.com
Date du premier exercice soumis au contrôle	2005	2005
Date d'expiration du dernier mandat	2010	2010

Ernst & Young

37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2006**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé à l'audit des états de synthèse, ci-joints, de Attijariwafa bank arrêtés au 31 décembre 2006, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres totalisant KMAD 13 489 292 dont un bénéfice net de KMAD 1 929 881 sont la responsabilité des organes de gestion de la Banque. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comprennent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale, ainsi que de la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états de synthèse cités au premier paragraphe de ce rapport donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de Attijariwafa bank au 31 décembre 2006 ainsi que du résultat de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Banque.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95, nous portons à votre connaissance que la Banque a procédé à la création :

- d'une filiale « Attijariwafa bank Europe », Banque de droit français au capital initial de 37 000 euros, lequel capital a été porté à 33 906 660 euros suite à la reprise des activités des ex-succursales de Paris et de Bruxelles, et est détenu en totalité par la Banque. L'ensemble de ces titres a été apporté à une Holding « Attijariwafa Euro Finances » au cours de l'exercice,

- d'une filiale « Attijariwafa Eurofinance », Holding en France au capital initial de 37 000 euros détenu en totalité par la Banque, capital porté à 33 906 660 euros suite à l'apport des titres Attijariwafa bank Europe par la Banque,
- d'une filiale en Italie « Attijariwafa Finanziaria Spa », au capital de 600 000 euros détenu en totalité par la Banque.

Casablanca, le 22 mars 2007

Les Commissaires aux Comptes

Ali BENNANI
Ernst & Young
Associé

Fawzi BRITEL
Deloitte Audit
Associé

Ernst & Young

37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2007**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé à l'audit des états de synthèse, ci-joints, de Attijariwafa bank arrêtés au 31 décembre 2007, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres totalisant KMAD 14 760 503 dont un bénéfice net de KMAD 2 139 766 sont la responsabilité des organes de gestion de la Banque. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comprennent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale, ainsi que de la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états de synthèse cités au premier paragraphe de ce rapport donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de Attijariwafa bank au 31 décembre 2007 ainsi que du résultat de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Banque.

- conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95, nous portons à votre connaissance que la Banque a procédé au cours de l'exercice 2007 à l'acquisition de 66,67% du capital de la banque Sénégal – Tunisienne (BST) pour MMAD 257,5. La BST a par la suite fusionné avec Attijariwafa bank Sénégal pour donner naissance à Attijari Bank Sénégal.

Casablanca, le 12 mars 2008

Les Commissaires aux Comptes

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Fawzi BRITEL
Deloitte Audit
Associé

Ernst & Young

37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2008**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé à l'audit des états de synthèse ci-joints de Attijariwafa bank comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008. Ces états de synthèse font ressortir des capitaux propres et assimilés de KMAD 22 330 604 dont un bénéfice net de KMAD 2 357 627.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comprennent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de Attijariwafa bank au 31 décembre 2008 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Banque.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la Banque a acquis au cours de l'exercice :

- 51% du capital de la Banque Internationale du Mali SA (BIM SA) pour MMAD 687.
- 50% du capital de KASOVI pour MMAD 726, société qui détient la participation de Attijariwafa bank dans le capital de la Compagnie Bancaire de l'Afrique Occidentale (CBAO). Suite à cette acquisition, la Compagnie Bancaire de l'Afrique Occidentale (CBAO) a fusionné avec Attijari Bank Sénégal avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2008.

Casablanca, le 7 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Ahmed BENADELKHALEK
Deloitte Audit
Associé

Ernst & Young

37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerkouni
20 000 Casablanca

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2007**

Nous avons procédé à l'audit des comptes consolidés de Attijariwafa bank et ses filiales (Groupe Attijariwafa bank) arrêté au 31 décembre 2007, présentés ci-joint. La préparation de ces comptes consolidés relève de la responsabilité des organes de gestion de Attijariwafa bank. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces comptes sur la base de notre audit. Ces comptes ont été préparés pour la première fois conformément au référentiel IFRS en vigueur au 31 décembre 2007, tel qu'indiqué dans les notes annexes. Ils comprennent à titre comparatif des données relatives à l'exercice 2006 et au premier semestre 2006 retraitées selon les mêmes règles à l'exception de la norme IFRS 3 qui, conformément à l'option offerte par la norme IFRS 1, a été appliquée rétrospectivement à compter du 30 septembre 2005.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes exigent que l'audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des éléments probants qui justifient les montants et les informations contenus dans les comptes consolidés. Un audit comprend aussi une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale, ainsi que de la présentation générale des comptes consolidés. Nous estimons que nos travaux d'audit constituent un fondement raisonnable de notre opinion exprimée ci-après.

A notre avis, les comptes consolidés du Groupe Attijariwafa bank, cités au premier paragraphe donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés au 31 décembre 2007, de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation, ainsi que du résultat consolidé de ces opérations et des flux de sa trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux référentiels IFRS en vigueur au 31 décembre 2007.

Casablanca, le 22 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes**Bachir TAZI**

Ernst & Young
Associé

Fawzi BRITEL

Deloitte Audit
Associé

Ernst & Young

37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2008**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints, de Attijariwafa bank et ses filiales (Groupe Attijariwafa bank) comprenant le bilan au 31 décembre 2008, le compte de résultat, l'état de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2008, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Casablanca, le 24 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Ahmed BENABDELKHALEK
Deloitte Audit
Associé

Ernst & Young
37, Bd Abdelatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Deloitte Audit
288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

Objet : Emission d'obligations subordonnées d'Attijariwafa bank

Attestation des commissaires aux comptes relative aux comptes annuels agrégés pour les exercices clos au 31 décembre 2006, 2007 et 2008.

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse annuels agrégés audités d'Attijariwafa bank.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse annuels agrégés d'Attijariwafa bank tels que audités par nos soins au titre des exercices 2006, 2007 et 2008.

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Ahmed BENABDELKHALEK
Deloitte Audit
Associé

Ernst & Young
37, Bd Abdelatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Deloitte Audit
288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

Objet : Emission d'obligations subordonnées d'Attijariwafa bank

Attestation des commissaires aux comptes relative aux comptes annuels consolidés pour les exercices clos au 31 décembre 2007 et 2008.

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse annuels consolidés audités d'Attijariwafa bank.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse annuels consolidés d'Attijariwafa bank tels que audités par nos soins au titre des exercices 2007 et 2008.

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Ahmed BENABDELKHALEK
Deloitte Audit
Associé

III. LE CONSEILLER FINANCIER

Identité du conseiller financier

Dénomination ou raison sociale

Représentant légal

Fonction

Adresse

Numéro de téléphone

Télécopieur

E-mail

Attijari Finances Corp.

Majid BENMLIH

Directeur Général

163, avenue Hassan II – Casablanca

05.22.47.64.35/36

05.22.47.64.32

m.benmlih@attijari.ma

Attestation

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier d'Attijariwafa bank à travers :

- les requêtes d'informations et d'éléments de compréhension recueillis auprès de la Direction Générale d'Attijariwafa bank ;
- l'analyse des comptes agrégés et consolidés, des rapports d'activité des exercices 2006, 2007, et 2008 et la lecture des procès verbaux des organes de direction et des assemblées d'actionnaires d'Attijariwafa bank ;
- les principales caractéristiques du métier des établissements bancaires.

Attijari Finances Corp. est une filiale à 100% du groupe Attijariwafa bank. Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatée.

Majid BENMLIH

Directeur Général

IV. LE CONSEILLER JURIDIQUE

Identité du conseiller juridique

Dénomination ou raison sociale

Représentant légal

Fonction

Adresse

Numéro de téléphone

Télécopieur :

E-mail

Saaïdi Hdid Consultants

Mohamed HDID

Associé Gérant

4, place Maréchal – Casablanca

05.22.29.54.29

05.22.22.10.24

m.hdid@saaïdi-consultants.com

Attestation

L'opération, objet de la présente note d'information, est conforme aux dispositions statutaires de Attijariwafa bank et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

La présente opération porte sur l'émission des titres subordonnés. Cette caractéristique ne porte pas atteinte aux règles du droit des souscripteurs d'obtenir le paiement de leurs titres en capital et intérêt. Toutefois, en cas de liquidation de Attijariwafa bank, ces titres ne seront remboursés qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

Mohamed HDID

Associé Gérant

V. LES RESPONSABLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE D'ATTIJARIWAFABANK

Mme Ibtissam ABOUHARIA

Fonction : Responsable de l'Information Financière et Relations Investisseurs

2, boulevard Moulay Youssef

Tél. : 05.22.46.98.90

Fax : 05.22.46.99.03

Adresse électronique : i.abouharia@attijariwafa.com

VI. AGENCE DE NOTATION

STANDARD & POOR'S

23, rue Balzac 75 406 Paris cedex - France

Tél. : 00.33.1.44.20.66.50

Fax : 00.33.1.44.20.66.51

Adresse électronique : FIG_Europe@standardandpoors.com

PARTIE II : PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

I. CADRE DE L'OPERATION

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, réunie le 4 septembre 2008, a autorisé l'émission d'obligations pour un montant global de 3,5 milliards de dirhams et a donné tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de procéder d'ici le 31 décembre 2010, à une ou plusieurs émissions de ces obligations et d'en arrêter les modalités et les caractéristiques.

Afin de pouvoir mettre à profit les conditions de marché, le Conseil d'Administration du 23 septembre 2008, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par cette Assemblée, a investi le Comité Stratégique de la mission de procéder d'ici le 31 décembre 2010, à une ou plusieurs émissions de ces obligations et d'en arrêter les modalités et les caractéristiques.

Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global de 2 milliards de dirhams, en décembre 2008.

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par le Conseil d'Administration, le Comité Stratégique délègue tous les pouvoirs à Monsieur Mohamed El Kettani, Président Directeur Général, en vue de procéder, à une ou plusieurs nouvelles émissions d'obligations pour un montant global de 1,5 milliard de dirhams et d'en arrêter les modalités et les caractéristiques.

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le Comité Stratégique tenu le 21 mai 2009, le Président Directeur Général d'Attijariwafa bank approuve les modalités d'une nouvelle émission d'obligations subordonnées d'Attijariwafa bank selon les caractéristiques ci-après :

- Montant : 1 milliard de dirhams ;
- Maturité : 10 ans ;
- Date de sortie : avant fin juin 2009.

En cas de plusieurs émissions, chaque émission est considérée comme un emprunt obligataire au sens de l'article 298 de la loi 17/95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée, lequel doit être entièrement souscrit.

II. OBJECTIFS DE L'OPERATION

Attijariwafa bank poursuit la mise en place de sa stratégie de développement à l'international, notamment à travers le renforcement de sa présence au Maghreb et le développement des activités en Afrique Centrale et Occidentale.

La présente émission a pour objectif principal de financer les projets de développement à l'international d'Attijariwafa bank sans altérer ses fonds propres réglementaires actuels. En effet, les fonds collectés par le biais de la présente émission d'obligations subordonnées seront classés parmi les fonds propres complémentaires de la banque conformément au Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

III. STRUCTURE DE L'OFFRE

Attijariwafa bank envisage l'émission de 10 000 obligations subordonnées d'une valeur nominale de 100 000 dirhams. Le montant global de l'opération s'élève à 1 000 000 000 Dh (un milliard de dirhams) réparti comme suit :

- Une tranche « A » à taux fixe, cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond d'1 milliard de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh ;
- Une tranche « B » à taux variable, cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond d'1 milliard de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh ;
- Une tranche « C » à taux fixe, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond d'1 milliard de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh ;

- Une tranche « D » à taux variable, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond d'1 milliard de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh.

Le montant total adjugé sur les quatre tranches ne devra en aucun cas excéder la somme d'un milliard de dirhams.

La présente émission est réservée aux investisseurs institutionnels de droit marocain : Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), compagnies financières¹, établissements de crédit, compagnies d'assurance et de réassurance, la Caisse de Dépôt et de Gestion et les organismes de pension et de retraite.

La limitation de la souscription aux investisseurs institutionnels a pour objectif de faciliter la gestion des souscriptions sur le marché primaire. Il reste entendu que tout investisseur désirant acquérir les obligations pourra s'en procurer sur le marché secondaire.

IV. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX OBLIGATIONS SUBORDONNÉES D'ATTIJARIWABA BANK

Avertissement : *L'obligation subordonnée se distingue de l'obligation classique en raison du rang de créances contractuellement défini par la clause de subordination. L'effet de la clause de subordination est de conditionner, en cas de liquidation de l'émetteur, le remboursement de l'emprunt au désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.*

Caractéristiques de la tranche A (cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	1 000 000 000 dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	10 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 dirhams
Prix d'émission	100% , soit 100 000 dirhams
Maturité de l'emprunt	10 ans
Période de souscription	Du 22 au 24 juin 2009
Date de jouissance	29 juin 2009
Date d'échéance	29 juin 2019
Taux d'intérêt nominal	5,00% Le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence à un taux fixe indexé à la courbe secondaire des taux au 09 juin 2009 soit 4,00%, augmenté d'une prime de risque de 100 points de base.
Prime de risque	100 points de base

¹ Tel que visées à l'article 14 du Dahir n°1-05-178 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent.

Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 29 juin de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvrable suivant le 29 juin si celui-ci n'est pas un jour ouvrable. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.
Cotation des titres	Les obligations, objet de la tranche A, seront cotées à la Bourse de Casablanca et feront ainsi l'objet d'une demande d'admission au compartiment obligataire de la Bourse de Casablanca. Leur date de cotation est prévue le 29 juin 2009 sur le compartiment obligataire, sous le Code n° 990 130 et sous le Ticker n° OB130.
Procédure de première cotation	La cotation de la tranche A sera effectuée par une cotation directe conformément aux articles 1.2.6 et 1.2.22 du Règlement général de la Bourse des Valeurs.
Amortissement / Remboursement normal	L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif d'Attijariwafa bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations d'Attijariwafa bank.
Remboursement anticipé	Attijariwafa bank s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission. Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib. De même, le remboursement anticipé ne peut donner lieu au versement par Attijariwafa bank d'une indemnité compensatrice aux porteurs desdites obligations subordonnées.
Négociabilité des titres	Les obligations subordonnées, objet de la présente note d'information sont librement négociables à la Bourse de Casablanca. Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.
Clauses d'assimilation	Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure. Au cas où Attijariwafa bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.

Rang de l'emprunt	Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination. L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts. En cas de liquidation d'Attijariwafa bank, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant le cas échéant.
Maintien de l'emprunt à son rang	Attijariwafa bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Garantie	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
Représentation de la masse des obligataires	En attendant la tenue de l'assemblée générale des obligataires, le Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank procédera, dès l'ouverture de la souscription, à la désignation d'un mandataire provisoire parmi les personnes habilitées à exercer les fonctions d'agent d'affaires. L'identité de ladite personne sera portée à la connaissance du public par voie de communiqué de presse le 29 juin 2009.
Droit applicable Juridiction compétente	Droit marocain ; Tribunal de commerce de Casablanca.

Caractéristiques de la tranche B (cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	1 000 000 000 dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	10 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 dirhams
Prix d'émission	100% , soit 100 000 dirhams
Maturité de l'emprunt	10 ans
Période de souscription	Du 22 au 24 juin 2009
Date de jouissance	29 juin 2009

Date d'échéance	29 juin 2019
Taux d'intérêt nominal	Révisable annuellement Pour la première année, le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence au taux 52 semaines sur la courbe secondaire éditée par Bank Al-Maghrib, au 09 juin 2009, soit 3,42%, augmenté d'une prime de risque de 100 points de base.
Prime de risque	100 points de base
Date de révision du taux d'intérêt	Le coupon sera révisé annuellement. L'application de la révision s'effectuera sur la base du taux 52 semaines sur la courbe secondaire éditée par Bank Al-Maghrib, observé le 09 juin de chaque année ou le jour ouvré précédent. Le nouveau taux sera communiqué à la Bourse de Casablanca en conformité avec les délais réglementaires. Le taux révisé fera l'objet d'une annonce au bulletin de la cote au moins 48 heures avant l'application de la révision.
Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 29 juin de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvrable suivant le 29 juin si celui-ci n'est pas un jour ouvrable. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.
Cotation des titres	Les obligations, objet de la tranche B, seront cotées à la Bourse de Casablanca et feront ainsi l'objet d'une demande d'admission au compartiment obligataire de la Bourse de Casablanca. Leur date de cotation est prévue le 29 juin 2009 sur le compartiment obligataire, sous le Code n° 990 131 et sous le Ticker n° OB131.
Procédure de première cotation	La cotation de la tranche B sera effectuée par une cotation directe conformément aux articles 1.2.6 et 1.2.22 du Règlement général de la Bourse des Valeurs.
Amortissement / Remboursement normal	L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif d'Attijariwafa bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations d'Attijariwafa bank.

Remboursement anticipé	Attijariwafa bank s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission. Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib. De même, le remboursement anticipé ne peut donner lieu au versement par Attijariwafa bank d'une indemnité compensatrice aux porteurs desdites obligations subordonnées.
Négociabilité des titres	Les obligations subordonnées, objet de la présente note d'information sont librement négociables à la Bourse de Casablanca. Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.
Clauses d'assimilation	Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure. Au cas où Attijariwafa bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.
Rang de l'emprunt	Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination. L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts. En cas de liquidation d'Attijariwafa bank, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant le cas échéant.
Maintien de l'emprunt à son rang	Attijariwafa bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Garantie	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
Représentation de la masse des obligataires	En attendant la tenue de l'assemblée générale des obligataires, le Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank procédera, dès l'ouverture de la souscription, à la désignation d'un mandataire provisoire parmi les personnes habilitées à exercer les fonctions d'agent d'affaires. L'identité de ladite personne sera portée à la connaissance du public par voie de communiqué de presse le 29 juin 2009.
Droit applicable Juridiction compétente	Droit marocain ; Tribunal de commerce de Casablanca.

Caractéristiques de la tranche C (non cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique	Au porteur
Nombre maximum de titres à émettre	10 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 dirhams
Montant de l'emprunt	1 000 000 000 dirhams
Maturité de l'emprunt	10 ans
Période de souscription	Du 22 au 24 juin 2008
Date de jouissance	29 juin 2009
Date d'échéance	29 juin 2019
Taux d'intérêt nominal	5,00% Le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence à un taux fixe indexé à la courbe secondaire des taux au 09 juin 2009 soit 4,00%, augmenté d'une prime de risque de 100 points de base.
Prime à l'émission	100 points de base.
Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 29 juin de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvrable suivant le 29 juin si celui-ci n'est pas un jour ouvrable. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.
Amortissement / Remboursement normal	L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif d'Attijariwafa bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations d'Attijariwafa bank.

Remboursement anticipé	Attijariwafa bank s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées objet de la présente émission. Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib. De même, le remboursement anticipé ne peut donner lieu au versement par Attijariwafa bank d'une indemnité compensatrice aux porteurs desdites obligations subordonnées.
Négociabilité des titres	Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.
Clauses d'assimilation	Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées objet de la présente note d'information aux titres d'une émission antérieure. Au cas où Attijariwafa bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.
Rang de l'emprunt	Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination. L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts. En cas de liquidation d'Attijariwafa bank, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant le cas échéant.
Maintien de l'emprunt à son rang	Attijariwafa bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'il pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Garantie	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.

Représentation de la masse des obligataires	En attendant la tenue de l'assemblée générale des obligataires, le Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank procédera, dès l'ouverture de la souscription, à la désignation d'un mandataire provisoire parmi les personnes habilitées à exercer les fonctions d'agent d'affaires. L'identité de ladite personne sera portée à la connaissance du public par voie de communiqué de presse le 29 juin 2009.
Droit applicable Juridiction compétente	Droit marocain ; Tribunal de commerce de Casablanca.

Caractéristiques de la tranche D (non cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	1 000 000 000 dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	10 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 dirhams
Prix d'émission	100% , soit 100 000 dirhams
Maturité de l'emprunt	10 ans
Période de souscription	Du 22 au 24 juin 2009
Date de jouissance	29 juin 2009
Date d'échéance	29 juin 2019
Taux d'intérêt nominal	Révisable annuellement Pour la première année, le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence au taux 52 semaines sur la courbe secondaire éditée par Bank Al-Maghrib, au 09 juin 2009, soit 3,42%, augmenté d'une prime de risque de 100 points de base.
Prime de risque	100 points de base
Date de révision du taux d'intérêt	Le coupon sera révisé annuellement. L'application de la révision s'effectuera sur la base du taux 52 semaines sur la courbe secondaire éditée par Bank Al-Maghrib, observé le 09 juin de chaque année ou le jour ouvré précédent.
Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 29 juin de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvrable suivant le 29 juin si celui-ci n'est pas un jour ouvrable. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.

Amortissement / Remboursement normal	L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif d'Attijariwafa bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations d'Attijariwafa bank.
Remboursement anticipé	Attijariwafa bank s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission. Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib. De même, le remboursement anticipé ne peut donner lieu au versement par Attijariwafa bank d'une indemnité compensatrice aux porteurs desdites obligations subordonnées.
Négociabilité des titres	Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.
Clauses d'assimilation	Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure. Au cas où Attijariwafa bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.

Rang de l'emprunt	Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination. L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts. En cas de liquidation d'Attijariwafa bank, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant le cas échéant.
Maintien de l'emprunt à son rang	Attijariwafa bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Garantie	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
Représentation de la masse des obligataires	En attendant la tenue de l'assemblée générale des obligataires, le Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank procédera, dès l'ouverture de la souscription, à la désignation d'un mandataire provisoire parmi les personnes habilitées à exercer les fonctions d'agent d'affaires. L'identité de ladite personne sera portée à la connaissance du public par voie de communiqué de presse le 29 juin 2009.
Droit applicable Juridiction compétente	Droit marocain ; Tribunal de commerce de Casablanca.

V. COTATION EN BOURSE

Date d'introduction et de cotation prévue	29 juin 2009
Code	Tranche A : 990 130 Tranche B : 990 131
Ticker	Tranche A : OB130 Tranche B : OB131
Procédure de première cotation	Cotation directe
Etablissement centralisateur	Attijariwafa bank 2, boulevard Moulay Youssef - Casablanca
Etablissement chargé de l'enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca	Attijari Intermédiation 163, avenue Hassan II - Casablanca

Calendrier de l'opération

Ordres	Etapas	Délais
1	Réception du dossier complet par la Bourse de Casablanca	12 juin 2009
2	Envoi par la Bourse de Casablanca de l'avis d'approbation et du calendrier de l'opération	15 juin 2009
3	Réception par la Bourse de Casablanca de la note d'information visée par le CDVM	15 juin 2009
4	Publication de l'avis d'introduction des obligations émises dans le cadre des tranches A et B au bulletin de la cote	16 juin 2009
5	Publication de l'extrait de la note d'information	17 juin 2009
6	Ouverture de la période de souscription	22 juin 2009
7	Clôture de la période de souscription	24 juin 2009
8	Réception par la Bourse de Casablanca des résultats de l'opération	25 juin 2009
9	Cotation des obligations Annonce des résultats de l'opération au bulletin de la cote Enregistrement de la transaction en bourse Règlement Livraison	29 juin 2009
10	Publication des résultats de l'opération par Attijari Finances Corp.	29 juin 2009

VI. SYNDICAT DE PLACEMENT ET INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Type d'intermédiaires financiers	Nom	Adresse
Conseiller et coordinateur global de l'opération	Attijari Finances Corp.	163, Avenue Hassan II Casablanca
Organisme centralisateur et Chef de File du syndicat de placement	Attijariwafa bank	2, Boulevard Moulay Youssef Casablanca
Co-Chef de File du syndicat de placement	CDG Capital	Place Moulay El Hassan – BP 408 Rabat
Etablissement assurant le service financier de l'émetteur	Attijariwafa bank	2, Boulevard Moulay Youssef Casablanca

VII. GARANTIE DE BONNE FIN

CDG CAPITAL s'engage fermement et irrévocablement, à une garantie de bonne fin pour l'émission, objet de la présente note d'information, à hauteur de 200 000 000 dhs (deux cent millions de dirhams).

VIII. MODALITES DE SOUSCRIPTION DES TITRES

VIII.1. Période de souscription

La période de souscription à la présente émission débutera le 22 juin 2009 et sera clôturée le 24 juin 2009 inclus. La date de jouissance est prévue pour le 29 juin 2009.

VIII.2. Souscripteurs

La souscription primaire des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, est réservée aux investisseurs institutionnels nationaux tels que définis ci-après :

- les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) régis par le Dahir portant loi n°1-93-213 du rabii II 1414 (21 septembre 1993) relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- les personnes morales de droit marocain :
 - ✓ les compagnies financières visées à l'article 14 du Dahir n°1-05-178 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
 - ✓ les établissements de crédit visés à l'article premier du Dahir n°1-05-178 précité sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
 - ✓ les entreprises d'assurance et de réassurance agréées sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
 - ✓ la Caisse de Dépôt et de Gestion sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui la régissent ;
 - ✓ les organismes de retraite et de pension sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent.

Les souscriptions sont toutes en numéraire, quelque soit la catégorie de souscripteurs.

VIII.3. Identification des souscripteurs

Les membres du syndicat de placement devront s'assurer de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories prédéfinies. A ce titre, ils devront obtenir une copie du document qui atteste de l'appartenance du souscripteur à la catégorie, et la joindre au bulletin de souscription.

Catégorie de souscripteur	Document à joindre
OPCVM	Photocopie de la décision d'agrément : - Pour les fonds communs de placement (FCP), le certificat de dépôt au greffe du tribunal ; - Pour les SICAV, le modèle des inscriptions au registre de commerce.
Investisseurs institutionnels de droit marocain (hors OPCVM)	Modèle des inscriptions au registre de commerce comprenant l'objet social faisant ressortir leur appartenance à cette catégorie.

VIII.4. Modalités de souscription

Les souscripteurs peuvent formuler une ou plusieurs demandes de souscription en spécifiant le montant et la tranche souhaitée. Celles-ci sont cumulatives quotidiennement et les souscripteurs pourront être servis à hauteur de leur demande et dans la limite des titres disponibles.

Il n'est pas institué de plancher ou de plafond de souscription au titre de l'émission d'obligations subordonnées, objet de la présente note d'information.

Chaque souscripteur a la possibilité de soumissionner pour l'emprunt coté et/ou non coté, à taux fixe et/ou révisable.

Les membres du syndicat de placement seront tenus de recueillir les ordres de souscription auprès des souscripteurs à l'aide de bulletins de souscription, fermes et irrévocables, dûment remplis et signés par les souscripteurs, selon le modèle joint en annexe.

IX. MODALITES DE TRAITEMENT DES ORDRES

IX.1. Modalités de centralisation des ordres

Pendant la période de souscription, Attijariwafa bank est tenue de recueillir quotidiennement auprès de CDG Capital, l'état des souscriptions enregistrées dans la journée.

Par ailleurs, Attijariwafa bank et CDG Capital s'engagent à ne pas accepter de souscriptions collectées par une entité ne faisant pas partie du syndicat de placement.

IX.2. Modalités d'allocation

A la clôture de la période de souscription, le 24 juin 2009, CDG Capital devra transmettre à l'établissement centralisateur, par fax n° 05.22.29.76.56, à l'état récapitulatif, définitif et consolidé, des souscriptions qu'elle aura reçues.

Il sera alors procédé, le 24 juin 2009, à 18h00, à :

- la consolidation de l'ensemble des souscriptions ;
- et à l'allocation selon la méthode définie ci-dessous.

Au cours de la période de souscription, l'établissement centralisateur adressera aux membres du syndicat un état récapitulatif de l'allocation.

Les demandes exprimées seront servies jusqu'à ce que le plafond de l'émission soit atteint. Dans le cas où le nombre des obligations demandé serait supérieur au nombre de titres disponibles, l'allocation se fera au prorata, sur la base d'un taux d'allocation. Ce taux sera déterminé par le rapport :

« Quantité offerte / Quantité demandée ».

Si le nombre de titres à répartir, en fonction de la règle du prorata déterminée ci-dessus, n'est pas un nombre entier, ce nombre de titres sera arrondi à l'unité inférieure. Les rompus seront alloués, par pallier d'une obligation par souscripteur, avec priorité aux demandes les plus fortes.

Si, à la clôture de la période de souscription, le montant de l'opération n'est pas entièrement souscrit, les souscriptions seront réputées non avenues, et ce, conformément aux dispositions de l'article 298 de la loi sur les SA, telle que modifiée et complétée par la loi n°20-05.

IX.3. Modalités d'annulation des souscriptions

En cas d'échec de l'opération financière, les souscriptions seront annulées et remboursées dans un délai de 10 jours ouvrés, à compter de la date de la publication des résultats.

Toute souscription qui ne respecte pas les conditions contenues dans la présente note d'information est susceptible d'annulation par le chef de file.

X. MODALITES DE REGLEMENT ET DE LIVRAISON DES TITRES

X.1. Modalités de versement des souscriptions

Le règlement / livraison entre l'émetteur (Attijariwafa bank) et les souscripteurs se fera à travers la filière « appariement » de Maroclear et ce, en transmettant les instructions de livraison contre paiement (LCP) respectivement au dépositaire mandaté par l'émetteur (Attijariwafa bank) et au dépositaire des souscripteurs. Le règlement / livraison se fera à la date de jouissance prévue le 29 juin 2009. Les titres sont payables au comptant, en un seul versement et inscrits au nom des souscripteurs le 29 juin 2009.

X.2. Domiciliataire de l'émission

Attijariwafa bank est désignée en tant que domiciliataire de l'opération, chargée d'exécuter toutes les opérations inhérentes aux titres émis dans le cadre de l'émission, objet de la présente note d'information.

X.3. Modalités de publication des résultats de l'opération

Les résultats de l'opération seront publiés par la Bourse de Casablanca au Bulletin de la Cote le 29 juin 2009 pour les tranches A et B cotées et par Attijari Finances Corp. dans le quotidien « l'Economiste » du même jour pour les quatre tranches.

XI. FISCALITE

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes physiques ou morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier. Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

XI.1. Revenus

Les revenus de placement à revenu fixe sont soumis, selon le cas, à l'Impôt sur les Sociétés (IS) ou à l'Impôt sur le Revenu (IR).

XI.1.1. Personnes Résidentes

Personnes soumises à l'IS

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à une retenue à la source de 20%, imputable sur le montant des acomptes provisionnels et éventuellement sur le reliquat de l'IS de l'exercice au cours duquel la retenue a été opérée. Dans ce cas, les bénéficiaires doivent décliner, lors de l'encaissement desdits produits :

- la raison sociale et l'adresse du siège social ou du principal établissement ;
- le numéro du registre du commerce et celui de l'article d'imposition à l'impôt sur les sociétés.

Personnes soumises à l'IR

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à l'IR au taux de :

- 30% pour les bénéficiaires personnes physiques qui ne sont pas soumises à l'IR selon le régime du bénéfice net réel (BNR) ou le régime du bénéfice net simplifié (BNS) ;
- 20% imputable sur la cotisation de l'IR avec droit de restitution pour les bénéficiaires personnes morales et personnes physiques soumises à l'IR selon le régime du BNR ou du BNS. Lesdits bénéficiaires doivent décliner lors de l'encaissement desdits revenus :
 - ✓ leur nom, prénom, adresse et numéro de la CIN ou de la carte de séjour pour les étrangers ;
 - ✓ leur numéro d'article d'imposition à l'IR.

XI.1.2. Personnes Non Résidentes

Les revenus perçus par les personnes physiques ou morales non résidentes sont soumis à une retenue à la source au taux de 10% sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

XI.2. Plus-values

XI.2.1. Personnes Résidentes

Personnes Morales

Conformément aux dispositions du CGI, les profits de cession des obligations et autres titres de créances sont soumis, selon le cas, soit à l'IR soit à l'IS.

XI.2.2. Personnes Non Résidentes

Personnes Morales

Les profits de cession d'obligations et autres titres de créances réalisés par les sociétés étrangères sont imposables sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

Toutefois, les plus-values réalisées sur obligations et autres titres de créances cotés à la Bourse des Valeurs sont exonérées.

XII. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION

Les frais de l'opération à la charge de l'émetteur sont estimés à environ 0,2% HT du montant de l'opération. Ils comprennent notamment les charges suivantes :

- les frais légaux ;
- le conseil juridique ;
- le conseil financier ;
- les frais de placement et de courtage ;
- la communication ;
- la commission relative au visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières ;
- la commission relative à la cotation à la Bourse de Casablanca ;
- la commission relative à Maroclear.

PARTIE III : PRÉSENTATION GENERALE D'ATTIJARIWAFABANK

I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

Dénomination sociale	Attijariwafa bank
Siège social	2, boulevard Moulay Youssef – Casablanca 20 000
Téléphone / télécopie	Téléphone : 0522.29.88.88 Télécopie : 0522.29.41.25
Site Internet	www.attijariwafabank.com
Forme juridique	Société anonyme à Conseil d'Administration
Date de constitution	1911
Durée de vie de la société	31 mai 2060 (99 ans)
Registre du commerce	R.C 333 à Casablanca
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Objet social (article 5 des statuts)	« La société a pour objet de faire pour elle-même, en participation ou pour le compte de tiers : ▪ toutes opérations de banque, de finance, de crédit et de commissions avec tous particuliers, associations, sociétés, administrations publiques, villes, personnes administratives et Etats ; ▪ toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, toutes entreprises de toute nature ; ▪ toutes opérations de conservation, surveillance et gestion de fortune et de biens, d'exécutions testamentaires, donations, attributions et répartitions de biens à terme fixe ou différées, ainsi que toutes opérations ayant pour objet d'assurer la représentation permanente et la continuité d'existence ; le tout pour le compte de tous particuliers majeurs, mineurs ou interdits, associations, groupements, sociétés ou personnes morales. Le tout, tant au Maroc qu'en tous pays quelconques. La société pourra réaliser son objet de toutes les manières et suivant toutes les modalités qui paraîtront appropriées, sans aucune restriction, notamment en donnant son concours à tous particuliers et à toutes associations ou sociétés déjà existantes, ou en constituant soit seule, soit en participation avec des tiers toutes associations ou sociétés nouvelles, sous quelque forme que viendra, soit comme intermédiaire, soit par une intervention directe, soit par voie d'apports en nature ou de cession, soit par voie de souscription. Elle pourra réaliser son objet par elle-même ou par les succursales, agences, filiales ou maisons d'affiliés en tous pays quelconques. Les indications qui précèdent ne sont pas d'ailleurs limitatives mais simplement énonciatives, les opérations de la société devant comprendre tout ce qui, dans l'acceptation la plus large, est considéré comme faisant partie des opérations des maisons de banque et des établissements de crédit. La société peut, en représentation de ces opérations, créer et émettre pour son propre compte, des obligations à long ou à court terme ainsi que des bons de caisse. »

Capital social au 31.12.08	1 929 959 600 Dh entièrement libéré, composé de 192 995 960 actions d'une valeur nominale de 10 Dh.
Documents juridiques	Les documents juridiques de la société et notamment les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales et les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social d'Attijariwafa bank.
Liste des textes législatifs applicables au garant	De par sa forme juridique, Attijariwafa bank est régie par le droit marocain et la Loi n°17-95 promulguée par le Dahir n°1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes tel que modifié et complété par la loi n° 20-05 ; De par son activité, Attijariwafa bank est régie par le Dahir n° 1-05-178 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi n° 34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés. De par sa cotation à la Bourse de Casablanca, elle est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives au marché financier et notamment : ▪ le Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs modifié et complété par les lois 34-96, 29-00 et 52-01 ; ▪ le Règlement Général de la Bourse des Valeurs approuvé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°499-98 du 27 juillet 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1960-01 du 30 octobre 2001. Celui-ci a été modifié par l'amendement de juin 2004 entré en vigueur en novembre 2004 ; ▪ le Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par la loi n°23-01 et 44-06 ; ▪ le règlement général du CDVM approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°822-08 du 14 avril 2008 ; ▪ le Dahir 1-95-03 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables et l'arrêté du ministère des finances et des investissements extérieurs n° 2560-95 du 09 octobre 1995 relatif au titre de créances négociables ; ▪ le Dahir n°1-96-246 du 09 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création du dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs, modifié et complété par la loi n°43-02 ; ▪ le Règlement Général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932- 98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 ;

	le Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier marocain.
Régime fiscal	Attijariwafa bank est soumise, en tant que société de financement, à l'impôt sur les sociétés (37%) et à la TVA (10%).
Tribunal compétent en cas de litige	Tribunal de Commerce de Casablanca.

II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE L'EMETTEUR

II.1. Renseignements à caractère général

Attijariwafa bank est née de la fusion de Banque Commerciale du Maroc avec Wafabank. Cette fusion a été effective au 1^{er} septembre 2004.

A la veille de la présente opération, le capital social d'Attijariwafa bank s'établit à 1 929 959 600 de dirhams, entièrement libéré. Il se compose de 192 995 960 actions d'une valeur nominale de 10 dirhams chacune.

II.2. Historique du capital et de l'actionnariat

Au cours des cinq dernières années, Attijariwafa bank a effectué deux augmentations de capital, la plus importante étant celle réalisée à l'occasion de l'OPA/OPE sur les titres Wafabank en 2004. Le détail de ces opérations se présente comme suit :

Exercice	Nature de l'opération	Capital social (avant opération)	Prix par action	Nombre d'actions émises	Montant total du capital social (après opération)
2003	Augmentation de capital en numéraire (Emission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2002)	1 325 000 000 Dh	623 Dh	435 137	1 368 513 700 Dh
2004	- Offre publique d'achat sur les titres Wafabank - Offre publique d'échange sur les titres Wafabank - Offre publique de retrait	1 368 513 700 Dh	825 Dh 8 actions Wafabank pour 7 BCM	5 614 459 (OPA/OPE/OPR)	1 929 959 600 Dh

Source : Attijariwafa bank

En date du 24 novembre 2003, la Banque Commerciale du Maroc et Sopar² ont conclu un accord portant sur l'acquisition par la BCM de 100% du capital d'OGM détenu par Sopar, pour un montant de 2,081 Mrds Dh³. Le holding OGM regroupe les participations de la famille KETTANI dans le secteur financier et contrôlait :

- 1 003 724 actions, soit 15,54% du capital de Wafabank (20,65% des droits de vote) ;
- 2 467 439 actions, soit 70,50% du capital de Wafa Assurance ; Wafa Assurance disposant elle-même d'une participation de 20,84% (26,00% des droits de vote) dans Wafabank.

² Holding détenant les participations de Feu Moulay Ali KETTANI

³ Acquisition par fonds propres

En complément de l'opération d'acquisition de OGM, la BCM a lancé une opération d'offre publique d'achat et une offre publique d'échange visant 6 457 637 actions et représentant 100% du capital de Wafabank selon les conditions décrites ci-après :

- 825 Dh l'action dans le cadre de l'OPA ;
- parité d'échange de 7 actions BCM offertes pour 8 actions Wafabank présentées dans le cadre de l'OPE.

En réponse à l'OPA/OPE qui s'est déroulée du 26 avril 2004 au 10 mai 2004 inclus, 6 404 561 actions Wafabank ont été apportées à la Banque Commerciale du Maroc représentant 99,18% du capital et des droits de vote de Wafabank (98,78% dans le cadre de l'OPE et 0,4% dans le cadre de l'OPA).

Suite à cette opération, la Banque Commerciale du Maroc a procédé à une offre publique de retrait obligatoire, au prix unitaire de 825 Dh, sur la totalité des actions Wafabank non directement détenues par elle, soit 53 076 actions demeurant en circulation. Un solde de 34 038 actions Wafabank n'ayant pas été apporté à l'opération de retrait obligatoire a été échangé selon les mêmes modalités de l'OPE, lors de la décision de fusion de BCM avec Wafabank.

II.3. Pactes d'actionnaires

Néant.

II.4. Structure de l'actionariat

Au 31 décembre 2008, le capital d'Attijariwafa bank s'élève à 1 929 959 600 dirhams, réparti en 192 995 960 actions d'une valeur nominale de 10 Dh chacune. La répartition du capital se présente comme suit :

Actionnaires	Adresse	Nombre de titres détenus	% du capital	% des droits de vote
1/- Actionnaires nationaux		122 002 562	63,22%	63,22%
1-1- Groupe ONA		57 970 480	30,04%	30,04%
ONA	C/° ONA 61 rue d'Alger - Casablanca	29 410 700	15,24%	15,24%
F3I	C/° ONA 61 rue d'Alger - Casablanca	28 488 090	14,76%	14,76%
Diverses filiales de l'ONA	NA*	71 690	0,04%	0,04%
1-2- Groupe SNI		7 172 100	3,72%	3,72%
SNI	Angle rue d'Alger et Duhaume - Casablanca	7 172 100	3,72%	3,72%
1-3- Compagnies d'assurances		36 956 188	19,15%	19,15%
Groupe Mamda & MCMA	16 rue Abou Inane - Rabat	15 047 303	7,80%	7,80%
RMA-Watanya	83 avenue des FAR - Casablanca	6 327 120	3,28%	3,28%
Wafa Assurance**	1 rue Abdelmoumen - Casablanca	10 113 640	5,24%	5,24%
Axa Assurances Maroc	120 avenue hassan II - Casablanca	4 033 040	2,09%	2,09%
Autres assurances	NA*	1 435 085	0,74%	0,74%
1-4- Autres institutionnels		19 903 524	10,31%	10,31%
Régime Collectif d'Allocation et de Retraite	Angle rue d'Alger et Duhaume - Casablanca	6 085 618	3,15%	3,15%
Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG)	140 Place My El Hassan - Rabat	4 639 560	2,40%	2,40%
Wafa Corp**	42 bd Abdelkrim Al Khattabi - Casablanca	4 481 090	2,32%	2,32%
CIMR	100 Bd Abdelmoumen - Casablanca	4 697 256	2,43%	2,43%
2- Actionnaires Etrangers				
2-1- Institutions étrangères		37 462 460	19,41%	19,41%
Santusa Holding	Paseo de la Castellana n°24 - Madrid (Espagne)	28 085 810	14,55%	14,55%
Corporacion Financiera Caja De Madrid	Eloy Gonzalo n°10 - 28010 - Madrid (Espagne)	6 604 650	3,42%	3,42%
Crédit Agricole Investors	91/93 Bd Pasteur 6 ème étage bureau 30615 - Paris (France)	2 772 000	1,44%	1,44%
2-2 Autres porteurs étrangers		7 075 661	3,67%	3,67%
Investisseurs institutionnels	NA*	6 671 803	3,46%	3,46%
Petits porteurs	NA*	403 858	0,21%	0,21%
3- Flottant		26 455 277	13,71%	13,71%
Petits porteurs marocains	NA*	15 348 320	7,95%	7,95%
OPCVM	NA*	6 639 982	3,44%	3,44%
Personnel de la banque	NA*	4 466 975	2,31%	2,31%
Total		192 995 960	100,00%	100,00%

Source : Attijariwafa bank - * Non applicable ** Groupe ONA

II.5. Renseignements relatifs aux principaux actionnaires

F3I (Financière d'Investissements Industriels et Immobiliers)

Activité	Holding
Chiffre d'affaires au 31.12.2008 - Mdh	27,8
Résultat net part du groupe au 31.12.2008 - Mdh	288,0
Situation nette au 31.12.2008 - Mdh	2 418,1
Actionnariat au 31.12.2008	ONA : 100,00%

ONA

Activité	Holding
Chiffre d'affaires consolidé au 31.12.2008 - Mdh	36 635,3
Résultat net part du groupe au 31.12.2008 - Mdh	1 118,0
Situation nette au 31.12.2008 - Mdh	18 229,7
Actionnariat au 31.12.2008	SNI : 34,88%
	RMA Watanya : 6,64%
	MCMA/MAMDA : 5,24%
	Siger : 5,00%
	Autres actionnaires minoritaires

MAMDA

Activité	Assurance
Chiffre d'affaires au 31.12.2008 - Mdh	382
Résultat net au 31.12.2008 - Mdh	200
Situation nette au 31.12.2008 - Mdh	2 951
Actionnariat au 31.12.2008	Sociétaires

MCMA

Activité	Assurance
Chiffre d'affaires au 31.12.2008 - Mdh	644
Résultat net au 31.12.2008 - Mdh	186
Situation nette au 31.12.2008 - Mdh	2 986
Actionnariat au 31.12.2008	Sociétaires

Santander Group

Santusa Holding porte les participations du Groupe Santander dans Attijariwafa bank.

Activité	Banque
Produit Net Bancaire au 31.12.2008	31 042 M€ (soit 352 350 Mdh)
Résultat net part du groupe au 31.12.2008	8 876 M€ (soit 100 749 Mdh)
Situation nette au 31.12.2008	63 768 M€ (soit 723 815 Mdh)
Actionnariat au 31.12.2008	Conseil d'administration : 3,69%
	Investisseurs institutionnels : 59,75%
	Particuliers : 36,56%

Wafa Assurance

Activité	Assurance
Chiffre d'affaires au 31.12.2008 - Mdh	4 153,9
Résultat net au 31.12.2008 - Mdh	467,5
Situation nette au 31.12.2008 - Mdh	1 896,5
Actionnariat au 31.12.2008	Omnium de Gestion Marocain (OGM) : 79,23%
	Divers actionnaires : 20,77%

III. MARCHE DES TITRES D'ATTIJARIWAFABANK

III.1. Caractéristiques des actions Attijariwafa bank

Les actions Attijariwafa bank sont cotées à la Bourse de Casablanca sous le code 20 500 (ATW J 010703). Au 31 décembre 2008, le flottant du titre Attijariwafa bank s'élève à 13,71% du capital social de la banque. La croissance du cours du titre Attijariwafa bank ressort à 10,39% depuis le 31 décembre 2007 jusqu'au 31 mars 2008, et elle s'établit à -16,4% entre le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2008.

La croissance du cours du titre Attijariwafa bank depuis le 31 décembre 2008 jusqu'au 31 mars 2009 ressort à 4,85%.

Au titre de l'exercice 2007, Attijariwafa bank a procédé à la distribution d'un dividende de 50 dirhams par action décidé par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 22 mai 2008.

En septembre 2008, Attijariwafa bank a ramené le montant nominal de l'action à 10 Dh au lieu de 100 Dh. Cette réduction a eu pour effet de multiplier par 10 le nombre d'actions formant le capital social de la banque et s'est traduit, en conséquence, par la création de 192 995 960 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 dirhams chacune, en remplacement des 19 299 596 actions anciennes de 100 dirhams chacune. Les actions nouvelles sont attribuées aux actionnaires d'Attijariwafa bank, à raison de 10 actions nouvelles en remplacement d'une action ancienne.

III.2. Émission de titres de créances

En février 2007, Attijariwafa bank a émis deux emprunts obligataires subordonnés portant sur un montant global de 2 milliards de dirhams, avec un taux nominal de 3,85%, réservés aux investisseurs institutionnels. Le montant global de l'opération fut réparti, à parts égales, en un emprunt coté à la Bourse de Casablanca, et en un emprunt non coté.

Le 12 novembre 2007, Attijariwafa bank a émis deux emprunts obligataires subordonnés d'un montant global d'1 milliard de dirhams avec un taux nominal de 5,10%. Le montant global de l'opération fut réparti en un emprunt coté à la Bourse de Casablanca, d'un montant de 800 millions de dirhams et un emprunt non coté, d'un montant de 200 millions de dirhams.

En juin 2008, la banque a émis un emprunt obligataire subordonné non coté, d'un montant d'1 milliard de dirhams, avec un taux nominal de 4,60%, réservé aux investisseurs institutionnels.

En décembre 2008, la banque a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global de 2 milliards de dirhams dont une partie au taux nominal de 5,60% et une partie révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches dont seules deux ont été souscrites.

L'état des titres de créances émis par Attijariwafa bank sur les deux derniers exercices se présente comme suit :

Montant de l'émission en Kdh	Date de l'émission	Nominal en Dh	Taux d'intérêt	Maturité	Remboursement	Echéance
2 000 000	2007	100 000	3,85%	7 ans	In fine	27/02/2014
1 000 000	2007	100 000	5,10%	10 ans	In fine	26/11/2017
1 000 000	2008	100 000	4,60%	5 ans	In fine	02/07/2013
2 000 000						
1 120 400	2008	100 000	5,60%	10 ans	In fine	26/12/2018
879 600	2008	100 000	Révisable annuellement	10 ans	In fine	26/12/2018

Source : Attijariwafa bank

IV. NOTATION DE STANDARD & POOR'S DU 19 SEPTEMBRE 2008

Ce rapport de notation correspond au texte intégral transmis par l'agence de notation Standard & Poor's.

« Les notes attribuées à Attijariwafa bank (AWB) reflètent le faible niveau de capitalisation de la banque, les risques liés à sa stratégie d'expansion régionale ainsi qu'une forte croissance de ses crédits. Ces faiblesses sont partiellement atténuées par la forte position commerciale de la Banque au Maroc (note devise étrangère : BB+/Stable/B ; devise locale : BBB/Stable/A-3), son bon profil de refinancement et de liquidité, et ses relations étroites avec son actionnaire de référence, le Groupe Omnium Nord Africain (Groupe ONA, non noté), qui détenait 33,2% de AWB à fin 2007. Les notes d'AWB reflètent la qualité de crédit intrinsèque de la banque.

Avec un total d'actifs de 207,8 milliards de dirhams marocains (soit 28,1 milliards de dollars), AWB est la plus grande banque privée du Maroc. Elle dispose de filiales de crédit de consommation et immobilier, de leasing, d'affacturage, de gestion d'actifs et de banque d'investissement. Au cours des trois dernières années, AWB a étendu ses activités en Afrique du Nord et de l'Ouest, à travers des prises de participation majoritaire dans des banques locales.

Une des acquisitions les plus récentes remonte à juillet 2008, avec l'achat conjoint par AWB et ONA de 51% de la Banque Internationale pour le Mali (BIM, non notée). Standard & Poor's estime que l'expansion géographique d'AWB est relativement agressive et source de risques opérationnel et de crédit.

Par exemple sa filiale tunisienne est toujours déficitaire, trois ans après son acquisition, et ses besoins en provisions restent élevés. Cependant, la taille de ces filiales reste limitée par rapport à l'actif total de la banque (moins de 15% à mi- 2008). De plus, les actionnaires de la banque soutiennent cette stratégie et contribuent financièrement à ses acquisitions. Standard & Poor's anticipe qu'AWB continuera d'étendre son activité en dehors de son marché principal de manière opportuniste, même si les nouveaux investissements devraient être relativement limités.

Les ratios de qualité des actifs d'AWB sont en amélioration grâce à la croissance soutenue des crédits et la réduction agressive des créances douteuses au niveau de sa filiale tunisienne. Le ratio des créances douteuses a atteint 6,5% à fin 2007, contre 12,4% à fin 2005. Cependant, le portefeuille de crédits de la banque n'a pas encore été mis à l'épreuve d'un retournement du cycle économique ou d'une baisse rapide des prix de l'immobilier, secteur qui a fortement contribué à la croissance des crédits. La couverture des créances douteuses par les provisions a atteint un niveau jugé approprié de 80,7% à fin 2007.

La rentabilité d'AWB est satisfaisante, mais la concurrence s'intensifie et les marges subissent une pression croissante. Cependant, la forte progression du volume des prêts et le contrôle rigoureux des coûts de la banque compensent en partie cette pression. En outre, AWB bénéficie d'un bon accès aux dépôts des particuliers (notamment ceux des Marocains expatriés) qui explique son bon profil de refinancement et de liquidité. La capitalisation d'AWB est faible par rapport à son profil de risque, ce qui représente un facteur négatif pour ses notes. Le ratio des fonds propres ajustés sur actifs ajustés était de 5,0% à fin 2007. Toutefois, la structure de l'actionnariat d'AWB nous paraît positive pour la flexibilité financière de la banque.

Perspective

La perspective stable reflète, d'une part, le positionnement solide d'AWB sur son marché domestique, son bon profil de refinancement et de liquidité et, d'autre part, la faiblesse de la capitalisation de la banque ainsi que les risques liés à une mise à l'épreuve éventuelle de son portefeuille de prêts et de sa stratégie d'expansion géographique. La possibilité d'un relèvement de la note nous paraît faible dans un avenir proche, dans la mesure où nous n'attendons pas de renforcement de la capitalisation de la banque et où AWB reste exposée aux risques économiques et sectoriels inhérents à son marché principal. La notation pourrait être revue à la baisse en cas de détérioration de la capitalisation de la banque, des conditions économiques marocaines qui entraîneraient une dégradation de la qualité des actifs ou de la

rentabilité de la banque ou encore si sa stratégie d'expansion géographique s'avère plus risquée que ce que nous avons anticipé. »

V. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE D'ATTIJARIWAFABANK

V.1. Conseil d'Administration

Au 31.12.2008, Attijariwafa bank est administrée par un Conseil d'Administration composé de 12 membres et présidé par Monsieur Mohamed EL KETTANI.

Administrateurs	Date de nomination*	Expiration du mandat
M. Mohamed EL KETTANI Président du Conseil d'Administration	2008	2014
M. El Mouatassim BELGHAZI Vice-Président	2008	2013
M. Antonio ESCAMEZ TORRES Vice-Président	2006	2012
SIGER Représentée par M. Mounir EL MAJIDI	2003	2009
SNI Représentée par M. Hassan BOUHEMOU	2005	2011
M. José REIG Administrateur	2006	2012
M. Abed YACOUBI SOUSSANE Administrateur	2005	2011
M. Javier HIDALGO BLAZQUEZ Administrateur	2006	2012
Grupo Santander Représenté par M. Manuel VARELA	2008	2014
Corporacion Financiera Caja de Madrid Représentée par M. Matias AMAT ROCA	2008	2014
F3I Représentée par M. Hassan OURIAGLI	2007	2013
Mme Wafaa GUESSOUS Secrétaire du Conseil	2000	-

Source : Attijariwafa bank - * Nomination ou renouvellement de mandat

Il n'existe aucun lien d'alliance ou de parenté des administrateurs avec des dirigeants d'Attijariwafa bank.

Le conseil d'administration prévoit, dans sa composition, la présence d'administrateurs indépendants. En outre, un règlement intérieur définit les missions ainsi que les modalités d'organisation et de tenue des réunions. Il précise également les missions et les modalités de travail des comités spécialisés.

La charte de l'administrateur regroupe l'ensemble des droits et obligations liés à la fonction d'administrateur, notamment sur le plan de la confidentialité des informations, de la gestion des conflits d'intérêts et des opérations portant sur la valeur de la banque.

V.2. Comités issus du Conseil d'Administration

Le système de gouvernance mis en place respecte les principes généraux du gouvernement d'entreprise. Ce système se compose de cinq organes de contrôle et de gestion, issus du conseil d'administration :

▪ Comité Stratégique :

Présidé par le Président Directeur Général, ce comité suit les réalisations opérationnelles et les projets stratégiques.

- **Comité des Grands Risques :**

Présidé par le Président Directeur Général, le Comité des Grands Risques examine et se prononce sur le sort des engagements et les investissements au-delà d'un certain seuil.

- **Comité d'Audit et des Comptes :**

Composé d'administrateurs non dirigeants, le comité d'Audit et des Comptes assure le suivi des fonctions Risque, Audit, Contrôle Interne, Comptabilité et Conformité.

- **Comité des Nominations et des Rémunérations :**

Le comité des nominations et des rémunérations gère les nominations et les rémunérations des principaux dirigeants du groupe.

- **Comité de Direction Générale :**

Le Comité de Direction générale assure, sous l'autorité du Président Directeur Général, une mission de pilotage de la performance du Groupe. Il veille, dans ce cadre, à la mise en œuvre de la stratégie telle qu'approuvée par le Conseil d'Administration.

V.3. Autres mandats d'administrateur du Président Mohamed EL KETTANI

M. Mohamed EL KETTANI, Président Directeur Général d'Attijariwafa bank est également administrateur dans les sociétés suivantes :

Sociétés	Fonction
Wafasalaf	Administrateur
Wafa Immobilier	Administrateur
Wafabail	Administrateur
Wafa LLD	Administrateur
Wafa Cash	Administrateur Représentant Attijariwafa bank
Attijari Finances Corp.	Président
Attijari Factoring	Administrateur
Agram Gestion	Administrateur Représentant Attijari Invest
Wafa Assurance	Administrateur et Représentant OGM
Wafa Gestion	Président du Conseil d'Administration
Wafa Bourse	Administrateur
Wafa Investissement	Administrateur
Wafa Trust	Administrateur
Attijari Invest	Administrateur
Casa Madrid Développement	Président
Attijari Capital Développement	Administrateur
Capri	Président du Conseil d'Administration
Attijari International Bank	Président du Conseil d'Administration
Attijariwafa bank Europe	Administrateur
Attijari bank Sénégal	Administrateur
Attijari bank Tunisie	Représentant Attijariwafa bank
CBAO Groupe Attijariwafa bank	Représentant permanent Attijariwafa bank
OGM SA	Président
Wafacorp	Président
BCM Corporation	Président
Fondation AWB	Président
Fondation Actua	Président
MAMDA/ /MCMA	Administrateur Représentant Attijariwafa bank
Somed	Administrateur
Regional Gestion	Président Conseil d'Administration
ONA	Administrateur
SNI	Représentant Attijariwafa bank
Société Hospitality Holding	Représentant Attijariwafa bank
Tanger Free Zone	Représentant Attijariwafa bank
Société d'Aménagement du Parc de Nouaceur	Représentant Attijariwafa bank
GPBM	Vice-Président
CIMR	Représentant OGM
Fondation Mohamed V pour la Solidarité	Administrateur
Université Al Akhawayn	Administrateur
Dar Addamane	Président du Conseil d'Administration

Source : Attijariwafa bank

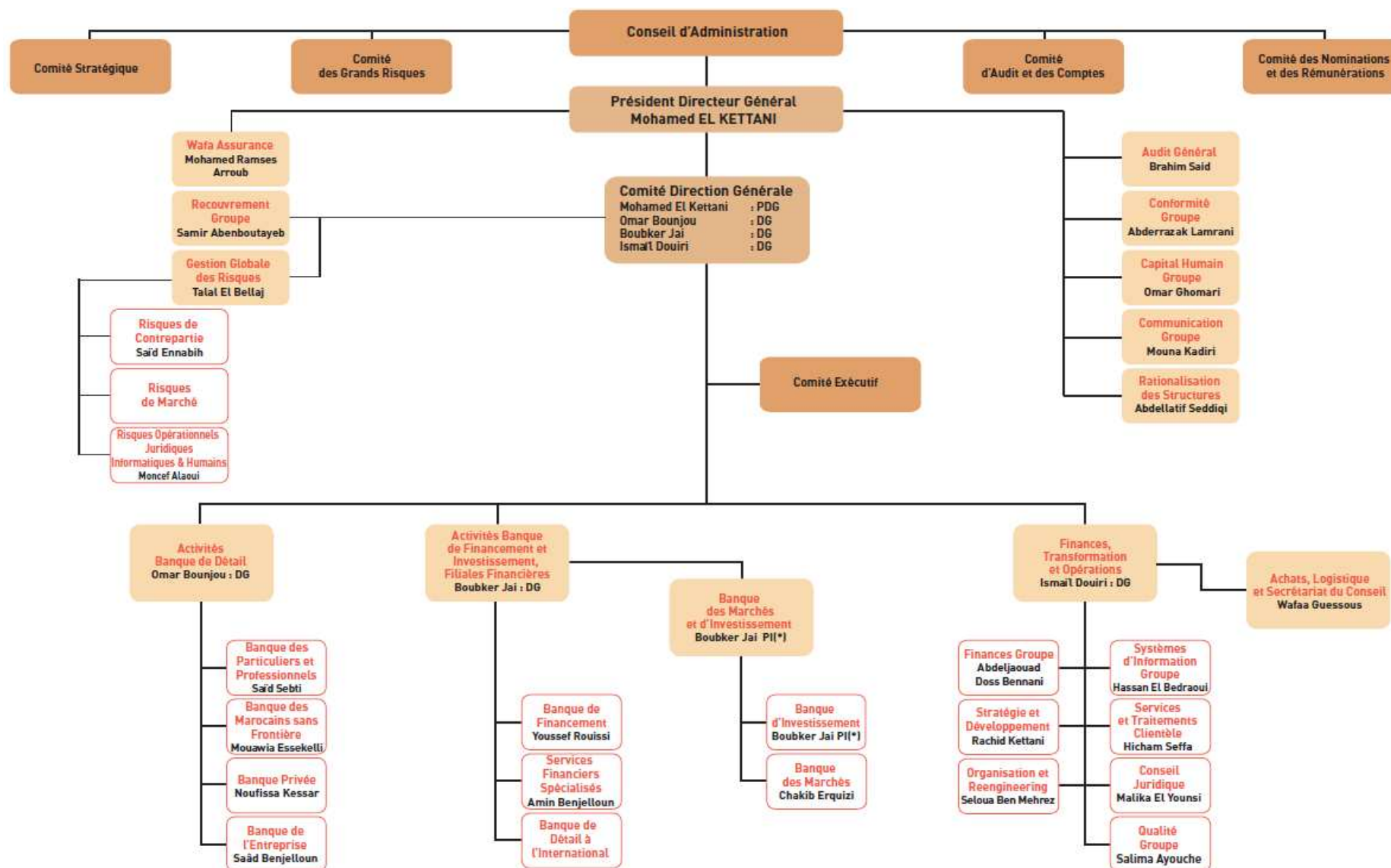
VI. ORGANES DE DIRECTION

VI.1. Organisation

Afin de répondre aux nouvelles dimensions de son projet de développement, Attijariwafa bank a mis en place une organisation qui vise à :

- renforcer le pilotage stratégique et la surveillance du groupe, à travers la création de cinq fonctions stratégiques, directement rattachées à la présidence : « Capital Humain Groupe », « Conformité Groupe », « Audit Général », « Communication Groupe » et « Rationalisation des structures » ;
- offrir à la clientèle une plus grande proximité et une meilleure réactivité, à travers une réorganisation du management opérationnel autour de 3 pôles :
 - un pôle « Banque de détail » regroupant la Banque de l'Entreprise, la Banque des Particuliers et Professionnels et la Banque des Marocains sans Frontière ;
 - un pôle « Banque de Financement & Investissement et Filiales Financières » ;
 - un pôle « Finance, Transformation et Opérations ».

Suite à cette réorganisation, l'organigramme du groupe Attijariwafa bank, au 31 janvier 2009, se décline comme suit :



(*) Par intérim

VI.2. Curriculum Vitae des principaux dirigeants

M. Mohamed EL KETTANI : Président Directeur Général (49 ans)

M. Mohamed EL KETTANI, Ingénieur de formation de l'Ecole Nationale Supérieure des Techniques Avancées (ENSTA-Paris-Promotion 1983), a entamé sa carrière à la Banque Commerciale du Maroc en janvier 1984 en tant qu'Ingénieur Conseil au sein du Département des Crédits d'Investissement dont il a assuré la direction dès 1985.

Ses responsabilités sont élargies au département des crédits à l'export, qu'il met en place en 1988, et il participe alors, avec succès, au développement des engagements de la banque dans les créneaux des crédits à l'investissement et à l'export. Puis il accède en 1989 à la direction centrale du crédit et de l'ingénierie financière.

M. Mohamed EL KETTANI est nommé en 1994 Directeur Général Adjoint, responsable de la direction générale des crédits et des activités para bancaires.

En mars 2003, il est promu Directeur Général d'Attijariwafa bank, en charge de la Banque de l'Entreprise, de la Banque d'Investissement et de la Banque Privée, Gestion d'Actifs et Assurance puis du pôle Banque de Financement et de l'Entreprise, dans le cadre de la nouvelle organisation.

Depuis septembre 2007, M. EL KETTANI assure la présidence du groupe Attijariwafa bank.

Parallèlement, M. Mohamed EL KETTANI est administrateur de Bank Al Amal, Somed, MAMDA-MCMA, SNI et de l'ONA et de plusieurs autres entités du groupe.

M. Omar BOUNJOU : Directeur Général - Pôle Banque de Détail (48 ans)

Ingénieur Ponts et Chaussées (ENPC Paris) et Docteur en Economie (Université Panthéon – Sorbonne), M. BOUNJOU a intégré le Groupe en tant que Directeur Général de Wafasalaf en 1988. M. Bounjou a occupé les postes de Directeur Général de Wafa Immobilier, Directeur Marketing et Communication MPP de Wafabank, Directeur du Marché des Particuliers et Professionnels et Directeur des Services Financiers Spécialisés.

Dans le cadre de la nouvelle structure, M. BOUNJOU occupe le poste de Directeur Général en charge de la « Banque de Détail ».

M. Boubker JAI : Directeur Général - Pôle Banque de financement & Investissement et Filiales Financières (51 ans)

M. Boubker JAI intègre, en 1976, l'Ecole Centrale de Paris. Il en sort diplômé en 1979 et titulaire d'un DEA en sols structures.

M. Boubker JAI entame sa carrière professionnelle dans l'informatique, à la Société de Services Parisienne où il est chargé du développement de systèmes de gestion, à destination de grandes entreprises françaises et multinationales. En 1982, il soutient avec succès une thèse de doctorat d'ingénieur en sols structures.

De retour au Maroc en 1983, il effectue le service civil obligatoire à l'école Hassania des ingénieurs en tant que professeur de mécanique.

M. Boubker JAI intègre la Banque Commerciale du Maroc en octobre 1984 en qualité de chargé de mission auprès du président, responsable de projets ayant trait à la modernisation des structures et moyens de la banque dont notamment la conception et la mise en œuvre du schéma directeur d'organisation et d'informatique.

Il accède à la direction de l'informatique et de l'organisation en 1988 et entame alors la refonte complète du système d'information de la banque. Parallèlement, il conduit en 1992 le projet de fusion absorption de la Société de Banque et de Crédit.

Une année plus tard, ses responsabilités sont élargies à la stratégie et à cet égard, il dirige une équipe pluridisciplinaire pour la conception du plan stratégique de la banque 1994-1997. En 1995, il est nommé directeur général adjoint et en février 2001, il prend en charge la Direction Générale de l'Exploitation.

En mars 2003, il est promu Directeur Général, responsable du pôle « Banque de Détail », puis Directeur Général en charge des « Supports et Moyens » du Groupe.

Actuellement, M. JAI est en charge du pôle Banque de Financement et Investissement et Filiales Financières.

M. Boubker JAI est par ailleurs président de la société Interbank, administrateur du Centre Monétique Interbancaire et membre du conseil d'administration de Visa International zone CEMA en tant que représentant du Maghreb et de l'Afrique (hors Afrique du Sud).

M. Ismail DOUIRI : Directeur Général - Pôle Finance, Transformation et Opérations (37 ans)

M. Ismail DOUIRI est diplômé de l'Ecole Polytechnique de Paris, de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications et est titulaire d'un MBA de HARVARD University en Business Administration.

M. Ismail DOUIRI débute sa carrière à Westinghouse Electric Corporation en 1992 en tant qu'ingénieur développeur. En 1994, il rejoint CFG Group en tant que directeur de la recherche et directeur des systèmes d'information avant d'intégrer Morgan Stanley en 1999, en tant qu'Associate au sein du groupe Télécommunications de la division Investment Banking. En 2000, M. Ismail DOUIRI fonde la société DIAL Technologies S.A spécialisée dans les offres de services de données aux utilisateurs du téléphone mobile, au Maroc et dans la région MENA. Dans le même temps, M. Ismail DOUIRI intègre l'équipe de Mc Kinsey & CO en tant qu'Associate au sein de la cellule du bureau de Genève chargée de l'Afrique du Nord.

M. Ismail DOUIRI rejoint Attijariwafa bank en 2004 pour prendre en charge la Stratégie & Développement du Groupe.

Dans le cadre de la nouvelle organisation, M. DOUIRI est en charge du pôle « Finance, Transformation et Opérations ».

Depuis Septembre 2008, M. DOUIRI assure la fonction de Directeur Général d'Attijariwafa bank.

VII. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

VII.1. Comité de Direction Générale

Le comité de direction générale réunit les responsables de pôles sous la présidence du Président Directeur Général. Ce comité assure une vue synthétique des activités opérationnelles dans les différents secteurs, le pilotage des grands projets stratégiques et la préparation des questions à soumettre au conseil d'administration, dans une démarche collégiale.

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général	2007
M. Boubker JAI	Directeur Général Délégué	2003
M. Omar BOUNJOU	Directeur Général Délégué	2003
M. Ismail DOUIRI	Directeur Général Délégué	2008

Source : Attijariwafa bank

VII.2. Comité exécutif

Le comité exécutif, présidé également par le Président Directeur Général, assure la gestion opérationnelle et administrative du groupe. D'une périodicité mensuelle, le comité exécutif est composé des membres de la direction générale et des responsables des principaux domaines d'activité.

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général	2007
M. Boubker JAI	Directeur Général Délégué - Pôle Banque de Financement et Investissement et Filiales Financières	2007
M. Omar BOUNJOU	Directeur Général Délégué - Pôle Banque de Détail	2004
M. Ismail DOUIRI	Directeur Général Délégué - Pôle Transformation, Finance et Opérations	2008
Mme Wafaâ GUESSOUS	Logistique & Achat Groupe et Secrétariat du conseil	2007
M. Youssef ROUISSI	Banque de financement	2005
M. Mouâwia ESSEKELLI	Administrateur Directeur Général Attijariwafa bank Europe	2008
M. Brahim SAID	Audit général	2007
M. Amin BENJELLOUN TOUIMI	Services Financiers Spécialisés	2005
M. Abdellatif SEDDIQI	Rationalisation des structures	2007
M. Abdeljaouad DOSS BENNANI	Finances Groupe	2004
M. Mounir OUDGHIRI	Transformation des systèmes d'information	2005
M. Omar GHOMARI	Capital Humain Groupe	2007
M. Hassan BEDRAOUI	Systèmes d'Information Groupe	2007
M. Hicham SEFFA	Services et Traitements Clientèle	2007
Melle Mouna KADIRI	Communication Groupe	2007
M. Talal EL BELLAJ	Gestion Globale des Risques	2007
M. Abdulkrim RAGHNI	Administrateur Directeur Général CBAO Groupe Attijariwafa bank	2008
M. Saâd BENJELLOUN	Banque de l'Entreprise	2007
M. Chakib ERQUIZI	Banque des Marchés	2007
Mme Noufissa KESSAR	Banque Privée	2008

Source : Attijariwafa bank

VII.3. Rémunération octroyée aux membres des organes d'administration et de direction

La rémunération attribuée aux membres du Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank s'établit à 4 Mdh, au titre des jetons de présence. Cette somme globale inclut tous les frais annexes inhérents aux déplacements liés au conseil. Chaque administrateur reçoit 40 000 dirhams par séance du conseil.

Par ailleurs, la rémunération brute annuelle des membres de direction, au titre de l'exercice 2008, s'élève à 47,7 Mdh. Enfin, les prêts accordés aux membres de direction s'établissent à 69,9 Mdh à fin 2008.

VII.4. Intéressement et participation du personnel

En dehors du plan d'actionnariat, entamé à partir de septembre 2005 dans le cadre de l'OPV réservée aux salariés du groupe Attijariwafa bank (0,89% du capital social), il n'existe aucun plan d'intéressement particulier pour le personnel d'Attijariwafa bank.

En novembre 2007, l'OPV du groupe Attijariwafa bank a porté sur 289 494 actions, soit 1,5% du capital social. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme de cession d'actions aux salariés du Groupe Attijariwafa bank, visant à créer un plan d'actionnariat salarié à hauteur de 3,0% du capital de la banque dans un horizon de 5 à 10 ans.

Au 31 décembre 2008, les salariés d'Attijariwafa bank sont actionnaires à hauteur de 2,31%.

PARTIE IV : ACTIVITE D'ATTIJARIWAFABANK

I. HISTORIQUE D'ATTIJARIWAFABANK

1911	Création avec implantation d'une succursale de la Banque Transatlantique à Tanger.
1969	Arrivée de M. Abdelaziz Alami en tant que Directeur Général.
Mars 1975	Ouverture de la première délégation à l'étranger destinée aux marocains à Francfort.
1981	Inauguration du siège du boulevard Moulay Youssef.
Mai 1984	Création du groupement Interbank avec la BMCI, la SGMB et le Crédit du Maroc.
Juin 1988	L'ONA acquiert 25% du capital auprès du CIC Paris et devient l'actionnaire de référence de BCM.
Décembre 1989	Entrée du Banco Central (devenu Grupo Santander) au capital de BCM qui devient le 2 ^{ème} actionnaire de référence aux côtés de l'ONA.
Avril 1992	Fusion-Absorption de la SBC.
Novembre 1993	Le capital de BCM est porté à 1 067 126 000 Dh, franchissant le capital du milliard de dirhams.
8 janvier 2003	Départ à la retraite du Président Abdelaziz ALAMI et nomination du Président Khalid OUDGHIRI.
Novembre 2003	Prise de contrôle de Wafabank par la Banque Commerciale du Maroc, à travers l'achat de l'intégralité du holding financier OGM.
Décembre 2003	Obtention de l'agrément de Bank Al Maghrib concernant le changement de contrôle de Wafabank et le projet de fusion avec la Banque Commerciale du Maroc.
Janvier 2004	Démarrage du programme d'intégration, avec l'assistance d'un consultant de renommée internationale.
26 avril - 10 mai 2004	Offre publique d'achat/Offre publique d'échange sur les titres Wafabank, à l'initiative de la Banque Commerciale du Maroc.
Mai 2004	Renforcement du positionnement du nouvel ensemble dans le crédit à la consommation, avec l'acquisition de Crédor par Wafasalaf.
Mai 2004	Signature d'un protocole d'accord pour le renforcement du partenariat stratégique avec le groupe Crédit agricole SA dans les domaines du crédit à la consommation et de la gestion d'actifs.
28 mai 2004	Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Banque Commerciale du Maroc ratifiant l'augmentation de capital par apports en nature des titres Wafabank et modifiant les statuts.
Juin 2004	Lancement de la nouvelle identité visuelle et de la dénomination du nouvel ensemble « Attijariwafa bank ».
28 juin–12 juillet 2004	Offre publique de retrait sur les titres Wafabank de la cote de la Bourse de Casablanca.
Décembre 2004	Fusion juridique des deux banques (rétroactive au 31/08/2004).
Janvier 2005	Acquisition de Crédit du Maroc Gestion par Wafa Gestion, dans le cadre du partenariat entre Attijariwafa bank et Crédit Agricole SA.

Septembre 2005	Obtention d'un agrément bancaire pour la création d'une filiale au Sénégal. Fusion d'Attijari Management, Wafa Gestion et Crédit du Maroc Gestion. Les trois sociétés sont réunies sous la dénomination Wafa Gestion.
12-26 Septembre 2005	Offre Publique de Vente réservée aux salariés du Groupe Attijariwafa bank. Les salariés se sont portés acquéreurs de 0,89% du capital.
Novembre 2005	Acquisition de 53,54% du capital de la Banque du Sud (Tunisie) par le consortium Attijariwafa bank et Grupo Santander. Création d'une filiale bancaire de droit français «Attijariwafa bank Europe », ayant son siège social à Paris et obtention d'un passeport européen délivré par la Banque Centrale Française.
Janvier 2006	Dernière bascule informatique : finalisation du programme d'intégration dans le respect des délais et des budgets.
Avril 2006	Certification par engagement de services du réseau de centres d'affaires Entreprises par AFAQ/AFNOR France.
Juillet 2006	Lancement de l'activité d'Attijariwafa bank au Sénégal avec la création d'une filiale bancaire disposant de 4 agences à Dakar.
Septembre 2006	Mise en place d'une nouvelle organisation du groupe Attijariwafa bank ; Lancement de Marocomex, plate-forme de services à l'international de la banque.
Décembre 2006	Lancement du plan de développement de la Banque du Sud « Intilak », avec une recapitalisation financière via une augmentation de capital de 50 MTND et l'émission d'obligations convertibles en actions atteignant les 80 MTND ; Changement de la dénomination « Banque du Sud » pour la marque Attijari bank ; Création d'Attijariwafa Finanziaria en Italie, société financière filiale d'Attijariwafa bank Europe.
Janvier 2007	Acquisition de 66,67% du capital de la Banque Sénégal-Tunisienne (BST) auprès de certains actionnaires privés de cette banque.
Février 2007	Emission de deux emprunts obligataires subordonnés totalisant un montant de 2 milliards de dirhams ; Lancement d'Online Trade, le service de gestion en ligne des opérations à l'international.
Juillet 2007	Fusion entre Attijariwafa bank Sénégal et la Banque Sénégal-Tunisienne pour donner naissance à Attijari bank Sénégal.
Septembre 2007	Publication des comptes consolidés aux normes IAS/IFRS, une année avant l'échéance annoncée par Bank Al-Maghrib aux établissements de crédit de la place.
Octobre 2007	Lancement d'une offre de produits alternatifs.
Novembre 2007	Acquisition de 79,15% du capital de la banque sénégalaise CBAO par le consortium Attijariwafa bank, ONA et SNI ; Lancement, par Attijariwafa bank et la BCP, de H Partners, le premier fonds d'investissement touristique ; Emission de deux emprunts obligataires d'un montant global d'un milliard de dirhams ; Lancement d'une OPV réservée aux salariés portant sur 289 494 actions soit 1,5% du capital social.

Décembre 2007	Attijariwafa bank est élue par l'équipe éditoriale du magazine The Banker (publication du groupe Financial Times) « banque de l'année 2007 au Maroc ».
Février 2008	Attijariwafa bank est classée Investment Grade, selon l'agence de rating internationale Capital Intelligence. L'agence estime que la banque dispose d'une bonne liquidité.
Mars 2008	Attijariwafa bank lance l'offre « Confirming », solution sur mesure, conçue pour permettre à l'entreprise d'externaliser les règlements de ses fournisseurs.
Avril 2008	Attijariwafa bank a été élue meilleure banque au Maroc par le magazine américain Global Finance « Best Emerging Market Banks Awards 2008 », et ce pour la quatrième année consécutive.
Mai 2008	Attijariwafa bank s'est implantée à Nouakchott. La banque a reçu l'agrément de la Banque Centrale Mauritanienne.
Juin 2008	Emission d'un emprunt obligataire subordonné non coté d'un montant global d'un milliard de dirhams, réservé aux investisseurs institutionnels ; Fusion entre Attijari bank Sénégal et CBAO.
Juillet / Août 2008	Acquisition, par le consortium Attijariwafa bank, ONA et SNI de 51% de la Banque Internationale pour le Mali ; Lancement d'un fonds à capital garanti et lancement d'un nouveau pack pour les jeunes.
Septembre 2008	Split de la valeur nominale de l'action d'Attijariwafa bank. L'opération se traduit par la multiplication par 10 du nombre d'actions Attijariwafa bank en circulation, la valeur nominale de l'action est ainsi divisée par 10.
Novembre 2008	Cession de 24% du capital de Crédit du Maroc et de 15% du capital de Wafasalaf au Crédit Agricole France en contrepartie des participations de ce dernier dans le réseau des banques de détail en Afrique.
Décembre 2008	Emission d'un emprunt obligataire subordonné de 2 milliards de dirhams ; Finalisation de l'opération de rapprochement entre CBAO et Attijari Bank Sénégal.
Janvier 2009	Signature d'une convention de partenariat entre Attijariwafa bank et la société Quick Money (joint venture entre les groupes nationaux Rahal et ACFIN), visant à enrichir l'offre de produits et services du réseau eFloussy, par la distribution de produits et services financiers, via les filiales para-bancaires d'Attijariwafa bank (crédit à la consommation et crédit logement notamment).
Février 2009	Implantation d'Attijariwafa bank en Libye avec l'ouverture d'un bureau de représentation à Tripoli.
Mars 2009	Lancement par Attijariwafa bank et sa filiale Wafa Cash de « Hssab Bikhir », compte bancaire sans chéquier, non rémunéré, adossé à des produits monétiques de base et permettant l'accès à des solutions de crédit à prix adaptés ; Inauguration du site Yacoub El Mansour (Casablanca) destiné aux équipes des « Services et Traitement Clientèle » et « Systèmes d'Information Groupe » ; Lancement de la téléphonie IP (Internet Protocole), avec un premier déploiement réalisé sur le site de Yacoub El Mansour.

II. APPARTENANCE D'ATTIJARIWAFABANK AU GROUPE ONA

Le Groupe ONA est le principal actionnaire d'Attijariwafa bank, avec une participation dans le capital à hauteur de 30,04% (en intégrant les participations de F3I et des autres filiales de ONA) au 31 décembre 2008.

II.1. Présentation du Groupe ONA

Le Groupe ONA est un groupe industriel privé marocain, au chiffre d'affaires consolidé IFRS de 36,6 Mrds Dh au titre de l'année 2008, en progression de 11,6% par rapport à l'année 2007, et au résultat net part du groupe de 1,1 Mrd Dh en 2008.

Le Groupe ONA opère dans les métiers stratégiques suivants :

- **Mines & Matériaux de construction** : à travers son holding Managem, le Groupe exploite plusieurs gisements (polymétallique : zinc/cuivre/plomb, cobalt, fluorine, argent et or) et produit des cathodes de cobalt, résultat d'un long processus d'innovation interne. Il mène une activité permanente de recherche et d'exploration au Maroc et en Afrique subsaharienne.
- **Agro-alimentaire & Boissons** : ONA opère, en partenariat avec Danone, dans les secteurs des produits laitiers (lait, yaourt, fromage), de la biscuiterie et de l'eau. Il est également présent dans les activités de production et de commercialisation du sucre et des corps gras.
- **Distribution** : ONA a lancé Marjane, chaîne d'hypermarchés nationale. L'accord de partenariat avec Auchan a favorisé l'accélération de ses implantations et a permis la création de la chaîne de supermarchés Acima. Le 23 août 2007, le groupe Auchan a cédé sa participation de 49% dans les deux sociétés de distribution (Marjane et Acima) à l'ONA qui en détient désormais 100%.

Par ailleurs, à travers sa filiale Optorg, le Groupe est distributeur au Maroc et en Afrique subsaharienne des engins Caterpillar. Il est également représentant exclusif de Peugeot et Citroën au Maroc à travers sa filiale Sopriam.

- **Activités Financières** : le Groupe ONA est, avec Santander Central Hispano (SCH), l'actionnaire de référence d'Attijariwafa bank. Il contrôle également la société de courtage en assurance Agma Lahlou Tazi.
- **Relais de croissance** : l'ONA s'est positionné sur trois nouveaux secteurs à fort potentiel, à travers ses filiales NAREVA Holding (Utilities), Wana Corporate (Télécoms) et ONAPAR (Immobilier).

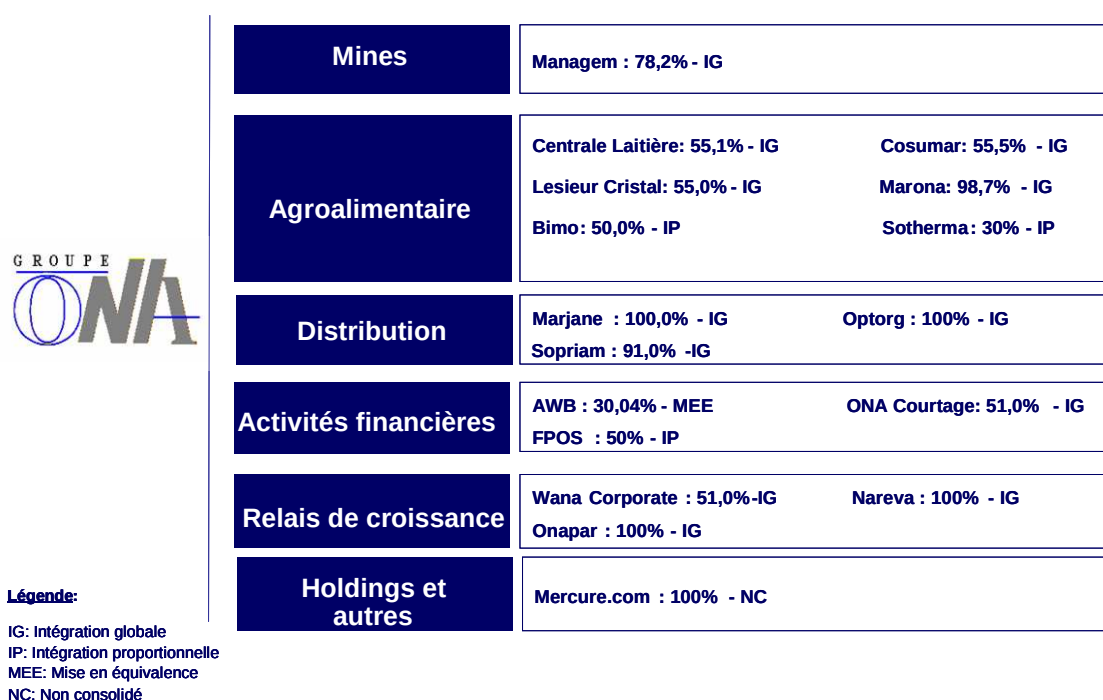
NAREVA Holding a en charge le développement des participations de l'ONA dans les secteurs de l'énergie, de l'environnement et des services aux collectivités locales.

Wana Corporate se positionne sur le marché de l'ADSL ainsi que sur le marché de la téléphonie fixe et mobile.

ONAPAR a réalisé des complexes immobiliers de loisirs dans le Nord du Maroc et à Marrakech et il gère des parcs d'activité industriels comme celui de la Zone Franche de Tanger.

- **Holdings et autres** : Mercure.Com développe l'expertise du Groupe ONA dans le domaine des nouvelles technologies.

NB : Il n'existe pas de conventions spéciales entre Attijariwafa bank et les autres filiales du Groupe ONA, dont l'organigramme simplifié se présente comme suit :



Source : ONA au 31.12.08

L'activité des principales entités des différents Domaines d'Activité Stratégiques est présentée ci-après :

II.1.1. Mines

L'activité Mines représente le métier historique du Groupe ONA. Elle est structurée autour du Groupe Managem qui détient aussi bien des sociétés d'exploitation que des sociétés de valorisation et de services.

L'activité de Managem consiste à extraire, concentrer et commercialiser différents minerais : métaux de base comme le cuivre, le zinc, le plomb ; métaux précieux, à savoir l'or et l'argent ; métaux stratégiques tels le cobalt et, enfin, la fluorine.

En aval de l'extraction, Managem procède à la valorisation des minerais par voie hydro-métallurgique, aboutissant à des produits à forte valeur ajoutée tels que les cathodes de cobalt. En amont, l'exploration et la recherche & développement contribuent à l'élargissement du champ d'activité de l'entreprise.

En 2007, L'ONA a créé une société anonyme, Managem Gabon, détenue à 100% par Managem pour la mise en valeur du projet Eteke (projet Or).

L'année 2008 a été marquée par la création de Managem International, holding de droit suisse, dont la vocation est de détenir l'ensemble des participations du groupe Managem à l'étranger (Manatrade, Managem Gabon, Lamikal, RGCG, etc).

II.1.2. Agroalimentaire

Le pôle agroalimentaire, métier traditionnel de l'ONA, est principalement constitué des groupes Centrale Laitière, Lesieur Cristal, Marona, Sotherma et des sociétés Cosumar et Bimo.

Centrale Laitière

Centrale Laitière opère dans le marché des produits laitiers. La société dispose d'une large gamme de produits et de cinq sites de production. Centrale Laitière fabrique plusieurs produits laitiers sous

ses propres marques mais aussi sous celle de Danone, qui détient 29,2% du capital de Centrale Laitière au 31 décembre 2008.

L'année 2008 a été marquée par des investissements importants : un investissement de 120 Mdh dans un projet d'envergure nationale, portant sur le renforcement de la capacité de production du site de Fkih Bensalah, et la préparation du lancement d'une ferme pilote dans la région du Gharb en avril 2009 (projet Lait Plus) avec un objectif de 10 000 têtes à horizon 2012 pour la production de lait de qualité supérieure.

Sotherma

La société opère dans le marché des eaux, à travers la commercialisation des marques Danone Aïn Saiss (DAS) et Sidi Harazem.

Lesieur Cristal

Créée en 1941, Lesieur Cristal opère principalement sur le marché du raffinage et de la commercialisation d'huiles destinées à la consommation et aux industries de la conserve (trituration des graines oléagineuses, raffinage des huiles et savons).

Le Groupe possède également une filiale, CMB Plastique, qui opère sur le marché marocain des emballages plastiques.

En 2005, Lesieur Cristal s'est associé à Banchereau France pour la construction d'une unité industrielle spécialisée dans la production et la commercialisation des produits de charcuterie.

En 2007, Lesieur Cristal s'est désengagée de l'activité charcuterie en faveur du partenaire Banchereau SAS.

L'activité de Lesieur Cristal en 2008 a été marquée, d'une part, par la cession de son activité Produits de nettoyage (marque Maxis) et, d'autre part, par la création de la société d'exploitation de l'olive, filiale à 100% de Lesieur Cristal et portant le projet de plantation d'olives dans la province de Kelaa des Sraghnas.

Groupe Marona

Opérant dans la pêche hauturière et spécialisée dans la commercialisation d'une gamme de poisson essentiellement composée de céphalopodes, Marona écoule ses produits principalement sur les marchés japonais et européen.

Cosumar

L'activité de Cosumar repose sur le traitement de la betterave et de la canne à sucre et le raffinage du sucre brut. Coté en bourse depuis 1985, Cosumar a acquis les quatre sucreries publiques privatisées au cours de l'exercice 2005 et détient désormais près de 100% du marché national du sucre.

L'année 2008 a été marquée par la cession par Cosumar des titres Somed à SNI et par la poursuite de la mise en place du projet Indimage 2012 (modernisation et extension de la raffinerie de Casablanca avec une mécanisation de la fabrication des pains de sucre).

Bimo

Filiale de l'ONA depuis l'exercice 1999, la société Bimo est spécialisée dans la production de biscuits sucrés, de gaufrettes, de pâtisseries, etc. La société dispose de plusieurs références et bénéficie de l'expertise de Danone, partenaire depuis 1999.

En 2008, Bimo a fait l'objet d'un plan de redressement qui a permis à l'entreprise de reconquérir des parts de marché.

II.1.3. Distribution

La distribution réunit les métiers de la grande distribution, avec les deux enseignes Marjane et Acima, les métiers de la distribution automobile avec les groupes Sopriam et Optorg, ainsi que les métiers du négoce et de la distribution de biens d'équipements en Afrique, à travers le Groupe Optorg.

Marjane

Issu du partenariat entre le Groupe ONA et Auchan, deuxième groupe français de distribution, Marjane Holding compte à son actif 17 hypermarchés, avec une surface de vente totale de 124 359 m² (au 31 juin 2008).

Outre le rapprochement stratégique entre Marjane et Acima, l'année 2008 a été marquée par l'agrandissement du magasin Marjane Marrakech de 3 163 m², par le lancement des travaux de construction des nouveaux magasins Marjane Fès Immouzer et Marjane Nador, par l'ouverture de l'enseigne Electroplanet (filiale de Marjane Holding) et par le démarrage du bureau d'importation de Chine.

Acima

Créée en 2002 en partenariat avec Auchan, Acima est une chaîne de supermarchés qui, à fin décembre 2008, compte 28 supermarchés, après les ouvertures d'Acima Berrechid en mars, d'Acima Meknès en juillet et d'Acima Bernoussi en décembre.

Le 23 août 2007, le groupe Auchan a cédé à l'ONA sa participation de 49% dans les deux sociétés de distribution (Marjane et Acima). L'ONA en est désormais actionnaire à hauteur de 100%.

Optorg

Après la cession de CCO en 2007, le Groupe Optorg a recentré ses activités sur Tractafric Equipement (distribution de matériels lourds en Afrique de l'Ouest, etc.) et Tractafric Motors (distribution d'automobiles, etc.) avec notamment les représentations des marques Caterpillar, Mercedes-Benz, Manitou, Mazda, Hyundai, Mitsubishi, etc.

En 2008, le Groupe Optorg a réalisé une forte croissance des activités, tirée par les performances de Tractafric Equipement notamment au Maroc.

La même année, le Groupe a cédé des magasins de biens de consommation en Côte d'Ivoire (Peyrissac) et au Cameroun.

Par ailleurs, Tractafric Motors a obtenu en 2008 la carte de distribution de la marque Mercedes sur 13 territoires additionnels et a lancé un centre de formation à Casablanca.

Enfin, l'année 2008 a été marquée par la montée en puissance de Bartrac, joint-venture à parité entre Optorg et Barloworld.

Sopriam

Importateur exclusif des marques Peugeot et Citroën au Maroc, Sopriam dispose d'un important réseau de distribution ainsi que d'une gamme de produit variée et compétitive qui consolide son positionnement sur le marché marocain.

En 2008, Sopriam a effectué le lancement de plusieurs modèles des marques Citroën et Peugeot.

II.1.4. Activités financières

Ce secteur d'activité regroupe les activités suivantes : services bancaires aux particuliers et aux entreprises, gestion de patrimoine, banque d'investissement, services financiers spécialisés, courtage, etc.

Les activités financières du groupe ONA regroupent les métiers de courtage avec le Groupe ONA Courtage et sa filiale Agma Lahlou Tazi et de la banque avec Attijariwafa bank et CBAO à travers le holding KASOVI.

Groupe ONA Courtage

Agma Lahlou Tazi

Principale société du groupe ONA Courtage, Agma Lahlou Tazi est issue de la fusion en 1999 de deux leaders du courtage, Agma et Lahlou-Tazi.

La société occupe actuellement une position de renom dans le conseil et le courtage en Assurance et Réassurance au Maroc.

ONA Courtage

ONA Courtage est en charge de la prise de participations directe ou indirecte dans toutes opérations ou entreprises de courtage d'assurances, par voie de création de sociétés, de participation à leur constitution ou à l'augmentation de capital de sociétés existantes, ou encore par voie de commandite, d'achat de titres, de droits sociaux ou autrement.

ALD Automotive

La société a pour objet la location de tout véhicule automobile et d'entreprendre :

- toutes opérations d'étude, d'achat, de vente, de commissionnement, de représentation, de courtage et consignation tant au Maroc qu'à l'étranger ;
- tant par elle-même que par voie de sous-traitance, toutes opérations d'entretien et de réparation de véhicules automobiles ;
- la création et l'exploitation industrielle et commerciale de toutes usines et fonds de commerce ;
- la création, l'achat, la vente, la prise à bail et l'exploitation de tous établissements industriels et commerciaux nécessaires à l'objet de la société ;
- plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, de transports, financières, mobilières et autres pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet précité ou à tous objets similaires ou connexes de la manière la plus étendue et profitant au développement des activités sociales.

II.1.5. Relais de croissance

Ce secteur d'activité regroupe les activités liées aux solutions télécoms, services à valeur ajoutée, aménagement d'infrastructures industrielles, projets immobiliers de loisirs, projet d'irrigation, etc.

L'activité Relais de Croissance regroupe la société Wana Corporate pour les solutions télécoms, le groupe Onapar pour les services liés aux aménagements d'infrastructures industrielles et les projets immobilier de loisir et immobilier résidentiel et le groupe Nareva pour les projets liés aux secteurs de l'énergie, de l'environnement et des services aux collectivités locales.

NAREVA holding

Créé en janvier 2005, Nareva est un holding regroupant les participations de l'ONA dans les secteurs de l'énergie, de l'environnement et des services aux collectivités locales. Les champs d'intervention de Nareva concernent la production d'énergie électrique, l'environnement et la gestion déléguée et les travaux publics.

En 2008, Nareva Holding a signé un accord de principe avec la Samir, Lafarge, l'ONDA et l'ONCF pour le développement de parcs éoliens d'une capacité totale de 200 MW. D'autres partenaires de Nareva Holding ont porté à 300 MW la capacité cumulée des accords signés.

Par ailleurs, Nareva Holding a signé en 2008 un accord de partenariat avec le développeur mondial International Power, dans le cadre du projet éolien de Tarfaya. Enfin, Nareva Holding a sélectionné le développeur allemand Man Solar Millenium comme partenaire pour le projet de centrale solaire à Ouarzazate.

WANA Corporate

Au cours du 2^{ème} semestre 2005, l'ONA a acquis 100% de la société Maroc Connect (ex Wanadoo Maroc), 2^{ème} fournisseur d'accès Internet au Maroc. L'actionnariat de la société a évolué au 1^{er} semestre 2006 et l'ONA ne détient plus que 51% du capital, les 49% restants ayant été cédés à la SNI.

Maroc Connect est une entreprise de services télécoms dont les offres s'adressent aussi bien au marché des particuliers qu'à celui des PME et des grandes entreprises.

En 2005, la société a été adjudicataire d'une licence nouvelle génération pour l'exploitation de services fixes avec mobilité restreinte. De même, Maroc Connect s'est vue attribuer au 2^{ème} semestre 2006 une licence 3^{ème} génération pour l'établissement et l'exploitation de réseaux publics de télécommunications au Maroc.

L'activité commerciale de Maroc Connect a démarré en décembre 2006 et s'est accompagnée du lancement de la nouvelle identité visuelle et de la dénomination « Wana ».

En 2007, Wana s'est lancée dans l'activité d'opérateur global intégré avec le lancement de plusieurs offres (Offre Bayn, offre Internet Bayn et offre Entreprise Convergence).

L'année 2008 a été marquée par le lancement de l'offre mobile en pré et post payé, par le lancement de l'offre Internet + à la carte, par le lancement de deux offres commerciales en direction des entreprises (la Wana Touch et le Wana Mobile) et par le lancement d'une formule couplant un accès Internet et un ordinateur ultra-portable.

Au terme de l'année 2008, le parc actif voix s'est établi à 2,3 millions de clients contre 1,1 million à fin décembre 2007, soit une progression de 109%. Le nombre de clients actifs Internet à fin décembre 2008 a atteint 182 671 clients contre 47 450 clients à fin décembre 2007.

Groupe ONAPAR

La société ONAPAR est le holding de l'activité Tourisme Aménagement Immobilier du Groupe ONA. Elle a pour mission de réaliser les investissements du Groupe pour le développement d'une activité touristique, de participer à tout projet d'aménagement de parcs industriels et d'assurer le développement de projets immobiliers à caractère touristique.

En 2007 et en 2008, le groupe Onapar a été marqué par les augmentations de capital de Amelkis Resort, la Marocaine des Golfs, Prestige Resort et Orientis Invest et la réduction du capital de Marodec.

En 2008, Onapar a obtenu les autorisations pour le développement du projet Béni-Mellal et le lancement des travaux de viabilisation.

Par ailleurs, au titre de l'année 2008, Onapar a réalisé 3 principaux projets :

- le projet Orientis Invest : Onapar a achevé les travaux de viabilisation de la première sous-tranche (Bahia Golf Beach). La société a, par ailleurs, entrepris le destockage d'une partie des lots villas et appartements viabilisés aux promoteurs, et a lancé la commercialisation des appartements ;
- la poursuite de la commercialisation des lots de Cabo Negro ;
- le projet Amelkis II avec la poursuite des travaux pour les 55 villas Hattan.

II.1.6. Holding et autres

Mercure.Com

Créé en 2002, Mercure.com est le holding « technologies de l'information » du Groupe ONA. La société dispose d'un ensemble d'experts du secteur des technologies de l'information au Maroc et développe l'expertise locale en partenariat avec des acteurs majeurs du secteur à l'international.

II.2. Relations entre Attijariwafa bank et le Groupe ONA

Contrats de location de bureaux

Attijariwafa bank dispose de deux conventions de location d'espaces à usage de bureaux avec ses principaux actionnaires ONA et SNI. Le tableau suivant résume les loyers perçus au titre de ces contrats en 2008 :

Actionnaire	Annuel – Dh	Début du loyer
ONA S.A	6 370 000	17/06/1996
SNI S.A	711 000	10/06/1996

Source : Attijariwafa bank

Convention de portage d'actions entre Attijariwafa bank et ONA S.A

Cette convention, préalablement autorisée par le Conseil d'Administration du 25 juillet 2002, prévoit la prorogation de la date d'expiration de la convention de portage conclue en date du 26 décembre 2000 entre ex-BCM (Attijariwafa bank) et ONA S.A. Portant sur les titres SOREAD pour un montant global de 5 millions de dirhams, cette convention a continué à produire son effet au 31 décembre 2008. Les produits comptabilisés par Attijariwafa bank, au titre de la convention de portage, se sont élevés pour l'exercice 2008 à 368 Kdh.

Convention de location de locaux entre Attijariwafa bank et SNI S.A

Cette convention, préalablement autorisée par le Conseil d'Administration du 25 septembre 2007, prévoit la location des locaux à usage de bureaux totalisant une superficie de 700 m², dépendant de l'immeuble sis à Casablanca, 163 avenue Hassan II, pour un loyer annuel de 711 Kdh.

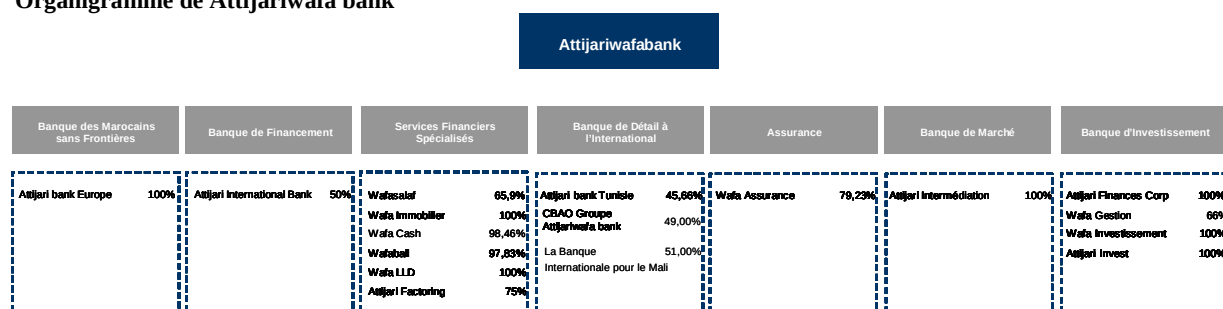
Convention de location de locaux entre Attijariwafa bank et ONA S.A

La convention prévoit la location d'un ensemble de locaux à usage de bureaux totalisant une superficie de 6 883 m², dépendant de l'immeuble sis à Casablanca, 163 avenue Hassan II. A ce titre, les loyers facturés par Attijariwafa bank à ONA S.A, au cours de l'exercice 2008, se sont élevés à 6,37 Mdh.

III. FILIALES D'ATTIJARIWAFABANK

III.1. Organigramme

Organigramme de Attijariwafa bank



Source : Attijariwafa bank – Organigramme au 31 décembre 2008

III.2. Présentation des filiales

III.2.1. Banque des Marocains sans Frontière

Attijariwafa bank Europe

En novembre 2005, la Banque Centrale Française a délivré un passeport européen à « Attijariwafa bank Europe », qui a ainsi vu le jour en tant que filiale bancaire de droit français. Cette filiale apporte au groupe le cadre juridique et social lui permettant de déployer ses activités dans l'Union Européenne, en pleine conformité avec le cadre législatif des pays d'accueil et les règles bancaires internationales.

Ainsi, l'activité de la succursale de Paris a été transférée vers Attijariwafa bank Europe. De même, la succursale de Bruxelles est devenue succursale d'Attijariwafa bank Europe à fin 2006.

En 2007, Attijariwafa bank Europe a poursuivi son développement du passeport européen :

- création de deux succursales, en Allemagne et aux Pays-Bas ;
- ouverture de deux nouvelles agences en France ;
- inauguration du nouveau siège social à Paris.

Elle a aussi lancé un projet de duplication du business model de transferts de flux financiers en direction de la Tunisie et du Sénégal.

En 2008, Attijariwafa bank Europe a renforcé son rôle de plateforme pour le transfert des flux entre zones d'implantation du groupe Attijariwafa bank, avec deux grands axes d'intervention : d'une part, le transfert des flux des communautés immigrées vers leurs pays d'origine et, d'autre part, l'accompagnement des échanges commerciaux entre entreprises européennes et africaines. Attijariwafa bank Europe s'appuie pour ce faire sur un réseau de 50 points de vente dont l'expansion s'est poursuivie en 2008 avec 9 ouvertures.

	Données au 31.12.2007	Données au 31.12.2008	Var. 08/07
Dénomination sociale	Attijariwafa bank Europe		
Siège social	6, rue Chauchat 75 009 Paris		
Montant du capital détenu	33 907 KEUR (soit 381,7 Mdh) *	33 907 KEUR (soit 384,9 Mdh) **	
% de capital détenu	100,00%	100,00%	
% des droits de vote	100,00%	100,00%	
Produit net bancaire	193 Mdh	264 Mdh	37%
Résultat net	22,5 Mdh	15,8 Mdh	-30%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	

Source : Attijariwafa bank

* Cours de change en 2007 : EUR = 11,2577

** Cours de change en 2008 : EUR = 11,3508 MAD

III.2.2. Banque de Financement

Attijari International Bank – Banque Offshore

Attijari International Bank est une société anonyme au capital de 3 000 000 US dollars, détenue conjointement par Attijariwafa bank et Banco Central Hispano Americano. La société intervient en tant que Banque Off Shore.

En 2007, les deux projets de construction du nouveau siège sur la zone franche et la refonte du système d'information de la banque ont été approuvés.

L'année 2008 a été marquée par le lancement d'une étude pour le changement du système d'information et par la poursuite des travaux de construction du nouveau siège sur la zone franche. Par ailleurs, Attijari International Bank a mis en place des financements en faveur des concessionnaires du premier et du deuxième quai à conteneurs au port de Tanger Med (APM Terminals Tanger et Eurogate Tanger).

	Données au 31.12.2007	Données au 31.12.2008	Var. 08/07
Dénomination sociale	Attijari International Bank-Banque Offshore		
Siège social	Lot. N°41, Zone Franche d'exportation, Route de Rabat – Tanger		
Montant du capital détenu	1 500 KUSD (soit 11,57 Mdh)	1 500 KUSD (soit 12,15 Kdh)	
% de capital détenu	50,0% *	50,0% *	
% des droits de vote	50,0% *	50,0% *	
Produit net bancaire	3 295 KUSD (soit 25,4 Mdh)	4 739 KUSD (soit 36,7 Mdh)	44%
Résultat net	3 147 KUSD (soit 24,3 Mdh)	4 351 KUSD (soit 33,7 Mdh)	38%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Le résultat net a été entièrement affecté au report à nouveau en vue de procéder à une augmentation de capital	

Source : Attijariwafa bank - * le reliquat du capital est détenu par Banco Central Hispano Americano

Cours de change en 2008 : USD = 8,0983 MAD

Cours de change en 2007 : USD = 7,7100 MAD

III.2.3. Services Financiers Spécialisés

Wafasalaf

Wafasalaf est une société de crédit à la consommation multi-produits (Prêt Personnel, Crédit renouvelable, Cartes de crédit, Crédit automobile, Location avec Option d'Achat (LOA), Equipement des ménages et Crédit voyages). Wafasalaf se distingue par :

- une notoriété dans le secteur ;
- des outils pour la gestion des crédits : Outil Vendeur (extranet), système d'information multi-sociétés ;
- la diversification des fonds de commerce avec un positionnement particulier en automobile ;
- la capacité d'adaptation des équipes (commercialisation de nouveaux produits, etc.) ;
- le réseau de distribution le plus dense du secteur.

Wafasalaf travaille également pour d'autres réseaux de distribution : Attijariwafa bank, CDM, Wafa Cash, Wafa Assurance, La Poste. Elle est par ailleurs liée par un accord de partenariat avec SOFINCO, filiale du Crédit Agricole.

En 2007, Wafasalaf a réalisé une forte croissance de son activité, notamment à travers l'extension et la modernisation du réseau (32 agences dont 4 nouvellement créées en 2007) ainsi que le lancement de nouveaux produits tels que Salaf Ouahed pour le rachat des créances, Salaf Nejma réservé exclusivement aux femmes et des packages auto comprenant des produits de financement, d'assistance et d'assurance.

Au titre de l'année 2008, Wafasalaf a amélioré ses réalisations, notamment à travers l'extension de son réseau (ouverture de 5 nouvelles agences) et le lancement de divers produits innovants.

La production globale de Wafasalaf s'est améliorée à fin 2008 de 11,8%, s'établissant à 9,03 milliards de dirhams contre 8,08 milliards de dirhams en 2007. L'année 2008 a été marquée, par ailleurs, par le lancement opérationnel de trois partenariats industriels importants, par le lancement de Salaf Arboune ainsi que par l'émission d'un emprunt de dette subordonnée sur 5 ans de 100 Mdh.

	Données au 31.12.2007	Données au 31.12.2008	Var. 08/07
Dénomination sociale	Wafasalaf		
Siège social	Angle boulevard Abdelmoumen et rue Jenner - Casablanca		
Montant du capital détenu	74 629 200 Dh	74 585 291 Dh	
% de capital détenu	65,9% *	65,9% *	
% des droits de vote	65,9%	65,9%	
Produit net bancaire	699 Mdh	864 Mdh	24%
Résultat net	243 Mdh	320 Mdh	32%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	44,8 Mdh	44,8 Mdh	

Source : Attijariwafa bank - * le reliquat du capital est détenu par SOFINCO, filiale du Crédit Agricole – France.

Wafa Immobilier

Spécialisée dans la distribution de crédit pour l'acquisition, la construction et l'aménagement de logements, Wafa Immobilier intervient également dans le financement de la promotion immobilière. Pour assurer une meilleure présence sur le marché, Wafa Immobilier dispose de représentations commerciales dans les régions à fort potentiel, notamment à Casablanca, Rabat, Fès, Marrakech, Agadir et Tanger.

Durant l'année 2007, Wafa Immobilier a pu développer également plusieurs actions stratégiques à travers l'élargissement de son réseau de distribution (ouverture de 15 nouvelles agences dans les villes à fort potentiel et lancement de nouveaux produits comme Mourabaha et Miftah Bila Houdoud).

Sa production en 2007 a atteint 8,76 milliards de dirhams, en accroissement de 48,8%.

Au cours de l'année 2008, Wafa Immobilier a poursuivi son programme d'extension du réseau, avec l'ouverture de 12 nouvelles agences.

L'année 2008 a, par ailleurs, vu le lancement du crédit immobilier en ligne, sur le site www.wafaimmo.com ainsi que la mise en place du système d'information Front pour le réseau Wafa Immobilier.

Au titre de l'année 2008, le produit net bancaire de Wafa Immobilier a atteint 204 millions de dirhams, en hausse de 44% par rapport à l'exercice 2007.

Sa production en 2008 s'est établit, pour sa part, à 8,78 milliards de dirhams, en hausse de 0,2 % par rapport à 2007.

	Données au 31.12.2007	Données au 31.12.2008	Var. 08/07
Dénomination sociale	Wafa Immobilier SA		
Siège social	5, bd Abdelmoumen - Casablanca		
Montant du capital détenu	40 000 000 Dh	40 000 000 Dh	
% de capital détenu	100,0%	100,0%	
% des droits de vote	100,0%	100,0%	
Produit net bancaire	142 Mdh	204 Mdh	44%
Résultat net	34 Mdh	54 Mdh	59%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	24 Mdh	33 Mdh	

Source: Attijariwafa bank

Wafa Cash

Créée en 1991, Wafa monétique est spécialisée dans les moyens de paiement, les transferts d'argent instantanés et le change manuel. En 2002, Wafa monétique change de dénomination sociale pour Wafa Cash. Durant l'exercice 2004, l'activité monétique de Wafa Cash a été marquée par le transfert de l'activité commerçants et la cession des TPE « Terminaux de Paiement Electroniques » au Centre Monétique Interbancaire. Wafa Cash renvoie désormais à un ensemble de services financiers portant essentiellement sur le marché des transferts d'argent instantanés, de l'étranger et à l'intérieur du pays et sur celui du change manuel.

L'année 2007 a été marquée par l'ouverture de 44 agences (dont 17 pour son propre réseau) ainsi que par un large processus de réaménagement de son propre réseau.

L'activité de Wafa Cash a évolué dans un contexte marqué par la publication de deux nouvelles réglementations qui concernent la libéralisation de l'activité Change Manuel et l'activité des sociétés de transfert de fonds, et qui exigent que l'ensemble des agents aient une activité para financière au capital minimum de 3 000 Kdh.

En 2008, Wafa Cash a poursuivi son processus d'ouverture et de modernisation du réseau avec l'ouverture de 53 agences (dont 25 pour son propre réseau), portant ainsi leur nombre à 310 pour l'ensemble du réseau. Par ailleurs, outre le lancement de la carte Floussy (portefeuille électronique) destinée à la clientèle non bancarisée, Wafa Cash a obtenu l'agrément de Bank Al Maghrib pour l'extension de son activité aux transferts de fonds et au Change Manuel.

	Données au 31.12.2007	Données au 31.12.2008	Var. 08/07
Dénomination sociale	Wafa Cash		
Siège social	15, rue Driss Lahrizi - Casablanca		
Montant du capital détenu	34 571 Kdh	34 569 Kdh	
% de capital détenu	98,46%	98,46%	
% de droits de vote	98,46%	98,46%	
Produit net bancaire	123 Mdh	154 Mdh	25%
Résultat net	24 Mdh	38 Mdh	58%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa	Néant	Néant	

Source : Attijariwafa bank

Wafabail

Née du rapprochement entre Wafabail et Attijari Leasing, Wafabail est spécialisée dans le métier de crédit-bail, et plus précisément :

- le financement de l'achat à crédit de tout matériel, article, produit pour tout usage et destination, de tout appareil ou article électroménager ainsi que tout mobilier et article d'ameublement, équipement de bureaux, véhicules automobiles, matériel à usage professionnel ;
- le financement de toutes opérations commerciales et financières, mobilières ou immobilières ;
- le financement par crédit-bail pour l'acquisition de tous biens mobiliers ou immobiliers.

L'année 2007 a été marquée par les nouvelles dispositions contraignantes de la loi de finances 2007 instaurant la suppression de l'exonération de TVA et la suppression du remboursement de crédit TVA.

En 2008, Wafabail a développé un projet structurant de refonte et d'optimisation des process de leasing. Le projet a pour objectif d'inscrire l'ensemble des process de Wafabail dans une approche industrielle elle-même verrouillée par un dispositif de contrôle interne.

	Données au 31.12.2007	Données au 31.12.2008	Var. 08/07
Dénomination sociale	Wafabail		
Siège social	5, bd Abdelmoumen - Casablanca		
Montant du capital détenu	146 747 700 Dh	146 700 000 Dh	
% de capital détenu	97,83% *	97,83% *	
% des droits de vote	97,83%	97,83%	
Produit net bancaire	225 Mdh	254 Mdh	13%
Résultat net	84 Mdh	147 Mdh	74%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	

Source : Attijariwafa bank * dont 40,9% appartenant à la société « BCM Corporation »

Wafa LLD

Wafa LLD est spécialisée dans la location de voiture longue durée. Cette formule consiste en la mise à disposition d'une entreprise d'un ou de plusieurs véhicules neufs pour un kilométrage et une durée convenus à l'avance (de 12 à 60 mois) et moyennant une redevance mensuelle fixe incluant des services souscrits à la carte :

- entretien et maintenance ;
- gestion des pneumatiques ;
- assurance, assistance et gestion des sinistres ;
- fourniture du véhicule de remplacement ;
- gestion de carburants.

En 2007, le chiffre d'affaires de Wafa LLD a enregistré une hausse de 26,5% par rapport à l'exercice 2006, grâce notamment à la demande croissante des administrations publiques (31% de la production de l'année 2007).

Au titre de l'exercice 2008, Wafa LLD a réalisé un chiffre d'affaires de 157 millions de dirhams, en hausse de 28% par rapport à l'exercice 2007. Cette hausse s'explique en partie par un taux de renouvellement des contrats clients supérieur à 58%.

	Données au 31.12.2007	Données au 31.12.2008	Var. 08/07
Dénomination sociale	Wafa LLD		
Siège social	5, bd Abdelmoumen - Casablanca		
Montant du capital détenu	20 000 000 Dh	20 000 000 Dh	
% de capital détenu	100,0%	100,0%	
% des droits de vote	100,0%	100,0%	
Chiffre d'affaires	123 Mdh	157 Mdh	28%
Résultat net	3,3 Mdh	3,6 Mdh	9%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	

Source: Attijariwafa bank

Attijari Factoring

Attijari Factoring est spécialisée dans la réalisation de toutes les opérations de factoring export, import et domestique. Elle s'engage par contrat vis-à-vis de ses sociétés clientes à :

- couvrir le risque d'impayés de leurs clients marocains et étrangers ;
- prendre en charge la gestion des comptes clients et le recouvrement des créances ;
- assurer le financement des factures.

Attijari Factoring est membre de Factors Chain International, premier réseau d'affacturage mondial regroupant 201 correspondants.

L'année 2007 a été marquée par la concrétisation d'un important contrat avec son partenaire Santander.

Le résultat net d'Attijari Factoring, pour l'année 2007, a connu une forte progression de 59,2%. Sa part de marché, en 2007, est estimée à 32% (+10 points par rapport à 2006).

L'année 2008 a été marquée par les éléments suivants :

- le démarrage d'importants contrats au niveau de l'activité export ;
- l'offre de nouveaux services, intégrant de nouveaux secteurs d'activité ;
- l'amélioration des encours de financement et des encours créances respectivement de 34,6% et de 12,8%, notamment grâce au bon comportement des opérations du Factoring Domestique.

Au titre de l'exercice 2008, le résultat net d'Attijari Factoring s'est établi à 14,6 millions de dirhams, en progression de 27,4% par rapport à l'exercice 2007.

	Données au 31.12.2007	Données au 31.12.2008	Var. 08/07
Dénomination sociale	Attijari Factoring		
Siège social	2, bd Moulay Youssef - Casablanca		
Montant du capital détenu	22 500 000 Dh	22 500 000 Dh	
% de capital détenu	75,0%*	75,0% *	
% des droits de vote	75,0%	75,0%	
Produit net bancaire	25 Mdh	31 Mdh	25%
Résultat net	11,5 Mdh	14,6 Mdh	27%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	

Source : Attijariwafa bank - * le reliquat du capital est détenu par Santusa Holding.

III.2.4. Banque de Détail à l'International

Attijari bank Tunisie

Dans le cadre d'un consortium constitué avec Grupo Santander, Attijariwafa bank a acquis, fin 2005, 53,54% du capital de la Banque du Sud en Tunisie (devenue en décembre 2006 Attijari bank Tunisie), dans le cadre de l'achèvement de son processus de privatisation. Cette opération vise à promouvoir les flux commerciaux et d'investissements entre la Tunisie et le Maroc, mais également avec l'Espagne.

En décembre 2006, un plan de recapitalisation d'Attijari Bank Tunisie a été lancé, visant à accompagner le plan de développement de la banque et lui permettre de disposer d'une assise financière solide. Cette recapitalisation s'est faite via l'augmentation de capital en numéraire de 50 MTND et l'émission d'obligations convertibles en actions atteignant 80 MTND.

Attijari bank Tunisie a démarré en 2007 la mise en œuvre de son plan de transformation « Intilak » qui comprend 240 projets. Les principales réalisations de ce plan concernent :

- la mise en place de l'organisation commerciale de la banque des particuliers ;
- la segmentation clientèle ;
- la mise en œuvre d'un nouveau schéma directeur des systèmes d'information ;
- le développement du réseau avec l'ouverture de 10 nouvelles agences et l'installation de 23 GAB supplémentaires ;
- l'élargissement et l'optimisation de l'offre produits.

En 2008, Attijari bank Tunisie a développé son réseau commercial de façon soutenue, en le portant à 137 agences. Cette extension s'est accompagnée d'un effort en termes d'élargissement et d'optimisation de l'offre par le lancement de nouveaux produits. En outre, la banque tunisienne a mis en œuvre plusieurs projets structurants pour une amélioration des processus, de l'organisation et de son système d'information.

	Données au 31.12.2007	Données au 31.12.2008	Var. 08/07
Dénomination sociale	Attijari bank Tunisie		
Siège social	95, avenue de la liberté Tunis - Tunisie		
Nombre de titres détenus	16 368 000	16 368 000	
Montant du capital détenu	81 840 000 TND (soit 515 Mdh) *	68 500 000 TND (soit 423,2 Mdh) *	
% de capital détenu	45,66%	45,66%	
% des droits de vote	54,56%	54,56%	
Produit net bancaire	104,8 millions TND (soit 659,6 Mdh) **	128,5 millions TND (soit 808 Mdh) ***	23%
Résultat net	-9,4 millions TND (soit -59,16 Mdh) **	40,7 millions TND (soit 256 Mdh) ***	ns
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	

Source : Attijariwafa bank - * Après augmentation du capital

** Cours de change au 31/12/2007 : MAD = 0,158879 TND

*** Cours de change au 31/12/2008 : MAD = 0,161875 TND

CBAO Groupe Attijariwafa bank

CBAO Groupe Attijariwafa bank est la dénomination de l'entité issue de l'acquisition par Attijariwafa bank de 79,15% du capital de la CBAO et du rapprochement en juin 2008 entre CBAO et Attijari bank Sénégal (entité issue du rapprochement, en juillet 2007, entre Attijariwafa bank Sénégal et la Banque Sénégal-Tunisienne (BST)).

Données au 31.12.2008	
Dénomination sociale	CBAO Groupe Attijariwafa bank
Siège social	97, avenue André Peytavin Dakar - Sénégal
Montant du capital détenu	4 086 M FCFA (soit 69,5 Mdh) *
% de capital détenu	49,00%
% des droits de vote	80,16%
Produit net bancaire	42 674 M FCFA (soit 727,2 Mdh) *
Résultat net	8 544 M FCFA (soit 145,6 Mdh) *
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice 2008	567 M FCFA (soit 9,6 Mdh)*

Source : Attijariwafa bank - * Cours de change 2008 : MAD = 58,7 FCFA.

La Banque Internationale pour le Mali

Dans le cadre d'un consortium constitué avec l'ONA et la SNI, Attijariwafa bank a acquis, en août 2008, 51% de la Banque Internationale pour le Mali.

Données au 31.12.2008	
Dénomination sociale	La Banque Internationale pour le Mali
Siège social	Boulevard de l'Indépendance Bamako - Mali
Montant du capital détenu	2 170 M FCFA (soit 37,5 Mdh) *
% de capital détenu	51,00%
% des droits de vote	51,00%
Produit net bancaire	14 633 M FCFA (soit 253,2 Mdh) *
Résultat net	5 130 M FCFA (soit 88,8 Mdh) *
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice 2008	Néant

Source : Attijariwafa bank - * Cours de change 2008 : MAD = 58,7 FCFA.

III.2.5. Assurance

Wafa Assurance

Wafa Assurance est une filiale spécialisée dans les métiers de l'assurance dommages et vie, détenant 21%⁴ de part de marché en 2008 (comparée à 21% en 2007).

Au titre de l'exercice 2007, Wafa Assurance a amélioré ses performances grâce à la forte proximité avec les réseaux de la banque, à la montée en puissance de l'activité bancassurance et à la croissance des ventes de produits de capitalisation.

Par ailleurs, en 2007, Wafa Assurance a poursuivi son développement à travers, notamment, le lancement d'un partenariat avec le groupe Afriquia, le lancement de la plateforme de gestion des sinistres Automobiles WafaoTo et le démarrage de la commercialisation de l'AMO (Assurance Maladie Obligatoire pour les indépendants et aide artisans).

L'année 2008 a quant à elle été marquée par les événements suivants :

- le lancement d'un nouveau contrat automobile dédié aux bons conducteurs « oTo Bonus » et d'un package de services « Wafa Prévention » destiné à la sécurité des entreprises ainsi qu'à leur capital humain ;
- la poursuite des efforts de développement et de modernisation du réseau, avec l'ouverture de 23 nouveaux points de vente ;
- la poursuite des travaux de refonte du système d'information ;
- la cession, en novembre 2008, de 24% du Crédit du Maroc au groupe français Crédit Agricole S.A.

Avec un chiffre d'affaires de 4,15 milliards de dirhams en 2008, en progression de 17,7% par rapport à 2007, Wafa Assurance s'impose au premier rang du secteur.

	Données au 31.12.2007	Données au 31.12.2008	Var. 08/07
Dénomination sociale	Wafa Assurance		
Siège social	1, boulevard Abdelmoumen - Casablanca		
Nombre de titres détenus	2 773 050	2 773 050	
Montant du capital détenu	277 305 000 Dh	277 305 000 Dh	
% de capital détenu	79,23%	79,23%	
% des droits de vote	79,23%	79,23%	
Chiffre d'affaires	3,53 Mrds Dh	4,15 Mrds Dh	18%
Résultat net	603,7 Mdh	467,5 Mdh	-23%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	99,8 Mdh	99,8 Mdh	

Source : Attijariwafa bank

⁴ Source : FMSAR (Fédération marocaine des sociétés d'assurance et de réassurance)

III.2.6. Banque des Marchés

Attijari Intermédiation

Attijari Intermédiation développe auprès d'une clientèle d'institutionnels et de grandes entreprises les services suivants :

- intermédiation boursière ;
- placements de titres émis par les personnes morales faisant appel public à l'épargne ;
- opérations de contrepartie ;
- conseil en investissement, désinvestissement et recherche financière sur les sociétés cotées ;
- stratégie d'allocation à moyen et long terme.

La société de bourse qui a acquis une renommée internationale dispose d'un département de recherche et d'analyse qui couvre les valeurs les plus actives du marché, et elle diffuse régulièrement auprès des investisseurs nationaux et internationaux des recommandations, des informations financières et des études macro-économiques.

Son chiffre d'affaires 2007 s'inscrit en progression de 13,7% à 117,7 Mdh (dont 66% provient des commissions de courtage sur le marché central). Son résultat net enregistre une hausse de 29,6%, s'établissant à 70,5 millions de dirhams en 2007.

En 2008, Attijari Intermédiation a été chef de file de trois introductions en bourse : Delta Holding, Compagnie Minière de Touissit (CMT) et Alliances Développement Immobilier.

Au titre de l'année 2008, le volume de transactions d'Attijari Intermédiation s'élève à 54 milliards de dirhams. Son chiffre d'affaire s'établit à 112,0 millions de dirhams, en recul de 4,8% par rapport à l'exercice 2007.

	Données au 31.12.2007	Données au 31.12.2008	Var. 08/07
Dénomination sociale	Attijari Intermédiation		
Siège social	163, avenue Hassan II - Casablanca		
Nombre de titres détenus	50 000 actions	50 000 actions	
Montant du capital détenu	5 000 000 Dh	5 000 000 Dh	
% de capital détenu	100,0%	100,0%	
% des droits de vote	100,0%	100,0%	
Chiffre d'affaires	117,7 Mdh	112,0 Mdh	-5%
Résultat net	70,5 Mdh	62,1 Mdh	-12%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	

Source : Attijariwafa bank

III.2.7. Banque d'Investissement

Attijari Finances Corp.

Attijari Finances Corp. regroupe les activités de conseil en fusion-acquisition, d'origination de dette privée ainsi que d'introduction en bourse et de marché primaire Actions.

Attijari Finances Corp. intervient activement sur le marché marocain dans diverses opérations stratégiques et de marché :

Opérations de fusion et acquisition

En 2008

- **Attijariwafa bank** : Conseil de Attijariwafa bank dans le cadre de l'acquisition de 51% de la Banque Internationale pour le Mali ;
- **Attijariwafa bank** : Conseil de Attijariwafa bank dans le cadre de l'acquisition des cinq filiales africaines du Crédit Agricole France ;
- **H Partners** : Conseil du fonds H Partners dans la cadre de sa prise de participation dans le capital de HEM (Holding Essaouira Management) ;
- **SNI** : Conseil de la SNI dans le cadre de la cession de Leader Food ;
- **SNI** : Conseil de la SNI dans le cadre de l'acquisition de 32,9% de SOMED ;
- **Delta Holding** : Conseil de Delta Holding dans le cadre de son placement privé ;
- **Alliances Développement Immobilier** : Conseil de Alliances Développement Immobilier dans le cadre d'un placement privé.

En 2007

- **Attijariwafa bank** : Conseil de Attijariwafa bank dans le cadre de l'acquisition de 66,67% de la Banque Sénégal-Tunisienne (BST) ;
- **Attijariwafa bank** : Conseil de Attijariwafa bank dans le cadre de l'acquisition de 79,15% de la banque sénégalaise CBAO.

Opérations de marché : dette privée

En 2008

- **Attijariwafa bank** : Conseil de Attijariwafa bank pour l'émission de deux emprunts obligataires subordonnés pour un montant total de 3 milliards de dirhams ;
- **SNI** : Conseil de la SNI dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 1,2 milliard de dirhams ;
- **SAMIR** : Conseil de la SAMIR dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 800 millions de dirhams ;
- **ONA** : Conseil du groupe ONA pour l'émission de l'emprunt obligataire d'un milliard de dirhams.

En 2007

- **Attijariwafa bank** : Conseil de Attijariwafa bank pour l'émission de deux emprunts obligataires subordonnés pour un montant total de 2 milliards de dirhams ;
- **SNI** : Conseil de la SNI dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 1,2 milliards de dirhams.

En 2006

- **ONA** : Conseil du groupe ONA dans le cadre de son programme d'émission obligataire d'un montant de 2,5 milliards de dirhams ;
- **SNI** : Conseil de la SNI dans le cadre de son programme d'émission de billets de trésorerie d'un montant d'un milliard de dirhams.

Opérations de marché : actions

En 2009

- **Alliances Développement Immobilier** : Conseil de Alliances Développement Immobilier dans le cadre de son programme de rachat de 605 000 actions.

En 2008

- **Alliances Développement Immobilier** : Conseil de Alliances Développement Immobilier dans le cadre de son introduction en bourse pour un montant de près de 2 milliards de dirhams ;
- **CMT** : Conseil de la Compagnie Minière de Touissit dans le cadre de son introduction en bourse pour un montant de 300 millions de dirhams ;
- **Delta Holding** : Conseil de Delta holding dans le cadre de son introduction en bourse pour un montant de 938 millions de dirhams ;
- **Taslif** : Conseil de la société Taslif dans le cadre de son augmentation de capital d'un montant de 200 millions de dirhams.

En 2007

- **Microdata** : Conseil de Microdata dans le cadre de son introduction en bourse pour un montant de 121 millions de dirhams ;
- **Douja Promotion Groupe Addoha** : Conseil de Douja Promotion Groupe Addoha dans le cadre de son augmentation de capital à hauteur de 2,2 milliards de dirhams ;
- **SNEP** : Conseil de la SNEP dans le cadre de son introduction en bourse pour un montant de 1,1 milliard de dirhams ;
- **m2m group** : Conseil de m2m group dans le cadre de son introduction en bourse pour un montant de 142 millions de dirhams ;
- **Taslif** : Conseil de Taslif dans le cadre de l'offre publique d'achat sur Taslif pour un montant de 62 millions de dirhams ;

En 2006

- **Fenié Brossette** : Conseil de la société dans le cadre de son introduction en bourse pour un montant de 100 millions de dirhams ;
- **Douja Promotion Groupe Addoha** : Conseil de Douja Promotion Groupe Addoha dans le cadre de son introduction en bourse pour un montant de 2,8 milliards de dirhams.

A ce titre, Attijari Finances Corp. bénéficie d'une reconnaissance internationale :

- Deal of the year 1997 ;
- Best M&A House par la revue financière Euromoney en 2003.

Au 31 décembre 2008, les comptes sociaux d'Attijari Finances Corp. font apparaître un chiffre d'affaires de 72,2 millions de dirhams pour un volume de transactions de près de 15,6 milliards de dirhams.

	Données au 31.12.2007	Données au 31.12.2008	Var. 08/07
Dénomination sociale	Attijari Finances Corp.		
Siège social	163, avenue Hassan II - Casablanca		
Nombre de titres détenus	10 000 actions	10 000 actions	
Montant du capital détenu	10 000 000 Dh	10 000 000 Dh	
% de capital détenu	100,0%	100,0%	
% des droits de vote	100,0%	100,0%	
Chiffre d'affaires	43,9 Mdh	72,2 Mdh	65%
Résultat net	28,9 Mdh	13,8 Mdh	-52%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	60 Mdh	40 Mdh	

Source : Attijari Finances Corp.

Wafa Gestion

L'exercice 2005 a vu l'émergence de Wafa Gestion, opérateur de référence sur les métiers de la gestion d'actifs, issu de la fusion d'Attijari Management, Wafa Gestion et Crédit du Maroc Gestion.

Wafa Gestion gère plusieurs OPCVM couvrant l'ensemble des classes d'actifs, pour le compte d'investisseurs institutionnels, de grandes entreprises et de particuliers.

Au titre de l'exercice 2007, Wafa Gestion a attiré 650 nouveaux clients avec une production de 600 millions de dirhams et ce malgré le contexte défavorable du marché caractérisé par la hausse des taux obligataires sur les maturités courtes et moyennes.

Wafa Gestion a clôturé l'année 2007 sur un encours géré de 42,5 milliards de dirhams. Son résultat net ressort à 71,5 millions de dirhams, en hausse de 13,9% par rapport à l'année 2006.

En 2008, Wafa Gestion a procédé au lancement de deux nouveaux Fonds Grand Public :

- Oblitop : OPCVM à rendement garanti ;
- Capital Garanti 2011 : Fonds contractuel à capital protégé investi sur les places internationales.

L'encours moyen d'actifs sous gestion de Wafa Gestion s'établit, au 31 décembre 2008, à 46,6 milliards de dirhams, en progression de 9,3% par rapport au 31 décembre 2007.

	Données au 31.12.2007	Données au 31.12.2008	Var. 08/07
Dénomination sociale	Wafa Gestion		
Siège social	163, avenue Hassan II - Casablanca		
Montant du capital détenu	2 640 000 Dh	3 234 000 Dh	
% de capital détenu	66,0% *	66,0% *	
% des droits de vote	66,0%	66,0%	
Chiffre d'affaires	262 Mdh	218 Mdh	-17%
Résultat net	71,5 Mdh	43,9 Mdh	-39%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	65,5 Mdh	43,3 Mdh	

Source : Attijariwafa bank - * 34% détenus par Crédit Agricole Asset Management, filiale gestion d'actifs du Crédit Agricole-France.

Wafa Investissement - Attijari Invest

Wafa Investissement gère les participations en capital-risque. En termes d'activité, Wafa Investissement a réalisé la cession de sa filiale SIFAP pour un montant de 24 Mdh, la restructuration financière de la Compagnie Industrielle du Lukus (CIL) et la prise de participation dans Mifa Télécom.

Wafa Investissement a connu, début 2007, une restructuration financière au terme de laquelle le capital social a été porté à 55 Mdh.

Constituée en 2005, Attijari Invest est la filiale d'Attijariwafa bank destinée à offrir aux investisseurs des instruments financiers à forte rentabilité tout en maîtrisant les risques liés à de tels placements. Elle a pour mission le montage, la mise en place puis la gestion de fonds d'investissement. Au cours de l'exercice 2005, la structure a procédé au lancement de deux fonds d'investissement :

- Agram Invest : d'une taille de 200 Mdh, dédié à l'agro-industrie ;
- Fonds Igrane : d'une taille de 126 Mdh, destiné à la région Souss Massa Drâa.

Au titre de l'exercice 2006, Attijari Invest a bouclé en partenariat avec Emerging Markets Partnership (EMP Africa), le fonds Moroccan Infrastructure Fund, doté d'une enveloppe d'un milliard de dirhams avec un premier closing à 800 Mdhs. Par ailleurs, Attijari Invest a bouclé le fonds Igrane, avec un premier closing à 120 Mdh.

Au titre de l'exercice 2007, le fonds Moroccan Infrastructure Fund a pris une participation de 27,5% dans le capital de CMT (Compagnie minière de Touissit).

Au titre de l'année 2008, Wafa Investissement a poursuivi la restructuration de sa filiale la CIL.

	Données au 31.12.2007	Données au 31.12.2008	Var. 08/07
Dénomination sociale	Wafa Investissement		
Siège social	163, avenue Hassan II - Casablanca		
Nombre de titres détenus	550 000 actions	550 000 actions	
Montant du capital détenu	55 000 000 Dh	55 000 000 Dh	
% de capital détenu	100,0%	100,0%	
% des droits de vote	100,0%	100,0%	
Chiffre d'affaires	1,0 Mdh	1,0 Mdh	0%
Résultat net	-1,37 Mdh	0,9 Mdh	ns
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	

Source : Attijariwafa bank

	Données au 31.12.2007	Données au 31.12.2008	Var. 08/07
Dénomination sociale	Attijari Invest		
Siège social	416, rue Mustapha El Maâni - Casablanca		
Nombre de titres détenus	50 000 actions	50 000 actions	
Montant du capital détenu	5 000 000 Dh	5 000 000 Dh	
% de capital détenu	100,0%	100,0%	
% des droits de vote	100,0%	100,0%	
Chiffre d'affaires	29 Mdh	7 Mdh	-77%
Résultat net	10,9 Mdh	1,4 Mdh	-87%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	

Source : Attijariwafa bank

III.3. Relations entre Attijariwafa bank et ses filiales

Les principales conventions régissant les relations entre Attijariwafa bank et ses filiales se présentent de la manière suivante :

Services rendus par Attijariwafa bank à ses filiales

- **Attijari bank Tunisie** (convention d'assistance technique)
 - Stratégie, marketing et communication ;
 - Système d'information ;
 - Juridique, comptabilité et ressources humaines ;
 - Logistique et achats ;
 - Gestion des risques de contrepartie, opérationnels et de marché ;
 - Procédure et organisation ;
 - Qualité.
- **Wafa Cash**
 - Assistance stratégique ;
 - Assistance technique ;
 - Fourniture de prestations de services.

Enfin, les filiales ont recours aux principaux produits bancaires commercialisés par la banque pour leur besoin personnel (facilités de caisse, crédits d'investissement, crédits de trésorerie, etc.).

Contrats de location de bureaux

Attijariwafa bank dispose de plusieurs contrats de location de bureaux avec ses filiales. Le tableau suivant résume les loyers perçus auprès des principales filiales en 2008 :

Filiale	Loyer annuel – Kdh	Début du loyer
Attijari Factoring	198	01/08/2001
Attijari Finances Corp.	1 186	01/07/2006
Attijari Intermédiation	445	01/07/2006
Attijari Invest	734	01/07/2006
Attijari Protection	24	01/01/2004
CAPRI	180	30/05/2003
Wafa Gestion	429	01/06/1999
Wafa Investissement	12	01/06/1991
Wafa Immobilier	1 216	2006 - 2007
Wafa Patrimoine	96	01/01/2002
Wafa Systèmes Consulting	120	01/10/1998
Wafa Cash	1 007	11/09/2000
Wafasalaf	1 722	01/04/2000

Source: Attijariwafa bank

IV. ACTIVITE

IV.1. Aperçu du secteur bancaire

IV.1.1. Cadre réglementaire

Les établissements financiers sont placés sous le contrôle et la supervision de Bank Al-Maghrib et du Ministère des Finances. Ces deux institutions agissent sous la recommandation du Conseil National de la Monnaie et de l'Épargne et du Conseil des Établissements de Crédit.

Le secteur bancaire marocain a entamé un ensemble de réformes qui se sont traduites par une refonte de la loi bancaire orientée vers la libéralisation et la modernisation du secteur (libéralisation des taux, déréglementation de l'activité bancaire, etc.). Dans ce cadre, la loi bancaire 1967, révisée en 1993, a été remplacée par une nouvelle loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, promulguée par le Dahir 1-05-178 du 15 Moharrem 1427 (14 février 2006). La nouvelle loi vise l'élargissement des pouvoirs de Bank Al-Maghrib, lui conférant plus d'indépendance, renforçant sa réglementation et appuyant son rôle de supervision et de contrôle. Bank Al-Maghrib est habilitée dorénavant à octroyer ou retirer les agréments ou encore à s'opposer à la nomination de personnes ne remplissant pas les conditions requises au sein des instances d'administration ou de direction des établissements de crédit.

La Banque Centrale a persévéré dans ses efforts visant à renforcer ses dispositifs de surveillance proactive des risques bancaires. La cadence des vérifications sur place des établissements assujettis depuis 2006 a ainsi été améliorée et les vérifications sont davantage axées sur les principales zones de risque. Ces vérifications ont porté, en particulier, sur la gestion du risque immobilier et sur les opérations de hors bilan.

En outre, Bank Al-Maghrib a procédé à l'actualisation de ses enquêtes sur les conditions d'octroi de crédits, en particulier celles portant sur l'évolution de l'endettement des ménages. Il en ressort notamment que la croissance des crédits, tirée par une demande accrue, a bénéficié à l'ensemble des segments de la clientèle et que les établissements bancaires ont poursuivi leur politique d'assouplissement des conditions d'octroi dans un environnement de forte concurrence.

Dans le même ordre d'idées et dans la perspective de favoriser la mutualisation et la globalisation de l'information financière sur les contreparties bancaires, Bank Al-Maghrib a procédé à la délégation de la gestion de sa centrale des risques à un opérateur privé, en vue de la mise en place d'un bureau de crédit dont l'entrée en fonction est prévue au cours de l'année 2009.

L'année 2007⁵ s'est distinguée par le processus de redressement des banques publiques qui sont désormais assujetties, au même titre que banques du secteur privé, au respect de l'ensemble des règles monétaires et prudentielles. Le cadre réglementaire s'est ainsi aligné sur les standards internationaux, notamment sur les dispositions de Bâle II et sur les normes comptables internationales (IFRS). En effet, les normes comptables IFRS sont devenues obligatoires à partir de l'année 2008.

Afin de renforcer les assises financières des établissements de crédit et leur permettre une meilleure gestion des opérations de croissance interne et externe, Bank Al-Maghrib a décidé en 2007 de relever le niveau minimum du ratio de solvabilité à 10% à compter de fin décembre 2008 et cible un objectif de 12%, en cohérence avec les dispositions du 2^{ème} pilier de Bâle II. Ce pilier, qui porte sur la surveillance prudentielle, constitue désormais le canal privilégié pour un dialogue structuré entre la Banque Centrale et les établissements bancaires sur la qualité de l'évaluation interne et de l'adéquation des fonds propres à leur profil de risque.

⁵ Source : Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit en 2007.

Critères	Définition	Taux
Ratio de solvabilité (ou Ratio Cooke)	Rapport entre les fonds propres d'une banque et ses engagements pondérés en fonction des risques de signature	=> 10% ⁶
Coefficient minimum de liquidité	Rapport entre, d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés	=> 100%
Ratio de division des risques	Rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction de leur degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets de la banque	= <20%
Réserve monétaire	Fonds que les banques sont tenues de disposer sous forme de comptes gelés auprès de BAM, à hauteur de 16,5% de leurs dépôts à vue. L'obligation de blocage de la réserve monétaire a été levée en septembre 1996, permettant aux banques de disposer de leur liquidité sous réserve de respecter la moyenne mensuelle de 16,5%	= 12%
Classification des créances en souffrance et leur couverture par des provisions	Depuis le renforcement du régime de couverture par les provisions des créances en souffrance en décembre 2002, (sortie de la circulaire n°19/G/2002), les créances en souffrance sont réparties en 3 catégories selon leur degré de risque : créances pré-douteuses, douteuses et contentieuses. Les provisions doivent être constatées déduction faite des garanties détenues (sûretés, hypothèques) et des agios réservés, et ce, respectivement à hauteur d'un minimum de 20%, 50% et 100%	=> 20%, ou 50%, ou 100%

IV.1.2. Activité du secteur bancaire

A fin 2007, le secteur bancaire marocain comprend 16 institutions⁷ (contre 17 en 2004) suite à la fusion-absorption de la BMAO par le Crédit Agricole du Maroc.

Globalement, la part de l'Etat dans le secteur bancaire a baissé ces dernières années, suite à la cession d'une partie de ses participations dans les banques publiques. Cette tendance devrait se confirmer dans les prochaines années, compte tenu de l'amendement des textes organisant le Crédit Populaire du Maroc et le Crédit Agricole du Maroc visant à ouvrir davantage leur capital aux investisseurs privés. A fin 2007, l'actionnariat public était majoritaire dans 5 banques et 4 sociétés de financement.

Parallèlement, l'actionnariat étranger s'est développé à la faveur de nouvelles prises de participations dans les banques. Ainsi, les intérêts étrangers contrôlaient, à fin 2007, 5 banques et détenaient des parts significatives dans 4 autres banques.

A fin 2007, 14 établissements de crédit, dont 6 banques, étaient cotés en bourse, représentant au total plus de 27% de la capitalisation boursière.

La consolidation récente du secteur a mené à une forte concentration de ce dernier avec six grandes banques (Attijariwafa bank, BCP, BMCE bank, BMCI, SGMB, CDM) contrôlant 96,93% des crédits et 98,18% des dépôts en 2008.

⁶ Le ratio de solvabilité a été relevé à 10% à partir de fin décembre 2008.

⁷ Source : Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit en 2007.

En 2007, Bank Al-Maghrib a poursuivi les efforts destinés à aligner le secteur bancaire national, au niveau de sa gestion globale, sur les meilleurs standards mondiaux. Ainsi, des avancées importantes ont été réalisées au titre de la consolidation de la solidité et de la rentabilité du système bancaire, de même qu'en matière de règles comptables et prudentielles. En outre, des progrès notables ont été accomplis dans le domaine de l'assainissement du pôle bancaire public.

Les conclusions du rapport de la mission d'évaluation du secteur financier marocain, effectuée en novembre 2007 par une équipe conjointe du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale, confirment la solidité ainsi que la rentabilité du secteur bancaire. En effet, celui-ci dispose d'une capitalisation appropriée, au regard des risques encourus, et il fait preuve d'une résilience aux chocs potentiels.

Au titre de l'année 2007, l'activité des banques a progressé à un rythme soutenu par rapport à 2006. Cette croissance a reposé, à l'actif, sur l'accroissement des crédits, lié notamment à l'essor des prêts immobiliers et au financement d'opérations exceptionnelles de privatisation, et au passif, sur l'augmentation des dépôts de la clientèle favorisée par l'élargissement du réseau bancaire.

Selon les indicateurs relevés par le Groupement Professionnel des Banques du Maroc, au niveau de la fonction de collecte de l'épargne, l'ensemble des ressources drainées par les banques commerciales s'est établi à 387,9 Mrds Dh à fin 2006, à 462,7 Mrds Dh en 2007 et à 535,2 Mrds Dh en 2008, en progression de 19,3% en 2007 et de 15,7% en 2008.

Les comptes chèques et les comptes courants, qui représentent un encours de 213,3 Mrds Dh en 2006, de 263,3 Mrds Dh en 2007 et de 280,6 Mrds Dh en 2008, continuent de fournir la plus importante contribution aux ressources bancaires avec en moyenne 52,4% des ressources collectées.

Dépôts

L'activité bancaire se caractérise par une forte concentration. En effet, six banques collectent près de 98,5% du total des dépôts de clientèle.

Ainsi, les parts de marché en termes de ressources des six principaux acteurs bancaires sur le marché marocain pour l'année 2008, se présentent comme suit :

Parts de marché	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SGMB	Cumul*
Dettes envers les établissements de crédit	36,4%	49,8%	9,6%	2,7%	0,3%	0,3%	99,0%
Dépôts de la clientèle	29,9%	29,9%	16,4%	7,8%	5,7%	8,8%	98,5%
Titres de créances émis	12,2%	0,0%	9,4%	29,8%	16,7%	26,9%	95,0%
Total ressources	29,0%	28,4%	16,0%	8,6%	6,2%	9,7%	98,2%

Source : GPBM - * PDM calculée sur l'encours des six premières banques marocaines.

Les quatre premières banques (Attijariwafa bank, BCP, BMCE, SGMB) collectent près de 83,1% des dépôts du marché. Attijariwafa bank se positionne en tête de liste, avec une part de marché de 29,0%, suivie de la BCP, avec une part de marché de 28,4%.

Crédits

Les six plus grandes banques commerciales du pays distribuent 96,9% du total des engagements.

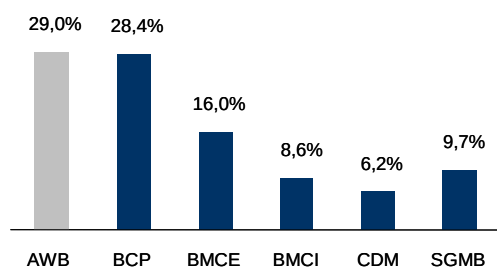
Le tableau ci-dessous résume les parts de marché, au niveau des crédits à l'économie, des 6 principaux acteurs sur le marché bancaire marocain pour l'année 2008 :

Parts de marché	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SGMB	Cumul*
Créances sur les sociétés de financement	36,9%	22,5%	15,2%	8,1%	2,1%	15,0%	99,8%
Créances sur la clientèle	28,0%	26,0%	15,0%	10,3%	7,3%	9,8%	96,6%
Total crédits	29,0%	25,6%	15,0%	10,1%	6,7%	10,4%	96,9%

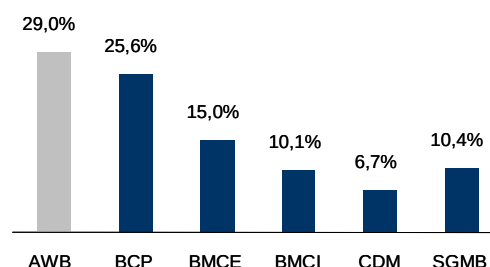
Source : GPBM - * PDM calculée sur l'encours des six premières banques marocaines.

A fin 2008, Attijariwafa bank détient une part de marché de 29,0%, suivie de la BCP et de la BMCE avec respectivement 25,6% et 15,0% de part de marché. La part de marché cumulée des quatre plus grandes banques commerciales du Royaume en matière de crédits (Attijariwafa bank, BCP, BMCE, SGMB) s'élève à 80,1%.

Parts de marché ressources au 31.12.2008



Parts de marché crédits au 31.12.2008



Source : GPBM - PDM calculée sur l'encours des six premières banques marocaines.

Engagements hors bilan

En cumulé, les six premières banques marocaines représentent 95,5% des engagements donnés par l'ensemble des banques.

Les parts de marché au niveau des engagements hors bilan des six principaux acteurs sur le marché bancaire marocain pour l'année 2008, se présentent comme suit :

Parts de marché	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SGMB	Cumul*
Total des engagements donnés	30,5%	26,5%	14,2%	11,0%	5,3%	8,1%	95,5%

Source : GPBM - * PDM calculée sur l'encours des six premières banques marocaines

A fin 2008, le cumul des parts de marché des quatre plus grandes banques commerciales du pays en matière d'engagements hors bilan (Attijariwafa bank, BCP, BMCE, BMCI) s'élève à 82,1%. Attijariwafa bank détient une part de marché de 30,5% suivie de la BCP et de la BMCE.

IV.1.3. Évolution des ressources

Les dépôts de la clientèle des banques commerciales ont évolué, comme suit, durant les 3 dernières années :

	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var. 08/07
Dettes envers les établissements de crédit ⁽¹⁾	4 642	6 944	3 760	49,6%	-45,9%
Dépôts de la clientèle	378 055	442 882	504 472	17,1%	13,9%
Comptes chèques*	157 806	191 199	203 428	21,2%	6,4%
Comptes courants*	55 510	72 147	77 197	30,0%	7,0%
Comptes d'épargne	47 933	52 914	58 541	10,4%	10,6%
Dépôts à terme	105 852	112 473	134 081	6,3%	19,2%
Autres dépôts et comptes créditeurs*	10 954	14 150	31 225	29,2%	>100,0%
Titres de créances émis ⁽²⁾	5 246	12 867	26 996	>100,0%	>100,0%
Total ressources	387 944	462 693	535 228	19,3%	15,7%

Mdh - Source : GPBM

⁽¹⁾ Y compris les emprunts financiers extérieurs

⁽²⁾ Certificats émis + emprunts obligataires émis

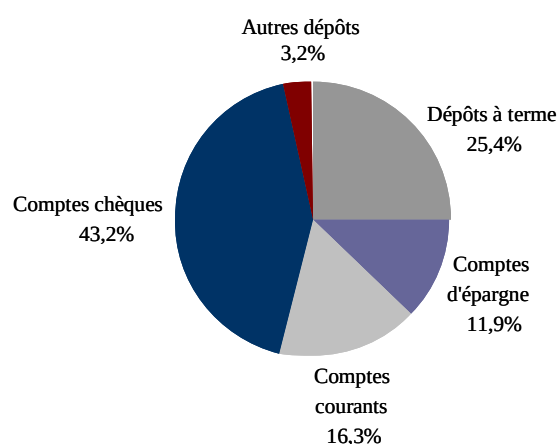
* Dépôts non rémunérés

Commentaires

- **Evolution :** L'ensemble des ressources collectées par les banques commerciales (hors BNDE, CAM et CIH) s'établit à 535,2 Mrds Dh à fin 2008 contre 462,7 Mrds Dh l'année précédente, soit une progression de 15,7% vs 19,3% entre 2006 et 2007 ;
- **Structure :** La structure des ressources des banques reste dominée par la part prépondérante des dépôts de la clientèle qui a atteint 94,3% en 2008. La part des titres de créances émis s'est, quant à elle, accrue, passant de 2,8% à 5,0% du total ressources.

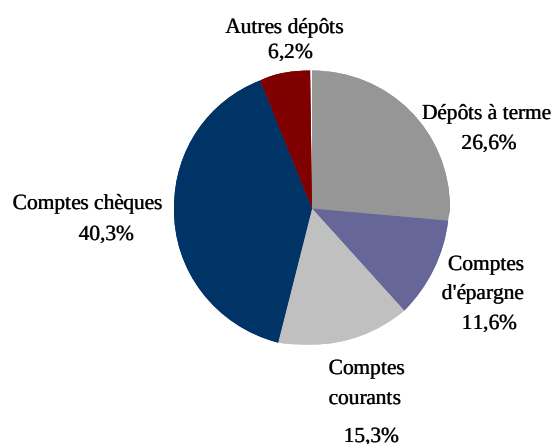
Par ailleurs, les dépôts de la clientèle ont continué leur progression avec une évolution de 13,9% en 2008. Les comptes non rémunérés représentent 61,8% des dépôts de la clientèle en 2008 contre 62,7% en 2007. Les comptes chèques et les comptes courants ont enregistré des augmentations de 6,4% et 7,0%. Au titre de l'année 2008, leurs encours respectifs s'établissent à 203,4 Mdh et 77,2 Mdh.

Répartition des dépôts clientèle (2007)



Source : GPBM

Répartition des dépôts clientèle (2008)



IV.1.4. Évolution des emplois

Les crédits clientèle des banques commerciales (hors BNDE, CAM et CIH) ont évolué comme suit durant les 3 dernières années :

	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var. 08/07
Créances sur les sociétés de financement	27 326	42 614	51 824	55,9%	21,6%
Comptes ordinaires des sociétés de financement	2 547	3 271	5 181	28,4%	58,4%
Comptes et prêts de trésorerie à terme	10 728	12 261	13 190	14,3%	7,6%
Prêts financiers	14 041	27 078	33 452	92,8%	23,5%
Autres	10	3	0	-64,6%	-100,0%
Créances sur la clientèle	246 865	318 989	400 149	29,2%	25,4%
Crédits de trésorerie	94 123	119 554	135 042	27,0%	13,0%
Crédits à l'équipement	55 880	72 870	87 642	30,4%	20,3%
Crédits à la consommation	13 231	18 680	23 782	41,2%	27,3%
Crédits immobiliers	57 841	84 222	119 904	45,6%	42,4%
Autres crédits	4 406	4 908	15 231	11,4%	>100,0%
Créances en souffrance brutes	21 384	18 756	18 549	-12,3%	-1,1%
Total Emplois	274 192	361 603	451 973	31,9%	25,0%

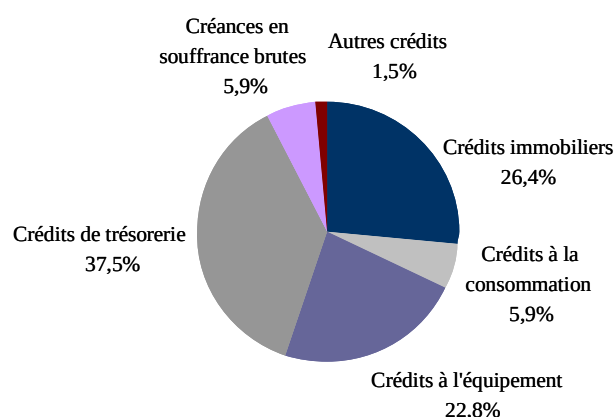
Mdh - Source : GPBM

Commentaires

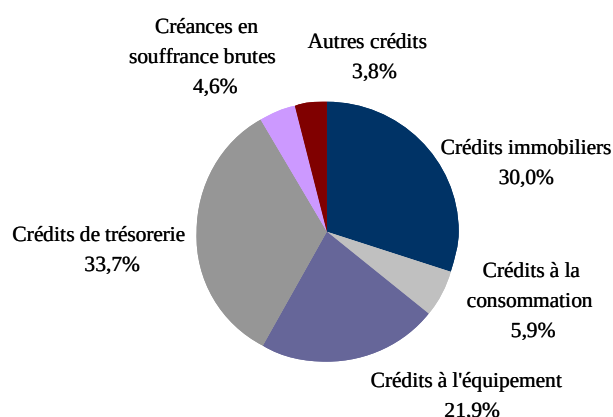
Les crédits à l'économie ont enregistré une hausse de 25,4% au cours de la période 2007-2008, pour s'établir à 451,9 Mrds Dh :

- l'encours global des crédits par décaissement à la clientèle a marqué, à fin 2008, une hausse de 25,4% à 400,1 Mrds Dh. Rapporté à l'encours des crédits, il s'établit à 88,5% en 2008 contre 88,2% en 2007 ;
- la structure des emplois bancaires reste dominée par les crédits de trésorerie qui représentent 135,0 Mrds Dh en 2008 et constituent 29,9% de l'encours de crédits ;
- les crédits à l'équipement et à la consommation cumulés contribuent pour leur part à près de 27,8% aux créances sur la clientèle avec 111,4 Mrds Dh en 2008, en hausse de 21,7% par rapport à 2007 ;
- les crédits immobiliers marquent une progression de 42,4% et représentent 29,9% des créances sur la clientèle au 31 décembre 2008 (contre 26,4% en 2007). Cette catégorie de crédit connaît, en effet, une évolution sensible, en raison de l'orientation de l'ensemble du système bancaire vers le financement de l'immobilier ;
- l'exercice 2008 a été marqué par une légère amélioration de la contentialité : les créances en souffrance brutes ont reculé de 1,1%, atteignant 18,5 Mrds Dh. Le taux de contentieux (créances en souffrance brutes/créances sur la clientèle) enregistre ainsi un repli, à 4,6% en 2008 contre 8,7% en 2006.

Répartition des crédits clientèle (2007)



Répartition des crédits clientèle (2008)



Source : GPBM

IV.1.5. Évolution des opérations de hors bilan

En 2008, les engagements de financement donnés, formés notamment des engagements en faveur de la clientèle, ont augmenté de plus de 30,3% à 71,6 Mrds Dh. Cette progression s'explique principalement par l'augmentation de 25,4% des créances à la clientèle.

Les engagements de garantie donnés ont progressé de 21,4% à 81,1 Mrds Dh.

IV.1.6. Évolution des principaux indicateurs d'exploitation

	2005	2006	2007	Var. 06/05	Var. 07/06
Produits d'exploitation bancaire	23 845	26 636	32 720	11,7%	22,8%
Charges d'exploitation bancaire	6 188	7 422	9 985	19,9%	34,5%
Produit net bancaire	17 657	19 214	22 735	8,8%	18,3%
Charges générales d'exploitation	8 728	9 267	10 484	6,2%	13,1%
<i>Dont Amortissements</i>	974	1 033	1 035	6,0%	0,2%
Dotations nettes aux provisions pour créances en souffrance	1 521	827	2 331	-45,6%	>100,0%
Résultat net	4 794	6 088	7 284	27,0%	19,6%

Mdh - Source : GPBM – Banques commerciales (hors BNDE, CAM et CIH)

Commentaires

- **PNB** : au terme de l'exercice 2007, le produit net bancaire des banques commerciales a affiché une croissance de 18,3% pour s'établir à 22,7 Mrds Dh. Cette progression est liée à l'accroissement en volume de la marge d'intérêt ainsi que de la marge sur commissions ;
- **Charges générales d'exploitation** : les charges générales d'exploitation affichent une hausse de 13,1% en 2007 et s'élèvent à 10,5 Mrds Dh, soit un coefficient d'exploitation induit de 46,1% en 2007 vs 48,2% en 2006 ;
- **Amortissements** : les amortissements, qui représentent 9,86% des charges générales d'exploitation bancaire en 2007, ont marqué une légère évolution à la hausse de 0,2% entre 2006-2007, pour s'établir à plus de 1,0 Mrd Dh ;
- **Provisions** : les dotations nettes aux provisions pour créances en souffrance s'établissent à 2,3 Mrds Dh en 2007 marquant une hausse significative par rapport à l'année précédente.
- **Résultat net** : le résultat net des banques commerciales s'élève à 7,3 Mrds Dh en 2007 contre 6,1 Mrds Dh un an auparavant. Ainsi, il enregistre en 2007 une progression de 19,6%, suite aux efforts d'assainissement engagés par les établissements de crédit au cours des trois dernières années.

IV.2. Activités d'Attijariwafa bank

En décembre 2008, une nouvelle organisation commerciale a été mise en place afin d'optimiser l'efficacité opérationnelle du groupe et de renforcer les synergies entre les différents domaines d'activité.

Le groupe Attijariwafa bank est désormais structuré autour de deux pôles opérationnels correspondant aux principales activités du groupe. Des fonctions support viennent aussi consolider la nouvelle organisation de la banque.

Les deux pôles opérationnels d'Attijariwafa bank se présentent comme suit :

- pôle Banque de Détail, réunissant la Banque de l'Entreprise, la Banque des Particuliers et Professionnels et la Banque des Marocains sans Frontière ;
- pôle Banque de Financement & Investissement et Filiales Financières, qui regroupe la « Banque de Financement », les « Services Financiers Spécialisés » et la « Banque de Détail à l'International ». Ce pôle coiffe également la « Banque d'Investissement et des Marchés », composée de la « Banque d'Investissement » et de la « Banque des Marchés ».

IV.2.1. Le pôle Banque de détail

Ce pôle, qui regroupe la Banque de l'Entreprise, la Banque des Particuliers et des Professionnels « BPP » et la Banque des Marocains sans Frontière « BMF », représente un marché prioritaire pour la banque.

Banque de l'Entreprise

Attijariwafa bank a opté pour une segmentation qui fait ressortir deux grands portefeuilles : d'une part, les entités dédiées à la PME, regroupées au sein de la Banque de l'Entreprise et, d'autre part, les Grandes Entreprises, regroupées au sein de la Banque de Financement.

Ce choix tient compte des besoins propres à chacune des deux catégories, notamment en termes de crédits et de traitement clientèle. Cette segmentation intègre aussi les paramètres taille et chiffre d'affaires, la nature des structures, le mode de management, le secteur d'activité de chaque entreprise, etc.

La Banque de l'Entreprise est organisée autour de 3 réseaux, composés de 24 centres d'affaires.

Cette entité propose des produits et services dédiés aux PME/PMI à travers la cellule financement de l'investissement PME, laquelle intervient également en tant qu'interface avec la structure en charge de la Gestion Globale des Risques.

Afin de répondre aux exigences des besoins spécifiques de chaque entreprise, la banque de l'Entreprise a tissé des relations de partenariat privilégiées avec les associations professionnelles comme l'AMITH ou la fédération de la PME/PMI ainsi qu'avec les instances spécialisées comme l'ANPME, la Caisse Marocaine des marchés ou la Caisse Centrale de Garantie.

Principaux indicateurs de la Banque de l'Entreprise

A fin 2008, les principaux indicateurs de la banque de l'entreprise se présentent comme suit :

- engagements PME : 31,0 Mrds Dh (+26,5% vs 2007) ;
- nombre de clients PME : 5 984 (+89,8% vs 2007) ;
- nombre de réseaux de centres d'affaires : 3 (inchangé depuis 2007) ;
- nombre de centres d'affaires : 24 (+20,0% vs 2007).

Banque des Particuliers et des Professionnels

La gamme de produits dédiée à ce marché est très étoffée, ce qui permet de cerner les différents besoins de la clientèle dont l'exigence ne cesse de croître dans un marché de plus en plus concurrentiel.

A fin 2008, le réseau commercial de la BPP compte 676 agences.

Le réseau de la BPP assure le placement des produits bancaires et financiers classiques, mais aussi des produits parabancaires développés par d'autres entités du groupe : produits d'assurance, de prévoyance, monétique, crédits, etc. :

- les comptes : compte chèques, compte sur carnet, compte à terme ou dépôt à terme, compte en devise, etc. ;
- la monétique : carte Aisance, carte Mastercard Internationale, carte Gold, carte Joker, Carte Mizane, carte Kesma, etc. ;
- la bancassurance : Age d'or, Assuremprunt, Securicompte, Epargne Retraite Attijari, Activ'Epargne, Assistance Plus, etc. ;
- les crédits : crédit Miftah, crédit Miftah 1^{er} toit, crédit Miftah Prim⁸, crédit express, crédit opportunités, crédit coup de cœur, crédit sérénité, Rasmali, etc. ;
- la banque à distance : Allô mon compte, Attijari Net, Info-Fax, Suimoi.

L'essentiel de la mission du réseau de la BPP est d'assurer la vente de produits et services, développés et labellisés par Attijariwafa bank mais pouvant être gérés par d'autres entités du groupe, à savoir, Wafa Assurance, Wafasalaf, Wafa Immobilier, Wafa Gestion, Wafa Bourse, Wafabail.

L'organisation commerciale des agences de la BPP est caractérisée par la segmentation du portefeuille client selon plusieurs critères tels que la nature d'activité (par catégorie socioprofessionnelle), le montant de l'épargne, les mouvements du compte, etc. Ainsi, chaque segment de clients, « grand public » ou « privé », est regroupé au sein d'un portefeuille homogène.

La stratégie d'innovation des produits a été poursuivie par la BPP, à travers le lancement, au deuxième semestre de l'année 2008, de plusieurs produits venant enrichir les gammes et différencier les produits.

La BPP d'Attijariwafa bank a lancé trois nouveaux produits dédiés respectivement aux jeunes, Grand public et clientèle Personnelle :

- Pack Jamiati, destinée aux étudiants de l'Université Hassan II de Casablanca âgés de 18 à 30 ans ;
- Carte de Voyage Rihla, une carte de dotation touristique munie d'une assistance inédite sur le marché bancaire ;
- Hissab Kafi, un Pack dédié à la clientèle Grand Public constituant la deuxième génération du Pack Domino et qui vient donc le remplacer.

Principaux indicateurs de la Banque des Particuliers et Professionnels

Au titre de l'année 2008, les principaux indicateurs de la « Banque des Particuliers et Professionnels » se présentent comme suit :

- nombre d'agences : 676 (+12,7% vs 2007) ;
- nombre de clients : 1 735 076 (+25,4% vs 2007) ;
- crédits distribués : 24,84 Mrds Dh (+1,8% vs 2007) ;
- dépôts de la clientèle : 108,7 Mrds Dh (+5,9% vs 2007) ;
- part de la Banque des Particuliers et Professionnels dans les dépôts de la banque : 77% (+2,0 pts vs 2007).

⁸ Crédit immobilier remboursable in fine, couplé à un produit d'épargne retraite, permettant d'épargner tout en remboursant son crédit.

Banque des Marocains sans Frontière

Plaçant le marché des Marocains Résidant à l'Etranger au cœur de sa stratégie de développement, Attijariwafa bank a mis en place en 2005 une nouvelle « Business Unit », exclusivement dédiée aux besoins spécifiques de cette catégorie de clientèle.

A cet effet, des structures spécialisées ont été mises en place, notamment :

- **les implantations par pays** : des responsables pays rattachés directement à la direction de la BMF représentent officiellement Attijariwafa bank auprès des autorités de tutelle des différents pays et prennent en charge les activités MRE qu'elles soient retail ou corporate ;
- **les entités de soutien**, de support et de back-office dédiées au marché MRE et basées à Casablanca. Il s'agit des entités « Distribution, Produits, Marchés », « Supports et Moyens » et « Risques et Recouvrement BMF » ;
- **« Attijariwafa bank Europe »** : filiale bancaire en France qui permettra à Attijariwafa bank de déployer ses activités dans toute l'Union Européenne en partant de l'implantation existante dans différents pays (France, Espagne, Italie, Belgique, Hollande, Allemagne, Grande-Bretagne).

Marquée par de grandes avancées commerciales, 2007 est considérée comme une année charnière pour l'activité de la Banque des Marocains sans Frontière (BMF). Elle a été consacrée à la mise en œuvre du déploiement du passeport Européen avec la création de la succursale de droit européen en Allemagne et le déploiement du passeport sur la Hollande.

Par ailleurs, Attijariwafa bank a démarré son activité effective en Italie avec l'ouverture de son agence à Milan suite à la création en 2006 de la société Financière Attijariwafa Finanziaria Spa.

Attijariwafa bank a poursuivi l'extension de son réseau propre en Europe avec l'ouverture de 2 guichets en France à Marseille Garibaldi et Toulouse, l'ouverture de 3 bureaux en Espagne à Valence, Barcelone et Girona, l'ouverture de l'agence à Milan et l'installation d'un bureau de représentation à Abbey National Bank à Londres, ce qui porte le réseau extérieur à 47 points de contact.

L'extension du réseau de distribution mixte a également été enrichie par la signature de plusieurs accords avec des banques étrangères de renom, permettant ainsi de mettre à la disposition des clients un large réseau pour leurs transferts d'argent vers le Maroc :

- Italie : Convention avec Unicredit AgenziaTu ;
- Allemagne : Convention avec la Banque DHB Bank ;
- Espagne : Animation des conventions de partenariat stratégique avec Grupo Santander et Caja Madrid.

Principaux indicateurs de la Banque des Marocains sans Frontière

A fin décembre 2008, les principaux indicateurs de la banque des marocains sans frontière se présentent comme suit :

- comptes chèques MRE : 18,84 Mrds Dh (+5,5% vs 2007) ;
- volume des transferts : 5,88 Mrds Dh (+22,2% vs 2007) ;
- nombre de réseaux : 8 (inchangé depuis 2007, avec les réseaux suivants : Moyen-Orient, France, Belgique, Hollande, Espagne, Allemagne, Angleterre, Italie) ;
- nombre de comptes MRE : 521 088 (+10,5% vs 2007).

IV.2.2. Le pôle Banque de Financement & Investissement et Filiales Financières

La Banque de Financement & Investissement et Filiales Financières regroupe la Banque de Financement, les Services Financiers Spécialisés et la Banque de Détail à l'International. Ce pôle coiffe également la Banque d'Investissement et des Marchés, composée de la Banque d'Investissement et de la Banque des Marchés.

Banque de Financement

La Banque de Financement opère sur le segment des grandes entreprises. Elle assure la coordination et le pilotage de la relation globale du Groupe avec les grandes entreprises, un segment de clientèle sur lequel la concurrence ne cesse de s'intensifier, imposant un suivi de proximité.

La Banque de Financement est organisée autour :

- d'une entité « Grandes Entreprises » structurée par secteur d'activité économique ; 12 secteurs sont ainsi identifiés. Au 31 décembre 2008, les engagements de l'entité « Grandes Entreprises » ont atteint 86,7 Mrds Dh, en progression de 17,6% par rapport à l'exercice précédent ;
- d'une entité « International » qui a pour principal objectif d'accompagner d'une part, les entreprises marocaines dans leur stratégie d'internationalisation et d'autre part, les entreprises étrangères ayant un lien d'affaires avec le Maroc ou des projets d'investissement dans le pays. La ligne métier International intègre « Attijari International Bank », banque offshore du groupe installée à Tanger.

Grâce à la présence de chargés d'affaires à l'international au sein des principaux centres d'affaires, Attijariwafa bank a renforcé de façon notable la relation de proximité avec les opérateurs actifs à l'étranger, tant au niveau des PMI/PME que des grandes entreprises. Ainsi, au 31 décembre 2008, les flux du Trade Finance se sont améliorés de 36,5% ;

- d'une entité « Gestion des Flux » ayant pour objectif de mettre en place des produits et des services innovants, répondant aux attentes de la clientèle ;
- d'une entité « Financement de l'investissement », créée fin 2004 et entièrement dédiée aux besoins de financement à moyen et long terme de la clientèle Grandes Entreprises. Cette structure s'articule autour de trois lignes de métiers : la « Promotion de l'Investissement », le « Financement de Projets » et le « Financement du Tourisme et de la Promotion Immobilière ».

Dans le secteur touristique en particulier, cette entité a accompagné plusieurs opérateurs internationaux (Four Seasons, Banyan Tree, etc.) ainsi qu'un certain nombre d'opérateurs immobiliers à travers la mise en place de montages combinant le financement de l'hôtellerie, de la promotion immobilière et de cautions VEFA⁹.

- d'une entité « Conventions Personnel Entreprise » ayant pour vocation de constituer un levier de production, d'accompagner et de fidéliser les relations grandes entreprises, d'activer et de recenser de manière permanente toutes les niches de synergies internes au sein du groupe Attijariwafa bank.

Principaux indicateurs de la Banque de Financement

A fin décembre 2008, les principaux indicateurs de la Banque de Financement se présentent comme suit :

- engagements GE : 86,7 Mrds Dh (+17,6% vs 2007) ;
- nombre de clients GE : 950 (+13,0% vs 2007).

⁹ Vente en l'état d'achèvement

Services Financiers Spécialisés

Ce domaine regroupe :

	Offre Produits
Services Financiers Spécialisés	Crédit à la consommation (Wafasalaf) Financement immobilier (Wafa Immobilier) Transfert d'argent (Wafa Cash) Location longue durée (Wafa LLD) Leasing (Wafabail) Factoring (Attijari Factoring)

Le Groupe Attijariwafa bank dispose d'une offre para-bancaire complète via ses filiales spécialisées (crédit à la consommation, crédit immobilier acquéreur et crédit-bail). Elles constituent un relais de croissance significatif dans le développement du Groupe.

Principaux indicateurs des filiales financières à fin décembre 2008

A fin 2008, les principaux indicateurs des filiales financières se présentent comme suit :

Wafasalaf	Wafa Immobilier	Wafa Cash	Wafa LLD	Wafabail	Attijari Factoring
493 collaborateurs 39 agences propres	287 collaborateurs 47 agences	270 collaborateurs 310 agences	31 collaborateurs 4 120 véhicules gérés	85 collaborateurs (77 CDI, 6 intérimaires, 2 Anapec)	22 collaborateurs
Encours global : 15 Mrds Dh	Encours global : 24,6 Mrds Dh	Volume cash : 10 Mrds Dh		Encours : 7,1 Mrds Dh	Encours financement : 467 Mdh

Banque De Détail à l'International

Ce domaine regroupe :

	Filiales
Banque De Détail à l'international	Attijari bank Tunisie Attijari bank Sénégal La Banque Internationale pour le Mali

En relation avec l'entité Stratégie & Développement et Attijari Finances Corp., la BDDI contribue activement à la mise en œuvre de la stratégie de développement du Groupe, en initiant des opérations de prospection des opportunités d'implantation et de développement de marchés cibles.

Veillant à l'harmonisation globale des Process adoptés, la BDDI a déployé un modèle d'organisation et de gouvernance conforme aux pratiques et valeurs d'Attijariwafa bank. Grâce au soutien du groupe et aux nombreuses synergies, la BDDI veille par ailleurs au développement de l'ensemble des métiers de la banque et des activités para-bancaires. Organisée autour de trois entités, à savoir, Développement, Tutelle & Animation et Support & Moyens, la BDDI s'est dotée d'équipes projets pluridisciplinaires pour la mise en œuvre et la réussite des nouveaux chantiers.

Principaux indicateurs d'Attijari bank Tunisie à fin décembre 2008

A fin décembre 2008, les principaux indicateurs d'Attijari bank Tunisie se présentent comme suit :

- nombre de clients : 549 729 (+214,0% vs 2007) ;
- nombre d'agences : 137 (+38,4% vs 2007) ;
- nombre de réseaux de centres d'affaires : 7 (+16,7% vs 2007) ;
- crédits distribués : 1 963 MDT (soit 12 348 Mdh) (+15,2% vs 2007) ;
- dépôts des clients : 2 410 MDT (soit 15 163 Mdh) (+24,1% vs 2007).

Principaux indicateurs de CBAO Groupe Attijariwafa bank à fin décembre 2008

A fin décembre 2008, les principaux indicateurs de CBAO Groupe Attijariwafa bank se présentent comme suit :

- nombre de clients : 135 000 ;
- nombre d'agences : 122 ;
- crédits distribués : 445 776 MFCFA (soit 7588 Mdh) ;
- dépôts des clients : 326 025 MFCFA (soit 5 543 Mdh).

Principaux indicateurs de la Banque Internationale pour le Mali à fin décembre 2008

A fin décembre 2008, les principaux indicateurs de la Banque Internationale pour le Mali se présentent comme suit :

- nombre d'agences : 54 ;
- crédits distribués : 126 098 MFCFA (soit 2 182 Mdh) ;
- dépôts des clients : 146 729 MFCFA (soit 2 539 Mdh).

IV.2.3. Banque d'Investissement et des Marchés

La Banque d'Investissement et des Marchés dépend du pôle Banque de Financement & Investissement et Filiales Financières. Elle regroupe les activités de marché, de financement et de conseil.

Offre Produits		
Banque d'Investissement	Corporate Finance	Conseil en fusion-acquisition, origination de dette privée, introduction en bourse, activités de marché primaire Actions (Attijari Finances Corp.).
	Capital Investissement	Participation en capital risque, gestion de fonds d'investissement, conseil en restructuration et mise à niveau.
	Gestion d'actifs	SICAV et FCP (Wafa Gestion)
	Intermédiation boursière	Investissement en actions (Attijari Intermédiation).
Banque des Marchés	Marché des capitaux (Salle des Marchés)	- Produits de taux et de change, dérivés de change et matières premières, structuration financière. - Produits de financement et d'investissement : crédits spots, financements en devises, placements dans des opérations de pension, acquisition sur le marché primaire et secondaire, commercialisation de Bons du Trésor et de titres de créances.
	Custody	Interface commerciale des investisseurs pour l'ensemble des services titres.

Principaux indicateurs de la Banque des Marchés et d'Investissement

Au 31 décembre 2008, les principaux indicateurs de la « Banque des marchés et d'investissement » se présentent comme suit :

- indicateurs d'activité Corporate Finance :
 - volume de transaction émission d'actions : 3,5 Mrds Dh (-28,6% vs 2007) ;
 - volume de transaction dette privée : 7,6 Mrds Dh (+5,6% vs 2007) ;
 - volume de transaction opérations stratégiques : 4,5 Mrds Dh (-30,8% vs 2007).
- indicateurs d'activité gestion d'actifs :
 - encours moyen d'actifs sous gestion : 46,6 Mrds Dh (+1,3% vs 2007) ;
 - part de marché : 30,0%.
- indicateurs d'activité intermédiation boursière :
 - volume de transactions : 54 Mrds Dh (-44,3% vs 2007) ;
 - part de marché : 23,4%.
- indicateurs d'activité de la salle des marchés :
 - volume global de change traité : 566,7 Mrds Dh (+35,4% vs 2007).
- indicateurs d'activité du Custody :
 - volume des titres en conservation : 391 Mrds Dh ;
 - part de marché : 39% (-2,0 pts vs 2007).

IV.3. Évolution des indicateurs d'exploitation

IV.3.1. Évolution des crédits

Sur les trois dernières années, l'encours des crédits clientèle par type de crédit a évolué comme suit :

	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var. 08/07
Créances sur la clientèle	68 934	87 760	109 214	27,3%	24,4%
Crédits de trésorerie et à la consommation	34 590	43 489	47 191	25,7%	8,5%
Crédits à l'équipement	16 238	18 664	21 468	14,9%	15,0%
Crédits immobiliers	15 515	22 857	35 988	47,3%	57,4%
Autres crédits	127	1 417	2 764	>100,0%	95,0%
Créances acquises par affacturage	983	428	791	-56,5%	85,0%
Créances en souffrance nettes de provision	792	228	129	-71,2%	-43,4%
Intérêts courus à recevoir	689	677	883	-1,7%	30,4%

Mdh - Source : Attijariwafa bank- Activité agrégée

L'encours des crédits clientèle a connu une progression de 27,3% en 2007 et de 24,4% en 2008, sous l'effet d'une croissance soutenue, liée à l'effort commercial de la banque dans la plupart des segments d'activité : crédits de trésorerie et à la consommation (+25,7% en 2007 et +8,5% en 2008), crédits à l'équipement (+14,9% en 2007 et +15,0% en 2008) et crédits immobiliers (+47,3% en 2007 et +57,4% en 2008).

Par ailleurs, la banque a poursuivi son effort d'assainissement de son encours clientèle, les créances en souffrance ayant enregistré une baisse de 71,2% en 2007 et de 43,4% en 2008.

La structure des crédits d'Attijariwafa bank par segment de clientèle se présente comme suit :

	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var. 08/07
Créances par décaissements nets*					
Secteur public	1 929	2 222	5 598	15,2%	>100,0%
Entreprises financières	365	2 493	414	>100,0%	-83,4%
Entreprises non financières	52 436	62 442	74 147	19,1%	18,7%
Autre clientèle**	14 203	20 604	29 055	45,1%	41,0%
Total crédits par décaissements nets***	68 933	87 760	109 214	27,3%	24,4%

Mdh- Source : Attijariwafa bank- Activité agrégée

* Hors provisions et hors crédits sur sociétés de financement

** Particuliers, commerçants

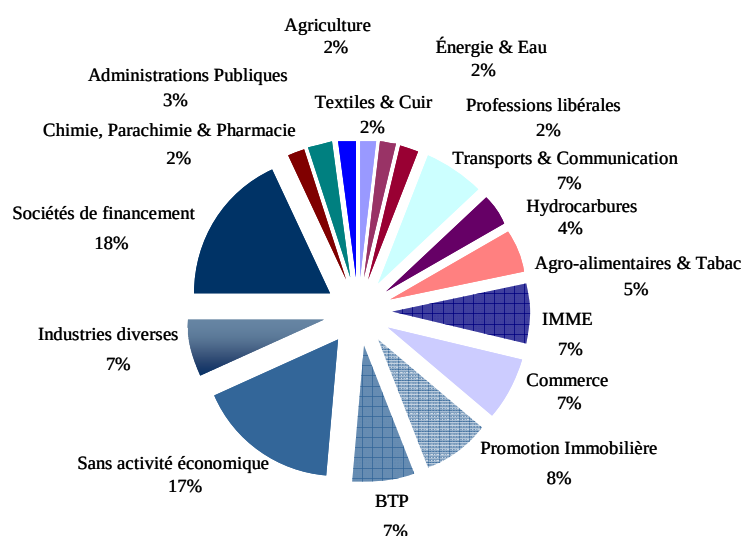
*** Y compris intérêts courus à recevoir

Concernant les crédits octroyés à la clientèle, Attijariwafa bank est particulièrement présente sur le segment des entreprises non financières qui représente respectivement 71,2% et 67,9% des crédits à la clientèle au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2008.

Par ailleurs, la ventilation des crédits d'Attijariwafa bank par secteur d'activité fait ressortir les pondérations suivantes :

- les établissements financiers représentant 18% du total des crédits ;
- le BTP représentant 7 % du total des crédits ;
- le commerce s'affiche à 7% du total ;
- les I.M.M.E¹⁰ représentent 7% du total, les hydrocarbures 4% et l'agro-alimentaire & tabac 5% ;
- les non-répertoriés représentent 17% du total des encours crédits.

Ventilation des crédits par secteur d'activité



Source : Attijariwafa bank

Au 31 décembre 2008, la ventilation des crédits par région se présente comme suit :

	31.12.2008
Réseau Casablanca	74,1%
Réseau Rabat	10,2%
Réseau Fès-Meknès	3,8%
Réseau Nord	2,9%
Réseau Oriental	1,2%
Réseau Rif	0,3%
Réseau Doukkala-Chaouia	1,2%
Réseau Marrakech-Béni Mellal	3,1%
Réseau Souss Sahara	3,0%
Total	100,0%

Source : Attijariwafa bank

La répartition des crédits par zone géographique fait ressortir une concentration sur la région de Casablanca (74,1%), suivie de la région de Rabat (10,2%) alors que les régions de Fès-Meknès et la région du Nord représentent respectivement 3,8% et 2,9% du total des crédits distribués.

¹⁰ Industries métallurgiques, mécaniques et électriques

IV.3.2. Évolution des dépôts

L'encours des dépôts clientèle par type de produit a évolué comme suit sur les trois dernières années :

	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var. 08/07
Comptes à vue créditeurs	64 617	80 645	82 274	24,8%	2,0%
Comptes d'épargne	13 359	14 632	16 202	9,5%	10,7%
Dépôts à terme	38 325	35 107	38 222	-8,4%	8,9%
Autres comptes créditeurs	4 152	5 605	14 340	35,0%	>100,0%
Intérêts courus à payer	452	432	626	-4,5%	45,0%
Total dépôts	120 905	136 420	151 664	12,8%	11,2%

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Activité agrégée

En 2007, les dépôts de la clientèle Maroc, ont totalisé 136,4 milliards de dirhams, en progression de 12,8% comparé à l'année précédente. Cette évolution recouvre un accroissement de 25,2% des ressources non rémunérées et une baisse volontaire de 3,8% des ressources rémunérées (Attijariwafa bank ayant fait le choix d'une sélection stricte de sa clientèle).

Au 31 décembre 2008, les dépôts de la clientèle Maroc ont enregistré une progression de 11,2% par rapport à fin 2007. Cette évolution s'explique principalement par la progression de 8,9% des dépôts à terme, par l'accroissement de 2,0% des comptes à vue créditeurs ainsi que par la hausse de 155,8% des autres comptes créditeurs.

En 2008, Attijariwafa bank se maintient en première position, avec une part de marché de 29,0%.

L'encours des dépôts par segment de clientèle a évolué comme suit :

	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var. 08/07
Dépôts					
Secteur public	3 575	2 963	5 465	-17,1%	84,4%
Entreprises financières	6 912	8 925	11 627	29,1%	30,3%
Entreprises non financières	32 232	34 579	39 868	7,3%	15,3%
Autre clientèle	78 185	89 952	94 704	15,1%	5,3%
Total dépôts*	120 904	136 420	151 664	12,8%	11,2%

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Activité agrégée - * y compris intérêts courus

En termes de structure du portefeuille client, la part de la catégorie « Autre clientèle », constituée de la clientèle des particuliers (commerçants, professions libérales, etc.), s'établit respectivement à 65,9% et 62,4% de l'encours des dépôts clientèle en 2007 et en 2008.

La ventilation des dépôts par région en pourcentage de l'encours global se présente comme suit :

	31.12.2008
Réseau Casablanca	48,1%
Réseau Rabat	11,1%
Réseau Fès-Meknès	6,8%
Réseau Nord	8,0%
Réseau Oriental	5,2%
Réseau Rif	6,7%
Réseau Doukkala-Chaouia	2,9%
Réseau Marrakech-Béni Mellal	6,2%
Réseau Souss Sahara	5,1%
Total	100,0%

Source : Attijariwafa bank

IV.3.3. Évolution des engagements par signature

L'encours des engagements par signature a évolué comme suit :

	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var. 08/07
Engagements en faveur de la clientèle	22 437	27 374	40 481	22,0%	47,9%
Engagements en faveur des intermédiaires financiers	3 302	6 352	6 062	92,4%	-4,6%
Total engagements par signature *	25 739	33 727	46 542	31,0%	38,0%

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Activité Maroc - * Engagements nets des engagements en souffrance

Au titre de l'exercice 2007, les crédits par signature ont évolué de 31,0% par rapport à 2006, passant de 25,7 Mrds Dh à 33,7 Mrds Dh. Cette hausse est due essentiellement à l'augmentation des cautions, avals et garanties en faveur de la clientèle et des engagements en faveur des intermédiaires financiers.

Au titre de l'exercice 2008, les engagements par signature ont poursuivi leur progression, avec une hausse de 38,0% à 46,5 Mrds Dh.

IV.3.4. Réseau de distribution

Au 31 décembre 2008, l'organisation du réseau de distribution est fondée sur le concept de points de vente spécialisés, aménagés en espaces de vente et de conseil et privilégiant une gestion ciblée de la relation client. Ce concept prévoit un réseau réparti, d'une part, en agences dédiées à la clientèle des particuliers et professionnels (611 agences) et, d'autre part, en agences consacrées aux entreprises (24 centres d'affaires) avec, pour chacune, des équipes et une organisation spécifiques.

Parallèlement, un important programme d'ouvertures d'agences a été initié pour renforcer le maillage du réseau de la banque dans les agglomérations à fort potentiel. Le nombre d'agences, au 31 décembre 2008, s'élève à 703 agences.

Le réseau de distribution d'Attijariwafa bank au cours des trois dernières années se présente de la manière suivante :

	2006	2007	2008
Guichets permanents	543	624	703
Guichets périodiques	3	1	1
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	494	550	668
Succursales et agences à l'étranger	7	9	38
Bureaux de représentation à l'étranger	31	34	15
Total	1 078	1 218	1 425

Source : Attijariwafa bank

V. CAPITAL HUMAIN

En 2008, outre la poursuite du processus de modernisation du Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH), le Capital Humain Groupe a renforcé le management de proximité ainsi que la fidélisation du capital humain.

En franchissant une étape décisive dans la modernisation du SIRH, le Capital Humain Groupe favorise un management de proximité grâce au partage des informations susceptibles d'améliorer la compétitivité des ressources humaines. Dans cette perspective, les activités RH à forte valeur ajoutée, à savoir le recrutement, la formation, l'évaluation et la gestion des compétences, ont bénéficié en priorité des nouvelles technologies.

Le management de proximité s'est également traduit par une optimisation des circuits décisionnels, devenus plus fluides entre le Capital Humain Groupe et les différents managers.

Ainsi, la modernisation des modes de gestion RH, liée à l'automatisation des process, a facilité l'accès au système d'information RH à l'ensemble des collaborateurs et à leurs managers, à travers des espaces spécifiques.

De plus, la mise en place du SIRH a facilité la décentralisation du traitement de la paie des filiales Maroc du Groupe.

Par ailleurs, l'initiation d'une politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) s'est traduite par l'élaboration d'un référentiel de compétences par famille professionnelle et d'un référentiel de postes. Le recours à ces référentiels contribuera à réduire les écarts entre les besoins à l'horizon 2012 et les disponibilités des compétences de la banque, tout en impliquant le collaborateur dans un projet d'évolution professionnelle.

Par surcroît, le Capital Humain Groupe accorde une place importante à la promotion interne. Ainsi, le processus de mobilité est coordonné avec l'entité recrutement dans le processus d'affectation des postes à pourvoir. En 2008, une centaine de collaborateurs en ont bénéficié, dans le cadre d'une mobilité vers d'autres entités ou filiales, ou dans le cadre d'une réorganisation.

En matière de recrutement, le Capital Humain Groupe développe des stratégies différenciées et adaptées selon les métiers. En effet, il tient compte des spécificités propres à chaque métier, de l'expertise requise et de l'adéquation des diplômes.

Au titre de l'exercice 2008, près de 800 collaborateurs ont rejoint Attijariwafa bank, parmi lesquels plus de 300 cadres.

Par ailleurs, en tant que banque citoyenne au service du système éducatif, Attijariwafa bank a proposé à plus de mille étudiants (en cours ou en fin d'études), des stages à forte valeur ajoutée, au sein de ses différentes entités.

Afin d'anticiper et d'accompagner la croissance continue d'Attijariwafa bank et de son réseau, le Capital Humain Groupe assure un développement constant des compétences de l'ensemble des collaborateurs, cadres et non cadres.

En effet, au titre de l'exercice 2008, plus de 3 500 collaborateurs ont bénéficié d'une formation, dont 2 000 pour des cycles structurants visant à développer les compétences managériales et comportementales, 1 140 pour des cursus métiers au sein de l'Académie Attijariwafa bank et près de 500 pour des formations diplômantes, des cours de langue et d'expertise sur des compétences spécifiques.

En 2008, la politique de santé préventive et de sécurité s'est considérablement développée, grâce à la régionalisation de l'activité médico-sociale, aux campagnes de sensibilisation du personnel et aux recommandations du Comité d'hygiène et de sécurité. Parallèlement, le personnel expatrié en Afrique subsaharienne a pu bénéficier d'un accompagnement spécifique.

Par ailleurs, dans le cadre du programme de régionalisation des activités culturelles et sportives en faveur des enfants de collaborateurs, de nouvelles écoles de mini-foot, de peinture et de musique ont ouvert leurs portes en 2008, dans plusieurs villes du royaume.

Afin d'offrir aux collaborateurs un haut niveau de qualité de service et de leur faire bénéficier d'une offre de produits diversifiée et adaptée à leurs besoins, la gestion des prêts au personnel a été externalisée. Désormais, les nouveaux prêts immobiliers sont gérés par Wafa Immobilier, tandis que la gestion des prêts à la consommation est assurée par Wafasalaf.

Concernant les départs à la retraite des collaborateurs, Attijariwafa bank a organisé, en 2008, une journée technique d'information en faveur de 70 collaborateurs. Cette initiative, première du genre au Maroc, visait à favoriser la prise de contact des futurs retraités avec les représentants des organismes sociaux. Ceux-ci ont pu exposer les démarches nécessaires à l'obtention de la pension de retraite et de la couverture sociale. Lors de cette même opération, les représentants du « Réseau Maroc Entreprendre » ont présenté leur activité d'accompagnement des futurs retraités porteurs d'idées, dans la réalisation de leurs projets.

V.1. Effectifs

Evolution récente des effectifs de la banque

L'évolution récente du personnel de la banque se présente comme suit :

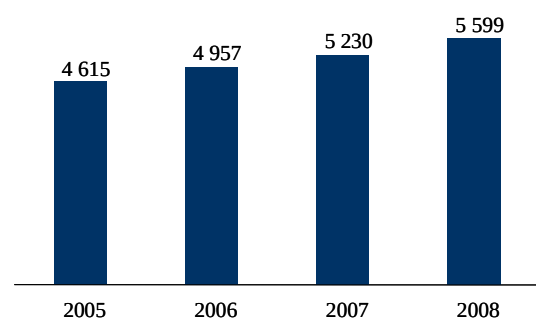
	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var. 08/07
Effectif permanent	4 957	5 230	5 599	5,5%	7,1%
Cadres	2 053	2 249	2 567	9,5%	14,1%
Gradés	2 853	2 944	2 953	3,2%	0,3%
Employés	51	37	79	-27,5%	>100,0%
Effectif temporaire	ns	75	7	ns	ns
Total *	4 957	5 305	5 606	7,0%	5,7%

Source : Attijariwafa bank - * y compris les ANAPEC

Au 31 décembre 2008, le niveau des effectifs permanents d'Attijariwafa bank s'établissait à 5 599 collaborateurs, ce qui représente une augmentation de 7,1% par rapport au 31 décembre 2007, liée à la politique de recrutement de la banque, en ligne avec le développement de ses activités.

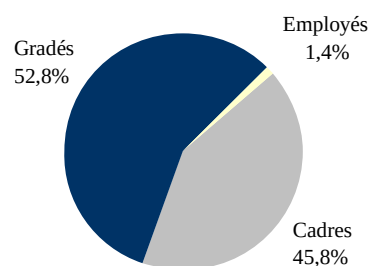
En 2008, le nombre de cadres, en hausse de 14,1% par rapport à l'exercice précédent, représente 45,8% des collaborateurs permanents de la banque.

Evolution de l'effectif permanent de AWB



Source : Attijariwafa bank

Structure de l'effectif permanent de AWB en 2008



Structure de l'effectif

L'évolution de la structure des effectifs du groupe Attijariwafa bank se présente comme suit :

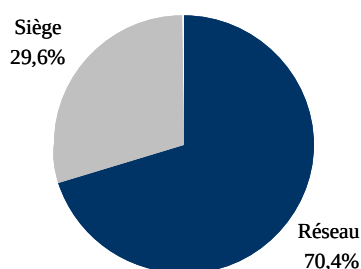
	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var. 08/07
Banque	4 957	5 230	5 599	5,5%	7,1%
Siège	1 560	1 581	1 655	1,3%	4,7%
Réseau	3 397	3 649	3 944	7,4%	8,1%
Réseau extérieur	1 745	1 975	3 092 *	13,2%	56,6%
Filiales	1 502	1 653	1 892	10,1%	14,5%
Total	8 204	8 858	10 583	8,0%	19,5%

Source : Attijariwafa bank * y compris l'effectif de CBAO Groupe Attijariwafa bank

La progression des effectifs du groupe, enregistrée entre 2006 et 2008, est liée à la poursuite d'un développement axé sur des métiers cibles et sur des zones géographiques porteuses de croissance.

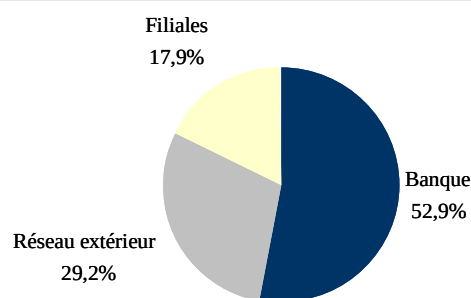
Les effectifs du réseau extérieur ont continué de progresser, pour atteindre 3 092 collaborateurs en 2008, soit une progression de 56,6%, qui s'explique essentiellement par l'intégration des effectifs de la CBAO Groupe Attijariwafa bank.

Structure des métiers de AWB en 2008



Source : Attijariwafa bank

Répartition des effectifs du groupe AWB en 2008



La structure des métiers de la banque fait ressortir une proportion de collaborateurs affectés au réseau des agences égale à 70,4%, contre 29,6% affectés au siège. En 2008, la progression de l'effectif réseau a atteint 8,1% ; celle de l'effectif siège a enregistré, quant à elle, une hausse de 4,7%.

La répartition par âge des effectifs de la banque se présente comme suit :

Tranche d'âge	Hommes	Femmes	Total
25 ans et moins	743	437	1 180
de 26 à 35 ans	1 107	664	1 771
de 36 à 45 ans	820	347	1 167
de 46 à 55 ans	659	269	928
plus de 55 ans	414	139	553
Total	3 743	1 856	5 599

Turnover

Le tableau qui suit présente l'évolution du taux de turnover au cours des trois derniers exercices :

	2006	2007	2008
Taux de turnover	3,3%	4,0%	4,7%

Source : Attijariwafa bank

Le turnover durant l'année 2008 se présente comme suit :

31 décembre 2008

Recrutement net

369

Source : Attijariwafa bank

Le maintien de la politique de recrutement au sein de la banque a permis de couvrir les besoins du développement du réseau, tout en anticipant le renouvellement naturel des collaborateurs.

V.2. Politique sociale

Le tableau suivant présente l'évolution de la politique sociale au cours des trois derniers exercices :

	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var. 08/07
Encours prêts immobiliers	967 470	923 608	970 172	-4,5%	5,0%
Encours prêts consommation et OPV	222 649	709 257	685 336	>100,0%	-3,4%
Encours prêts sociaux	5 446	7 068	5 207	29,8%	-26,3%
Total prêts au personnel	1 195 565	1 639 933	1 660 715	37,2%	1,3%

Kdh - Source : Attijariwafa bank

V.3. Actionnariat salarié

En septembre 2005, Attijariwafa bank a ouvert son capital à l'ensemble des salariés. Le personnel a ainsi souscrit à 172 131 actions sur un total de 201 997 actions proposées, pour un montant global de 153 millions de dirhams, devenant ainsi actionnaire à hauteur de 0,89%.

En novembre 2007, Attijariwafa banque a cédé 1,5% du capital à ses salariés, portant la part du capital détenu par le personnel à 2,38% au 31 décembre 2007.

Au 31 décembre 2008, le personnel d'Attijariwafa bank détient 2,31% du capital de la banque.

VI. MOYENS INFORMATIQUES ET ORGANISATION

VI.1. Système d'information

En 2007, le « Système d'Information Groupe » (SIG) d'Attijariwafa bank a mis en place un plan d'action qui s'aligne sur les orientations stratégiques de la banque. Les grands axes de ce plan sont :

- l'amélioration de la qualité de service par une meilleure disponibilité des services informatiques et une modernisation des infrastructures ;
- l'amélioration de l'organisation, des méthodes et des process, par une généralisation du mode projet à l'ensemble des actions menées par le SIG, une industrialisation et une automatisation des processus de production, ainsi qu'un renforcement du contrôle interne ;
- l'optimisation des frais généraux à travers une rationalisation des infrastructures centrales et des plates-formes techniques ;
- l'augmentation de la productivité des ressources SIG grâce à l'amélioration de la formation et du recrutement, d'une part, et à un pilotage de l'activité du SIG à travers les indicateurs de suivi et de performance, d'autre part.

La mise en œuvre d'un outil de Gestion de la Relation Clientèle (GRC) a été lancée en 2007 dans le but de s'aligner sur le nouveau paradigme international de la relation client – banque.

La première version de l'outil de GRC a été déployée en pilote dans un certain nombre d'agences. La généralisation de sa version finale (fonctionnalités additionnelles incluant le service clientèle, les tableaux de bord, le ciblage et la segmentation) aura lieu courant 2009-2010 et elle concernera l'ensemble du réseau bancaire Attijariwafa bank.

Par ailleurs, un grand projet a été lancé par Attijariwafa bank afin de demeurer en phase avec les recommandations de Bank Al-Maghrib concernant les directives de Bâle II. Ce projet comprend un ensemble d'outils permettant de mesurer et de piloter les risques de la banque (risque de contrepartie, de liquidité, risque opérationnel, etc.).

En outre, la direction des systèmes d'information a accompagné l'expansion du Groupe Attijariwafa bank, lors de ses opérations d'acquisition (Attijari bank Tunisie et Attijari bank Sénégal) et d'extension du réseau Attijariwafa bank, au Maroc et à l'étranger.

En 2008, une feuille de route informatique 2008-2011 a été élaborée afin de maîtriser les grands chantiers informatiques nécessaires à la réussite du schéma directeur informatique, d'une part, et à la mise en œuvre des projets ayant trait aux métiers et à la réglementation de la banque, d'autre part.

Par ailleurs, le SIG envisage la mise en œuvre d'un accompagnement informatique des cinq dernières acquisitions au Sénégal, au Congo, au Cameroun, au Gabon et en Côte d'Ivoire.

Dans un autre registre, le projet IAS/IFRS (International Accounting Standards/International Financial Reporting Standards) a été mis en place pour permettre à Attijariwafa bank d'être conforme aux exigences de Bank Al-Maghrib en termes de méthodes et de reportings comptables.

Dans ce même cadre communautaire et interbancaire marocain, Attijariwafa bank finalisera, courant 2009, son projet de « Credit Bureau » qui permettra de créer une synergie sur le plan interbancaire et, par suite, de réduire le risque de crédit.

Enfin, l'année 2009 devrait voir la poursuite des autres grands projets du schéma directeur informatique d'Attijariwafa Bank, tels que le Datawarehouse, les premiers lots du nouveau poste de travail agence, le SIRH (Système d'Information des Ressources Humaines), et la restructuration du numéro de compte.

VI.2. Qualité

La Qualité Groupe occupe une place centrale dans l'organisation du groupe Attijariwafa bank . Elle a pour principales missions :

- de mesurer la satisfaction clients à travers le dispositif d'écoute clients mis en place ;
- d'améliorer les performances des processus, à travers la mise en œuvre d'une démarche Qualité (cartographie des processus, dispositif de mesure, certifications, contrats de service, etc.) ;
- de déployer une culture qualité interne.

La Qualité répond ainsi à deux objectifs principaux, que sont l'amélioration des processus et l'amélioration de la relation client.

VI.2.1. Amélioration des processus

Dans le souci d'assurer une amélioration continue des processus de la banque, une démarche qualité bien précise a été mise en place en 2005.

Un processus renvoie à l'ensemble des activités qui permettent de transformer des éléments en entrée en éléments en sortie. En effet, l'élément en entrée d'une activité constitue l'élément en sortie de l'activité précédente. Toute différence entre les exigences d'un élément en entrée d'une activité et celles d'un élément en sortie de l'activité précédente constitue un écart ou dysfonctionnement. Les dysfonctionnements ainsi identifiés sont soumis dans un premier temps à une analyse risque processus.

Pour chaque dysfonctionnement, sont alloués un indicateur d'occurrence et un indicateur d'impact client. Le produit des deux affiche le risque process, qui indique la priorité de traitement dans le plan d'actions.

Puis, par ordre de priorité, chaque dysfonctionnement est analysé par la « méthode des causes » permettant d'aboutir à une action corrective.

Cette méthode scientifique hybride (se composant de plusieurs outils de la démarche Qualité) est celle adoptée par Attijariwafa bank pour analyser les processus jugés clés ou problématiques par les clients.

Enfin, l'écoute clients étant au centre de toute démarche Qualité, Attijariwafa bank a mis en place en 2004 un programme utilisant tous les outils d'écoute, par segment de clientèle : particuliers, professionnels, entreprises, grandes entreprises, MRE, etc.

VI.2.2. Amélioration de la relation client

Attijariwafa bank a mis en place un système de management certifié par un organisme international, AFAQ/AFNOR France, lui permettant de s'engager de manière transparente vis-à-vis de sa clientèle, sur la qualité des services rendus.

L'objectif d'Attijariwafa bank de s'aligner sur les meilleures pratiques en termes de qualité de service s'accompagne d'une démarche d'amélioration de la satisfaction des clients, notamment par la prise en compte de leurs attentes, d'une démarche d'optimisation des circuits de traitement et enfin d'un effort dans l'amélioration du fonctionnement interne.

Au terme de l'année 2006, l'ensemble des centres d'affaires de la banque de l'entreprise a été certifié par AFAQ-AFNOR France, sur des engagements de service axés sur trois aspects principaux : la gestion de la relation client, l'octroi et la mise en place des crédits, les délais de traitement des opérations à l'international. Le bon niveau de maîtrise de ces engagements a été confirmé par les résultats des audits de suivi effectués lors de la dernière année de validité du certificat. Aussi, des perspectives enrichissantes d'évolution du référentiel interne se profilent-elles.

Le succès de cette première certification a créé un effet d'entraînement au sein de la banque. En effet, en 2007, la Banque des Marocains sans Frontière a procédé auprès de sa clientèle à des engagements de service relatifs à la gestion des transferts de fonds, ainsi qu'à la mise à disposition et à l'exécution des

ordres de virement. Le système qualité, mis en place à cet effet au sein de la Banque des Marocains sans Frontière, est actuellement en phase de maturité.

VI.3. Conformité du Groupe

La Conformité Groupe a pour mission essentielle le contrôle de la conformité de la Banque avec la réglementation et avec les lois régissant l'exercice des activités bancaires et financières, les codes de bonne conduite et de déontologie, en vigueur.

Ses actions s'articulent autour des domaines suivants : le contrôle interne, la déontologie, la veille réglementaire et la lutte anti-blanchiment des capitaux.

VI.3.1. Contrôle interne

L'année 2008 a été caractérisée par le renforcement du dispositif de contrôle interne et par une plus grande implication des principales entités d'Attijariwafa bank.

La priorité a été donnée aux structures opérationnelles, notamment au sein du réseau (banque de détail) et des services centraux (back office des opérations de la banque). Les principales actions entreprises en 2008 ont ciblé à la fois le renforcement du dispositif de contrôle interne, le contrôle de la conformité réglementaire des prestataires externes et la mise à niveau de l'outil de pilotage du contrôle interne.

Le pilotage du système de contrôle interne est assuré par un outil de remontée et de planification des activités de l'ensemble des contrôleurs internes, à travers lequel tous les PV sont remontés.

VI.3.2. Déontologie et éthique

Attijariwafa bank place la déontologie et l'éthique au centre des priorités du groupe, tout en tenant compte des contraintes en matière de suivi et de contrôle. S'inspirant des meilleures pratiques internationales en vigueur, Attijariwafa bank a défini ses principes de base de déontologie et d'éthique.

Les règles retenues visent en priorité la protection du patrimoine de la banque et des collaborateurs, le strict respect des obligations en vigueur, la loyauté à l'égard du client et la primauté des intérêts de ce dernier.

L'égalité de traitement s'applique aussi bien sur les clients que sur les collaborateurs, sans perdre de vue la gestion du risque de réputation et la préservation de l'image du Groupe Attijariwafa bank.

Les principales actions réalisées courant 2008 en matière de déploiement des règles de déontologie internes sont les suivantes :

- l'enracinement de la démarche déontologique dans le fonctionnement opérationnel du Groupe au Maroc et à l'étranger avec :
 - ✓ la réflexion sur la coordination des différents départements concernés dans le but d'adapter et de contrôler le respect des procédures ;
 - ✓ la réévaluation et la mise à jour régulière des bases de données pour les populations dites « sensibles » au sein de la banque et des filiales concernées ;
 - ✓ la poursuite de la généralisation du processus au sein du Groupe : après le Maroc et l'Europe, mise en place du processus au sein d'Attijari bank Tunisie en 2008 ;
- l'importance accrue des codes de déontologie internes et la formation des nouvelles recrues ;
- la mise en place de codes de déontologie spécifiques au niveau des filiales, au Maroc et à l'étranger.

VI.3.3. Lutte anti-blanchiment des capitaux

L'année 2008 a été marquée par la volonté d'Attijariwafa bank d'accentuer sa mise en conformité avec la réglementation en vigueur en matière de devoir de vigilance.

Cette volonté s'est traduite par la mise en place d'un dispositif alternatif de Lutte Anti-Blanchiment consistant en trois volets :

- l'identification et la connaissance de la clientèle : une campagne de mise à jour des dossiers administratifs des clients a été lancée au niveau du réseau. A fin 2008, le taux de reconstitution des dossiers actifs s'est établi à 75% environ.
- la surveillance des opérations : les services centraux assurent le traitement des remontées du réseau, en application des procédures internes de surveillance des opérations. Ainsi, l'entité Lutte Anti-Blanchiment procède à la consolidation des consignations d'opérations suspectes remontées et, après investigation, en informe la Direction Générale de la banque, pour les opérations présentant un risque important.
- la communication et le reporting : conformément aux exigences réglementaires en vigueur, l'organe d'administration de la banque est tenu informé de l'activité de l'entité par le biais de reportings réguliers.

Durant le second semestre 2008, la Direction Générale a validé une note de cadrage portant sur la mise en place d'un dispositif complet de Lutte Anti-Blanchiment de capitaux. Le projet, démarré en novembre 2008, vise principalement à :

- mettre en cohérence le dispositif de Lutte Anti-Blanchiment, conformément aux exigences réglementaires en vigueur ;
- assurer une meilleure structuration des processus liés à la Lutte Anti-Blanchiment ;
- automatiser le système de surveillance ;
- mettre en place et encadrer la formation des collaborateurs en matière de Lutte Anti-Blanchiment.

VI.3.4. La veille réglementaire

Cette entité assure le suivi de la conformité réglementaire des activités de la Banque et des filiales par le biais des actions suivantes :

- le suivi et l'analyse des évolutions réglementaires ;
- la mise en place d'un référentiel des dispositions réglementaires ;
- le suivi de la mise en conformité réglementaire de la Banque.

Courant 2008, un certain nombre de chantiers ont été entrepris. Il s'agit notamment de :

- la participation aux travaux d'élaboration du support Veille Réglementaire ;
- la participation aux travaux de conception et de validation des circulaires et procédures internes de la Banque ;
- le suivi de la mise en conformité réglementaire avec les nouvelles réglementations (circulaires CDVM, circulaire office de change, circulaire Bank Al-Maghrib).

VI.3.5. Support & relations externes

En 2008, les principales activités de cette entité ont porté essentiellement sur :

- la consolidation des rapports annuels réglementaires à adresser à Bank Al-Maghrib, concernant les Activités du Contrôle Interne, les Activités de la Conformité, le Plan de Continuité d'Activité ainsi que le Dispositif de Gestion Globale des Risques ;
- la consolidation des éléments de réponses relatifs aux demandes d'informations formulées par les organismes de régulation (Bank Al-Maghrib, l'Office des changes et le CDVM) ;
- l'accompagnement des missions de contrôle effectuées par les organes régulateurs ;
- la préparation et la consolidation des dossiers du Comité d'Audit et des Comptes et l'élaboration des reportings de suivi des recommandations ;
- la gestion et le suivi des activités administratives et logistiques de la Conformité Groupe (budgets, recrutements, formations, moyens logistiques).

VII. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

VII.1. Grands axes de développement

Politique de partenariats

Attijariwafa bank compte parmi ses actionnaires de référence le groupe Santander. Au delà de l'aspect capitalistique, les deux groupes bancaires développent des axes de partenariat concernant aussi bien la clientèle des entreprises que celle des particuliers. Les deux banques entendent, d'une part, accroître les opérations commerciales entre leurs réseaux d'agences et, d'autre part, accompagner l'activité des entreprises marocaines et espagnoles opérant sur les deux marchés. Le partenariat couvre aussi un adossement d'Attijariwafa bank au groupe Santander, en Espagne, pour renforcer son positionnement auprès de la clientèle des marocains résidant dans ce pays. Les actions définies portent principalement sur le développement d'une offre diversifiée en faveur des MRE, dans les domaines du transfert d'argent, du crédit à la consommation, de la monétique et de la prévoyance. Ceci suppose l'implantation de bureaux Attijariwafa bank, dédiés aux MRE, dans certaines agences du groupe Santander.

Par ailleurs, le groupe Attijariwafa bank s'est engagé avec le Crédit Agricole dans une stratégie de partenariat multi-métiers, notamment dans le crédit à la consommation, à travers Sofinco, mais aussi dans la gestion d'actifs via Crédit Agricole Asset Management. En outre, Attijariwafa bank s'est adossé à Calyon, la banque de financement et d'investissement du Crédit Agricole, pour l'ouverture d'un bureau de représentation à Shanghai. Ce bureau offre aux opérateurs marocains un réseau opérationnel dans les principaux centres économiques de Chine.

Le partenariat avec le groupe français se traduit également par les multiples synergies développées autour de Crédit du Maroc, filiale marocaine du Crédit Agricole SA, que le groupe Attijariwafa bank détient à hauteur de 10%.

Par ailleurs, le Groupe Attijariwafa bank et Barid Al Maghrib ont conclu un accord de partenariat visant à développer des synergies au profit des clientèles des deux groupes, notamment en matière de messagerie et d'assurance. Parallèlement, une autre convention a été conclue entre Barid Al Maghrib et Wafa Assurance, afin de commercialiser, sous la marque « Barid », toute une gamme de nouveaux produits de prévoyance, d'épargne et de retraite.

VII.2. Politique d'investissement

Investissements¹¹ réalisés de 2006 à 2008

L'évolution des investissements réalisés par Attijariwafa bank se présente de la manière suivante :

Investissements réalisés	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var. 08/07
Frais d'établissement	18	59	88	>100,0%	49,2%
Immobilisations incorporelles	60	77	154	29,4%	>100,0%
Immobilisations corporelles	446	571	371	28,1%	-35,0%
Immeubles d'exploitation	220	280	155	27,4%	-44,6%
Mobilier et matériel d'exploitation	102	266	202	>100,0%	-24,1%
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	89	-	-	ns	0,0%
Immobilisations corporelles hors exploitation	35	24	14	-31,3%	-41,7%
Total *	523	707	613	35,2%	-13,3%

Mdh – Source : Attijariwafa bank - * Investissements concernant la banque uniquement

En 2007, les investissements réalisés par Attijariwafa bank ont enregistré une progression de 35,2% par rapport à 2006. Ils ont concerné essentiellement la création et l'aménagement de nouvelles agences.

En 2008, les investissements effectués par la banque ont reculé de 13,3% par rapport à 2007, pour s'établir à 613 millions de dirhams.

Ce recul prend en compte le taux de réalisation des investissements antérieurs. De plus, le budget prévu initialement pour l'extension du réseau d'agences a été revu à la baisse.

Investissements prévisionnels

L'évolution des investissements prévisionnels d'Attijariwafa bank se présente comme suit :

Investissements prévisionnels	Budget 2007	Budget 2008	Budget 2009	Var. 08/07	Var. 09/08
Frais d'établissement	98,5	73,6	95,8	-25,3%	30,2%
Acquisitions d'immeubles	87,1	130,0	167,2	49,2%	28,6%
Aménagements, Agencements, Installations	264,1	316,3	313,3	19,8%	-0,9%
Matériel & Mobilier	144,0	151,9	101,4	5,5%	-33,2%
Monétique	33,7	55,8	59,4	65,5%	6,5%
Informatique	345,7	404,4	485,8	17,0%	20,1%
Immobilisations corporelles hors exploitation	9,6	11,8	55,2	22,9%	>100,0%
Total	982,8	1 143,8	1 278,1	16,4%	11,7%

Mdh – Source: Attijariwafa bank

En 2009, Attijariwafa bank poursuit ses objectifs stratégiques, en prévoyant un budget d'investissement de près de 1,3 milliard de dirhams.

Sur le plan logistique, ce budget concerne la création d'une centaine d'agences, l'aménagement de plusieurs agences et la mise à niveau de la sécurité.

En outre, le budget prévoit la modernisation des infrastructures informatiques, notamment les investissements dans les projets de transformation du schéma directeur.

¹¹ Les investissements correspondent aux flux réalisés au cours de l'année.

VII.3. Politique à l'international

Attijariwafa bank a amorcé son développement à l'international, cherchant à acquérir une position forte au Maghreb et en Afrique subsaharienne avec pour objectif de faire émerger un groupe bancaire et financier de référence dans la région.

S'appuyant sur l'édification réussie d'un modèle duplicable hors des frontières, l'approche stratégique du groupe Attijariwafa bank vise à transférer les meilleures pratiques professionnelles acquises au Maroc, tout en respectant les spécificités de chaque zone d'implantation. Le groupe entend ainsi participer à l'accroissement des échanges régionaux et à la dynamisation de la coopération économique au sein de l'espace euro-méditerranéen.

Les acquisitions d'Attijariwafa bank sur les trois dernières années se présentent comme suit :

- en Tunisie, Attijariwafa bank, en consortium avec Grupo Santander, a acquis, en 2005, 53,54% du capital de la Banque du Sud, devenue depuis, Attijari bank Tunisie ;
- au Sénégal, la banque a développé un greenfield, en juillet 2006, et a procédé à l'ouverture de 4 agences à Dakar, marquant ainsi la première étape d'un vaste projet d'implantation du groupe en Afrique subsaharienne. En janvier 2007, Attijariwafa bank a acquis 66,70% du capital de la Banque Sénégal-Tunisienne et a fusionné les deux entités sénégalaises, donnant naissance à Attijari bank Sénégal ;
- en novembre 2007, Attijariwafa bank a acquis 79,15% du capital de CBAO (Compagnie Bancaire d'Afrique Occidentale). A travers cette acquisition, le Groupe se hisse au premier rang des banques de l'UEMOA (Union Economique et Monétaire de l'Ouest Africain) ;
- au Mali, Attijariwafa bank, accompagné par ses actionnaires de référence (ONA, SNI), a été déclarée, en juillet 2008, adjudicataire de 51,00% du capital de la Banque Internationale pour le Mali (BIM) dans le cadre de sa privatisation ;
- en novembre 2008, Attijariwafa bank a accéléré le déploiement de son plan de développement régional. En effet, la banque s'est implantée simultanément dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale (Sénégal, Côte d'Ivoire, Gabon, Cameroun, Congo) et a conclu un accord avec le Crédit Agricole pour la cession des participations de ce dernier dans ces pays. Le dénouement de cette opération est conditionné par l'autorisation des autorités de tutelle.

PARTIE V : SITUATION FINANCIERE D'ATTIJARIWAFABANK

I. PRESENTATION DES COMPTES AGREGES

Avertissement :

Les comptes annuels des années 2006, 2007 et 2008 sont des comptes agrégés¹² d'Attijariwafa bank.

I.1. Profitabilité et rentabilité de la banque

I.1.1. Produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire d'Attijariwafa bank se présentent comme suit, sur la période considérée :

	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var. 08/07
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	870	1 172	1 277	34,6%	9,0%
Intérêts et produits sur opérations avec la clientèle	3 898	4 496	5 826	15,3%	29,6%
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	663	664	503	0,2%	-24,3%
Produits sur titres de propriété	283	529	410	87,1%	-22,6%
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	51	29	98	-43,1%	>100,0%
Commissions sur prestations de service	736	872	974	18,5%	11,7%
Autres produits bancaires	777	1 120	1 618	44,1%	44,5%
Produits d'exploitation bancaire	7 277	8 881	10 704	22,0%	20,5%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Commentaires

- En 2007, les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une hausse de 22,0% à 8,9 Mrds Dh. Cette progression provient essentiellement de l'évolution des intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit (+34,6%) et avec la clientèle (+15,3%).
Les produits sur titres de propriété ont progressé de 87,1% suite à des plus-values sur titres détenus par la banque.
La baisse de 43,1% des produits sur immobilisations en crédit-bail et en location s'explique par l'orientation de la production des crédits de la banque vers ses filiales spécialisées.
Les postes « commissions sur prestations de service » et « autres produits bancaires » (activités de change et de marché) ont augmenté respectivement de 136,1 Mdh et de 342,8 Mdh en 2007.
- En 2008, les produits d'exploitation bancaire ont atteint 10,7 Mrds Dh contre 8,9 Mrds Dh en 2007, soit une hausse de 20,5%. Cette progression provient essentiellement de l'évolution des postes suivants :
 - augmentation de 9,0% des intérêts et produits assimilés sur les opérations avec les établissements de crédit, qui s'explique principalement par la hausse de l'encours des crédits sur les sociétés de financement ;
 - augmentation de 29,6% des intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle principalement due à la hausse de l'encours des crédits octroyés à la clientèle (+24,2% à 108,4 Mrds Dh à fin 2008) ;

¹² Les comptes agrégés comprennent les comptes d'Attijariwafa bank et des succursales à l'étranger.

- hausse de 11,7% des commissions sur prestations de services suite notamment à l'augmentation de la base clientèle consécutive à l'extension du réseau et à la commercialisation de nouveaux produits et services destinés aux particuliers ;
- progression de 44,5% des autres produits bancaires à 1 618 Mdh, qui s'explique par la hausse des produits de change à terme (+227 Mdh) et des produits sur opérations de change (+148 Mdh) ;
- diminution de 24,3% des intérêts et produits assimilés sur les titres de créances dûe à la baisse des encours du portefeuille des bons du Trésor et du taux moyen de rendement.

I.1.2. Charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire d'Attijariwafa bank évoluent sur la période considérée comme suit :

	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var. 08/07
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	255	286	391	12,4%	36,6%
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	1 494	1 803	2 175	20,7%	20,6%
Intérêts et charges assimilés sur titres de créances émis	-	36	111	ns	>100,0%
Charges sur opérations de crédit-bail et de location	47	14	79	-70,5%	>100,0%
Autres charges bancaires	440	826	1 381	87,7%	67,3%
Charges d'exploitation bancaire	2 236	2 965	4 136	32,6%	39,5%

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés

Commentaires

- Au titre de l'exercice 2007, les charges d'exploitation bancaire s'établissent à 3,0 Mrds Dh, soit une progression de 32,6% par rapport à 2006. Cette évolution trouve son origine dans la hausse des intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle (+20,7%).

Les charges sur opérations de crédit-bail et de location enregistrent une baisse de 70,5% en 2007 à 14,0 Mdh. Cette variation est liée à la baisse des produits sur immobilisations en crédit-bail et en location.

Les autres charges bancaires progressent de 87,7% en 2007, portant leur contribution aux charges d'exploitation bancaire à 27,8% à fin 2007 contre 19,7% en 2006.

- Au titre de l'exercice 2008, les charges d'exploitation bancaire ont affiché une progression de 39,5%, à 4,1 Mrds Dh. Cette évolution s'explique par la hausse des intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle (+20,6%) ainsi que par la progression des autres charges bancaires (+67,3%).

Les autres charges bancaires progressent de 67,3% en 2008, suite à la hausse des charges d'intérêt et du fonds de garantie et à l'augmentation des volumes de change et des produits dérivés.

I.1.3. Produit net bancaire

Evolution et structure du PNB

	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var. 08/07
Intérêts et produits assimilés	5 430	6 331	7 605	16,6%	20,1%
Intérêts et charges assimilées	1 748	2 126	2 676	21,6%	25,9%
Marge d'intérêt	3 682	4 206	4 929	14,2%	17,2%
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	51	29	98	-43,1%	>100,0%
Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	47	14	79	-70,5%	>100,0%
Résultat des opérations de crédit-bail et location	3	15	19	>100,0%	26,7%
Commissions perçues	736	875	975	18,9%	11,5%
Commissions servies	12	1	1	-94,2%	5,7%
Marge sur commissions	724	874	975	20,8%	11,5%
Résultat des opérations sur titres de transactions	-	-	349	-	ns
Résultat des opérations sur titres de placement	328	338	28	3,1%	-91,8%
Résultat des opérations de change	362	357	361	-1,4%	1,1%
Résultat des opérations sur produits dérivés	5	12	81	>100,0%	>100,0%
Résultat des opérations de marché	695	707	818	1,8%	15,8%
Divers autres produits bancaires	287	545	410	90,1%	-24,8%
Diverses autres charges bancaires	349	430	582	23,3%	35,3%
Produit net bancaire	5 041	5 916	6 568	17,3%	11,0%

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés

Commentaires

- En 2007, le produit net bancaire enregistre une progression de 17,3% par rapport à 2006, pour s'établir à 5,9 Mrds Dh. Cette évolution tire profit de :
 - la progression de la marge d'intérêts de 14,2% ;
 - la hausse de la marge sur commissions (+20,8%) ;
 Les activités génératrices de commissions concernent essentiellement :
 - les commissions sur opérations sur titres et notamment les commissions d'ordre de bourse, les droits de garde, les commissions de placement, etc ;
 - les commissions sur produits et services aux particuliers ;
 - les commissions sur les opérations internationales provenant principalement des virements étrangers, compte tenu de l'augmentation des activités de transfert et de rapatriement.
- En 2008, le produit net bancaire s'établit à près de 6,6 Mrds Dh, en progression de 11,0% par rapport à l'exercice 2007. Cette évolution s'explique par :
 - la progression de la marge d'intérêts de 17,2%. Cette évolution est due à la hausse de 20,1% à 7,6 Mrds Dh des intérêts et produits assimilés, suite notamment à la progression de l'encours des crédits octroyés à la clientèle ;
 - la hausse de la marge sur commissions (+11,5%) en raison de la progression à 975,0 Mdh des commissions perçues. Cette évolution est due à l'extension du réseau ainsi qu'à la commercialisation de nouveaux produits et services destinés à la clientèle des particuliers ;
 - l'augmentation de 15,8% du résultat des opérations de marché principalement due aux éléments suivants :

- ✓ la hausse du résultat des opérations sur titres de transaction à 349,0 Mdh suite à la création d'un portefeuille trading ;
- ✓ la progression du résultat des opérations sur titres de produits dérivés (+69,0 Mdh) pour s'établir à 81,0 Mdh, suite à la croissance de l'activité en volume et en nouveaux produits ;
- le repli de 24,8% des divers autres produits bancaires suite à la non récurrence des produits sur exercices antérieurs ;
- la progression des diverses autres charges bancaires de 35,3% pour s'établir à 582,0 Mdh.

Coefficient d'exploitation bancaire

Le coefficient d'exploitation d'Attijariwafa bank évolue comme suit, sur la période considérée :

	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var. 08/07
Produits d'exploitation bancaire	7 277	8 881	10 704	22,0%	20,5%
Charges d'exploitation bancaire	2 236	2 965	4 136	32,6%	39,5%
Produit Net bancaire (1)	5 041	5 916	6 568	17,3%	11,0%
Charges de personnel	1 016	1 355	1 207	33,3%	-10,9%
Impôts et taxes	80	69	78	-13,6%	13,3%
Charges externes	931	973	1 060	4,5%	8,9%
Autres charges générales d'exploitation	2	29	38	>100,0%	29,6%
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations	303	299	344	-1,4%	15,1%
Charges générales d'exploitation (2)	2 332	2 724	2 727	16,8%	0,1%
Coefficient d'exploitation (2) / (1)	46,3%	46,1%	41,5%	-0,2 pts	-4,6 pts

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés

Commentaires

- En 2007, le coefficient d'exploitation s'établit à 46,1%, soit un gain de 0,2 points par rapport à 2006. Cette légère amélioration trouve son origine dans la progression des charges générales d'exploitation (+16,8%) qui demeure inférieure à celle du PNB (+17,3%).
L'évolution des charges générales d'exploitation s'explique principalement par :
 - l'Opération Publique de Vente (OPV) aux salariés, qui a généré une charge liée à la décote de 200 Mdh ;
 - le projet de développement de la banque, notamment l'extension du réseau d'agences.

Hors effet OPV, les charges d'exploitation auraient augmenté de 8,3%.

- En 2008, le coefficient d'exploitation s'établit à 41,5%, soit un gain de 4,6 points par rapport à 2007. Cette amélioration s'explique par la stabilité des charges générales d'exploitation (+0,1%) dont la progression demeure inférieure à celle du PNB (+11,0%).
La stabilité des charges d'exploitation s'explique essentiellement par le recul des charges de personnel de 10,9%. Celui-ci tient compte de la charge exceptionnelle enregistrée en 2007 et correspondant à l'OPV aux salariés. En revanche, hors effet OPV, les charges de personnel s'établissent en hausse de 4,5%, consécutivement à la poursuite de l'extension du réseau d'agences de la banque.

I.1.4. Résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation d'Attijariwafa bank évolue comme suit sur la période considérée :

	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var. 08/07
Produit Net Bancaire	5 041	5 916	6 568	17,3%	11,0%
Résultat des opérations sur immobilisations financières	158	271	-57	71,8%	ns
Autres produits d'exploitation non bancaire	66	62	52	-5,5%	-17,2%
Autres charges d'exploitation non bancaire	0	0	0	0,0%	0,0%
Charges générales d'exploitation	2 332	2 724	2 727	16,8%	0,1%
Résultat Brut d'exploitation	2 933	3 525	3 836	20,2%	8,8%
Dotations nettes des reprises aux provisions	-159	-277	-627	73,6%	>100,0%
Autres dotations nettes de reprises	59	-23	280	ns	ns
Résultat courant	2 833	3 226	3 489	13,9%	8,2%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Commentaires

- En 2007, le résultat brut d'exploitation d'Attijariwafa bank enregistre une progression de 20,2% par rapport à 2006, résultant de la maîtrise des charges générales d'exploitation qui progressent moins vite que le produit net bancaire.

Le résultat des opérations sur immobilisations financières, en progression de 71,8% en 2007, s'explique par la plus-value liée au portefeuille détenu par Attijariwafa bank.

Les dotations aux provisions nettes des reprises s'établissent à 276,6 Mdh en 2007, en hausse de 73,6% par rapport à l'année 2006. Cette variation découle principalement de la hausse des dotations aux provisions pour créances et engagements (+136,1 Mdh) et de l'augmentation des pertes sur créances irrécouvrables (+102,6 Mdh), lesquels s'expliquent notamment par la hausse des volumes de crédits octroyés durant ces dernières années.

Le résultat courant affiche une progression moins importante de 13,9% à 3,2 Mrds Dh qui s'explique par l'augmentation des dotations nettes des reprises aux provisions.

- En 2008, le résultat brut d'exploitation d'Attijariwafa bank enregistre une progression de 8,8% par rapport à l'exercice 2007, résultant de la maîtrise des charges d'exploitation et de la progression de 11,0% du produit net bancaire.

Les autres produits d'exploitation non bancaire reculent de 17,2% à 52,0 Mdh.

Le résultat courant affiche une progression de 8,2% à près de 3,5 Mrds Dh. Cette évolution tient compte d'une croissance significative (+126,6%) des dotations nettes des reprises aux provisions, sous l'effet de la hausse des créances sur la clientèle (+24,2%) à 108,4 Mrds Dh en 2008.

I.1.5. Résultat net

Le résultat net évolue, comme suit, sur la période considérée :

	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var. 08/07
Résultat courant	2 833	3 226	3 489	13,9%	8,2%
Résultat non courant	-82	-268	-84	ns	ns
Impôt sur les résultats	821	818	1 047	-0,3%	27,9%
Résultat net	1 930	2 140	2 358	10,9%	10,2%

Mdh – Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Commentaires

- Au titre de l'exercice 2007, le résultat net enregistre une progression de 10,9% à 2 139,8 Mdh. Cette évolution tient compte de la diminution du résultat non courant qui passe de -82,1 Mdh en 2006 à -267,6 Mdh en 2007.
La progression du résultat non courant s'explique essentiellement par le règlement, au premier semestre 2007, du contrôle fiscal¹³ d'un montant de 215 Mdh.
- Au titre de l'exercice 2008, le résultat net affiche une progression de 10,2% à 2,4 Mrds Dh par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique en partie par l'amélioration du résultat courant.

I.1.6. Rentabilité des Fonds Propres et Rentabilité des Actifs

La rentabilité financière de la banque a évolué, comme suit, au cours de la période considérée :

	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var. 08/07
Résultat net	1 930	2 140	2 358	10,9%	10,2%
Fonds propres	13 489	14 761	16 153	9,4%	9,4%
Total bilan	142 776	168 240	204 825	17,8%	21,7%
Return On Equity (ROE)*	14,9%	15,1%	15,3%	+0,2 pts	+0,2 pts
Return On Assets (ROA)*	1,5%	1,4%	1,3%	-0,1 pts	-0,1 pts

Mdh - Source : Attijariwafa bank * Sur la base des chiffres moyens

Commentaires

- En 2007, le ROE (Résultat net de l'exercice n, rapporté à la moyenne des fonds propres des exercices n, n-1) d'Attijariwafa bank progresse de 0,2 points à 15,1%. Par ailleurs, le ROA (Résultat net de l'exercice n, rapporté au total bilan moyen des exercices n, n-1) affiche une baisse de 0,1 points à 1,4% suite à la croissance des actifs de 17,8% en 2007.
- En 2008, le ROE d'Attijariwafa bank enregistre une progression de 0,2 points à 15,3%. Le ROA enregistre, quant à lui, une baisse de 0,1 points par rapport à l'exercice 2007, en raison de la croissance des actifs au cours des deux exercices 2007 et 2008 (+21,7% en 2008).

¹³ Correspond au contrôle Post-fusion de l'IR, la TVA et l'IS. Le contrôle concerne les quatre derniers exercices de la banque.

I.2. Analyse du bilan

	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var. 08/07
Actif	142 776	168 240	204 825	17,8%	21,7%
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	14 619	16 093	13 526	10,1%	-15,9%
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	24 155	31 499	36 298	30,4%	15,2%
Créances sur la clientèle	67 952	87 332	108 423	28,5%	24,2%
Créances acquises par affacturage	983	428	791	-56,5%	85,0%
Titres de transaction et de placement	19 642	16 269	27 330	-17,2%	68,0%
Autres actifs	1 799	2 743	3 051	52,5%	11,2%
Titres d'investissement	3 544	2 920	2 764	-17,6%	-5,3%
Titres de participation et emplois assimilés	6 169	6 618	8 081	7,3%	22,1%
Immobilisation en crédit bail et en location	36	245	334	>100,0%	36,2%
Immobilisations incorporelles	1 453	1 537	1 654	5,8%	7,6%
Immobilisations corporelles	2 424	2 556	2 572	5,5%	0,6%
Passif	142 776	168 240	204 825	17,8%	21,7%
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5	0	0	ns	ns
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5 230	8 055	19 167	54,0%	>100,0%
Dépôts de la clientèle	120 905	136 420	151 664	12,8%	11,2%
Titres de créances émis		1 713	3 334	ns	94,6%
Autres passifs	2 308	3 377	7 862	46,3%	>100,0%
Provisions pour risques et charges	588	594	466	1,0%	-21,5%
Provisions réglementées	250	250	83	0,0%	-66,7%
Dettes subordonnées		3 071	6 094	ns	98,5%
Fonds propres	13 489	14 761	16 153	9,4%	9,4%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

1.2.1. Analyse des principaux postes du bilan

Crédits

L'encours des crédits par type de produit et par client a évolué, comme suit, sur la période considérée :

	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var. 08/07
Créances sur les établissements de crédits et assimilés (C1)	24 155	31 499	36 298	30,4%	15,2%
Créances sur la clientèle (C2)	68 934	87 760	109 214	27,3%	24,4%
Crédits de trésorerie et à la consommation	34 590	43 489	47 191	25,7%	8,5%
Crédits à l'équipement	16 238	18 664	21 468	14,9%	15,0%
Crédits immobiliers	15 515	22 857	35 988	47,3%	57,4%
Autres crédits	127	1 417	2 764	>100,0%	95,0%
Créances acquises par affacturage	983	428	791	-56,5%	85,0%
Créances en souffrance nettes de provision	792	228	129	-71,2%	-43,4%
Intérêts courus à recevoir	689	677	883	-1,7%	30,4%
Total crédits (C1) + (C2)	93 089	119 259	145 512	28,1%	22,0%

Mdh- Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

- En 2007, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank enregistre une progression de 28,1%, portée notamment par :
 - la croissance des crédits immobiliers (+47,3%) à 22,9 Mrds Dh ;
 - la hausse de l'encours des crédits de trésorerie et à la consommation (+25,7%) ;
 - la croissance des créances sur les établissements de crédit (+30,4%) ;
 - le repli des créances en souffrance nettes de provision (-71,2%) à 228 Mdh.
- En 2008, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'établit à 145,5 Mrds Dh, soit une progression de 22,0%, par rapport à fin 2007. Cette évolution s'explique principalement par les éléments suivants :
 - la croissance des crédits immobiliers (+57,4%) suite à la hausse de la demande et au reclassement en crédit immobilier de certains crédits, sur instruction de Bank Al-Maghrib ;
 - la hausse de 8,5% des crédits de trésorerie et à la consommation ;
 - l'augmentation de 15,0% des crédits à l'équipement ;
 - le recul des créances en souffrance nettes de provision (-43,4%) à 129 Mdh.

La structure des crédits de la banque reste marquée par une prédominance des crédits de trésorerie et à la consommation qui représentent, cumulativement, une moyenne de 48,7% sur les trois derniers exercices.

	2 006	2007	2008
Crédits de trésorerie et à la consommation	51,6%	50,4%	44,1%
Crédits à l'équipement	24,2%	21,5%	20,0%
Crédits immobiliers	22,8%	26,2%	33,2%
Autres crédits	1,4%	1,9%	2,7%
Total crédits*	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés * Y compris les créances en souffrance et les intérêts courus à recevoir

Dépôts

L'encours des dépôts clientèle par type de produit a évolué, comme suit, sur la période considérée :

	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var. 08/07
Comptes à vue créditeurs	64 617	80 645	82 274	24,8%	2,0%
Comptes d'épargne	13 359	14 632	16 202	9,5%	10,7%
Dépôts à terme	38 325	35 107	38 222	-8,4%	8,9%
Autres comptes créditeurs	4 152	5 605	14 340	35,0%	>100,0%
Intérêts courus à payer	452	432	626	-4,5%	45,0%
Total dépôts	120 905	136 420	151 664	12,8%	11,2%

Mdh- Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

En 2007, l'encours agrégé des dépôts a progressé de 12,8% à 136,4 Mrds Dh. Cette évolution s'explique principalement par la hausse des comptes à vue créditeurs de 16,0 Mrds Dh et des autres comptes créditeurs (+35,0% à 5,6 Mrds Dh).

A fin 2008, les dépôts de la clientèle ont atteint près de 151,7 Mrds Dh, en croissance de 11,2% par rapport à fin 2007, sous l'effet de la progression de 10,7% des comptes d'épargne et de l'augmentation des autres comptes créditeurs (+8,7 Mrds Dh).

La structure des dépôts est marquée par une prédominance des comptes à vue créditeurs qui représentent, cumulativement, une moyenne de 55,6%.

	2006	2007	2008
Comptes à vue créditeurs*	53,4%	59,1%	54,2%
Comptes d'épargne	11,0%	10,7%	10,7%
Dépôts à terme	31,7%	25,7%	25,2%
Autres comptes créditeurs*	3,8%	4,1%	9,5%
Intérêts courus à payer	0,4%	0,3%	0,4%
Total dépôts	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés * Dépôts non rémunérés ** Y compris les intérêts courus à payer

Ratio de transformation de la banque

A fin 2007, le taux de transformation d'Attijariwafa bank a été relevé à 67,0%, dénotant une meilleure distribution des crédits.

Cette tendance se poursuit en 2008 avec un taux de transformation qui s'établit à 74,6%.

	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var. 08/07
Encours crédits bruts *	72 822	91 455	113 075	25,6%	23,6%
Encours dépôts	120 905	136 420	151 664	12,8%	11,2%
Encours crédits / Encours dépôts	60,2%	67,0%	74,6%	+6,8 pts	+7,5 pts

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés * Créances sur la clientèle + provisions de créances sur la clientèle

Structure des Ressources d'Attijariwafa bank

Les ressources d'Attijariwafa bank se composent principalement des fonds propres, des dettes envers les établissements de crédit et des dépôts de la clientèle.

	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var. 08/07
Fonds propres & assimilés dont :	13 489	17 831	22 247	32,2%	24,8%
Dettes subordonnées	-	3 071	6 094	-	98,5%
Capital	1 930	1 930	1 930	0,0%	0,0%
Réserves et primes liées au capital	9 637	10 695	11 870	11,0%	11,0%
Résultat net de l'exercice	1 930	2 140	2 358	10,9%	10,2%
Report à nouveau	-8	-5	-5	ns	ns
Ressources	126 135	146 188	174 166	15,9%	19,1%
Etablissements de crédit	5 230	8 055	19 167	54,0%	>100,0%
Comptes à vue	4 850	4 777	2 574	-1,5%	-46,1%
Emprunts trésorerie à terme	380	3 278	16 593	>100,0%	>100,0%
Clientèle	120 905	136 420	151 664	12,8%	11,2%
Titres de créances émis	-	1 713	3 334	-	94,6%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

En 2007, les dépôts de la clientèle représentent 93,3% des ressources d'Attijariwafa bank. Pour leur part, les fonds propres et assimilés de la banque enregistrent une progression de 32,2%, liée principalement à l'émission d'emprunts obligataires subordonnés totalisant 3,0 Mrds Dh.

En 2008, les fonds propres et assimilés de la banque enregistrent une progression de 24,8%, par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique principalement par l'émission de deux emprunts obligataires subordonnés d'un montant total de 3 Mrds Dh.

Les dépôts de la clientèle représentent 87,1% des ressources de la banque à fin 2008.

I.2.2. Maîtrise des risques – Ratio de solvabilité

Répartition des créances en souffrance nettes des provisions

	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var. 08/07
Créances pré-douteuses	1	-	-	-	-
Créances douteuses	23	-	-	-	-
Créances compromises	769	228	129	-70,3%	-43,4%
Total	792	228	129	-71,2%	-43,4%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Les créances en souffrance sur la clientèle sont classées selon leur degré de risque, en trois catégories, en créances pré-douteuses, en créances douteuses et en créances compromises, conformément à la réglementation en vigueur. Attijariwafa bank procède à cette classification de ses créances en souffrance depuis l'exercice 2004, conformément à la circulaire n°19/G/2002 de Bank Al-Maghrib. Les provisions correspondantes doivent être constatées, déduction faite des garanties détenues (sûretés, hypothèques) et des agios réservés, et ce, à hauteur d'un minimum de 20%, 50% et 100% respectivement.

L'encours des créances en souffrance nettes des provisions s'inscrit en recul de 43,4% sur la période 2007-2008, pour s'établir à 129 Mdh en 2008.

Ratios de maîtrise des risques

	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var. 08/07
<u>Provisions</u>					
Provisions (décaissement)	3 888	3 695	3 861	-5,0%	4,5%
Provisions (décaissement et signature)	4 037	3 827	3 974	-5,2%	3,9%
<u>Créances en souffrance (brut)</u>					
Créances en souffrance (décaissement)	4 680	3 923	3 990	-16,2%	1,7%
Créances en souffrance (décaissement et signature)	5 118	4 371	4 443	-14,6%	1,6%
<u>Encours de crédits bruts</u>					
Crédit par décaissement	72 822	91 455	113 075	25,6%	23,6%
Crédit par décaissement et par signature	98 561	125 313	159 731	27,1%	27,5%
<u>Taux de couverture</u>¹⁴					
Taux de couverture (décaissement)	83,1%	94,2%	96,8%	+11,1 pts	+2,6 pts
Taux de couverture (décaissement et signature)	78,9%	87,6%	89,5%	+8,7 pts	+1,9 pts
<u>Taux de contentieux</u>¹⁵					
Taux de contentieux (décaissement)	6,4%	4,3%	3,5%	-2,1 pts	-0,8 pts
Taux de contentieux (décaissement et signature)	5,2%	3,5%	2,8%	-1,7 pts	-0,7 pts
Taux de contentieux du secteur *	7,9%	8,7%	6,3%	+0,8 pts	-2,4 pts

Mdh - Source Attijariwafa bank – Comptes agrégés * source : GPBM

Le taux de contentieux d'Attijariwafa bank a enregistré un recul en 2007 comme 2008, avec respectivement des taux de contentieux de 3,5% et de 2,8%. Ainsi, en 2008, ce taux demeure inférieur à celui du système bancaire (Banques commerciales hors CAM et CIH) qui s'établit à 6,3%.

Parallèlement, le taux de couverture des créances en souffrance de la banque a connu une hausse régulière, atteignant 87,6% en 2007 et 89,5% en 2008, sous l'effet de l'importance des garanties détenues par la banque.

Les dotations et reprises de provisions relatives aux créances en souffrance, y compris les pertes nettes sur créances irrécouvrables, ont évolué comme suit :

	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var. 08/07
Dotations aux provisions	1 149	1 387	1 608	20,7%	15,9%
Reprises de provisions	989	1 111	981	12,3%	-11,7%
Dotations nettes aux provisions (1)	160	277	627	73,1%	>100,0%
Encours brut de crédit* (2)	72 822	91 455	113 075	25,6%	23,6%
Charge de risque nette (1) / (2)	0,2%	0,3%	0,6%	+0,1 pts	+ 0,3 pts

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés * Créances sur la clientèle + provisions de créances sur la clientèle

La charge de risque nette a connu une légère hausse, de 0,08 points en 2007, corrélativement à l'évolution simultanée des dotations nettes aux provisions pour créances en souffrance et de l'encours brut des crédits.

A fin 2008, la charge de risque nette a enregistré une hausse de 0,25 points, pour s'établir à 0,55%, en raison de l'augmentation des dotations aux provisions pour créances en souffrance (+15,9%) et de la baisse des reprises de provisions (-11,7%).

¹⁴ Provisions sur créances en souffrance/ Créances en souffrance

¹⁵ Créances en souffrance/Encours brut de crédit

Le niveau des ratios de solvabilité en vigueur s'établit comme suit :

	2005	2006	2007	Var. 06/05	Var. 07/06
Fonds propres réglementaires – Mdh (1)	7 923	8 382	12 578	5,8%	50,1%
Risques pondérés – Mdh (2)	67 299	85 997	106 893	27,8%	24,3%
Ratio de solvabilité (1) / (2)	11,8%	9,8%	11,8%	-2,0 pts	+2,0 pts

Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Le ratio de solvabilité¹⁶ de la banque, traduisant sa capacité à faire face à l'ensemble de ses engagements par le biais de ses fonds propres, s'est établi à 9,75% en 2006 et à 11,77% à fin 2007. Ce niveau demeure supérieur à celui du ratio de solvabilité réglementaire qui est de 8%.

L'amélioration du ratio de solvabilité enregistrée au titre de l'exercice 2007 s'explique par la prise en compte des emprunts obligataires subordonnés d'un montant de 3 milliards de dirhams.

L'année 2008 a été marquée par l'application du nouvel accord sur les fonds propres (Bâle II). Le tableau ci-dessous présente le ratio de solvabilité qui, au titre de l'année 2008, s'est établi à 10,38%. Il convient de noter que ce ratio n'est pas comparable au ratio enregistré au titre de l'année 2007, ce dernier ayant été calculé selon les normes de Bâle I.

	Montant
Fonds propres réglementaires – Mdh (1)	14 959
Risques pondérés – Mdh (2)	144 078
Ratio de solvabilité (1) / (2)	10,4%

Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

I.3. Analyse du hors bilan

	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var. 08/07
Engagements donnés	25 589	33 727	46 542	31,8%	38,0%
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédits et assimilés	-	31	44	-	ns
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	7 356	9 474	17 518	28,8%	84,9%
Engagements de garantie d'ordre d'établissement de crédit et assimilés	3 293	6 321	6 018	92,0%	-4,8%
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	14 941	17 900	22 963	19,8%	28,3%
Titres achetés à réméré	-	-	-	-	-
Autres titres à livrer	-	-	-	-	-
Engagement reçus	18 031	19 627	20 551	8,9%	4,7%
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	18 005	19 589	20 490	8,8%	4,6%
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	26	38	61	47,8%	59,2%
Titres vendus à réméré	-	-	-	-	-
Autres titres à recevoir	-	-	-	-	-

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Commentaires

- A l'instar des exercices précédents, les engagements donnés d'Attijariwafa bank, au titre de l'exercice 2007, sont principalement constitués des engagements de garantie d'ordre de la clientèle

¹⁶ Correspond au rapport entre les fonds propres nets et les engagements pondérés de la banque.

(53%). Par ailleurs, les engagements reçus sont composés en majorité des engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés (99,9%).

- Atteignant 46,5 Mrds Dh, les engagements donnés par la banque ont enregistré, au titre de l'exercice 2008, une évolution de 38,0% par rapport à fin décembre 2007. Cette progression résulte principalement de :
 - la hausse des engagements en faveur de la clientèle (+84,9%), suite à la croissance de la demande ;
 - la hausse des engagements de garantie d'ordre de la clientèle (+28,3%).

II. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES IFRS

A compter de 2007, le Groupe Attijariwafa bank publie ses comptes consolidés aux normes IAS/IFRS. La mise en application de ces normes intervient une année avant l'échéance annoncée par Bank Al-Maghrib aux établissements de crédit de la place.

Avertissement :

Tel que prévu par la circulaire n°06/05 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), le groupe Attijariwafa bank a opté pour le passage progressif de ses comptes consolidés aux normes IFRS à partir de l'exercice clos au 31 décembre 2007.

La consolidation des comptes a été effectuée selon les normes IAS-IFRS pour les exercices clos aux 31 décembre 2006 et 2007.

Les comptes consolidés des exercices clos au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2008 ont été certifiés par les commissaires aux comptes. Les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2006, retraités selon les normes IFRS, n'ont pas fait l'objet d'une certification.

Les comptes sociaux 2006, 2007 et 2008 ont fait l'objet d'une certification par les Commissaires aux Comptes.

Par souci de comparabilité, les comptes consolidés de 2006, certifiés par des auditeurs indépendants, et établis selon les normes françaises Plan Comptable des Etablissements de Crédit sont annexés à la note d'information et ne se sont pas pris en compte dans cette présentation. Seuls les comptes consolidés de l'exercice 2007 et de l'exercice 2008, établis selon les normes IAS/IFRS et les comptes consolidés de 2006, retraités selon ces mêmes règles seront présentés.

II.1. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2008

	Secteur d'activité	(A)	(B)	(C)	(D)	Pays	Méthode	% contrôle	% intérêts
Attijariwafa bank *	Banque					Maroc			
Attijariwafa Europe	Banque					France	IG	100,00%	100,00%
Attijari International Bank	Banque					Maroc	IG	50,00%	50,00%
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest				(1)	(6)	Sénégal	IG	80,16%	49,00
Attijari bank Tunisie	Banque					Tunisie	IG	54,56%	45,66%
Banque Internationale pour le Mali	Banque				(1)	Mali	IG	51,00%	51,00%
Wafasalaf	Crédit à la consommation					Maroc	IG	65,94%	65,94%
Wafa Bail	Leasing					Maroc	IG	97,83%	97,83%
Wafa Immobilier	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
Attijari immobilier	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
Attijari Factoring Maroc	Factoring					Maroc	IG	75,00%	75,00%
Wafa Cash	Activités cash					Maroc	IG	98,46%	98,46%
Wafa LLD	Location Longue Durée					Maroc	IG	100,00%	100,00%
Attijari Finances Corp.	Banque d'affaires					Maroc	IG	100,00%	100,00%
Wafa Gestion	Gestion d'actif					Maroc	IG	66,00%	66,00%
Attijari Intermédiation	Intermédiation boursière					Maroc	IG	100,00%	100,00%
Finanziaria Spa	Société financière	(2)				Italie	IG	100,00%	100,00%
FCP Sécurité	OPCVM dédié					Maroc	IG	79,23%	79,23%
FCP Optimisation	OPCVM dédié					Maroc	IG	79,23%	79,23%
FCP Stratégie	OPCVM dédié					Maroc	IG	79,23%	79,23%
FCP Expansion	OPCVM dédié					Maroc	IG	79,23%	79,23%
FCP Fructi Valeurs	OPCVM dédié					Maroc	IG	79,23%	79,23%
Wafa Assurance	Assurance					Maroc	IG	79,23%	79,23%
BCM Corporation	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
Wafa Corp	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
OGM	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
Andalucarthage	Holding				(2)	Maroc	IG	83,70%	83,70%
Kasovi	Holding			(1)		Iles vierges britanniques	IG	50,00%	50,00%
SAF	Holding			(1)		France	IG	99,82%	49,98%
Filaf	Holding			(1)		Sénégal	IG	100,00%	50,00%
Moussafir Hôtels	Hôtellerie					Maroc	MEE	33,34%	33,34%
Sud SICAR**	Capital risque					Tunisie	IG	67,23%	30,70%
PANORAMA	Société immobilière					Maroc	IG	79,23%	79,23%

Source : Attijariwafa bank (*) société consolidante (**) filiale contrôlée via Attijaribank Tunisie qui détient 67% des parts IG : Intégration globale MEE : Mise en équivalence ;

(A) Mouvements intervenus au premier semestre 2007

(B) Mouvements intervenus au second semestre 2007

(C) Mouvements intervenus au premier semestre 2008

(D) Mouvements intervenus au second semestre 2008

1- Acquisition	7- Changement de méthode – Intégration proportionnelle à intégration globale
2- Création, franchissement de seuil	8- Changement de méthode – Intégration globale à mise en équivalence
3- Entrée de périmètre IFRS	9- Changement de méthode – Mise en équivalence à intégration globale
4- Cession	10- Changement de méthode – Intégration globale à intégration proportionnelle
5- Déconsolidation	11- Changement de méthode – Mise en équivalence à intégration proportionnelle
6- Fusion entre entités consolidées	12- Reconsolidation

Mouvements relatifs aux exercices 2006, 2007 et 2008

	Entreprises entrées	Entreprises sorties
2006	Attijariwafa bank Sénégal	Sifap ¹⁷
	Attijari Finanziaria SPA	
	Attijari Eurofinance	
	Attijariwafa bank Europe	
2007	Banque Sénégal-Tunisienne (BST)	
	Attijari bank Sénégal	BST et Attijariwafa banque Sénégal ¹⁸
2008	Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	
	Kasovi	
	SAF	
	Filaf	
	Banque Internationale pour le Mali	
	Andalucarthage	

Source : Attijariwafa bank

Mouvements relatifs au passage aux normes IFRS

- Déconsolidation de Crédit du Maroc, Attijari Gestion, Wafa Investissement, CAPRI, Attijaria Al Youssoufia et SIFAP ;
- Entrée dans le périmètre de consolidation de Wafa LLD, des FCP, Moussafir Hôtels, Sud SICAR et Panorama ;
- Changement de méthode de consolidation de Wafa Assurance de mise en équivalence à intégration globale.

¹⁷ Cession de la société Sifap en 2006

¹⁸ Fusion de la BST avec Attijariwafa banque Sénégal, donnant naissance à Attijari bank Sénégal

II.2. Analyse du compte de résultat consolidé IFRS

	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var. 08/07
Intérêts et produits assimilés	7 163	8 695	11 177	21,4%	28,6%
Intérêts et charges assimilées	2 554	3 121	4 215	22,2%	35,0%
Marge d'intérêt	4 609	5 574	6 963	20,9%	24,9%
Commissions perçues	1 609	1 883	2 318	17,0%	23,2%
Commissions servies	174	176	167	1,0%	-5,1%
Marge sur commissions	1 436	1 707	2 152	18,9%	26,1%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	1 355	821	944	-39,4%	15,1%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	197	328	379	66,5%	15,5%
Résultat des activités de marché	1 552	1 149	1 323	-26,0%	15,2%
Produits des autres activités	2 643	3 557	4 158	34,6%	16,9%
Charges des autres activités	2 825	3 193	3 628	13,1%	13,6%
Produit net bancaire	7 415	8 793	10 967	18,6%	24,7%
Charges générales d'exploitation	3 191	3 885	4 357	21,8%	12,1%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	379	340	489	-10,2%	43,9%
Résultat brut d'exploitation	3 846	4 568	6 120	18,8%	34,0%
Coût du risque	-3	-659	-632	ns	ns
Résultat d'exploitation	3 843	3 909	5 488	1,7%	40,4%
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	1	-2	9	ns	ns
Gains ou pertes nets sur autres actifs	18	7	2	-60,9%	-66,9%
Variation de valeurs des écarts d'acquisition					
Résultat avant impôts	3 863	3 915	5 500	1,3%	40,5%
Impôts sur les bénéfices	1 471	1 165	1 862	-20,8%	59,8%
Résultat net	2 392	2 750	3 637	15,0%	32,3%
Résultat hors groupe	124	295	519	>100,0%	75,9%
Résultat net part du groupe	2 267	2 454	3 118	8,2%	27,0%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – comptes consolidés

Evolution et structure du PNB

	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var. 08/07
Intérêts et produits assimilés	7 163	8 695	11 177	21,4%	28,6%
Intérêts et charges assimilées	2 554	3 121	4 215	22,2%	35,0%
Marge d'intérêt	4 609	5 574	6 963	20,9%	24,9%
Commissions perçues	1 609	1 883	2 318	17,0%	23,2%
Commissions servies	174	176	167	1,0%	-5,1%
Marge sur commissions	1 436	1 707	2 152	18,9%	26,1%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	1 355	821	944	-39,4%	15,1%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	197	328	379	66,5%	15,5%
Résultat des activités de marché	1 552	1 149	1 323	-26,0%	15,2%
Produits des autres activités	2 643	3 557	4 158	34,6%	16,9%
Charges des autres activités	2 825	3 193	3 628	13,1%	13,6%
Produit net bancaire	7 415	8 793	10 967	18,6%	24,7%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

- Au titre de l'exercice 2007, le PNB consolidé a enregistré une évolution de 18,6% pour s'établir à 8,8 Mrds Dh, suite à une progression de la marge d'intérêt (+20,9%) et de la marge sur commissions (+18,9%). Celle-ci s'établit à 1 707,1 Mdh en 2007, et contribue pour 19,3% à la formation du PNB (contre 19,4% en 2006).

En 2007, les produits et charges des autres activités progressent respectivement de 34,6% et de 13,1%, compensant ainsi la baisse de 26,0% du résultat des activités de marché.

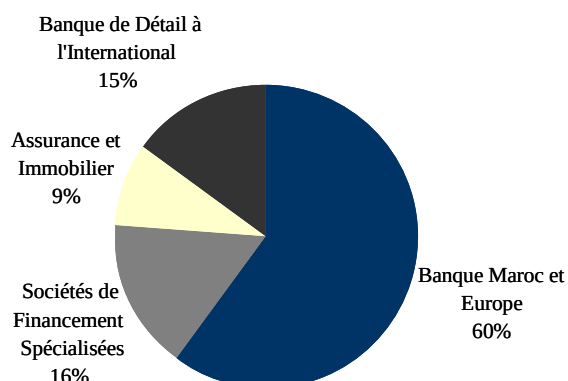
- Au titre de l'exercice 2008, le produit net bancaire a enregistré une progression de 24,7% par rapport à l'exercice 2007, pour s'établir à près de 11,0 Mrds Dh. Cette évolution tient compte de :
 - la croissance de la marge d'intérêts de 24,9% par rapport à 2007 ;
 - la hausse de la marge sur commissions de 26,1% par rapport à 2007, pour s'établir à 2 151,8 Mdh en 2008. Elle contribue ainsi à hauteur de 19,6% à la formation du PNB ;
 - la progression du résultat des activités de marché (+15,2%) ;
 - la croissance des produits des autres activités de 16,9%, qui s'explique essentiellement par la croissance de l'activité de la filiale Wafa Assurance.

En termes de structure, la part de la marge d'intérêt dans le produit net bancaire du groupe Attijariwafa bank demeure stable sur la période 2006-2008 (62,2% en 2006, 63,4% en 2007 et 63,5% en 2008).

Contribution des pôles d'activité au PNB

Le diagramme suivant présente la contribution au PNB des différents pôles d'activité d'Attijariwafa bank, au 31 décembre 2008.

Contribution au PNB par pôle d'activité



Source : Attijariwafa bank

Contribution des filiales au Produit Net Bancaire

Le tableau suivant présente la contribution des principales filiales d'Attijariwafa bank, au titre de l'année 2008 :

Produit Net Bancaire 2008	
Attijariwafa bank	6 114
Wafa Assurance et FCP	1 034
Wafasalaf	931
Attijari Bank Tunisie	909
Wafabail	297
CBAO Groupe Attijariwafa bank	724
Attijari Intermédiation	118
Wafa Immobilier	204
Wafa Cash	158
Wafa Gestion	94
Autres filiales	384
Total	10 967

Mdh - Source : Attijariwafa bank

Coefficient d'exploitation bancaire

Le coefficient d'exploitation bancaire d'Attijariwafa bank évolue comme suit, sur la période considérée :

	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var. 08/07
Produit net bancaire (1)	7 415	8 793	10 967	18,6%	24,7%
Charges générales d'exploitation et amortissements (2)	3 571	4 225	4 847	18,3%	14,7%
Coefficient d'exploitation (2) / (1)	48,2%	48,1%	44,2%	+0,1 pts	-3,9 pts

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Résultat Brut d'Exploitation

Le résultat brut d'exploitation d'Attijariwafa bank évolue comme suit, sur la période considérée :

	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var. 08/07
Produit net bancaire	7 415	8 793	10 967	18,6%	24,7%
Charges générales d'exploitation	3 191	3 885	4 357	21,8%	12,1%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	379	340	489	-10,2%	43,9%
Résultat brut d'exploitation	3 846	4 568	6 120	18,8%	34,0%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

- Au titre de l'exercice 2007, les charges générales d'exploitation se sont établies à près de 3,9 Mrds Dh, en progression de 21,8% par rapport à 2006. Cette évolution s'explique principalement par les projets de développement de la banque, notamment l'extension du réseau d'agences.

Le coefficient d'exploitation ressort à près de 48,1% en 2007 contre près de 48,2% en 2006.

Par ailleurs, et compte tenu de la baisse des dotations aux amortissements et aux dépréciations de 10,2% en 2007, le résultat brut d'exploitation s'inscrit en progression de 18,8% à 4,6 Mrds Dh.

- Au titre de l'exercice 2008, les charges générales d'exploitation se sont établies à près de 4,4 Mrds Dh, en progression de 12,1% par rapport à 2007. Cette évolution s'explique principalement par l'intégration de la CBAO au sein du périmètre de consolidation d'Attijariwafa bank. En effet, en 2008, CBAO Groupe Attijariwafa bank a contribué à hauteur de 7,4% dans l'évolution des charges d'exploitation.

Le coefficient d'exploitation ressort ainsi à près de 44,2%, au titre de l'année 2008.

A fin 2008, le résultat brut d'exploitation d'Attijariwafa bank enregistre une progression de 34,0% par rapport à fin 2007. Cette évolution tient compte de la croissance de 24,7% du produit net bancaire et de la progression de 12,1% des charges générales d'exploitation.

Coût du risque

	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var. 08/07
Résultat brut d'exploitation	3 846	4 568	6 120	18,8%	34,0%
Coût du risque	-3	-659	-632	ns	ns
Résultat d'exploitation	3 843	3 909	5 488	1,7%	40,4%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

La norme IAS 39 « Dépréciation des prêts et créances » introduit une approche différente pour le calcul des provisions pour créances. Dans ce cadre, les options retenues par Attijariwafa bank se présentent comme suit :

- la base de dépréciation individuelle des prêts & créances a maintenu les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002 ;
- la base de dépréciation collective des prêts & créances a été adaptée en fonction de l'activité de chacune des entités du Groupe et a concerné les créances saines.

Provisions individuelles

Le groupe Attijariwafa bank a développé des modèles statistiques spécifiques à chacune des entités concernées, pour calculer les provisions individuelles sur la base des :

- historiques de recouvrement des créances en souffrance ;
- éléments à la disposition des entités de recouvrement pour les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs ;
- garanties et sûretés détenues.

Provisions collectives

Le groupe Attijariwafa bank a développé des modèles statistiques spécifiques à chacune des entités concernées, pour calculer les provisions collectives sur la base des historiques de transformation des créances saines en créances en souffrance.

En appliquant cette nouvelle approche économique du coût du risque, les principaux indicateurs de risque s'améliorent en 2008, partant d'un niveau déjà favorable en 2007.

Les indicateurs de risques ont évolué de la manière suivante depuis 2006 :

	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var. 08/07
Taux de contentieux	9,6%	6,5%	5,5%	-3,1 pts	-1,0 pts
Taux de couverture	86,2%	80,7%	77,8%	-5,5 pts	-2,9 pts
Coût du risque	0,0%	0,5%	0,4%	+0,5 pts	-0,1 pts

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

- le taux de contentieux¹⁹ a enregistré en 2008 un recul de 1 point à 5,5%, par rapport à l'exercice précédent, suite la croissance des nouveaux encours de crédits ainsi qu'à l'amélioration du recouvrement ;
- le taux de couverture²⁰ s'établit à 77,8% à fin 2008 contre 80,7% à fin 2007, essentiellement grâce à l'amélioration de la qualité et de la structure des créances déclassées ;
- le coût du risque²¹ est de 0,4% à fin 2008, en recul de 0,1 points par rapport à 2007, suite à une meilleure maîtrise des risques ainsi qu'à la hausse de la valeur des garanties, favorisant le recouvrement.

¹⁹ Créances en souffrances / Encours brut de crédit

²⁰ Provisions sur créances en souffrance / Créances en souffrance

²¹ Dotations nettes aux provisions / Encours brut de crédit

Résultat net part du groupe

	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var. 08/07
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	1	-2	9	ns	ns
Gains ou pertes nets sur autres actifs	18	7	2	-60,9%	-66,9%
Variation de valeurs des écarts d'acquisition					
Résultat avant impôts	3 863	3 915	5 500	1,3%	40,5%
Impôts sur les bénéfices	1 471	1 165	1 862	-20,8%	59,8%
Résultat net	2 392	2 750	3 637	15,0%	32,3%
Résultat hors groupe	124	295	519	>100,0%	75,9%
Résultat net part du groupe	2 267	2 454	3 118	8,2%	27,0%

Mdh - Source : Attijariwafa bank

- Au titre de l'exercice 2007, le résultat net d'Attijariwafa bank s'élève à 2,7 Mrds Dh, en progression de 15,0% par rapport à 2006.
Pour sa part, le résultat net part du groupe affiche une croissance de 8,2% à près de 2,5 Mrds Dh.
- Au titre de l'exercice 2008, le résultat net d'Attijariwafa bank s'élève à 3,6 Mrds Dh, en hausse de 32,3% par rapport à l'exercice 2007. Le résultat net part du groupe s'est établi, pour sa part, à près de 3,1 Mrds Dh, soit une progression de 27,0% par rapport à l'exercice 2007.

Les indicateurs de rentabilité du groupe sont présentés dans le tableau suivant :

	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var. 08/07
Résultat net consolidé	2 392	2 750	3 637	15,0%	32,3%
Fonds propres	15 093	18 156	21 091	20,3%	16,2%
Total bilan	182 550	211 911	258 942	16,1%	22,2%
Return On Equity (ROE)	18,8%	17,9%	20,8%	-1,0 pts	+3,0 pts
Return On Assets (ROA)	1,3%	1,3%	1,4%	+0,0 pts	+0,1 pts

Mdh - Source : Attijariwafa bank

- Au titre de l'exercice 2007, le ROE (résultat net consolidé / fonds propres hors résultat net) du groupe Attijariwafa bank est de 17,9% en 2007, en léger recul par rapport à l'exercice précédent.
Le ROA (résultat net consolidé / total Bilan) reste stable par rapport à 2006 et s'établit à 1,3%.
- Au titre de l'exercice 2008, le ROE du groupe s'établit à 20,8%, en hausse de 3,0 points par rapport à l'exercice 2007.
Le ROA, pour sa part, est en légère hausse par rapport à 2007 et s'établit à 1,4% en 2008.

II.3. Analyse du bilan consolidé IFRS

Principes des retraitements

L'application des normes IAS/IFRS nécessite :

- lors de la première application « First Time Adoption (FTA) », le retraitement rétrospectif des différentes rubriques du bilan d'ouverture en impactant les capitaux propres au niveau des réserves consolidées ;
- lors des clôtures semestrielles et annuelles ultérieures, l'enregistrement de la contrepartie des corrections observées sur les différentes rubriques en impactant, en fonction des options retenues, les réserves consolidées ou le résultat du groupe.

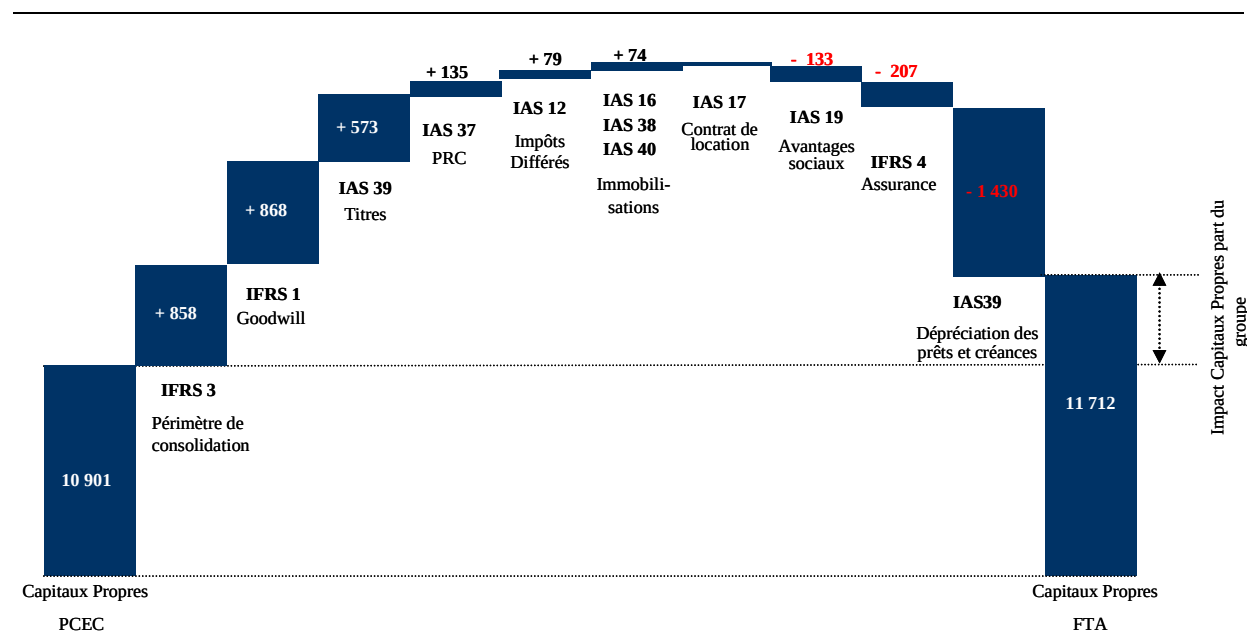
Synthèse des impacts FTA au 31.12.2005

L'application des normes IAS/IFRS a induit une augmentation du total du bilan de 10,6 Mrds, soit 7,6%. Cette augmentation est principalement due aux impacts compensés relatifs à l'évolution du périmètre de consolidation, l'évaluation du goodwill, la valorisation des titres ainsi que la dépréciation des prêts et créances.

Par ailleurs, les normes IAS/IFRS ont induit une hausse de 7,4% des les capitaux propres consolidés part du groupe qui s'établissent à 11,7 Mrds Dh (par rapport à 10,9 Mrds Dh suivant les normes PCEC).

Les capitaux propres consolidés n'ont pas subi de variation significative pour se stabiliser à hauteur de 11,9 Mrds Dh.

Le graphique ci-dessous reprend les principaux impacts capitaux propres part du groupe par norme :



Mdh - Source : Attijariwafa bank

Bilan consolidé IFRS

	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var. 08/07
Actif	182 550	211 911	258 942	16,1%	22,2%
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	15 589	16 793	15 730	7,7%	-6,3%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	19 590	17 465	20 996	-10,8%	20,2%
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	19 984	20 827	25 844	4,2%	24,1%
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	21 500	21 717	25 704	1,0%	18,4%
Prêts et créances sur la clientèle	91 597	119 047	153 472	30,0%	28,9%
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-	-	-	-
Actifs d'impôt exigible	177	241	38	36,1%	-84,3%
Actifs d'impôt différé	677	684	781	1,1%	14,2%
Comptes de régularisation et autres actifs	5 050	6 157	5 205	21,9%	-15,5%
Actifs non courants destinés à être cédés	51	-	-	-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	90	88	94	-1,7%	6,3%
Immeubles de placement	795	756	791	-5,0%	4,7%
Immobilisations corporelles	2 973	3 283	4 330	10,4%	31,9%
Immobilisations incorporelles	589	763	903	29,7%	18,2%
Ecarts d'acquisition	3 890	4 091	5 055	5,2%	23,6%
Passif	182 550	211 911	258 942	16,1%	22,2%
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	240	18	117	-92,4%	>100,0%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 621	2 471	2 801	-5,7%	13,3%
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	10 185	12 496	25 241	22,7%	>100,0%
Dettes envers la clientèle	133 990	151 662	176 593	13,2%	16,4%
Titres de créances émis	938	2 527	4 453	>100,0%	76,2%
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-
Passifs d'impôt exigible	513	646	477	25,9%	-26,2%
Passifs d'impôt différé	1 637	1 232	1 462	-24,7%	18,6%
Comptes de régularisation et autres passifs	4 400	6 317	5 067	43,6%	-19,8%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	10 331	11 789	13 806	14,1%	17,1%
Provisions pour risques et charges	1 071	997	1 182	-6,9%	18,6%
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	288	262	220	-9,1%	-16,2%
Dettes subordonnées	404	3 337	6 433	>100,0%	92,8%
Capital et réserves liées	7 367	7 367	7 367	0,0%	0,0%
Réserves consolidées	5 130	6 769	9 130	32,0%	34,9%
<i>Part du groupe</i>	<i>4 413</i>	<i>5 856</i>	<i>7 292</i>	<i>32,7%</i>	<i>24,5%</i>
<i>Part des minoritaires</i>	<i>716</i>	<i>913</i>	<i>1 838</i>	<i>27,4%</i>	<i>>100,0%</i>
Gains ou pertes latents ou différés	1 045	1 271	957	21,5%	-24,7%
Résultat net de l'exercice	2 392	2 750	3 637	15,0%	32,3%
<i>Part du groupe</i>	<i>2 267</i>	<i>2 454</i>	<i>3 118</i>	<i>8,2%</i>	<i>27,0%</i>
<i>Part des minoritaires</i>	<i>124</i>	<i>295</i>	<i>519</i>	<i>>100,0%</i>	<i>75,9%</i>

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

- En 2007, le total actif consolidé s'est élevé à 211,9 Mrds Dh, en progression de 16,1% par rapport à 2006. Cette progression résulte principalement de l'augmentation des prêts et créances sur la clientèle (+30,0%). Sa contribution dans le total actif passe de 50,2% en 2006 à 56,2% en 2007.

Pour leur part, les dettes envers la clientèle enregistrent une progression de 13,2%, pour s'établir à 151,7 Mrds Dh.

Les capitaux propres du groupe ont totalisé 18,2 Mrds Dh en 2007, enregistrant une évolution de 14,0% par rapport à leur niveau en 2006. Cette variation est la conséquence de la croissance des réserves consolidées (+32,0%), de la hausse des gains latents ou différés (+21,5%) et de la progression du résultat net de l'exercice (15,0%).

- En 2008, le total bilan consolidé s'est élevé à 258,9 Mrds Dh, en progression de 22,2% par rapport à fin 2007. Cette augmentation est due en grande partie à l'augmentation des prêts et créances sur la clientèle (+28,9%) dont la contribution dans le total actif est passée de 56,2% en 2007 à 59,3% en 2008.

Au titre de l'exercice 2008, les capitaux propres du groupe ont totalisé 21,1 Mrds Dh, enregistrant une croissance de 16,2% par rapport à l'exercice 2007. Cette variation s'explique par la croissance des réserves consolidées (+34,9%), par le recul des gains latents ou différés (-24,7%) et, enfin, par la progression du résultat net de l'exercice (+32,3%).

II.3.1. Analyse des principaux postes du bilan

Crédits

L'encours des crédits par type de produit et par client a évolué comme suit sur la période considérée :

	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var. 08/07
Créances sur les établissements de crédits et assimilés (C1)	21 500	21 717	25 704	1,0%	18,4%
Comptes et prêts	19 007	19 475	23 083	2,5%	18,5%
Valeurs reçues en pension	-	35	367	ns	>100,0%
Prêts subordonnés	-	-	20	ns	ns
Autres prêts et créances	2 312	1 960	2 061	-15,2%	5,1%
Créances rattachées	181	248	250	36,9%	0,9%
Provisions	-	-	77	ns	ns
Créances sur la clientèle (C2)	85 620	111 176	144 126	29,8%	29,6%
Créances commerciales	24 646	27 030	29 594	9,7%	9,5%
Autres concours à la clientèle	52 179	70 097	93 419	34,3%	33,3%
Valeurs reçues en pension	1 399	1 205	49	-13,9%	-96,0%
Comptes ordinaires débiteurs	13 577	18 175	26 129	33,9%	43,8%
Créances rattachées	798	880	1 464	10,3%	66,4%
Provisions	6 978	6 211	6 529	-11,0%	5,1%
Opérations de crédit bail (C3)	5 977	7 871	9 346	31,7%	18,7%
Total crédit (C1+C2+C3)	113 097	140 764	179 176	24,5%	27,3%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

- Au titre de l'exercice 2007, les créances sur les établissements de crédits et assimilés ont enregistré une croissance de 1,0% qui fait suite, d'une part, à la croissance des comptes et prêts (+2,5%) à près de 19,5 Mrds Dh et, d'autre part, au repli des autres prêts et créances (-15,2%) à près de 2,0 Mrds Dh.

En 2007, l'encours des crédits du groupe Attijariwafa bank a enregistré une progression de 24,5%, portée notamment par la croissance des créances sur la clientèle, en raison de :

- la croissance de 34,3% des autres concours à la clientèle à près de 70,1 Mrds Dh, incluant les crédits à l'équipement, les crédits à la consommation ainsi que les crédits immobiliers ;
 - la hausse des comptes ordinaires débiteurs (+33,9%) à 18,2 Mrds Dh ;
 - la croissance des créances commerciales (+9,7%) à 27,0 Mrds Dh.
- Au titre de l'exercice 2008, les créances sur les établissements de crédits et assimilés ont enregistré une croissance de 18,4%, en raison de la croissance des comptes et prêts (+18,5%) à près de 23,1 Mrds Dh et de la progression des autres prêts et créances (+5,1%) à près de 2,1 Mrds Dh.
- En 2008, l'encours des créances s'est établi à 179,2 Mrds Dh, en progression de 27,3% par rapport à fin 2007. Cette progression s'explique essentiellement par :
- la progression des comptes ordinaires débiteurs (+43,8%) ;
 - la hausse des autres concours à la clientèle (+33,3%) ;
 - la croissance des créances commerciales (+9,5%) ;
 - la progression des créances sur les établissements de crédit et assimilés (+18,4%) ;
 - la croissance des provisions (+5,1%) consécutive à l'augmentation de la production des crédits.

La ventilation des encours sains d'Attijariwafa bank par zone géographique, sur les trois derniers exercices, se présente comme suit :

	2006	2007	2008
Maroc	86,5%	85,7%	84,6%
Tunisie	9,0%	8,8%	7,8%
Sénégal	0,0%	1,1%	4,7%
Europe	1,0%	1,1%	0,6%
Autres	3,4%	3,4%	2,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

- les prêts et créances sur la clientèle destinés au marché marocain représentent en moyenne 85,6% du total des encours sains d'Attijariwafa bank sur la période 2006-2008 ;
- le marché sénégalais a enregistré une forte croissance à partir de 2007 suite à l'acquisition de la banque Sénégal-Tunisienne, pour atteindre 4,7% des encours sains d'Attijariwafa bank en 2008.

Dépôts

L'encours consolidé des dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle par type de produit a évolué comme suit sur la période considérée :

	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var.08/07
Dettes envers les établissements de crédit (C1)	10 185	12 496	25 241	22,7%	>100,0%
Comptes et emprunts	9 918	9 023	15 350	-9,0%	70,1%
Valeurs données en pension	100	3 186	9 639	>100,0%	>100,0%
Dettes rattachées	167	287	252	71,5%	-12,1%
Dettes envers la clientèle (C2)	133 990	151 662	176 593	13,2%	16,4%
Comptes ordinaires créditeurs	82 377	100 523	111 479	22,0%	10,9%
Comptes d'épargne	43 056	39 128	49 997	-9,1%	27,8%
Autres dettes envers la clientèle	4 709	6 161	7 153	30,8%	16,1%
Valeurs données en pension	3 380	5 367	7 247	58,8%	35,0%
Dettes rattachées	469	483	716	3,1%	48,2%
Total dépôts (C1+C2)	144 175	164 158	201 833	13,9%	23,0%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

- En 2007, les dettes envers les établissements de crédit ont progressé de 22,7%, suite à la forte hausse des valeurs données en pension et à la hausse des dettes rattachées.
Au titre de l'exercice 2007, l'encours consolidé des dépôts s'est amélioré de 13,9% à 164,2 Mrds Dh. Cette évolution recouvre essentiellement une progression des comptes ordinaires créditeurs (+22%) à 100,5 Mrds Dh.
- En 2008, cette tendance se confirme, avec une croissance de 23,0% des encours consolidés à 201,8 Mdh. Cette évolution s'explique principalement par :
 - la croissance des comptes ordinaires créditeurs (+10,9%) ;
 - la progression des comptes d'épargne (+27,8%) ;
 - la progression des dettes envers les établissements de crédit (+102,0%) à 25,2 Mrds Dh, suite à la croissance des valeurs données en pension de 202,5% et à la croissance de 70,1% des comptes et emprunts ;
 - la croissance des autres dettes envers la clientèle (+16,1%), qui s'explique par la hausse des opérations de recouvrement ainsi que par la progression des virements et rapatriements reçus et en attente d'affectation. Il convient de noter que la composition de ce poste (dépôts pour augmentation de capital des sociétés, dépôts des sociétés en formation, dépôts de garantie, dépôts réglementées, provisions pour chèques, virements et rapatriements reçus et en attente d'affectation, sommes dûes sur opérations de recouvrement, etc.) explique sa volatilité.

La répartition des dettes envers la clientèle par zone géographique, sur la période 2006-2008, se présente comme suit :

	2006	2007	2008
Maroc	71%	70%	67%
Tunisie	8%	8%	8%
Sénégal	0%	1%	6%
Europe *	20%	20%	18%
Autres	1%	1%	1%
Total	100%	100%	100%

Source : Attijariwafa bank - Comptes consolidés - * Les dépôts des MRE en constituent une part importante

Les dettes envers la clientèle proviennent principalement du marché marocain dont la part s'établit en moyenne à 69,4% sur les trois derniers exercices.

Les ressources du groupe Attijariwafa bank se composent principalement des fonds propres, des dettes envers les établissements de crédit et des dépôts de la clientèle.

	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var. 08/07
Fonds propres & assimilés dont :	16 338	21 494	27 524	31,6%	28,1%
Dettes subordonnées	404	3 337	6 433	>100,0%	92,8%
Capital	1 930	1 930	1 930	0,0%	0,0%
Réserves liées au capital	5 437	5 437	5 437	0,0%	0,0%
Actions propres	-1 497	-1 727	-1 857	15,4%	7,5%
Réserves et résultats consolidés	8 178	10 038	12 267	22,7%	22,2%
Gains ou pertes latents ou différés	1 045	1 271	957	21,5%	-24,7%
Capitaux propres part du groupe	15 093	16 948	18 734	12,3%	10,5%
Intérêts minoritaires	841	1 208	2 357	43,8%	95,1%
Ressources	145 113	166 685	206 287	14,9%	23,8%
Etablissements de crédit	10 185	12 496	25 241	22,7%	>100,0%
Clientèle	133 990	151 662	176 593	13,2%	16,4%
Titres de créances émis	938	2 527	4 453	>100,0%	76,2%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés IFRS

- Au titre de l'exercice 2007, les fonds propres et assimilés de la banque s'élèvent à près de 21,5 Mrds Dh, en progression de 31,6% par rapport à fin 2006, suite à l'émission en 2007 d'emprunts obligataires subordonnés à hauteur de 3,0 Mrds Dh.

La principale composante des ressources bancaires du groupe est représentée par les dépôts de la clientèle qui, en moyenne sur la période 2006-2008, contribuent à hauteur de 91,1%.

- Au titre de l'exercice 2008, les fonds propres et assimilés ont progressé de 28,1% par rapport à l'exercice antérieur. Cette évolution s'explique principalement par l'émission de deux emprunts obligataires subordonnés d'un montant total de 3,0 Mrds Dh, ainsi que par une augmentation de 22,2% des réserves et résultats consolidés.

Tableau de passage des capitaux propres

Le tableau de passage des capitaux propres du 31 décembre 2006 au 31 décembre 2008 est présenté dans le tableau ci-dessous :

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part minoritaires Groupe	Intérêts	Total
Capitaux propres clôture 31/12/06	1 930	5 437	-1 497	8 178	1 045	15 093	841	15 933
Impact des changements de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture 31/12/06 corrigés	1 930	5 437	-1 497	8 178	1 045	15 093	841	15 933
Opérations sur capital				118		118	31	149
Paievements fondés sur des actions				-106		-106		-106
Opérations sur actions propres			-230	394		164		164
Dividendes				-814		-814	-66	-881
Résultat de l'exercice				2 454		2 454	295	2 750
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)				-212	225	14	66	80
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (C)				27		27	-2	25
Gains ou pertes latentes ou différés (A) + (B) + (C)				-184	225	41	64	105
Variations de périmètre				-2		-2	44	41
Capitaux propres clôture 31/12/07	1 930	5 437	-1 727	10 038	1 271	16 948	1 208	18 156
Changements de méthode comptables								
Capitaux propres clôture 31/12/07 corrigés	1 930	5 437	-1 727	10 038	1 271	16 948	1 208	18 156
Opérations sur capital				-228		-228	-60	-288
Paievements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres			-129			-129		-129
Dividendes				-928		-928	-90	-1 018
Résultat de l'exercice 2007				3 118		3 118	519	3 637
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)				110	-325	-215	-186	-401
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)				-10		-10	-5	-15
Gains ou pertes latentes ou différés (D) + (E) + (F)				100	-325	-225	-191	-416
Variations de périmètre				167	12	179	970	1 149
Capitaux propres clôture 31 décembre 2008	1 930	5 437	-1 857	12 267	957	18 734	2 357	21 091

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Commentaire

La volatilité des capitaux propres est liée aux gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente.

Au titre de l'exercice 2008, les gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente s'établissent à près de 1 216,8 Mdh contre 1 545,9 Mdh en 2007, soit une baisse de 21,3%.

Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie sur la période 2006-2008 est présenté dans le tableau suivant :

	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var. 08/07
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	379	340	489	-10,2%	43,9%
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0	0	0	ns	ns
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	110	9	-10	-91,9%	ns
+/- Dotations nettes aux provisions	231	754	710	>100,0%	-5,9%
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-1	2	-9	ns	ns
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-1 180	-747	-410	-36,7%	-45,1%
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	0	0	0	ns	ns
+/- Autres mouvements	31	42	152	32,4%	>100,0%
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	-430	400	922	ns	>100,0%
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-2 986	960	2 537	ns	>100,0%
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	6 385	-9 711	-9 143	ns	-5,9%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-5 224	4 067	-5 610	ns	ns
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	0	0	0	ns	ns
- Impôts versés	-98	69	-1 516	ns	ns
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-1 922	-4 615	-13 732	>100,0%	>100,0%
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	1 511	-301	-7 310	ns	>100,0%
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-325	-38	-2 256	-88,2%	>100,0%
+/- Flux liés aux immeubles de placement	18	-35	27	ns	ns
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-260	-755	-691	>100,0%	-8,5%
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-567	-828	-2 920	46,1%	>100,0%
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-685	-881	-1 018	28,6%	15,6%
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-481	4 405	4 985	ns	13,2%
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-1 166	3 524	3 966	ns	12,5%
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	0	-12	38	>100,0%	ns
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-222	2 383	-6 225	ns	ns
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	19 761	19 539	21 922	-1,1%	12,2%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	12 476	15 350	16 775	23,0%	9,3%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	7 285	4 189	5 147	-42,5%	22,9%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	19 539	21 922	15 697	12,2%	-28,4%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	15 350	16 775	15 613	9,3%	-6,9%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	4 189	5 147	84	22,9%	-98,4%
Variation de la trésorerie nette	-222	2 383	-6 225	ns	ns

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2006-2007

Activités opérationnelles

- Les flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles s'établissent à près de -301 Mdh en 2007 contre 1 511 Mdh en 2006. Ils comprennent essentiellement :
 - les flux liés aux opérations avec la clientèle pour -9 711 Mdh ;
 - les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou des passifs financiers pour 4 067 Mdh ;
 - les flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés pour 960 Mdh.

Activités d'investissement

- Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement présentent un solde négatif de -828 Mdh en 2007 contre un solde négatif de -567 Mdh en 2006. Cette évolution s'explique principalement par les flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles pour -755 Mdh.

Activités de financement

- Les flux liés aux activités de financement s'établissent à 3 524 Mdh en 2007 contre -1 166 Mdh à fin 2006. Cette évolution s'explique principalement par :
 - les autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement pour 4 405 Mdh ;
 - les flux à destination des actionnaires pour -881 Mdh.

Revue analytique 2007-2008

Activités opérationnelles

- Les flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles s'établissent à près de -7 310 Mdh en 2008 contre -301 Mdh en 2007. Ils comprennent essentiellement :
 - les flux liés aux opérations avec la clientèle pour -9 143 Mdh ;
 - les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou des passifs financiers pour -5 610 Mdh ;
 - l'incidence des impôts versés pour -1 516 Mdh ;
 - les flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés pour 2 537 Mdh.

Activités d'investissement

- Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement présentent un solde négatif de -2 920 Mdh en 2008 contre un solde négatif de -828 Mdh en 2007. Cette évolution s'explique principalement par les flux liés aux actifs financiers et aux participations pour -2 256 Mdh et par les flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles pour -691 Mdh.

Activités de financement

- Les flux liés aux activités de financement s'établissent à 3 966 Mdh en 2008 contre 3 524 Mdh à fin 2007. Cette évolution s'explique principalement par les flux de trésorerie à destination des actionnaires pour -1 018 Mdh et par la hausse de 13,2% des autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement à 4 985 Mdh.

Engagements de financement

Les engagements de financement sur la période 2006-2008 sont présentés dans le tableau suivant :

	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var. 08/07
Engagements de financements donnés	9 198	11 033	19 637	20,0%	78,0%
<i>Aux établissements de crédit</i>	142	28	48	-80,2%	69,4%
<i>A la clientèle</i>	9 055	11 005	19 590	21,5%	78,0%
Engagements de financement reçus	1 906	2 529	1 485	32,7%	-41,3%
<i>Des établissements de crédit</i>	1 906	2 529	1 485	32,7%	-41,3%
<i>De la clientèle</i>					

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

- Au titre de l'exercice 2007, les engagements de financement donnés ont réalisé une progression de 20,0% par rapport à l'exercice précédent, principalement liée aux engagements de financement donnés à la clientèle, qui atteignent 11,0 Mrds Dh en 2007.

Les engagements de financement reçus ont enregistré une croissance de 32,7% en 2007. Ils correspondent aux engagements de financement reçus des établissements de crédit.

- Au titre de l'exercice 2008, les engagements de financement donnés ont progressé de 78,0%, suite à la croissance des engagements de financement donnés à la clientèle (+21,5%).

Les engagements de financement reçus ont enregistré un repli de 41,3% en 2007. Au même titre que l'année précédente, ces engagements correspondent aux engagements de financement reçus des établissements de crédit.

Engagements de garantie

Les engagements de garantie sur la période 2006-2008 sont présentés dans le tableau suivant :

	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var. 08/07
Engagements de garantie donnés	20 047	24 992	30 176	24,7%	20,7%
<i>D'ordre des établissements de crédit</i>	2 832	4 580	6 631	61,7%	44,8%
<i>D'ordre de la clientèle</i>	17 215	20 412	23 545	18,6%	15,4%
Engagements de garantie reçus	19 457	21 468	22 540	10,3%	5,90%
<i>Des établissements de crédit</i>	19 336	21 335	20 345	10,3%	-4,6%
<i>De l'Etat et d'autres organismes de garantie</i>	121	133	2 195	9,6%	>100,0%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

- Au titre de l'exercice 2007, les engagements de garantie donnés ont réalisé une progression de 20,7% par rapport à l'exercice précédent, principalement liée aux engagements de garantie d'ordre de la clientèle, qui atteignent 20,4 Mrds Dh en 2007.

Les engagements de garantie reçus ont enregistré une croissance de 10,3% en 2007. Ils proviennent essentiellement des engagements de garantie reçus des établissements de crédit.

- Au titre de l'exercice 2008, les engagements de garantie reçus ont progressé de 20,7%, suite à la croissance des engagements de garantie d'ordre de la clientèle (+15,4%).

Les engagements de financement reçus ont enregistré une croissance de près de 5,0% en 2008. Au même titre que l'année précédente, ces engagements correspondent aux engagements de garantie des établissements de crédit, qui atteignent 20,3 Mrds Dh en 2008, en recul de 4,6% par rapport à 2007.

III. STRATEGIE ET PERSPECTIVES

III.1. Orientations stratégiques

Après une phase de trois ans, ayant permis de s'assurer de l'intégration des activités post-fusion, du renforcement des différents partenariats mis en place et du fait que la banque ait été en avance sur le plan Izdihar 2010, Attijariwafa bank a connu au courant de l'année 2008 une large réflexion stratégique impliquant plus de 120 collaborateurs du Groupe, donnant naissance à Attijariwafa 2012. Ce plan de développement vise à renforcer le plan Izdihar 2010 et à explorer de nouveaux horizons d'ici 2012 à travers la concrétisation de 12 thématiques stratégiques.

Au niveau national, le Groupe compte se focaliser sur les axes de développement suivants :

- la poursuite du développement de la politique de proximité, avec un objectif de 120 nouvelles agences en 2009 ;
- l'accélération de l'activité de collecte de dépôts, de distribution de crédits et de capture des flux de transferts des MRE en s'appuyant sur une organisation dédiée, la Banque des Marocains sans Frontière, et Attijariwafa bank Europe, filiale bancaire française à statut européen ;
- la poursuite du plan d'acquisition PME et la mise en place d'une approche dédiée à la TPE ;
- la mise en place de nouveaux standards de qualité de service et de contrôle des risques ;
- l'optimisation des synergies groupe (filiales Maroc et international) ;
- la consolidation du positionnement du Groupe en tant que leader incontesté sur les métiers Corporate et de la Banque des Marchés et d'Investissement.

De plus, Attijariwafa bank poursuivra la mise en œuvre de sa stratégie de développement à l'international qui s'articule autour des trois grands axes suivants :

- renforcement de la présence au Maghreb, à travers le déploiement du plan de développement d'Attijari bank Tunisie et le lancement des activités en Libye ;
- poursuite de l'extension régionale en Afrique du Nord, en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale.

III.2. Données financières prévisionnelles

Avertissement

Les prévisions données ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins de financement réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part d'Attijariwafa bank.

Conformément à la circulaire n°04/04 relative aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne, et dans la mesure où Attijariwafa bank fait l'objet d'une notation émise par l'agence internationale S&P, l'émetteur est dispensé d'intégrer les données prévisionnelles.

III.2.1. Hypothèses d'exploitation

Les hypothèses d'exploitation retenues pour l'estimation du budget d'Attijariwafa bank, au titre de l'exercice 2008, sont exposées dans le tableau suivant :

	2009 ^e
Dépôts	158 552
Crédits	142 812

Mdh - Source : Attijariwafa bank

Les dépôts devraient enregistrer une croissance de 4,5% par rapport au niveau enregistré à fin 2008. Pour leur part, les crédits devraient enregistrer un repli de 1,9% sur la période 2008-2009.

Attijariwafa bank a mis en place un programme d'investissement qui concerne le système d'information et le réseau, avec l'ouverture de 120 nouvelles agences en 2009.

Le tableau ci-dessous résume, sur trois exercices, les budgets alloués aux principaux postes d'investissement :

	2009 ^e	2010 ^p	2011 ^p	Var. 10/09	Var. 11/10
Réseau hors GAB	418	308	350	-26,3%	13,6%
Schéma directeur	218	30	60	-86,2%	100,0%
Investissements IT récurrents	182	300	300	64,8%	0,0%
Autres	481	428	450	-11,0%	5,1%
Total	1 299	1 066	1 160	-17,9%	8,8%

Mdh - Source : Attijariwafa bank

Le tableau ci-dessous présente les budgets prévisionnels et réalisés, alloués aux principaux postes d'investissements, au titre de l'année 2008 :

	2008 ^p	2008 réalisé
Réseau hors GAB	308	260
Schéma directeur	178	72
Investissements IT récurrents	260	59
Autres	389	222
Total	1 135	613

Mdh - Source : Attijariwafa bank

III.2.2. Compte de produits et charges sociaux prévisionnels

Le compte d'exploitation prévisionnel d'Attijariwafa bank pour l'exercice 2008 se présente comme suit :

	2009 ^e	2010 ^p	2011 ^p	Var. 10/09	Var. 11/10	TCAM 11/09
Produit net bancaire	7 230	8 100	9 050	12,0	11,7%	11,9%
Charges générales d'exploitation	3 100	3 420	3 720	10,3%	8,8%	9,5%
Résultat brut d'exploitation	4 100	4 650	5 300	13,4%	14,0%	13,7%
Dotations nettes de reprises aux prov. pour créances	560	900	1 150	60,7%	27,8%	43,3%
Résultat net	2 640	2 870	3 120	8,7%	8,7%	8,7%

Mdh - Source : Attijariwafa bank

Au terme de l'exercice 2009, le produit net bancaire devrait progresser de 10,1% par rapport à fin 2008. Sur la période prévisionnelle 2009-2011, le PNB devrait afficher un taux de croissance annuelle moyen de 11,9%.

Par ailleurs, et suite à une maîtrise des charges d'exploitation, celles-ci évoluent moins rapidement que le PNB, soit un TCAM de 9,5% sur la période 2009-2011.

Pour sa part, le résultat net devrait enregistrer une croissance annuelle moyenne de 8,7% entre 2009 et 2011 pour s'établir à 3,1 Mrds Dh à fin 2011.

IV. FACTEURS DE RISQUES

La gestion des risques d'Attijariwafa bank est centralisée au niveau du pôle Gestion Globale des Risques (GGR) qui se charge de la supervision, du contrôle et de la mesure des risques encourus par le Groupe à l'exception des risques opérationnels.

L'indépendance de cette structure vis-à-vis des autres pôles et métiers permet d'assurer une objectivité optimale aux propositions de prise de risque qu'elle soumet au comité de crédit et à leur contrôle.

IV.1. Risque de taux et de change

En 2005, Attijariwafa bank a décidé de mettre en place un dispositif spécifique de contrôle des risques de marché qui s'inscrit dans le cadre du dispositif global du Contrôle Interne conformément aux dispositions de la circulaire n° 6/G/2001 de Bank Al-Maghrib.

Ce dispositif s'articule autour de trois niveaux d'intervention :

- 1- Le contrôle interne de premier niveau, assuré par les opérateurs du Front Office qui sont tenus de se conformer aux dispositions réglementaires et à la politique définie par la banque en matière de suivi et de gestion des risques ;
- 2- Le suivi des risques par le Middle Office qui s'assure quotidiennement du respect des limites relatives aux risques de change, de taux et de contrepartie. Il informe périodiquement la Direction et les autres entités de contrôle à travers un système de reporting. D'autre part, l'entité « Surveillance et suivi des risques de marché » a pour fonction de détecter, analyser et suivre les différentes positions de la banque en matière de taux et de devises puis rationaliser ces positions par des autorisations formalisées et enfin être alertée à toute déviation de ces positions. Ce suivi se fait notamment à travers les supports suivants :
 - un suivi mensuel de l'exposition au risque de change permet le calcul rétrospectif de la Value at Risk (VaR) qui mesure la perte potentielle maximale liée à l'exposition au risque de change de l'établissement ;
 - un reporting mensuel présente de manière synthétique l'exposition au risque de change de la banque par rapport aux limites fixées.
- 3- Les organes de contrôle réalisent des analyses critiques et indépendantes de la qualité du dispositif, soit dans le cadre des missions d'audit ou ponctuellement à la demande de la Direction Générale.

Le modèle VaR²² a été développé par les soins de la gestion globale des risques d'Attijariwafa bank.. Il couvre le risque de taux Dirham ainsi que le risque de change au comptant et à terme. Le choix de la méthode RiskMetrics développée par JP Morgan afin d'appréhender une mesure de la VaR présente différents avantages : elle est facile à implémenter, tient compte des corrélations existantes entre les prix des actifs et prend en considération les fluctuations récentes et historiques des prix. Par conséquent, la méthode RiskMetrics repose sur une matrice de variances et covariances des rendements des actifs du portefeuille ainsi que leur composition dans le portefeuille.

La gestion globale des risques produit mensuellement un reporting détaillé qui retrace le calcul et l'évolution de la VaR et le contrôle des limites réglementaires et internes. Le modèle permet de faire du backtesting qui est une technique permettant de tester la validité du modèle de calcul de la VaR. Il consiste à se baser sur des opérations historiques de calcul de la VaR et voir par la suite si cette VaR encadrerait réellement la perte potentielle réalisée en la comparant au P&L théorique.

Par ailleurs, la banque a instauré un système de limites internes pour mesurer et contrôler les risques de marché. Ces limites sont relatives au portefeuille de négociation, la position de change, matières premières et options de change.

²² La Value at Risk représente la perte potentielle maximale sur la valeur d'un actif ou d'un portefeuille d'actifs et de passifs financiers compte tenu d'un horizon de détention et d'un intervalle de confiance.

IV.1.1. Risque de taux

Le système bancaire est en proie à une baisse tendancielle des taux d'intérêt. Le rendement des crédits combiné au renchérissement des coûts des ressources affecte les marges d'intermédiation bancaire. La banque encourt le risque que l'évolution future des taux d'intérêt vienne réduire les Produits Nets Bancaires prévisionnels.

Au 31.12.2008, la valeur de marché du portefeuille Trading Bons du Trésor s'élève à 2 376 millions de dirhams, avec une VaR de 7 413 923 millions de dirhams. Les principaux instruments de couverture des taux utilisés sont les prêts/emprunts, les swaps de taux et les forwards rate agreements (FRAs). En l'absence d'outils de couverture, la gestion du risque de taux se fonde sur l'optimisation des adossements des actifs et des passifs (gestion dynamique actif/passif) à travers l'orientation de la stratégie en matière de dépôts et de crédits.

IV.1.2. Risque de change

Tout établissement bancaire encourt un risque de change qui trouve son origine dans les différentes activités de la banque (participations, filiales à l'étranger, crédits en devises, titres en devises, emprunts en devises, swap, options de change, change à terme, etc.). L'établissement bancaire peut constater une évolution des taux de change futurs en sa défaveur, et enregistrer en conséquence une réduction de sa marge prévisionnelle. Le risque de change d'Attijariwafa bank, au 31 décembre 2008, peut être analysé selon le tableau suivant :

Devises	Position en devises	Cours	Contre-valeur (Kdh)	% des fonds propres
USD	6 961	8,0549	56 071	0,37%
EUR	81 445,03	11,2585	916 949	6,13%
JPY	104 322,93	0,0888	9 264	0,06%
CHF	661	7,5676	5 005	0,03%
GBP	580	11,8135	6 854	0,05%
CAD	261	6,6419	1 735	0,01%
DKK	1 074,82	1,5114	1 624	0,01%
NOK	1 285	1,1562	1 485	0,01%
SEK	1 088,54	1,0349	1 127	0,01%
DZD	384,84	0,1132	44	0,00%
TND	29,61	6,1446	182	0,00%
SAR	1 418	2,1462	3 043	0,02%
KWD	82	29,1740	2 392	0,02%
AED	677	2,1930	1 484	0,01%
LYD	16,53	6,4344	106	0,00%
MRO	439	0,0307	13	0,00%

En milliers – Source : Attijariwafa bank

Au 31.12.2008, la somme des positions de change de la banque se présente comme suit :

- en termes de positions longues, la somme est égale à 1 007 368 Kdh ;
- en termes de positions courtes, la somme est nulle.

IV.2. Risque de liquidité

L'activité de transformation, propre aux établissements bancaires, implique nécessairement un risque de liquidité. Les maturités des emplois et des ressources, toutes différentes les unes des autres, créent au sein du bilan de la banque des écarts entre volume d'actifs et de passifs qui sont à la source du risque de liquidité.

En cas de bouleversements structurels, la banque peut se trouver dans l'impossibilité de se procurer des liquidités dans des conditions normales de volume et de taux. Dans un pareil cas, les besoins de refinancement futurs peuvent réduire les marges prévisionnelles.

Le ratio de liquidité réglementaire²³ se présente comme suit :

Date	Ratio de liquidité Maroc
31-mars-06	92,80%
30-juin-06	87,20%
31-déc-06	96,40%
31-mars-07	77,60%
30-juin-07	131,40%
31-déc-07	107,90%
30-juin-08	101,60%
31-déc-08	100,60%
31-mars-09	121,01%

Source : Attijariwafa bank

IV.3. Gestion du risque de contrepartie

Dans un contexte de changements profonds survenus au Maroc, à savoir la libéralisation économique, l'ouverture des frontières, le démantèlement douanier et l'entrée en vigueur de plusieurs accords de libre-échange, le risque de contrepartie du secteur bancaire pourrait se détériorer et, par conséquent, induire une hausse du ratio de contentieux global. Cette tendance pourrait être accentuée par une conjoncture économique peu favorable.

Pour gérer le risque de contrepartie, l'entité « Risque de crédit » au sein de la GGR a pour mission principale d'analyser et d'instruire les demandes de prise de risque émanant des différentes forces de vente du groupe. Elle a, en outre, pour prérogatives l'évaluation de la consistance et de la validité des garanties, l'appréciation du volume d'activité de la relation et le bien-fondé économique des financements sollicités. Chaque Business Unit est dotée d'une structure d'engagement et d'une structure de recouvrement clairement indépendantes et hiérarchiquement liées au pôle Gestion Globale des Risques.

²³ Rapport entre, d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés.

IV.3.1. Répartition des engagements de l'établissement au 31.12.2008

Par secteur d'activité

La répartition des risques selon les secteurs de l'économie fait l'objet d'une attention particulière et se double d'une analyse prospective permettant une gestion dynamique de l'exposition de la Banque. Elle s'appuie sur des études exprimant une opinion sur l'évolution des secteurs et identifiant les facteurs qui expliquent les risques encourus par leurs principaux acteurs.

La répartition des engagements donnés par secteur, rapportés au total des engagements de la Banque à fin décembre 2008, se décline comme suit :

- les établissements financiers-holding et assurances représentant 18%, en quasi stagnation par rapport à 2007. Les risques sur les engagements de ce secteur sont très faibles (96% des engagements des établissements financiers spécialisés sont sur des filiales de banques et la CDG) ;
- le BTP & matériaux de construction représente 7% en 2008 en légère baisse par rapport à fin 2007. Les crédits par signature représentent plus de la moitié des engagements globaux de ce secteur ;
- la promotion immobilière représente 8% en 2008, maintenant le même niveau qu'à fin 2007.

Par contrepartie

Évaluée en tenant compte de l'ensemble des engagements portés sur un même bénéficiaire, la diversification est une constante de la politique de risque de la Banque. L'étendue et la variété des activités du Groupe pourraient y participer.

Les éventuelles concentrations font l'objet d'un examen régulier donnant lieu le cas échéant à des actions correctives.

Par zone géographique

Au niveau du Maroc, la répartition des engagements par zone géographique montre que l'exposition de la Banque est très largement concentrée sur la région de Casablanca (77% des engagements), suivie de la région de Rabat (10%) et celle de Fès-Meknès-Oriental-Rif (3%), alors que les régions du Sud, Souss, Nord ne représentent que 3% des engagements chacune, malgré l'importance des projets d'investissements touristiques et d'infrastructure lancés ces dernières années.

Cette concentration s'explique par :

- le fait que les régions de Casablanca et de Rabat représentent le «cœur économique, financier et administratif» du Royaume ;
- la domiciliation des comptes à Casablanca et Rabat des principaux projets d'infrastructure lancés et réalisés en province.

Par qualité du portefeuille

Afin d'évaluer l'ensemble de ses contreparties, le Groupe a développé un système de notation en phase avec les exigences de « Bâle II ». Ainsi, la mise en œuvre de l'approche de notation interne repose sur des exigences minimales qui permettent à chaque établissement de crédit de choisir les systèmes et les méthodes les mieux adaptés à son activité.

En effet, le système de notation doit être caractérisé par deux paramètres bien distincts : le risque de défaut de l'emprunteur et les facteurs spécifiques à la transaction. L'horizon temporel des évaluations du risque de défaut est estimé à 1 an.

Ce système qui doit faire l'objet d'une validation régulière et d'un suivi de ses performances, doit également avoir un caractère prédictif et prendre en compte le jugement humain.

En termes de documentation, la conception du système de notation et ses modalités opérationnelles doivent être formalisées. En particulier, les aspects différenciation du portefeuille, critères de notation, responsabilité des différents intervenants, fréquence de revue et implication du management doivent être traités de manière approfondie.

Les données sur les principaux emprunteurs et les caractéristiques des facilités doivent être collectées et stockées.

En outre, les banques doivent disposer d'un système solide pour valider l'exactitude et la cohérence des systèmes et procédures de notation ainsi que l'estimation de tous les grands facteurs de risque. Elles doivent démontrer à leur autorité de contrôle que leur processus de validation leur permet d'évaluer, de manière cohérente et significative, les performances de leurs systèmes internes de notation et d'appréciation du risque.

Le système de notation interne d'Attijariwafa bank a été élaboré en juin 2003 avec l'assistance technique de la société de financement internationale et du cabinet Mercer Oliver Wyman.

Le Périmètre englobe le portefeuille des entreprises (PME et GE) hors collectivités locales, les banques, les holdings, les sociétés de financement, les entreprises du secteur agricole, du secteur hôtelier et de la promotion immobilière. La classification « Compromis » a été adoptée comme définition du défaut.

Le système prend en compte deux paramètres : une échelle de notation de six notes (A, B, C, D, E et F) et les probabilités de défaut (PD) estimées.

Le modèle intègre cinq facteurs financiers explicatifs du risque de crédit :

- la taille ;
- la structure ;
- la rentabilité ;
- la liquidité ;
- le levier.

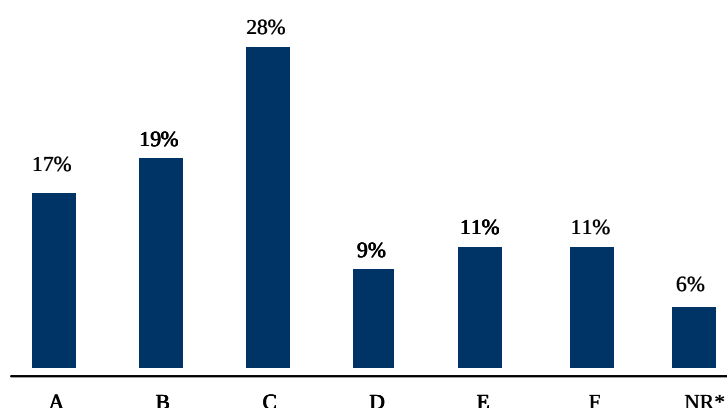
Pour chacun des cinq facteurs, une table de notation a été créée. Le score final est la somme des notes pondérées obtenues au niveau de chaque facteur.

Le support des scores a été segmenté en six classes de risque de type « Master Scale ». Les probabilités de défaut ont été calculées et ajustées par rapport à chaque classe de risque.

La notation proposée s'échelonne de la note « A » à la note « F », en plus d'une classe « X » correspondant aux dossiers en souffrance. Le niveau de risque correspondant à chaque note est spécifié dans le tableau suivant :

Note	Niveau de risque
A	Très bon
B	Bon
C	Satisfaisant
D	Moyen
E	Sensible
F	Dégradé

La répartition des engagements d'Attijariwafa bank, selon le système de notation interne, est présentée dans le graphique suivant :



Source : Attijariwafa bank au 31.12.2008 - * Non répertorié

L'utilisation du système de notation interne dans les processus de gestion du risque de crédit est effective depuis le deuxième semestre 2004, à travers les systèmes de délégation et d'appréciation des risques. Il s'agit de systèmes de délégation de compétences régissant le processus de décision en matière de risques et reposant sur le double principe d'indépendance des risques et de collégialité dans la prise de risque.

Attijariwafa bank, pourra adopter, d'ici quelques années, l'approche de notation interne simple, recommandée par « Bâle II ».

En effet, cette approche permet à chaque établissement bancaire de réaliser ses propres évaluations internes du risque de crédit et donc de mesurer un besoin en fonds propres reflétant plus précisément le profil de risque de l'établissement.

Les banques doivent classer leurs expositions au sein de 5 portefeuilles définis réglementairement mais calqués sur les pratiques actuelles des banques : Entreprises (dont les financements spécialisés), Souverains, Banques, Détail et Actions.

Chacun de ces portefeuilles comporte trois éléments principaux :

- un ensemble de paramètres d'appréciation du risque de crédit (la probabilité de défaillance, la perte en cas de défaillance, l'exposition à la défaillance, la maturité), fourni par la banque ;
- une fonction de calcul des pondérations intégrant l'ensemble de ces paramètres ;
- un nombre d'exigences minimales de qualité que doit remplir la banque souhaitant utiliser cette approche.

Un premier Backtesting du modèle de notation interne a été finalisé fin août 2007 au niveau du segment « Corporate - GE & la grande PME-».

Les objectifs fixés de ce Backtesting sont les suivants :

- tester le pouvoir prédictif du modèle de notation ;
- s'assurer de la bonne calibration des probabilités de défauts.

Le système de notation interne fait actuellement partie intégrante du process d'évaluation et de décision de crédit. En effet, lors du traitement de la proposition de crédit, une confirmation de la notation est effectuée en accord avec l'instance de décision. Il convient de noter que les niveaux de délégation des compétences en termes de décisions de crédit sont eux-mêmes fonction de la notation risque.

Risque du marché actions

La valeur nette comptable des titres de placement et d'investissement d'Attijariwafa bank au 31.12.2008 en social ressort comme suit :

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus ou moins values latentes	Provisions
Titres de transaction	16 266 708	16 266 708			
Bons et valeurs assimilées	8 235 538	8 235 538			
Obligations	1 595	1 595			
Autres titres de créances	394 998	394 998			
Titres de propriété	7 634 577	7 634 577			
Titres de placement	11 097 231	11 063 636	-	33 595	33 595
Bons et valeurs assimilées	8 858 157	8 849 286		8 871	8 871
Obligations	1 263 518	1 252 309		11 209	11 209
Autres titres de créances	845 789	845 789		-	-
Titres de propriété	129 767	116 252		13 515	13 515
Titres d'investissement	2 764 282	2 764 282	-	-	
Bons et valeurs assimilées	1 326 682	1 326 682			
Obligations					
Autres titres de créances	1 437 600	1 437 600			

Kdh - Source: Attijariwafa bank

IV.4. Risques réglementaires

Ratio de solvabilité

Attijariwafa bank dispose d'une assise financière solide lui permettant de faire face à l'ensemble de ses engagements, comme en atteste le ratio de solvabilité dégagé au 31.12.2008 :

	Montant
Fonds propres réglementaires – (1)	14 959
Risques pondérés – (2)	144 078
Ratio de solvabilité (1) / (2)	10,38%

Mdh - Source: Attijariwafa bank

IV.5. Gestion du risque pays

Le risque pays, qui renvoie à la fois au risque politique, au risque économique et au risque financier, tend à prendre une place prépondérante dans les préoccupations des banques.

Attijariwafa bank, en particulier, a décidé de mettre en place un dispositif d'appréciation et de gestion du risque pays, au sein du pôle Gestion Globale des Risques.

Un premier dispositif sera mis en place début 2010. Le dispositif complet suivra après l'étude détaillée.

V. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Néant.

PARTIE VI : ANNEXES

DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES D'ATTIJARIWAFABANK

BULLETIN DE SOUSCRIPTION AUX OBLIGATIONS SUBORDONNEES EMISES

DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES D'ATTIJARIWAFABANK

I. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES – COMPTES AGREGES

I.1. Présentation

Attijariwafa bank est une société de droit commun constituée au Maroc. Les états de synthèse comprennent les comptes du siège ainsi que les agences établies au Maroc et à l'étranger et les succursales de Bruxelles. Les opérations et soldes significatifs internes entre les entités Marocaines et les succursales à l'étranger sont éliminés.

I.2. Principes Généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse d'Attijariwafa bank est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

I.3. Créances et engagements par signature

Présentation générale des créances

- 1- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
 - Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit ;
 - Créances de trésorerie, crédits à l'équipement, crédit à la consommation, crédit immobilier et autres crédits pour la clientèle.
- 2- Les engagements par signature comptabilisés au hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de concours en trésorerie et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds.
- 3- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle).
- 4- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- 1- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises ;
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de : 20 % pour les créances pré-douteuses, 50 % pour les créances douteuses, 100 % pour les créances compromises.

Les provisions affectées relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- 2- Dès le déclassement des créances en créances en souffrance, les intérêts sur créances ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produit à leur encaissement.
- 3- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupération des créances en souffrance sont jugées nulles.
- 4- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance ont connu une évolution favorable : remboursement effectif (total ou partiel) de la créance ou une restructuration de la créance avec un remboursement partiel de la créance.

- 5- La banque a procédé à un abandon de créances en souffrance par utilisation des provisions correspondantes constituées. Cette opération a porté sur un montant de 439 millions de dirhams, sans se traduire par un impact sur le résultat de l'exercice.

I.4. Dettes à vue et à terme

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit ;
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

I.5. Portefeuille titres

Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part en fonction de la nature juridique du titre (titre de créances ou titre de propriété), d'autre part en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultat.

Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont enregistrés au pied de coupon. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

A chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values potentielles ne sont pas enregistrées.

Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créances qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelque soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

Pensions livrées

Les titres mis en pension sont maintenus au bilan ; le montant encaissé, représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant, est enregistré à l'actif du bilan.

Les titres donnés en pension livrée font l'objet des traitements comptables correspondant à la catégorie de portefeuille dont ils sont issus.

I.6. Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

I.7. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du « taux de clôture ».

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan des entités étrangères (Succursales de Bruxelles) sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historiques. L'écart résultant de la correction (cours de clôture - cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste « écart de conversion ».

Conversion des éléments du compte de résultat

A l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat est converti au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice.

I.8. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à la discrétion des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

I.9. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vies estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Brevets et marques	NA
Immobilisations en recherche et développement	NA
Logiciels informatiques	6,67
Autres éléments du fonds de commerce	5

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeuble d'exploitation	25
Mobilier de bureau	6,67
Matériel informatique	6,67
Matériel roulant	5
Agencements, aménagements et installations	6,67

I.10. Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent les dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

Les durées d'amortissement appliquées sont les suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Frais préliminaires	3
Frais d'acquisition des immobilisations	5
Frais d'émission des emprunts	NA
Prime d'émission ou de remboursement de titres de créances	NA
Autres charges à répartir	Entre 3 et 5 ans selon le cas

I.11. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales. Leur constitution facultative relève d'une décision de gestion motivée notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

I.12. Prise en charge des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

I.13. Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

II. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES AGREGES D'ATTIJARIWAFABANK

II.1. Bilan des 3 derniers exercices

ACTIF	2006	2007	2008
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	14 619 432	16 092 583	13 526 335
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	24 155 056	31 499 302	36 298 288
A vue	14 361 282	15 170 213	6 260 158
A terme	9 793 774	16 329 089	30 038 130
Créances sur la clientèle	67 951 564	87 332 225	108 423 229
Crédits de trésorerie et à la consommation	35 049 102	43 973 644	47 817 661
Crédits à l'équipement	16 455 411	18 811 370	21 694 743
Crédits immobiliers	15 526 925	22 888 189	35 992 619
Autres crédits	920 126	1 659 022	2 918 206
Créances acquises par affacturage	982 762	427 569	790 798
Titres de transaction et de placement	19 641 854	16 268 573	27 330 344
Bons du Trésor et valeurs assimilées	11 983 424	8 398 615	17 084 825
Autres titres de créances	1 723 803	1 744 341	2 494 691
Titres de propriété	5 934 627	6 125 617	7 750 828
Autres actifs	1 799 373	2 743 480	3 051 123
Titres d'investissement	3 543 552	2 919 732	2 764 282
Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 526 449	1 175 359	1 326 682
Autres titres de créances	2 017 103	1 744 373	1 437 600
Titres de participation et emplois assimilés	6 169 374	6 618 167	8 080 899
Créances subordonnées			
Immobilisations données en crédit-bail et en location	35 567	245 008	333 702
Immobilisations incorporelles	1 453 416	1 537 448	1 654 129
Immobilisations corporelles	2 423 750	2 556 241	2 571 696
TOTAL ACTIF	142 775 700	168 240 328	204 824 824
En Kdh			

PASSIF	2006	2007	2 008
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5 294		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5 229 917	8 055 373	19 167 406
A vue	4 849 982	4 777 106	2 573 927
A terme	379 935	3 278 267	16 593 479
Dépôts de la clientèle	120 904 819	136 419 786	151 664 393
Comptes à vue créditeurs	64 671 379	81 841 643	82 959 987
Comptes d'épargne	13 440 266	14 716 434	16 324 378
Dépôts à terme	38 637 642	34 256 684	46 197 069
Autres comptes créditeurs	4 155 532	5 605 025	6 182 959
Titres de créances émis		1 713 230	3 333 868
Titres de créances négociables émis		1 713 230	3 333 868
Emprunts obligataires émis			
Autres titres de créances émis			
Autres passifs	2 308 375	3 377 094	7 862 449
Provisions pour risques et charges	588 003	593 720	466 105
Provisions réglementées	250 000	250 000	83 333
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie			
Dettes subordonnées		3 070 622	6 094 079
Ecarts de réévaluation	420	420	420
Réserves et primes liées au capital	9 636 620	10 695 000	11 870 000
Capital	1 929 960	1 929 960	1 929 960
Actionnaires, Capital non versé (-)			
Report à nouveau (+/-)	-7 589	-4 643	-4 816
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)			
Résultat net de l'exercice (+/-)	1 929 881	2 139 766	2 357 627
TOTAL PASSIF	142 775 700	168 240 328	204 824 824
En Kdh			

II.2. Hors Bilan des 3 derniers exercices

ENGAGEMENTS DONNES	2006	2007	2008
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés		30 886	43 789
Engagements de financement en faveur de la clientèle	7 355 811	9 473 933	17 518 057
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	3 292 824	6 321 445	6 017 737
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	14 940 862	17 900 416	22 962 854
Titres achetés à réméré			
Autres titres à livrer			
Total	25 589 497	33 726 680	46 542 437

ENGAGEMENTS RECUS	2006	2007	2 008
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés			
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	18 005 345	19 588 837	20 490 227
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organisme de garantie divers	25 944	38 344	61 040
Titres vendus à réméré			
Autres titres à recevoir			
Total	18 031 289	19 627 181	20 551 268

II.3. Comptes de produits et de charges 2006-2008

	2006	2007	2 008
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les étab. de crédit	870 366	1 171 525	1 276 745
Intérêts et produits sur opérations avec la clientèle	3 897 611	4 495 571	5 825 639
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	662 470	664 152	502 553
Produits sur titres de propriété	282 833	529 202	409 626
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	50 674	28 842	97 729
Commissions sur prestations de service	735 907	871 985	973 608
Autres produits bancaires	777 023	1 119 937	1 617 838
TOTAL I	7 276 884	8 881 214	10 703 738
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établ. de crédit	254 465	286 151	390 823
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	1 493 764	1 803 254	2 174 578
Intérêts et charges assimilées sur titres de créances émis		36 229	110 899
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	47 390	13 987	78 901
Autres charges bancaires	439 899	825 587	1 380 813
TOTAL II	2 235 518	2 965 208	4 136 014
III. PRODUIT NET BANCAIRE	5 041 366	5 916 006	6 567 724
Produits d'exploitation non bancaire	284 585	344 562	63 879
Charges d'exploitation non bancaire	79	20	8
IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	1 015 905	1 354 531	1 206 955
Impôts et taxes	80 119	69 167	78 334
Charges externes	931 151	972 830	1 059 879
Autres charges générales d'exploitation	1 819	29 182	37 819
Dot. aux amort. et aux provisions des immo. incorporelles et corporelles	302 867	298 636	343 832
TOTAL IV	2 331 861	2 724 346	2 726 819
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES			
Dot. aux prov. pour créances et engagements par signature en souffrance	647 865	783 915	950 985
Pertes sur créances irrécouvrables	500 829	603 391	656 803
Autres dotations aux provisions	363 866	498 265	141 106
TOTAL V	1 512 560	1 885 571	1 748 893
VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES			
Reprises de prov. pour créances & engagements par signature en souffrance	887 664	993 868	803 949
Récupérations sur créances amorties	101 701	116 867	176 997
Autres reprises de provisions	361 817	464 384	352 062
TOTAL VI	1 351 182	1 575 119	1 333 007
VII. RESULTAT COURANT	2 832 633	3 225 750	3 488 889
Produits non courants	9 501	9 042	8 664
Charges non courantes	91 576	276 681	92 990
VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS	2 750 558	2 958 111	3 404 563
Impôts sur les résultats	820 677	818 345	1 046 936
IX. RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 929 881	2 139 766	2 357 627

II.4. État des soldes de gestion 2006-2008

	2006	2007	2 008
Intérêts et produits assimilés	5 430 447	6 331 249	7 604 937
Intérêts et charges assimilés	1 748 229	2 125 635	2 676 300
MARGE D'INTERET	3 682 218	4 205 614	4 928 637
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	50 674	28 842	97 729
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	47 390	13 987	78 901
RESULTAT DES OPERATIONS DE CB ET LOCATION	3 284	14 855	18 828
Commissions perçues	735 991	874 905	975 305
Commissions servies	12 255	711	751
MARGE SUR COMMISSIONS	723 736	874 194	974 554
Résultat des opérations sur titres de transaction			348 515
Résultat des opérations sur titres de placement	327 783	337 973	27 653
Résultat des opérations de change	361 991	356 800	360 851
Résultat des opérations sur produits dérivés	4 817	12 133	81 260
RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE	694 591	706 906	818 277
Divers autres produits bancaires	286 597	544 840	409 899
Diverses autres charges bancaires	349 060	430 403	582 471
PRODUIT NET BANCAIRE	5 041 366	5 916 006	6 567 724
Résultat des opérations sur immobilisations financières	157 863	271 222	-56 551
Autres produits d'exploitation non bancaire	66 133	62 458	51 742
Autres charges d'exploitation non bancaire	79	20	0
Charges générales d'exploitation	2 331 862	2 724 346	2 726 819
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 933 421	3 525 320	3 836 097
Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-159 329	-276 570	-626 842
Autres dotations nettes de reprises aux provisions	58 540	-23 000	279 635
RESULTAT COURANT	2 832 633	3 225 750	3 488 889
RESULTAT NON COURANT	-82 075	-267 639	-84 326
Impôt sur les résultats	820 677	818 345	1 046 936
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 929 881	2 139 766	2 357 627
Kdh			
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2006	2007	2 008
Résultat net de l'exercice	1 929 881	2 139 766	2 357 627
Dot. aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	302 867	298 636	343 832
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	70 899	13 171	69 874
Dotations aux provisions pour risques généraux	12 080	51 636	
Dotations aux provisions réglementées	200 000	250 000	
Dotations non courantes			
Reprises de provisions	286 955	451 136	244 570
Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	14 745	12 180	2 950
Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	79	20	
Plus-values de cession des immobilisations financières	218 452	282 104	12 137
Moins-values de cession des immobilisations financières			8
Reprises de subventions d'investissement reçues			
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1 995 654	2 007 809	2 511 685
Distribution des bénéfices	694 785	868 482	964 980
AUTOFINANCEMENT	1 300 869	1 139 327	1 546 705

II.5. Tableau des flux de trésorerie 2006-2008

	2006	2007	2 008
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	6 467 926	8 186 511	10 149 556
2. (+) Récupérations sur créances amorties	101 698	116 867	176 997
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	60 889	59 320	57 456
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-2 586 631	-3 524 942	-4 665 908
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	0	0	-8
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-2 028 994	-2 425 710	-2 382 987
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-820 677	-818 345	-1 046 936
I. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	1 194 211	1 593 701	2 288 170
Variation des :			
8. (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-4 809 462	-7 344 246	-4 798 986
9. (±) Créances sur la clientèle	-15 241 453	-18 825 468	-21 454 233
10. (±) Titres de transaction et de placement	-2 552 035	3 373 281	-11 061 771
11. (±) Autres actifs	-357 302	-944 108	-307 643
12. (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location	47 390	-209 441	-88 694
13. (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	723 006	2 825 456	11 112 033
14. (±) Dépôts de la clientèle	22 429 547	15 514 967	15 244 607
15. (±) Titres de créances émis		1 713 230	1 620 638
16. (±) Autres passifs	629 332	1 068 719	4 485 355
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	869 023	-2 827 610	-5 248 694
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	2 063 234	-1 233 909	-2 960 524
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	199 459	1 899 101	415 163
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	53 543	41 198	81 290
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-43 594	-1 434 688	-1 959 030
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	77 340	-554 151	-554 504
21. (+) Intérêts perçus		165 501	118 168
22. (+) Dividendes perçus	282 833	529 202	409 626
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	569 581	646 163	-1 489 287
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus			
24. (+) Emission de dettes subordonnées		3 000 000	3 000 000
25. (+) Emission d'actions			
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés			
27. (-) Intérêts versés		-70 622	-151 457
28. (-) Dividendes versés	-694 785	-868 481	-964 980
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-694 785	2 060 897	1 883 563
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V)	1 938 030	1 473 151	-2 566 248
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	12 681 402	14 619 432	16 092 583
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	14 619 432	16 092 583	13 526 335

Kdh

II.6. Tableau État des dérogations (A2) 2008

ETATS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCES DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

II.7. Tableau État des changements de méthodes (A3) 2008

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCES SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II- Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

II.8. Tableau des créances sur les établissements de crédit et assimilés (B1)

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	en milliers de Dh		
					Total 31/12/2008	Total 31/12/2007	Total 31/12/2006
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	11 790 348		1 044 914	4 712 293	17 547 555	16 742 859	15 801 117
VALEURS RECUES EN PENSION			366 987		366 987		
- au jour le jour			366 987				
- à terme							
PRETS DE TRESORERIE		1 730 506	14 353 087	1 536 395	17 619 988	19 108 366	16 654 973
- au jour le jour		539 678			539 678	2 295 503	1 064 443
- à terme		1 190 828	14 353 087	1 536 395	17 080 310	16 812 863	15 590 530
PRETS FINANCIERS		2 246 182	10 142 370		12 388 552	9 482 569	4 413 087
AUTRES CREANCES		137 863	26 060	1 631	165 554	264 012	283 525
INTERETS COURUS A RECEVOIR			197 185	114 337	311 522	206 760	125 838
CREANCES EN SOUFFRANCE							
TOTAL	11 790 348	4 114 551	26 130 603	6 364 656	48 400 158	45 804 566	37 278 540

II.9. Tableaux des créances sur la clientèle (B2) 2006-2008

Exercice 2008

en milliers de Dh

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			31/12/2008
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	
CREDITS DE TRESORERIE	2 189 950	404 869	38 245 087	1 739 478	42 579 384
- Comptes à vue débiteurs	2 133 035	404 869	16 139 457	1 448 334	20 125 695
- Créances commerciales sur le Maroc	39		4 461 679		4 461 718
- Crédits à l'exportation	3 736		545 297	31	549 064
- Autres crédits de trésorerie	53 140		17 098 654	291 113	17 442 907
CREDITS A LA CONSOMMATION	5 333		362 340	4 243 826	4 611 499
CREDITS A L'EQUIPEMENT	1 897 500		16 831 239	2 739 740	21 468 479
CREDITS IMMOBILIERS	3 611		15 798 877	20 185 086	35 987 574
AUTRES CREDITS	1 500 046	1 911	1 232 110	29 816	2 763 883
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			790 798		790 798
INTERETS COURUS A RECEVOIR			844 932	38 413	883 345
CREANCES EN SOUFFRANCE	1 585	7 355	41 208	78 916	129 064
- Créances pré-douteuses					
- Créances douteuses					
- Créances compromises	1 585	7 355	41 208	78 916	129 064
TOTAL	5 598 025	414 135	74 146 591	29 055 275	109 214 026

Exercice 2007

en milliers de Dh

CREANCES	SECTEUR PUBLIC	SECTEUR PRIVE			31/12/2007
		ENTREPRISES FINANCIERES	ENTREPRISES non FINANCIERES	AUTRE CLIENTELE	
CREDITS DE TRESORERIE	1 808 603	1 374 911	34 890 837	1 505 013	39 579 364
Comptes à vue débiteurs	1 808 603	1 374 911	12 133 158	1 505 013	16 821 685
Créances commerciales sur le Maroc			3 676 352		3 676 352
Crédits à l'exportation			487 328		487 328
Autres crédits de trésorerie			18 593 999		18 593 999
CREDITS A LA CONSOMMATION				3 909 196	3 909 196
CREDITS A L'EQUIPEMENT	410 955		18 252 960		18 663 915
CREDITS IMMOBILIERS	148		7 882 376	14 974 778	22 857 302
AUTRES CREDITS		1 108 773	278 653	29 699	1 417 125
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			427 569		427 569
CREANCES EN SOUFFRANCE	1 981	8 881	65 529	151 757	228 148
Créances pré-douteuses					
Créances douteuses					
Créances compromises	1 981	8 881	65 529	151 757	228 148
SOUS-TOTAL	2 221 687	2 492 565	61 797 924	20 570 443	87 082 619
INTERETS COURUS A RECEVOIR			643 673	33 502	677 175
TOTAL GENERAL	2 221 687	2 492 565	62 441 597	20 603 945	87 759 794

Exercice 2006

en milliers de Dh

CREANCES	SECTEUR PUBLIC	SECTEUR PRIVE			31/12/2006
		ENTREPRISES FINANCIERES	ENTREPRISES NON FINANCIERES	AUTRE CLIENTELE	
CREDITS DE TRESORERIE	1 374 242	349 702	29 543 225	1 152 368	32 419 537
Comptes à vue débiteurs	1 374 242	349 702	9 548 556	1 152 368	12 424 868
Créances commerciales sur le Maroc			3 540 816		3 540 816
Crédits à l'exportation			493 009		493 009
Autres crédits de trésorerie			15 960 844		15 960 844
CREDITS A LA CONSOMMATION				2 170 631	2 170 631
CREDITS A L'EQUIPEMENT	546 558		15 691 196		16 237 754
CREDITS IMMOBILIERS	6 185		4 975 932	10 532 774	15 514 891
AUTRES CREDITS		3 994	109 874	13 582	127 450
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			982 762		982 762
CREANCES EN SOUFFRANCE	2 374	11 384	471 479	307 115	792 352
Créances pré-douteuses			758		758
Créances douteuses			22 770		22 770
Créances compromises	2 374	11 384	447 951	307 115	768 824
SOUS-TOTAL			51 774 468	14 176 470	68 245 377
INTERETS COURUS A RECEVOIR			661 951	26 998	688 949
TOTAL GENERAL	1 929 359	365 080	52 436 419	14 203 468	68 934 326

II.10. Tableaux des titres de participation et emplois assimilés (B6) 2006-2008

Exercice 2008

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	De la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T043 A - Participations dans les entreprises liées			6 597 643	6 418 482				346 928
-								
ATTIJARI FINANCES CORPORATE	10 000	100,00%	10 000	10 000		77 677	28 966	40 000
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN S.A."OGM"	885 000	100,00%	2 047 900	2 047 900		-	-	170 000
SOMACOVAM	5 000	100,00%	30 000	6 108		-	-	-
WAFAT GESTION	4 900	66,00%	236 369	236 369		191 518	65 591	43 290
ATTIJARI INVEST.	5 000	100,00%	5 000	5 000		16 014	10 861	-
WAFAT BOURSE	20 000	100,00%	40 223	40 223		45 193	559	-
WAFAT PATRIMOINE	10 000	66,00%	1 700	1 700		3 387	720	-
AGENA MAGHREB	11 000	74,96%	33	-	-	6 614	- 17	-
ATTIJARI CAPITAL DEVELOPEMENT	10 000	100,00%	10 000	10 000		14 644	637	-
ATTIJARI PROTECTION	4 000	83,75%	3 350	3 350		4 775	160	-
BCM CORPORATION	200 000	100,00%	200 000	200 000		204 667	1 217	-
CASA MADRID DEVELOPEMENT	10 000	50,00%	5 000	4 765		9 530	1 162	-
DINERS CLUB DU MAROC			1 675	-		-	-	-
MEDI TRADE	1 200	20,00%	240	137		685	- 2	-
AL MIFTAH	100	100,00%	244	73		73	- 2	-
WAFAT COURTAGE	1 000	100,00%	2 397	1 176		1 176	260	-
STE MAROCAINE DE GESTION ET TRAITEMENT INFORMATIQUE "SOMGETI"	300	100,00%	100	100		673	- 19	-
WAFAT COMMUNICATION	3 000	86,67%	2 600	765		882	- 278	-
WAFAT FONCIERE	17 000	100,00%	3 700	2 182		2 182	- 193	-
WAFAT INVESTISSEMENT	55 000	100,00%	55 046	55 046		57 173	1 357	-
WAFAT SYSTEMES CONSULTING	5 000	99,88%	4 994	4 994		7 077	1 513	1 500
WAFAT SYSTEMES DATA	1 500	100,00%	1 500	1 500		2 477	441	500
WAFAT SYSTEMES FINANCES	2 000	99,85%	2 066	2 066		2 679	387	400
WAFAT TRUST	5 000	100,00%	5 000	1 261		1 261	- 431	-

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	De la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
WAFATRADE	1 000	100,00%	-	-		- 2 694	419	
ATTIJARIA AL AAKARIA AL MAGHRIBIA	10 000	100,00%	9 999	6 517		6 517	354	-
SOCIETE IMMOBILIERE ATTIJARIA AL YOUSSEFIA	50 000	100,00%	51 449	51 449		68 291	- 17	-
STE IMMOB.BOULEVARD PASTEUR " SIBP"	300	50,00%	25	25		942	14	-
SOCIETE IMMOBILIERE RANOUIL	3 350	100,00%	11 863	3 901		13 901	109	10 000
SOCIETE IMMOBILIERE TAN	300	100,00%	2 841	-		-	-	-
SOCIETE IMMOBILIERE DE L'HIVERNAGE SA	15 000	100,00%	15 531	1 679		1 679	- 1 250	-
SOCIETE IMMOBILIERE BELAIR I	480	100,00%	3 844	-		-	-	-
SOCIETE IMMOBILIERE BELAIR II	624	100,00%	4 176	-		-	-	-
SOCIETE IMMOBILIERE BELAIR III	1 824	100,00%	7 111	-		-	-	-
SOCIETE IMMOBILIERE MAIMOUNA	300	100,00%	5 266	4 542		4 542	- 223	-
STE IMMOBILIERE MARRAKECH EXPANSION	300	100,00%	299	299		2 947	28	2 300
SOCIETE IMMOBILIERE ZAKAT	300	100,00%	2 685	255		255	- 2	-
AYK	100	100,00%	100	-		- 1 092	- 2	-
CAPRI	124 000	99,76%	187 400	137 000		67 347	- 2 705	-
ATTIJARI IMMOBILIER	125 000	100,00%	179 224	131 407		131 411	- 1 374	33 000
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK	3 000	50,00%	13 183	13 183		75 775	24 325	-
WAFACASH	35 050	98,47%	319 406	319 406		211 991	24 172	-
WAFACIMMOBILIER	40 000	100,00%	164 364	164 364		78 501	33 659	-
WAFASALAF	113 180	65,94%	822 217	822 217		858 441	242 883	44 778
WAFACLLD	20 000	100,00%	20 000	20 000		23 954	3 300	-
WAFACBAIL	150 000	57,83%	86 983	86 983		338 026	113 318	-
ANDALU MAGHREB	1 000	100,00%	10 950	10 950		-	-	-
ATTIJARIWAFACFINANZARIA SPA	600 EUR	100,00%	6 590	6 590		4 875	1 464	-
ATTIJARIWAFACEURO FINANCES	33906 EUR	77,00%	288 711	288 711		381 486	- 138	-
KASOVI	50 USD	50,00%	726 422	726 422		-	-	1 161

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	De la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
COMPAGNIE BANCAIRE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE"CBAO"	11450000 FCFA	17,87%	293 487	293 487		-	-	
BIM SA	4254560 FCFA	51,00%	687 577	687 577		-	-	
WAFACAMBIO			963	963				
WAFABANK OFFSHORE DE TANGER			5 842	5 842				
T044 B - Autres titres de participation			766 182	709 897	-			28 941
NOUVELLES SIDERURGIES INDUSTRIELLES	3 415 000	2,7%	92 809	92 809		-	-	8 353
ONA	-		388 475	342 054		-	-	8 551
SNI	-		554	554		-	-	23
SONASID	-		28 391	24 676		-	-	4 301
ATTIJARIWABA BANK	-		623	489		-	-	12
SINCOMAR	300	47,5%	-	-		-	-	-
AGRAM INVEST	10 000	14,9%	1 492	831		5 572	- 2 719	-
AM INVESTISSEMENT MOROCCO	300 000	3,3%	10 000	10 000		-	-	-
BOUZNIKA MARINA	-		500	500		-	-	-
C.M.K.D.	829 483	1,4%	11 280	11 280		1 199 332	95 460	-
EUROCHEQUES MAROC	0		118	118		-	-	-
FONDS D'INVESTISSEMENT IGRANE	70 000	18,3%	12 782	11 521		63 095	- 4 122	-
IMMOBILIERE INTERBANCAIRE "G.P.B.M."	19 005	11,9%	2 267	2 267		-	-	-
IMPRESSION PRESSE EDITION (IPE)	-		400	400		-	-	-
MOUSSAFIR HOTELS	193 000	33,3%	64 343	64 343		258 988	12 300	5 001
SALIMA HOLDING	150 000	13,3%	16 600	16 241		152 695	1 877	-
S.E.D. FES	10 000	10,0%	-	-		-	-	-
SOUK AL MOUHAJIR	6 500	15,2%	991	991		14 534	2 949	-
STE D'AMENAGEMENT DU PARC NOUACER"SAPINO"	60 429	22,7%	13 714	13 714		156 453	41 217	-
TANGER FREE ZONE	105 000	25,7%	28 306	28 306		168 425	28 706	2 700
TECHNOLOPARK COMPANY "MITC"	-		8 150	7 784		-	-	-
MAROCLEAR	20 000	6,8%	1 342	1 342				
HAWAZIN	960	12,5%	704	-		104 150	22 986	-

<u>Dénomination ou raison sociale de la société émettrice</u>	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	De la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
BANQUE D'AFFAIRE TUNISIENNE	-		2 583	2 583		669 531	- 30 474	-
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	98 200	22,4%	22 000	22 000		-	-	-
SOCIETE INTERBANK	11 500	16,0%	1 840	1 840		-	-	-
SMAEX	37 500	11,4%	4 278	4 278		-	-	-
T045 C - Emplois assimilés			962 901	952 520				-
C/C ASSOCIES			944 422	934 040				
AUTRES EMPLOIS ASSIMILEES			18 480	18 480				
T046 Total Général			8 326 726	8 080 899	-	-	-	375 869

Exercice 2007

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participations dans les entreprises liées				5 165 011	5 000 130		13 738 340	1 225 449	488 161
ATTIJARI FINANCES CORPORATE	BANQUE D'AFFAIRE	10 000	100,00%	10 000	10 000		115 713	16 890	67 000
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN S.A."OGM"	HOLDING	885 000	100,00%	2 047 900	2 047 900		1 017 072	94 784	300 000
SOMACOVAM	GESTION D'ACTIF	5 000	100,00%	30 000	6 108				
WAFI GESTION	GESTION D'ACTIF	4 900	66,00%	236 369	236 369		188 704	62 777	41 433
ATTIJARI INVEST.		11 000	100,00%	5 000	5 000		5 153	153	
WAFI BOURSE	INTERMEDIATION DE BOURSE	10 000	100,00%	40 223	40 223		44 633	-	
WAFI PATRIMOINE	GESTION DE PATRIMOINE	5 000	66,00%	1 700	1 700		2 668	10	
AGENA MAGHREB	VENTE MATERIEL INFORMATIQUE	4 000	74,96%	33	-		- 6 614	- 17	
ATTIJARI CAPITAL RISQUES	CAPITAL RISQUE	200 000	100,00%	10 000	10 000		14 007	- 3 013	
ATTIJARI PROTECTION	SECURITE	10 000	83,75%	3 350	3 350		4 615	1 017	
BCM CORPORATION	HOLDING		100,00%	200 000	200 000		203 451	- 49	
CASA MADRID DEVELOPPEMENT	CAPITAL DEVELOPPEMENT	1 200	50,00%	5 000	4 184		8 368	- 23	
DINERS CLUB DU MAROC	GESTION DE CARTES DE PAIEMENT	100		1 675					
MEDI TRADE	TRADING	1 000	20,00%	240	137		686	- 2	
AL MIFTAH	IMMOBILIER	300	100,00%	244	244		75	9	
WAFI COURTAGE		20 000	100,00%	2 397	915		915	- 229	
SOMGETI	INFORMATIQUE	3000		100	100		692	- 19	
WAFI COMMUNICATION		17 000	86,67%	2 600	1 006		1 161	- 187	
WAFI FONCIERE	GESTION IMMOBILIERE	40 000	100,00%	3 700	2 375		2 375	- 17	
WAFI INVESTISSEMENT	HOLDING DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS	20 000	100,00%	55 046	55 046		58 530	- 473	
WAFI SYSTEMES CONSULTING	CONSEIL EN SYSTEMES INFORMATIQUE	10 000	99,88%	4 994	4 994		6 564	669	1 000
WAFI SYSTEMES DATA	INFORMATIQUE	5 000	100,00%	1 500	1 500		5 036	521	3 000
WAFI SYSTEMES FINANCES	INGENIERIE INFORMATIQUE	1 500	99,85%	2 066	2 066		2 892	609	600
WAFI TRUST	CONSEIL ET INGENIERIE FINANCIERE	2 000	100,00%	5 000	1 693		1 693	- 933	
ATTIJARIA AL AAKARIA AL MAGHRIBIA	Sté Immobilière	150 000	100,00%	9 999	6 163		6 163	503	
SOCIETE IMMOBILIERE ATTIJARIA AL YOUSOUFIA	Sté Immobilière	1000	100,00%	51 449	51 449		68 308	- 25	

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
STE IMMOB.BOULEVARD PASTEUR " SIBP"	Sté Immobilière	10 000	50,00%	25	25		928	8	
SOCIETE IMMOBILIERE RANOUIL	Sté Immobilière	50 000	100,00%	11 863	11 863		13 792	- 81	
SOCIETE IMMOBILIERE TAN	Sté Immobilière	300	100,00%	2 841	777				
SOCIETE IMMOBILIERE DE L'HIVERNAGE	Sté Immobilière	3 350	100,00%	15 531	2 929		2 929	- 1 127	
SOCIETE IMMOBILIERE BELAIR I	Sté Immobilière	300	100,00%	3 844	458				
SOCIETE IMMOBILIERE BELAIR II	Sté Immobilière	15000	100,00%	4 176	549				
SOCIETE IMMOBILIERE BELAIR III	Sté Immobilière	480	100,00%	7 111	1 741				
SOCIETE IMMOBILIERE MAIMOUNA	Sté Immobilière	624	100,00%	5 266	4 765		4 765	- 234	
STE IMMOBILIERE MARRAKECH EXPANSION	Sté Immobilière	1824	100,00%	299	299		2 920	- 13	
SOCIETE IMMOBILIERE ZAKAT	Sté Immobilière	300	100,00%	2 685	257		257	- 21	
AYK		300	100 ,00%	100	100		- 1 090	- 20	
CAPRI	IMMOBILIER	300	99,76%	172 400	122 000		70 053	38 982	
ATTIJARI IMMOBILIER	IMMOBILIER	125 000	100,00%	179 224	132 785		132 785	6 120	6 000
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK	BANQUE OFFSHORE	3 000	50,00%	13 183	13 183		56 289	11 737	
WAFACASH	MONETIQUE	35 050	98,47%	319 406	319 406		165 708	27 673	
WAFACIMMOBILIER	IMMOBILIER	40 000	100,00%	164 364	164 364		64 032	23 191	23 190
WAFACLLD	LEASING		100,00%	20 000	20 000		20 654	3 581	
WAFACALAF	CREDIT A LA CONSOMMATION	113 180	65,94%	822 217	822 217		320 005	200 702	44 778
WAFACBAIL	CREDIT-BAIL		57,83%	86 983	86 983		175 971	73 014	
ANDALU MAGHREB	HOLDING		100,00%	10 950	10 950		- 1 043	- 478	
ATTIJARIWAFAC FINANZARIA SPA			100,00%	6 590	6 590		433	- 167	
ATTIJARIWAFAC EURO FINANCES			77,00%	288 711	288 711		33 884	- 22	
ATTIJARI BANK SENEGAL	BANQUE		71,43%	293 487	293 487		10 922 209	669 650	1 161
WAFACAMBIO				962	962				
WAFACBANK OFFSHORE DE TANGER				2 209	2 209				
Autres titres de participation				707 403	705 517		1 982 965	209 845	17 063

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
NOUVELLES SIDERURGIES INDUSTRIELLES	Métallurgie	3 415 000	2,72%	92 809	92 809				6 583
ONA	Holding			388 475	388 475				7 330
SNI	Holding			554	554				20
SONASID	Métallurgie			28 391	28 391				991
AGRAM INVEST		10 000	14,92%	1 492	1 492				
AM INVESTISSEMENT MOROCCO	Prise de participation	275000	3,64%	10 000	10 000				
BOUZNICA MARINA	Promotion immobilière			500	500				
C.M.K.D.		829 483	1,36%	11 280	11 280		1 161 936	96 280	790
EUROCHEQUES MAROC				118	118				
FONDS D'INVESTISSEMENT IGRANE		10000	18,26%	1 826	1 826				
G.P.B.M.	Groupement professionnel des Banques	19 005	11,93%	2 267	2 267				
IMPRESSION PRESSE EDITION	Edition			400	400				
MOUSSAFIR HOTELS	Hôtellerie	193 000	33,34%	64 343	64 343		246 688	12 268	
SALIMA HOLDING	Holding	200 000	10,00%	20 000	19 641		100 818	68	
SOUK AL MOUHAJIR		6 500	15,25%	991	991		12 885	1 443	
STE D'AMENAGEMENT DU PARC NOUACER « SAPINO »	Promotion immobilière	60 429	22 ,69%	13 714	13 714		115 236	53 621	
TANGER FREE ZONE	Promotion Immobilière	105 000	25 ,71%	28 306	28 306		144 969	13 680	1 350
TECHNOPARK COMPANY « MITC »	Prestation de services			8 150	7 784				
MAROCLEAR	Dépositaire des Valeurs Mobilières	20 000	6,83%	1 342	1 342		81 164	18 556	
HAWAZIN	Immobilier	960	12,50%	704			- 3 209	- 555	
INTAJ	Immobilier	576	12 ,50%	1 041	584		4 671	140	
BANQUE D'AFFAIRE TUNISIENNE	Banque			2 583	2 583				
CENTRE MONETIQUE									
INTERBANCAIRE	Monétique	98 200	22,40%	22 000	22 000		103 494	12 037	
SOCIETE INTERBANK	Gestion de cartes bancaires	11 500	16 ,00%	1 840	1 840		14 313	2 307	
SMAEX		37 500	11,41%	4 278	4 278				
Emplois assimilés				922 901	912 520				
C/C ASSOCIES				904 422	894 040				
AUTRES EMPLOIS ASSIMILEES				18 480	18 480				
TOTAL				6 795 315	6 618 167		15 721 304	1 435 294	505 225

Exercice 2006

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur Comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participations dans les entreprises liées				4 737 121	4 634 899		2 803 993	566 279	249 413
ATTIJARI FINANCES CORPORATE	BANQUE D'AFFAIRE	10 000	100,00%	10 000	10 000	31/12/2005	198 827	136 553	100 004
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN S.A."OGM"	HOLDING	885 000	100,00%	2 047 900	2 047 900	31/12/2005	967 287	48 242	45 000
SOMACOVAM	GESTION D'ACTIF	5 000	100,00%	30 000	6 108	31/12/2005	6 108	101	
WAFI GESTION	GESTION D'ACTIF	4 900	66,00%	236 369	236 369	31/12/2005	162 285	36 496	23 996
AGENA MAGHREB	VENTE MATERIEL INFORMATIQUE	11 000	74,95%	33	-	31/12/2005	-6 597	-9	
ATTIJARI CAPITAL RISQUE	CAPITAL RISQUE	10 000	100,00%	10 000	10 000	31/12/2005	17 021	12 992	
ATTIJARI INVEST.		5 000	100,00%	5 000	5 000	31/12/2005	5 000	0	
ATTIJARI PROTECTION	SECURITE	4 000	83,75%	3 350	3 013	31/12/2005	3 597	1 190	
BCM CORPORATION	HOLDING	200 000	100,00%	200 000	200 000	31/12/2005	203 500	-43	
CASA MADRID DEVELOPPEMENT	CAPITAL DEVELOPPEMENT	10 000	50,00%	5 000	4 196	31/12/2005	8 391	-20	
DINERS CLUB DU MAROC	GESTION DE CARTES DE PAIEMENT	1 500		1 675		31/12/2005			
MEDI TRADE	TRADING	1 200	20,00%	240	138	31/12/2005	688	10	
SCI AL MIFTAH	IMMOBILIER	100	99,00%	244	244	31/12/2005	67	-20	
WAFI COURTAGE		1 000	100,00%	2 397	1 144	31/12/2005	1 144	23	
SOMGETI	INFORMATIQUE	300		100	100	31/12/2005	711	-24	
WAFI BOURSE	INTERMEDIATION DE BOURSE	20 000	100,00%	40 223	40 223	31/12/2005	44 634	619	
WAFI COMMUNICATION		3 000	86,67%	2 600	1 168	31/12/2005	1 348	-937	
WAFI FONCIERE	GESTION IMMOBILIERE	17 000	100,00%	3 700	2 393	31/12/2005	2 393	-290	
WAFI INVESTISSEMENT	HOLDING DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS	40 000	100,00%	55 046	55 046	31/12/2005	8 072	-740	
WAFI LLD	LEASING	20 000	100,00%	20 000	20 000	31/12/2005	16 935	1 858	
WAFI PATRIMOINE	GESTION DE PATRIMOINE	10 000	66,00%	1 700	1 700	31/12/2005			
WAFI SYSTEMES CONSULTING	CONSEIL EN SYSTEMES INFORMATIQUE	5 000	99,88%	4 994	4 994	31/12/2005	11 395	898	5 500
WAFI SYSTEMES DATA	INFORMATIQUE	1 500	100,00%	1 500	1 500	31/12/2005	5 115	665	598
WAFI SYSTEMES FINANCES	INGENIERIE INFORMATIQUE	2 000	99,85%	2 066	2 066	31/12/2005	5 283	681	3 000
WAFI TRUST	CONSEIL ET INGENIERIE FINANCIERE	5 000	79,60%	3 980	2 090	31/12/2005	2 625	-104	
WAFABAIL	CREDIT-BAIL	150 000	57,83%	86 983	86 983	31/12/2005	149 876	52 607	
WAFATRADE		1 000	100,00%			31/12/2005	-3 091	-26	
ATTIJARIA AL AAKARIA AL MAGHRIBIA	Sté Immobilière	10 000	100,00%	9 999	5 660	31/12/2005	5 660	355	

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur Comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
SOCIETE IMMOBILIERE ATTIJARIA AL YOUSOUFIA	Sté Immobilière	50 000	100,00%	51 449	51 449	31/12/2005	68 333	64 691	
STE IMMOB.BOULEVARD PASTEUR " SIBP"	Sté Immobilière	300	50,00%	25	25	31/12/2005	919	6	
SOCIETE IMMOBILIERE RANOUIL	Sté Immobilière	3 350	100,00%	11 863	11 863	31/12/2005	13 873	10 760	
SOCIETE IMMOBILIERE TAN	Sté Immobilière	300	100,00%	2 841	777	31/12/2005	777	-83	
SOCIETE IMMOBILIERE DE L'HIVERNAGE	Sté Immobilière	15 000	100,00%	15 531	4 055	31/12/2005	4 055	-1 382	
SOCIETE IMMOBILIERE BELAIR I	Sté Immobilière	480	100,00%	3 844	458	31/12/2005	458	-103	
SOCIETE IMMOBILIERE BELAIR II	Sté Immobilière	624	100,00%	4 176	549	31/12/2005	549	-133	
SOCIETE IMMOBILIERE BELAIR III	Sté Immobilière	1 824	100,00%	7 111	1 741	31/12/2005	1 741	-91	
SOCIETE IMMOBILIERE MAIMOUNA	Sté Immobilière	300	100,00%	5 266	4 999	31/12/2005	4 999	-246	
STE IMMOBILIERE MARRAKECH EXPANSION	Sté Immobilière	300	100,00%	299	299	31/12/2005	2 933	2 462	
SOCIETE IMMOBILIERE ZAKAT	Sté Immobilière	300	100,00%	2 685	278	31/12/2005	278	-26	
ATTIJARI IMMOBILIER	IMMOBILIER	125 000	100,00%	179 224	142 665	31/12/2005	142 665	9 633	10 000
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK	BANQUE OFFSHORE	3 000	50,00%	13 183	13 183	31/12/2005			
WAFACASH	MONETIQUE	35 050	98,46%	319 406	319 406	31/12/2005	138 051	38 071	
WAFACIMMOBILIER	IMMOBILIER	40 000	100,00%	164 364	164 364	31/12/2005	65 963	12 249	24 000
WAFASALAF	CREDIT A LA CONSOMMATION	113 180	65,94%	822 217	822 217	31/12/2005	540 124	139 396	37 315
ANDALU MAGHREB	HOLDING		68,68%	10 950	10 950				
ATTIJARIWAFACIMMOBILIER SPA			100,00%	6 590	6 590				
ATTIJARIWAFACIMMOBILIER EUROPE			100,00%	288 711	288 711				
ATTIJARI BANK SENEGAL	BANQUE		100,00%	35 979	35 979				
WAFACIMMOBILIER				962	962				
WAFACIMMOBILIER OFFSHORE DE TANGER				5 347	5 347				
Autres titres de participation et emplois assimilés				688 026	636 901		2 015 090	285 310	17 742
ATTIJARIWAFACIMMOBILIER BANK	Banque	1 929 960		21 634	21 634	31/12/2005			1 123
ATTIJARIWAFACIMMOBILIER BANK	Banque	1 929 960		1 203	1 203	31/12/2005			
NOUVELLES SIDERURGIES INDUSTRIELLES	Métallurgie	3 615 000	2,72%	98 249	98 249	31/12/2005			5 698
ONA	Holding	1 739 195		151 613	151 613	31/12/2005			6 114
SNI	Holding	1 090 000		4 062	4 062	31/12/2005			118
SONASID	Métallurgie	390 000		5 623	5 623	31/12/2005			892
SINCOMAR		300	47,50%			31/12/2005			
AGRAM INVEST		10 000	14,92%	1 492	1 492	31/12/2005			

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur Comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
AM INVESTISSEMENT MOROCCO	Prise de participation	215 000	4,85%	10 000	10 000	31/12/2005			
BOUZHNIKA MARINA	Promotion immobilière	1 000		500	500				
C.M.K.D.		829 483	1,36%	11 280	11 280	31/12/2005	1 098 835	48 361	451
CAPRI	Immobilier	124 000	99,76%	172 400	122 000	31/12/2005	31 071	48 178	
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	Monétique	98 200	22,40%	22 000	22 000	31/12/2005	91 457	5 582	
EUROCHEQUES MAROC				118	118	31/12/2005			
FONDS D'INVESTISSEMENT IGRANE		10000	18,26%	1 826	1 826	31/12/2005			
G.P.B.M.	Groupement professionnel des Banques	19 005	11,93%	2 267	2 267	31/12/2005			
IMPRESSION PRESSE EDITION	Edition	3 000		400	400	31/12/2005			
MOUSSAFIR HOTELS	Hôtellerie	193 000	33,34%	64 343	64 343	31/12/2005	145 420	13 065	
SALIMA HOLDING	Holding	200 000	10,00%	20 000	19 641	31/12/2005	100 749	1 087	
SED FES		10 000	10,00%			31/12/2005			
SMAEX		37 500	11,41%	4 278	4 278	31/12/2005			
SOCIETE INTERBANK	Gestion des cartes bancaires	11 500		1 840	1 840	31/12/2005			
SOUK AL MOUHAJIR		6 500		991	991	31/12/2005	0	1 443	
STE D'AMENAGEMENT DU PARC NOUACER « SAPINO »	Promotion immobilière	60 429	22 ,69%	13 714	13 714	31/12/2005	61 615	26	
ST hospitalitty holding « HGO »	tourisme	261 000	15,00%	39 150	39 150	31/12/2005	341 645	155 572	
TANGER FREE ZONE	Promotion Immobilière	105 000	25,72%	28 306	28 306	31/12/2005	144 298	13 490	3 346
TECHNOPARK COMPANY « MITC »	Prestation de services	46 000		8 150	7 784				
BANQUE D'AFFAIRE TUNISIENNE	Banque	3 000 tnd		2 583	2 583				
Emplois assimilés				909 404	897 574				
C/C ASSOCIES				890 925	879 095				
AUTRES EMPLOIS ASSIMILEES				18 480	18 480				
TOTAL				6 334 551	6 169 374		4 819 083	851 590	267 155

II.11. Tableau des immobilisations données en crédit-bail en location avec option d'achat et en location simple (B8)

Au 31.12.2008

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotations au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	245 008	463 867		730 763	78 557	397 061				333 702
- CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CREDIT-BAIL MOBILIER	240 786	462 040		702 825	78 557	375 136				327 689
- Crédit-bail mobilier en cours	240 786	462 040		702 825	78 521	375 136				327 689
- Crédit-bail mobilier loué										
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CREDIT-BAIL IMMOBILIER	3 758			25 647		21 925				3 722
- Crédit-bail immobilier en cours										
- Crédit-bail immobilier loué	3 758			25 647	36	21 925				3 722
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES	464	1 827		2 291						2 291
CREANCES EN SOUFFRANCE										
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	245 008	463 867		730 763	78 557	397 061				333 702

Au 31.12.2007

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	341 020	223 348		564 368	13 987	319 360				245 008
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CREDIT-BAIL MOBILIER	315 373	222 884		538 257	13 923	297 471				240 786
- Crédit-bail mobilier en cours	315 373	222 884		538 257	13 923	297 471				240 786
- Crédit-bail mobilier loué										
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CREDIT-BAIL IMMOBILIER	25 647			25 647	64	21 889				3758
- Crédit-bail immobilier en cours					64	21 889				3 758
- Crédit-bail immobilier loué	25 647			25 647						
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS À RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES		464		464						464
CREANCES EN SOUFFRANCE										
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	341 020	223 348		564 368	13 987	319 360				245 008

II.12. Tableau des immobilisations corporelles et incorporelles (B9)

Au 31.12.2008

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 753 341	217 470	8 258	1 962 553	215 893	95 284	2 753	308 424	1 654 129
- Droit au bail	213 665	38 445	-	252 110	-	-	-	-	252 110
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	1 539 676	179 025	8 258	1 710 443	215 893	95 284	2 753	308 424	1 402 019
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 747 188	337 034	74 710	5 009 513	2 190 948	248 548	1 679	2 437 817	2 571 696
- Immeubles d'exploitation	1 668 487	29 311	9 218	1 688 580	400 282	53 252	591	452 943	1 235 638
. Terrain d'exploitation	272 509	4 414	3 312	273 612	-	-	-	-	273 612
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	1 320 167	24 897	5 906	1 339 158	353 335	50 624	591	403 368	935 790
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	75 811	-	-	75 811	46 947	2 627	-	49 575	26 236
- Mobilier et matériel d'exploitation	1 618 206	142 522	678	1 760 049	1 191 454	117 836	450	1 308 840	451 210
. Mobilier de bureau d'exploitation	341 354	31 900	-	373 254	237 772	23 173	-	260 945	112 310
. Matériel de bureau d'exploitation	757 067	60 187	239	817 014	595 458	50 305	11	645 752	171 262
. Matériel Informatique	510 047	50 435	-	560 482	348 803	44 091	-	392 894	167 588
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	9 738	-	439	9 299	9 421	267	439	9 249	50
. Autres matériels d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	754 805	113 637	462	867 980	470 953	61 409	-	532 362	335 618
- Immobilisations corporelles hors exploitation	705 690	51 564	64 351	692 903	128 258	16 052	637	143 672	549 231
. Terrains hors exploitation	264 227	15 330	59 610	219 947	-	-	-	-	219 947
. Immeubles hors exploitation	327 540	2 970	4 741	325 769	66 915	12 274	637	78 552	247 217
. Mobiliers et matériel hors exploitation	32 356	2 288	-	34 644	32 356	1 655	-	34 012	632
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	81 567	30 976	-	112 543	28 986	2 123	-	31 109	81 434
TOTAL	6 500 530	554 504	82 967	6 972 066	2 406 840	343 832	4 432	2 746 241	4 225 825

Au 31.12.2007

Immobilisations	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions en cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et Provisions					Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations aux titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	autres variations	
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>	1 605 327	150 914	2 900	1 753 341	151 910	63 982		215 893		1 537 448
- Droit au bail	185 369	31 196	2 900	213 665						213 665
- Immobilisations en recherche et développement										
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	1 419 958	119 718		1 539 676	151 910	63 982		215 893		1 323 784
- Immobilisations incorporelles hors exploitation										
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>	4 383 599	403 237	39 647	4 747 188	1 959 850	234 653	3 556	2 190 948		2 556 241
- IMMEUBLES D'EXPLOITATION	1 615 536	58 101	5 150	1 668 487	347 847	52 480	45	400 282		1 268 205
. Terrain d'exploitation	263 761	9 778	1 030	272 509						272 509
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	1 275 964	48 323	4 120	1 320 167	303 527	49 853	45	353 335		966 832
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	75 811			75 811	44 319	2 627		46 947		28 864
- MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION	1 476 946	147 131	5 872	1 618 206	1 075 487	116 777	810	1 191 454		426 751
. Mobilier de bureau d'exploitation	305 816	35 683	145	341 354	216 340	21 442	10	237 772		103 582
. Matériel de bureau d'exploitation	723 799	38 071	4 803	757 067	542 824	52 799	166	595 458		161 609
. Matériel Informatique	437 417	72 675	45	510 047	306 769	42 035	1	348 803		161 244
- Matériel roulant rattache à l'exploitation	9 915	702	878	9 738	9 554	501	634	9 421		317
. Autres matériels d'exploitation										
<u>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>	622 297	132 576	68	754 805	422 139	48 828	14	470 953		283 852
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS</u>	668 819	65 428	28 558	705 690	114 377	16 568	2 687	128 258		577 433
. Terrains hors exploitation	217 612	57 577	10 962	264 227						264 227
. Immeubles hors exploitation	340 503	4 462	17 424	327 540	55 219	14 211	2 515	66 915		260 625
. Mobilier et matériel hors exploitation	31 755	601		32 356	31 813	544		32 356		0,00
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	78 949	2 789	172	81 567	27 345	1 812	172	28 986		52 580
Total	5 988 925	554 151	42 547	6 500 530	2 111 760	298 636	3 556	2 406 840		4 093 689

II.13. Tableau des plus ou moins-values sur cessions ou retraits d'immobilisations (B 9 bis)

Au 31.12.2008

en milliers de Dh

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
avr-08	<u>PROP. LES HAMEAUX BOUZNIKA</u>	2 604	430	2 174	2 600	426	
	TERRAIN	798	0	798			
	VILLA	1 746	370	1 376			
	FRAIS D'ENREGISTREMENT	60	60	0			
déc-08	<u>PROP. DAR BOUAZZA</u>	579	39	540	600	60	
	<u>TF 141903/12</u>						
	PROP.	547	37	510			
	FRAIS D'ENREGISTREMENT	32	3	29			
juil-08	<u>VILLA PIMPORELLE</u>	10 651	1 525	9 125	10 000	875	
	<u>TF 11055/C</u>						
	TERRAIN	1 940	0	1 940			
	VILLA	7 760	807	6 953			
	FRAIS D'ENREGISTREMENT	951	718	233			
avr-08	<u>PROP. ATLANTIC</u>	3 107	223	2 884	4 074	1 190	
	10 APPT SABAH	3 107	223	2 884	4 074		
avr-08	<u>PROP. AL WOUROUD</u>	615	0	615	761	146	
	APPT 31 TF 6790/46	615	0	615	761		
avr-08	<u>PROP. AFAK</u>	576	8	568	660	92	
	APPT 21 TF 128841/03	576	8	568	660		
	<u>VEHICULE</u>	439	439	0	162	162	
	MERCEDES IM 75669.A.6	439	439	0			
TOTAL GENERAL		18 571	2 664	15 907	18 857	2 950	

II.14. Tableau des dettes envers les établissements de crédit et assimilés (B10)

en milliers de Dh

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31.12.2008	Total 31.12.2007
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		693	815 348	812 533	1 628 574	890 719
VALEURS DONNEES EN PENSION	8 134 438		677 572		8 812 010	3 185 916
- au jour le jour			677 572		677 572	130 088
- à terme	8 134 438				8 134 438	3 055 828
EMPRUNTS DE TRESORERIE		278 810	6 553 180	1 658 454	8 490 444	3 721 952
- au jour le jour		200 000			200 000	1 376 795
- à terme		78 810	6 553 180	1 658 454	8 290 444	2 345 157
EMPRUNTS FINANCIERS	25 834			70 539	96 373	141 293
AUTRES DETTES	34 266	13 342			47 608	52 481
INTERETS COURUS A PAYER		33 161		59 237	92 398	63 012
TOTAL	8 194 538	326 006	8 046 100	2 600 763	19 167 407	8 055 373

en milliers de Dh

DETTES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31.12.2007	Total 31.12.2006
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		11 164	212 588	666 967	890 719	880 828
VALEURS DONNEES EN PENSION	3 055 828	130 088			3 185 916	99 940
AU JOUR LE JOUR		130 088			130 088	
A TERME	3 055 828				3 055 828	99 940
EMPRUNTS DE TRESORERIE		1 300 000	1 075 652	1 346 300	3 721 952	3 933 970
AU JOUR LE JOUR		1 300 000		76 795	1 376 795	16 437
A TERME			1 075 652	1 269 505	2 345 157	3 917 533
EMPRUNTS FINANCIERS	28 188			113 105	141 293	183 331
AUTRES DETTES	27 124	25 357			52 481	75 519
INTERETS COURUS A PAYER		36 440		26 572	63 012	61 623
TOTAL GENERAL	3 111 140	1 503 049	1 288 240	2 152 944	8 055 373	5 235 211

II.15. Tableau des dépôts de la clientèle (B11)

en milliers de Dh

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31.12.2008	Total 31.12.2007
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	1 320 962	2 372 684	16 714 505	61 865 572	82 273 723	80 644 634
COMPTES D'EPARGNE			1 501	16 200 640	16 202 141	14 631 712
DEPOTS A TERME	4 127 000	2 785 826	15 902 908	15 406 468	38 222 202	35 106 497
AUTRES COMPTES CREDITEURS	17 447	6 468 315	7 248 946	605 169	14 339 877	5 605 026
INTERETS COURUS À PAYER				626 450	626 450	431 917
TOTAL	5 465 409	11 626 825	39 867 860	94 704 299	151 664 393	136 419 786

en milliers de Dh

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31.12.2007	Total 31.12.2006
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	602 108	2 608 133	16 514 496	60 919 897	80 644 634	64 616 874
COMPTES D'EPARGNE				14 631 712	14 631 712	13 358 800
DEPOTS A TERME	2 349 968	6 280 313	12 734 812	13 741 404	35 106 497	38 324 654
AUTRES COMPTES CREDITEURS	11 210	36 597	5 330 183	227 036	5 605 026	4 152 193
INTERETS COURUS À PAYER				431 917	431 917	431 298
TOTAL GENERAL	2 963 286	8 925 043	34 579 491	89 951 966	136 419 786	120 904 819

II.16. Tableaux des provisions (B14) 2006-2008

Exercice 2008

en milliers de Dh

PROVISIONS	Encours 31.12.2007	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31.12.2008
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF SUR :	3 928 871	1 001 190	769 429	-3 770	4 156 861
créances sur les établissements de crédit et assimilés					
créances sur la clientèle	3 694 938	923 563	757 803	364	3 861 062
titres de placement	36 274	7 752	10 431		33 595
titres de participation et emplois assimilés	177 148	69 874	1 195		245 827
immobilisations en crédit-bail et en location					
autres actifs	20 511			-4 134	16 377
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	843 720	98 653	397 012	4 076	549 437
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	131 927	27 421	46 145		113 203
Provisions pour risques de change	6 858		6 858		-
Provisions pour risques généraux	88 788		88 788		-
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	80 921	16 760	13 779		83 902
Provisions pour autres risques et charges	285 226	54 471	74 774	4 076	268 999
Provisions réglementées	250 000		166 667		83 333
TOTAL GENERAL	4 772 591	1 099 842	1 166 441	306	4 706 298

Exercice 2007

en milliers de Dh

PROVISIONS	Encours 31.12.2006	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31.12.2007
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF SUR :	4 100 336	813 969	985 471	37	3 928 871
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	3 887 594	764 595	957 288	37	3 694 938
Titres de placement	27 054	36 203	25 893	-1 090	36 274
Titres de participation et emplois assimilés	165 177	13 171	2 290	1 090	177 148
Immobilisations en crédit bail et en location					
Autres actifs	20 511				20 511
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	838 004	504 413	498 675	-22	843 720
Provisions risques d'exécution d'engagements par signature	149 355	19 319	36 580	-167	131 927
Provisions risques de change	-	6 858	-	-	6 858
Provisions risques généraux	235 999	51 636	198 847		88 788
Provisions pensions de retraite et obligations similaires	58 381	22 540	-	-	80 921
Provisions autres risques et charges	144 269	154 060	13 248	145	285 226
Provisions réglementées	250 000	250 000	250 000		250 000
TOTAL GENERAL	4 938 340	1 318 382	1 484 146	15	4 772 591

Exercice 2006
en milliers de Dh

PROVISIONS	Encours 31/12/2005	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2006
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF SUR :	4 273 216	712 413	852 751	-32 542	4 100 336
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	4 141 935	618 464	839 677	-33 128	3 887 594
Titres de placement	27 279	2 539	2 764		27 054
Titres de participation et emplois assimilés	76 279	70 899	10 310	28 309	165 177
Immobilisations					
Autres actifs	27 723	20 511	0	-27 723	20 511
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	963 119	318 234	399 496	-43 853	838 004
Provisions risques d'exécution d'engagements par signature	170 460	29 401	47 988	-2 518	149 355
Provisions risques de change	2 616		2 616		0
Provisions risques généraux	175 000	12 080	154 175	-43 970	235 999
Provisions pensions de retraite et obligations similaires	39 814	25 883	7 316		58 381
Provisions autres risques et charges	153 165	50 870	62 401	2 635	144 269
Provisions réglementées	175 000	200 000	125 000		250 000
TOTAL GENERAL	5 236 335	1 030 647	1 252 247	-76 395	4 938 340

II.17. Tableau de valeurs et sûretés reçues et données en garantie (B 21) 2008

en milliers de Dh

VALEURS ET SURETES RECUES EN GARANTIE	VALEUR COMPTABLE NETTE	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
BONS DE TRESOR ET VALEURS ASSIMILES			
AUTRES TITRES		N/D	
HYPOTHEQUES			
AUTRES VALEURS ET SURETES REELLES			
TOTAL			

VALEURS ET SURETES DONNEES EN GARANTIE	VALEUR COMPTABLE NETTE	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes et des engagements par signature reçus couverts
BONS DE TRESOR ET VALEURS ASSIMILES	1 473 677		
AUTRES TITRES			
HYPOTHEQUES			
AUTRES VALEURS ET SURETES REELLES	918 773	AUTRES VALEURS ET SURETES	
TOTAL	2 392 450		-

II.18. Tableau de concentration des risques sur un même bénéficiaire (B23) 2006-2008

Exercice 2008

en milliers de Dh

NOMBRE DE BENEFICIAIRES	TOTAL ENGAGEMENT
12	30 421 691

Exercice 2007

en milliers de Dh

NOMBRE DE BENEFICIAIRES	TOTAL ENGAGEMENT
9	21 775 883

Exercice 2006

en milliers de Dh

NOMBRE DE BENEFICIAIRES	TOTAL ENGAGEMENT
9	16 949 449

II.19. Tableau de répartition du capital (C1) au 31 décembre 2008

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
<u>A- ACTIONNAIRES MAROCAINS</u>				
* FINANCIERE D'INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS & IMMOBILIERS.....	C/° ONA 61 rue d'Alger CASA	2 848 809	28 488 090	14,76%
* ONA	C/° ONA 61 rue d'Alger CASA	2 880 033	29 410 700	15,24%
* AL WATANIYA	83 avenue des FAR CASA	746 809	6 327 120	3,28%
* WAFACORP	42 BD ABDELKRIM AL KHATTABI CASA	449 409	4 481 090	2,32%
* Wafa ASSURANCE	1 RUE ABDELMOUMEN CASA	1 006 505	10 113 640	5,24%
* GROUPE MAMDA & MCMA	16 Rue abou Inane RABAT	1 499 404	15 047 303	7,80%
* AXA ASSURANCES MAROC	120 Avenue Hassan II CASA	601 018	4 033 040	2,09%
* S.N.I	ANGLE RUES D'ALGER ET DUHAUME CASA	499 093	7 172 100	3,72%
*REGIME COLLECTIF D'ALLOCATION ET DE RETRAITE	ANGLE RUES D'ALGER ET DUHAUME CASA		6 085 618	3,15%
* CDG	140 Place My EL Hassan RABAT	469 481	4 639 560	2,40%
* CIMR	Bd Abdelmoumen CASA	462 070	4 697 256	2,43%
* OPCVM	*****	727 619	6 639 982	3,44%
* DIVERS ACTIONNAIRES MAROCAINS	*****	2 693 526	21 322 340	11,05%
TOTAL - I		14 883 776	148 457 839	
<u>B - ACTIONNAIRES ETRANGERS</u>				
*SANTUSA HOLDING	Paseo de La Castellana N° 24 Madrid (Espagne)	2 808 581	28 085 810	14,55%
*HSBC PRIVATE BANK SUISSE	1Piazza Corduzio 2010 Milan (Italie)	397 500	3 670 000	1,90%
*CORPR. FINAC. CAJA DE MADRID	Eloy Gonzalo N° 10 - 28010 Madrid (Espagne)	660 465	6 604 650	3,42%
*FININVEST	91/93 BD PASTEUR 6EME ETAGE BUREAU 30615 Paris (France)	277 200	2 772 000	1,44%
*DIVERS ACTIONNAIRES ÉTRANGERS	*****	272 074	3 405 661	1,76%
TOTAL - II		4 415 820	44 538 121	
TOTAL		19 299 596	192 995 960	100,00%

II.20. Tableau d'affectation des résultats (C2) 2006-2008

Exercice 2008

en milliers de Dh

Montants		Montants	
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Décision A.G.O du 2007			
Report à nouveau	-4 643	Réserve légale	0
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	964 980
Résultat net de l'exercice	2 139 766	Autres affectations	1 174 959
Prélèvement sur les bénéfices		Report à nouveau	-4 816
Autres prélèvements			
TOTAL A	2 135 123	TOTAL B	2 135 123

Exercice 2007

en milliers de Dh

Montants		Montants	
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau	-7 590	Réserve légale	-
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	868 482
Résultat net de l'exercice	1 929 882	Autres réserves	1 058 453
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	-4 643
Autres prélèvements			
TOTAL A	1 922 292	TOTAL B	1 922 292

Exercice 2006
en milliers de Dh

Montants		Montants	
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau	70 529	Réserve légale	21 869
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	694 785
Résultat net de l'exercice	1 217 380	Autres réserves	578 844
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	-7 589
Autres prélèvements			
TOTAL A	1 287 909	TOTAL B	1 287 909

II.21. Tableau des datations et événements postérieurs au dernier exercice clos (C4) 2008

I. DATATION

. Date de clôture (1)	31 DECEMBRE 2008
. Date d'établissement des états de synthèse (2)	MARS 2009
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice (2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
. Favorables	N E A N T
.Défavorables	N E A N T

III. NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES – COMPTES CONSOLIDES IFRS

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés du groupe Attijariwafa bank à compter du 1er semestre 2007 avec bilan d'ouverture au 1er janvier 2006.

III.1. Principe de consolidation

Norme

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités étrangères et nationales dont le groupe détient des participations directes ou indirectes.

De même, le groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « entité ad hoc » contrôlée par l'établissement de crédit assujetti, et ce même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

La nature du contrôle détermine la méthode de consolidation à savoir : Intégration globale, consolidation proportionnelle et mise en équivalence.

Options retenues par Attijariwafa bank

Le groupe Attijariwafa bank intègre dans son périmètre de consolidation les entités dont :

- Il détient, directement ou indirectement, au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels ;
- Les chiffres consolidés remplissent une des limites suivantes :
 - ✓ Le total bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total bilan consolidé ;
 - ✓ La situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette consolidée ;
 - ✓ Le chiffre d'affaires ou produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0,5% des produits bancaires consolidés.

Les OPCVM dédiés sont consolidés conformément au SIC 12 qui explicite la consolidation des entités ad hoc et plus particulièrement les fonds sous contrôle exclusif.

Enfin, sont exclues du périmètre de consolidation, les entités contrôlées ou sous influence notable dont les titres sont détenus en vue d'une cession ultérieure à brève échéance.

III.2. Les immobilisations

Norme

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes : le modèle du coût amorti ou le modèle de la réévaluation.

Le modèle du coût amorti

Le coût amorti correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable doit être comptabilisée à son montant réévalué. Il s'agit de sa juste valeur à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements et des pertes de valeur ultérieurs.

La juste valeur étant le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

L'approche par composantes correspond à la décomposition d'une immobilisation corporelle selon ses composants (constituants) les plus significatifs. Ils doivent être comptabilisés séparément et amortis

de façon systématique sur la base de leurs durées d'utilité propres, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques y afférents.

La durée d'utilité représente la durée d'amortissement des immobilisations en IFRS.

La base amortissable d'un actif correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

La valeur résiduelle est le prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

Options retenues par Attijariwafa bank

La norme Groupe est de retenir le modèle du coût amorti. Toutefois, l'option de juste valeur pourrait être utilisée sans justification de ce choix avec comme contrepartie un compte de capitaux propres.

Le Groupe a aussi opté pour ne pas incorporer les coûts d'emprunts directement attribuables à l'acquisition dans le coût des actifs y afférents.

Attijariwafa bank a décidé de ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique dans les comptes consolidés IAS/IFRS.

Au niveau de l'approche par composants, le Groupe a décidé d'isoler des composants dont la valeur brute est inférieure à 1 000 kMAD.

La méthode de reconstitution historique des composants à partir des factures d'origine a été rejetée. Il a été jugé plus réaliste de décomposer le coût historique d'origine selon la répartition du coût à neuf en fonction des données techniques.

Valeur résiduelle

La valeur résiduelle des composants autres que le terrain est supposée nulle. En effet, la valeur résiduelle est logée au niveau de la composante pérenne du bien qui n'est autre que le terrain (qui par sa nature n'est pas amortissable).

III.3. Immeubles de placement

Normes

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux.

Un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendant des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Une entité a le choix entre :

- **Le modèle de la juste valeur** : si l'entité opte pour ce traitement, il doit être applicable à l'ensemble des immeubles de placement ;
- **Le modèle du coût amorti.**

Dans les deux cas, une estimation de la juste valeur des immeubles de placement reste obligatoire, pour la comptabilisation au bilan ou la présentation en annexes.

Seul le passage du modèle du coût au modèle de la juste valeur est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank

Les immeubles de placement sont représentés par l'ensemble des immeubles hors exploitation hormis les immeubles destinés au personnel et les immeubles destinés à être vendus dans un délai d'un an.

La norme Groupe est aussi de retenir tous les immeubles d'exploitation loués à des sociétés hors Groupe.

Pour la valorisation des immeubles de placement, l'option retenue par Attijariwafa bank est le coût historique corrigé selon l'approche par composants. L'information de la juste valeur devrait être présentée en annexes.

III.4. Immobilisations incorporelles :

Norme

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire, identifiable (afin de la distinguer du goodwill) et sans substance physique.

Deux méthodes d'évaluation sont possibles :

- Le modèle du coût ;
- Le modèle de la réévaluation. Ce traitement est applicable si le marché est actif.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une incorporelle à durée d'utilité indéterminée, elle n'est amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle. Par contre, une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée est amortie sur la base de la dite durée.

Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée si elle est classée, dès la phase de recherche et développement, en tant qu'immobilisation.

Options retenues par Attijariwafa bank

La norme Groupe consiste à ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique dans les comptes consolidés IAS/IFRS.

Les frais d'acquisition non encore amortis en tant que charges à répartir au 01/01/06 ont été retraités en contrepartie des capitaux propres.

Droit au bail :

Les droits au bail doivent être valorisés de façon fiable par le biais d'un expert externe. Dans le cas où cette valorisation s'avère difficilement réalisable, ces baux doivent être annulés en contrepartie des réserves consolidées.

Fonds de commerce :

Les fonds de commerce comptabilisés au niveau des comptes sociaux des différentes entités consolidées ont fait l'objet de revue pour valider le mode de leur comptabilisation dans le cadre des normes IAS/IFRS.

Logiciels :

Les durées de vie des logiciels utilisés sont différenciées selon la nature des logiciels concernés (logiciels d'exploitation ou logiciels de bureautique).

Il est admis que les durées d'amortissements appliquées au niveau de chacune des entités du Groupe présentent des différences par rapport aux durées d'amortissement adoptées à l'échelle du le Groupe dans la limite d'une fourchette de 2 ans.

Valorisation des logiciels développés en interne :

La direction des Systèmes d'information groupe fournit les éléments nécessaires à la valorisation des logiciels développés en interne. Dans le cas où la valorisation n'est pas fiable, aucune immobilisation n'est à enregistrer.

Les droits de mutation, honoraires commissions et frais d'actes : sont selon leur valeur enregistrés en charges ou intégrés au coût d'acquisition.

Le suivi de plans d'amortissement distincts entre les comptes PCEC et les comptes IAS/IFRS est effectué dès lors que l'écart est supérieur à 1 000 kMAD.

III.5. Goodwill

Norme

Coût d'un regroupement d'entreprises

L'acquéreur doit évaluer le coût d'un regroupement d'entreprises comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise, majoré par l'ensemble des coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises et minoré par les coûts administratifs généraux.

Affectation du coût d'un regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, affecter le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau du Goodwill.

Comptabilisation du Goodwill

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif.

Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit évaluer le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

Options retenues par Attijariwafa bank

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 « FTA » et de IFRS 3, le Groupe a décidé d'arrêter l'amortissement des Goodwill et de ne retraiter que les Goodwill relatifs à des acquisitions intervenues au maximum 3 mois antérieurement à la date de transition (01/01/06).

Les Goodwill correspondants aux différentes acquisitions du Groupe ont fait l'objet d'affectation aux UGT (Unités Génératrices de Trésorerie) pour les besoins des tests de dépréciation.

Des tests de dépréciation annuels sont effectués pour s'assurer que la valeur comptable des Goodwill est supérieure à leur valeur recouvrable. Dans le cas contraire, une dépréciation devrait être constatée.

III.6. Stocks

Norme

Les stocks sont des actifs :

- détenus pour être vendus pendant le cycle normal de l'activité ;
- en cours de production dans le but d'une vente future ;
- sous forme de matières premières ou de fournitures devant être consommées au cours du processus de production ou de prestation de services.

Les stocks doivent être évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cadre normal de l'activité, diminué des :

- coûts estimés pour l'achèvement ;
- coûts nécessaires pour réaliser la vente.

Options retenues par Attijariwafa bank

Les stocks sont valorisés selon la méthode du Coût Unitaire Moyen Pondéré.

III.7. Contrats de location

Norme

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Il faut faire la distinction entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif ;
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Les contrats de location-financement sont des instruments financiers dont le nominal correspond à la valeur du bien acquis/loué diminué/augmenté des commissions versées/perçues et tout autres frais inhérents à l'opération. Le taux d'arrêté étant dans ce cas, le taux d'intérêt effectif (TIE)

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux d'actualisation qui permet de rendre égales :

- la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir par le bailleur augmentés de la valeur résiduelle non garantie, et ;
- la valeur d'entrée du bien (= juste valeur à l'initiation augmentée des coûts directs initiaux).

Options retenues par Attijariwafa bank

Pour les contrats de location simple donnés, dont les durées sont déterminées et renouvelables par tacite reconduction, aucun retraitement n'est à faire.

Les contrats de location-longues durées sont considérés comme des contrats de location simple.

Les contrats de Leasing sont des contrats de location-financement. Attijariwafa bank est le bailleur. La banque ne comptabilise dans ses comptes que sa part dans le contrat.

A la date de début de contrat, les loyers relatifs aux contrats de location à durée indéterminée et aux contrats de leasing sont actualisés au taux d'intérêt effectif (TIE). Leur somme correspond au montant initial de financement.

III.8. Actifs et passifs financiers

Norme

Prêts & Créances

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel cet instrument a été évalué lors de sa comptabilisation initiale :

- diminué des remboursements en principal ;
- majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant du remboursement à l'échéance ;
- diminué de toutes les réductions pour dépréciations ou irrécouvrabilité.

Ce calcul doit inclure l'ensemble des commissions et autres montants payés ou reçus directement attribuables aux crédits, les coûts de transaction et toute décote ou surcôte.

Provisions pour dépréciation des prêts & créances

Une provision est constituée lorsqu'il existe un indice objectif de dépréciation sur des prêts classés en prêts et créances.

Les provisions sont déterminées par différence entre la valeur nette comptable du prêt et le montant recouvrable estimé.

Ces dépréciations sont appliquées sur base individuelle et sur base collective.

Provision pour dépréciation sur base individuelle

Dans le cas d'un prêt faisant l'objet d'impayés, les pertes sont déterminées sur la base de la somme des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés aux taux effectif d'origine du prêt. Les flux futurs tiennent compte de l'évaluation des garanties reçues et des coûts de recouvrement.

Dans le cas d'un prêt sans impayé mais dont des indices objectifs de dépréciation indiquent des difficultés à venir, le Groupe a recours à des statistiques historiques de pertes pour des prêts comparables afin d'estimer et de positionner les flux futurs.

Provisions pour dépréciation sur base collective

Lorsque le test de dépréciation individuel des créances ne révèle pas l'existence d'indices objectifs de dépréciation, celles-ci sont regroupées par ensembles homogènes et de caractéristiques de risque de crédit similaires, afin d'être soumises à un test de dépréciation collectif.

Emprunt et dépôt

Lors de sa mise en place, un dépôt ou un emprunt classé en IAS dans la catégorie « Autres passifs financiers » doit être évalué au bilan à sa juste valeur augmentée ou minorée des coûts de transaction et des commissions perçues.

Les dépôts et emprunts classés en IAS dans la catégorie « Autres passifs financiers » font l'objet en date d'arrêté d'une évaluation ultérieure au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (taux actuariel).

Les dépôts classés en IAS dans la catégorie « Passifs détenus à des fins de transaction » font l'objet en date d'arrêté d'une évaluation ultérieure à la juste valeur. La juste valeur du dépôt est calculée intérêts courus exclus.

Options retenues par Attijariwafa bank

Prêts & créances

La norme Groupe consiste en l'application du coût amorti à l'ensemble des crédits à plus d'un an en fonction de leur importance significative. Les crédits à moins d'un an sont maintenus au coût historique.

Provisions pour dépréciation des prêts & créances :

La base de dépréciation individuelle des prêts & créances a maintenu les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002.

La base de dépréciation collective des prêts & créances a été adaptée en fonction de l'activité de chacune des entités du Groupe et a concerné les créances saines.

Provisions individuelles

Le groupe Attijariwafa bank a développé des modèles statistiques, spécifiques à chacune de ces entités concernées, pour calculer les provisions individuelles sur la base des :

- Historiques de recouvrement des créances en souffrance ;
- Eléments à la disposition des entités de recouvrement pour les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs ;
- Garanties et sûretés détenues.

Provisions collectives

Le groupe Attijariwafa bank a développé des modèles statistiques spécifiques à chacune de ces entités concernées, pour calculer les provisions collectives sur la base des historiques de transformation des créances saines en créances en souffrance.

Emprunt

Les dettes et dépôts sont ventilés par nature entre les différentes catégories « Passifs financiers » / « Passifs de trading » / « Passifs à la juste valeur sur option ».

Dépôts

Les dépôts à vue

Pour les dépôts à vue, le groupe Attijariwafa bank applique la norme IAS 39 §49. La juste valeur d'un dépôt à vue ne peut être inférieure au montant payable sur demande. Elle est actualisée à partir de la première date où le paiement de ce montant pourrait être exigé.

Les dépôts rémunérés

Dépôts rémunérés à des taux de marché : la juste valeur correspond à la valeur nominale, sous réserve de la non significativité des coûts marginaux de transaction.

Il est nécessaire de conserver les historiques de taux sur 10 ans afin de pouvoir justifier que les taux correspondent à des taux de marché d'origine.

Dépôts rémunérés à des taux hors marché : la juste valeur est constituée de la valeur nominale et d'une décote.

Les comptes sur carnet

Le taux appliqué est réglementé pour la grande majorité des établissements de crédit de la place. Il est de ce fait, réputé être un taux de marché.

Par conséquent, Pas de retraitement IFRS n'a été prévu pour les comptes sur carnet.

Les produits de collecte doivent être classés dans la catégorie des « autres passifs ».

III.9. Titres

Norme

La norme IAS 39 définit quatre catégories d'actifs applicables aux titres :

- Titres de transaction (Actifs financiers à la juste valeur par résultat) ;
- Titres disponibles à la vente (Available For Sale – AFS) ;
- Titres détenus jusqu'à l'échéance (Held To Maturity – HTM) ;
- Prêts et créances (catégorie ouverte aux titres non cotés sur un marché actif souscrits directement auprès de l'émetteur).

Les titres sont classés en fonction de l'intention de gestion.

Titres du portefeuille de Transaction : Actifs financiers à la juste valeur par résultat (affectation par nature ou sur option)

Selon la norme IAS 39.9, les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat sont des actifs ou passifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitrage.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie de titre ne fait pas l'objet de dépréciation.

Titres du portefeuille "Available For Sale" : "Disponible à la vente"

Cette catégorie de titre concerne : les titres de placement, les titres de l'activité de portefeuille, les titres de participation non consolidés et les autres titres détenus à long terme.

Aussi, la norme stipule que sont classés dans cette catégorie les actifs et passifs qui ne répondent pas aux conditions de classification exigées par les trois autres catégories.

Les variations de juste valeur des titres (positives ou négatives) classés en «disponibles à la vente» sont enregistrées en capitaux propres (recyclables). L'amortissement dans le temps de l'éventuelle surcote / décote des titres à revenu fixe est comptabilisée en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

En cas de signe objectif de dépréciation, significative et durable pour les titres de capitaux propres, et matérialisée par la survenance d'un risque de crédit pour les titres de dettes, la moins value latente comptabilisée en capitaux propres doit en être sortie et comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

En cas d'amélioration ultérieure, cette dépréciation peut faire l'objet d'une reprise par résultat pour les instruments de taux mais pas pour les instruments de capitaux propres. Dans ce dernier cas, la variation de juste valeur positive sera comptabilisée dans un compte de capitaux propres recyclables et la variation négative sera enregistrée en résultat.

Titres du portefeuille "Held To Maturity" : "Détenus jusqu'à l'échéance"

La catégorie «Titres détenus jusqu'à l'échéance» est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable que le Groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Le classement dans cette catégorie présente l'obligation impérative de respecter l'interdiction de céder des titres avant leur échéance (sous peine d'entraîner la déclassification de l'ensemble du portefeuille en actif disponible à la vente et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant 2 ans).

La comptabilisation est au coût amorti avec amortissement de la surcote / décote selon la règle du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE). La valeur de recouvrement estimée est obtenue par actualisation des flux futurs attendus au taux d'intérêt effectif d'origine.

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est à constater.

Titres du portefeuille "Prêts et créances"

La catégorie «Prêts et créances» est ouverte aux actifs financiers non cotés et non destinés à être cédés et que l'établissement a l'intention de conserver durablement.

Sa comptabilisation s'opère au coût amorti (selon méthode du TIE) corrigé d'éventuelles provisions pour dépréciation.

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE).

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank

Classification des portefeuilles

Attijariwafa bank et autres entités hors compagnie d'assurance

Les instruments détenus en portefeuilles sont classés actuellement dans les catégories suivantes :

HFT	AFS	HTM	Prêts et créances
Portefeuille de Trading de la Salle des Marchés (comptabilisés actuellement en titres de placement)	- Bons du Trésor négociables classés en portefeuille de placement - Obligations et autres titres de créances négociables - Titres de participation	Néant	- Dette CNCA - Dette CIH - Bons socio-économiques - Bons du Trésor non négociables inscrits en comptes chez Bank Al Maghrib

III.10. Assurance

Norme

Contrat d'assurance

Les principales dispositions des contrats d'assurance sont récapitulées ci-après :

- La possibilité de continuer à comptabiliser ces contrats selon les principes comptables actuels ;
- L'obligation de séparer et de comptabiliser en juste valeur par résultat les dérivés incorporés qui ne bénéficieraient pas d'une exemption selon IFRS 4 ;
- L'obligation de mettre en oeuvre un test de suffisance des passifs d'assurance comptabilisés et un test de dépréciation relatif aux actifs au titre des cessions en réassurance ;
- Un actif des cessions en réassurance est déprécié, en comptabilisant en résultat cette perte de valeur, si et seulement si :
 - ✓ il existe des preuves tangibles, par suite d'un événement survenu après la comptabilisation initiale de l'actif au titre des cessions en réassurance, qui font que la cédante ne recevrait pas l'intégralité des cash flows contractuels ;
 - ✓ cet événement a un impact évaluable de façon fiable sur les montants que la cédante recevrait du réassureur.
- L'obligation pour un assureur de conserver les passifs d'assurance dans son bilan jusqu'à leur acquittement, annulation, ou expiration, et de présenter les passifs d'assurance sans les compenser par rapport aux actifs au titre des cessions en réassurance.

Placement de l'assurance

La norme IAS 39 définit quatre catégories d'actifs financiers en fonction de l'origine de l'opération et de l'intention de détention :

- Prêts et créances : Ces instruments financiers sont comptabilisés ultérieurement au coût amorti au moyen du taux d'intérêt effectif (TIE) ;
- Instruments financiers en juste valeur par résultat ;
- Investissements détenus jusqu'à l'échéance : Ces actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti ;
- Actifs disponibles à la vente : ce portefeuille est évalué à sa juste valeur.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Contrat d'assurance

Un test de suffisance de passif a déjà été mis en oeuvre par Wafa Assurance qui a fait appel à un actuaire externe pour l'évaluation de ses provisions techniques.

La provision pour fluctuations de sinistralité relative aux contrats d'assurance non vie est à éliminer.

Compte tenu du fait que l'assureur n'est pas tenu de changer ses méthodes comptables relatives aux contrats d'assurance pour éliminer une prudence excessive, la Compagnie n'est pas tenue d'éliminer le surplus de provisionnement tant au niveau des réserves techniques qu'au niveau des provisions pour dépréciation des créances.

Placement de l'assurance

Wafa Assurance

Les instruments détenus en portefeuilles sont classés actuellement dans les catégories suivantes :

HFT	AFS	HTM	Prêts et créances
Les OPCVM non consolidés	- Les actions et parts sociales (CDM, Attijariwafa bank, IAM...) - Les participations dans les SCI (Panorama)	Néant	- Les bons de sociétés de financement et les prêts immobilisés - Les bons de trésor et les obligations non cotés

III.11. Dérivés

Norme

Un dérivé est un instrument financier ou un autre contrat entrant dans le champ d'application de la norme IAS 39 et qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur varie en fonction d'une variation d'un taux d'intérêt spécifié, du prix d'un instrument financier, du prix d'une marchandise, d'un taux de change, d'un indice de prix ou de taux, d'une notation de crédit ou d'un indice de crédit ou d'une autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat (parfois appelé le « sous-jacent ») ;
- il ne requiert aucun placement net initial ou un placement net initial inférieur à celui qui serait nécessaire pour d'autres types de contrats dont on pourrait attendre des réactions similaires aux évolutions des conditions du marché ; et
- il est réglé à une date future.

Un instrument de couverture est un dérivé désigné ou (pour une couverture du seul risque de variation des taux de change) un actif ou passif financier désigné non dérivé dont on s'attend à ce que la juste valeur ou les flux de trésorerie compensent les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert désigné.

Options retenues par Attijariwafa bank

Le groupe Attijariwafa bank n'utilise pas à ce jour de dérivés de couverture. Il n'est donc pas soumis aux dispositions de la comptabilité de couverture.

L'ensemble des opérations faisant appel à des dérivés (dans leur large panel) sont comptabilisés en actifs/passifs à la juste valeur par résultat.

III.12. Dérivés incorporés

Norme

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

La norme IAS39 définit un contrat hybride comme un contrat comprenant un contrat hôte et un dérivé incorporé.

Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- le contrat hybride n'est pas comptabilisé à sa juste valeur ;
- séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé ;
- les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte.

La norme IAS 39 préconise de valoriser le contrat hôte à l'initiation en effectuant la différence entre la juste valeur du contrat hybride (= coût) et la juste valeur du dérivé incorporé.

Options retenues par Attijariwafa bank

Si le résultat de chiffrage des dérivés incorporés à la juste valeur fait ressortir un impact significatif, le dérivé incorporé est à comptabiliser sous la rubrique trading. Il a été notamment le cas pour l'option de conversion incorporée aux obligations convertibles en actions émises par Attijari bank de Tunisie.

III.13. Provisions du passif

Norme

Une provision doit être comptabilisée lorsque l'entreprise a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultat d'un événement passé.

En IFRS, lorsque l'effet est significatif, l'actualisation des cash flows à décaisser devient obligatoire dès que l'horizon de la sortie probable des ressources dépasse une année.

Les passifs éventuels, hors regroupements d'entreprises, ne sont pas provisionnés. La mention en annexe est impérative lorsque le passif ou l'actif éventuel est significatif.

Options retenues par Attijariwafa bank

Le Groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions pour risques généraux et leur :

- Affectation aux natures de risques inhérents ;
- Revue de valorisation et comptabilisation selon les dispositions des normes IAS/IFRS.

III.14. Avantages au Personnel

Norme

Principe général

L'entité doit comptabiliser non seulement l'obligation juridique ressortant des termes formels du régime à prestations définies, mais aussi toute obligation implicite découlant de ses usages.

Typologie des avantages au personnel

Les avantages au personnel sont classés en cinq catégories, selon la nature et les modalités de versement des prestations. On distingue :

- les avantages à court terme ;
- les avantages postérieurs à l'emploi ;
- régimes à cotisations définies ;
- régimes à prestations définies.
- avantages à long terme ;
- indemnités de fin de contrat de travail ;
- avantages sur les capitaux propres.

Avantages postérieurs à l'emploi : régimes à prestations définies.

- Ecart actuariel : Des écarts actuariels pourront résulter d'augmentations ou de diminutions de la valeur actuelle d'une obligation au titre de prestations définies ou de la juste valeur des actifs du régime correspondant ;

- Méthode du corridor : L'entité doit comptabiliser une fraction de ses écarts actuariels en produits ou en charges si les écarts actuariels cumulés non comptabilisés à la fin de l'exercice précédent excèdent la plus grande des deux valeurs ci-dessous ;
 - ✓ 10 % de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture ;
 - ✓ Et, 10 % de la juste valeur des actifs du régime à la date de clôture.
- Coût des services passés : Le coût des services passés est généré lorsque l'entité adopte un régime à prestations définies ou change les prestations à payer en vertu d'un régime existant ;
- Réductions et liquidations : Une réduction intervient lorsqu'une entité :
 - ✓ Peut démontrer qu'elle s'est engagée à réduire de façon significative le nombre de personnes bénéficiant d'un régime; ou
 - ✓ Change les termes d'un régime à prestations définies de sorte qu'une partie significative des services futurs des membres du personnel actuels ne leur donnera plus de droits à prestations ou ne leur donnera que des droits réduits.
- Une liquidation intervient lorsqu'une entité conclut une transaction éliminant toute obligation juridique ou implicite ultérieure pour tout ou partie des prestations prévues par un régime à prestations définies ;

Avantages à long terme

Indemnités de fin de contrat de travail

Une entité peut s'engager envers ses employés pour décaisser des cashs flows en leur faveur à la fin de leurs contrats de travail respectifs.

Une entité est manifestement engagée à mettre fin à un contrat de travail si et seulement si elle a un plan formalisé et détaillé de licenciement sans possibilité réelle de se rétracter.

Couverture des engagements

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Par la constitution d'une provision en interne ;
- Par l'externalisation de son obligation de verser les prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

La valorisation des régimes à prestations définies implique notamment l'obligation d'utiliser des techniques actuarielles pour estimer de façon fiable le montant des avantages accumulés par le personnel en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Les hypothèses actuarielles sont les meilleures estimations faites par l'entité des variables qui détermineront le coût final des avantages postérieurs à l'emploi. Ces hypothèses comprennent :

- hypothèses démographiques ;
- le taux attendu de rendement des actifs du régime ;
- taux d'actualisation / taux d'inflation ;
- salaires, avantages du personnel et coûts médicaux.

Options retenues par Attijariwafa bank

Le Groupe Attijariwafa bank a décidé que les prestations de retraites relèvent du régime à contributions définies. Par conséquent, leur comptabilisation ne requiert aucun retraitement IFRS.

Dans le cas de la couverture médicale postérieure à l'emploi (CMIM), Attijariwafa bank ne dispose pas d'informations suffisantes pour comptabiliser comme tel ce régime multi-employeurs à prestations définies.

D'autre part, le Groupe a comptabilisé des provisions spécifiques à ses engagements envers une partie de son personnel qui ont concernés notamment : Les primes de fin de carrière et primes de médailles de travail (Ouissam Achoughl).

III.15. Impôt exigible et impôt différé

Norme

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif ou passif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale.

Il est probable que l'entreprise dispose d'un bénéfice imposable sur lequel elle pourra imputer une différence temporelle déductible :

- lorsqu'il y aura suffisamment de différences temporelles imposables relevant de la même autorité et relatives à la même entité imposable et dont on attend à ce qu'elles s'inversent ;
- lorsqu'il est probable que l'entreprise dégage un bénéfice imposable suffisant relevant de la même administration fiscale et pour la même entité imposable au cours des exercices appropriés ;
- la gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

L'IAS interdit l'actualisation des impôts différés.

Options retenues par Attijariwafa bank

Appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement peut être appréhendée par les business plan des sociétés concernées.

Comptabilisation d'impôt différé passif au titre des différences temporaires relatives à des immobilisations incorporelles générées dans le cadre d'un regroupement d'entreprise

Les écarts d'évaluation liés à des immobilisations incorporelles créés dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et non cessibles séparément de l'entreprise acquise génère un impôt différé passif, et ce même si ces immobilisations ont des durées de vie indéfinies.

Impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés

Comptabilisation obligatoire d'un impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés dès lors que ces différences temporaires devraient se résorber dans un avenir prévisible et que le recouvrement de l'actif d'impôt différé est probable.

Possibilité de corriger le goodwill si un impôt différé est identifié après la période admise en IFRS pour la régularisation :

Un actif d'impôt différé considéré comme non identifiable à la date d'acquisition et ultérieurement réalisé, est comptabilisé en résultat consolidé et l'écart d'acquisition est corrigé de manière rétrospective même après l'expiration du délai d'affectation. L'impact de cette correction étant également comptabilisé en résultat consolidé.

Impôts différés initialement comptabilisés en capitaux propres :

Comptabilisation de l'impact des changements de taux d'impôt et/ou de modalités d'imposition en capitaux propres.

IV. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES CONSOLIDES IFRS

IV.1. Bilans consolidés 2006-2008

	2006	2007	2008
ACTIF			
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	15 589 251	16 792 773	15 729 694
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	19 589 892	17 464 753	20 996 239
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers disponibles à la vente	19 983 933	20 827 045	25 843 851
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	21 500 260	21 716 978	25 703 520
Prêts et créances sur la clientèle	91 596 981	119 047 103	153 472 051
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements détenus jusqu'à leur échéance			
Actifs d'impôt exigible	176 740	240 450	37 766
Actifs d'impôt différé	676 592	684 047	781 239
Comptes de régularisation et autres actifs	5 050 355	6 156 876	5 204 763
Actifs non courants destinés à être cédés	50 771		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	89 535	87 971	93 571
Immeubles de placement	794 983	755 572	791 331
Immobilisations incorporelles	588 578	763 429	4 330 027
Immobilisations corporelles	2 972 480	3 283 108	902 636
Ecarts d'acquisition	3 889 964	4 090 987	5 055 213
Total actif	182 550 315	211 911 091	258 941 902
PASSIF			
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	239 662	18 138	116 881
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 620 461	2 471 285	2 801 068
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	10 184 853	12 496 059	25 240 708
Dettes envers la clientèle	133 990 230	151 662 070	176 592 755
Titres de créances émis	937 582	2 527 344	4 453 141
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt exigible	512 840	645 772	476 826
Passifs d'impôt différé	1 637 375	1 232 276	1 461 961
Comptes de régularisation et autres passifs	4 400 022	6 317 045	5 067 048
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Provisions techniques des contrats d'assurance	10 331 015	11 788 733	13 805 743
Provisions pour risques et charges	1 070 557	997 238	1 182 392
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	288 199	262 050	219 660
		3 337	
Dettes subordonnées	404 365	234	6 432 961
Capital et réserves liées	7 366 523	7 366 523	7 366 523
Réserves consolidées	5 129 635	6 769 032	9 129 970
Part du groupe	4 413 207	5 856 005	7 292 229
Part des minoritaires	716 428	913 028	1 837 741
Gains ou pertes latents ou différés	1 042 393	1 270 573	956 901
Résultat net de l'exercice	2 391 602	2 749 718	3 637 363
Part du groupe	2 267 433	2 454 409	3 117 998
Part des minoritaires	124 170	295 308	519 365
Total passif	182 550 315	211 911 091	258 941 902
En Kdh			

IV.2. Comptes de résultat consolidés IFRS 2006-2008

	2006	2007	2008
Intérêts et produits assimilés	7 162 833	8 694 705	11 177 309
Intérêts et charges assimilés	2 553 772	3 120 856	4 214 716
Marge d'intérêt	4 609 060	5 573 850	6 962 594
Commissions perçues	1 609 402	1 882 616	2 318 490
Commissions servies	173 787	175 562	166 682
Marge sur commissions	1 435 615	1 707 054	2 151 808
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	1 354 872	820 684	944 361
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	197 186	328 315	379 054
Résultat des activités de marché	1 552 058	1 148 999	1 323 415
Produits des autres activités	2 643 197	3 556 577	4 157 547
Charges des autres activités	2 824 638	3 193 415	3 628 396
Produit net bancaire	7 415 292	8 793 065	10 966 967
Charges générales d'exploitation	3 190 671	3 885 326	4 357 164
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	378 865	340 095	489 443
Résultat brut d'exploitation	3 845 756	4 567 643	6 120 360
Coût du risque	-2 506	-658 591	-632 288
Résultat d'exploitation	3 843 249	3 909 052	5 488 072
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	1 342	-1 565	9 093
Gains ou pertes nets sur autres actifs	18 377	7 216	2 382
Variation de valeurs des écarts d'acquisition			
Résultat avant impôts	3 862 969	3 914 704	5 499 546
Impôts sur les bénéfices	1 471 367	1 164 986	1 862 183
Résultat net	2 391 602	2 749 718	3 637 363
Résultat hors groupe	124 170	295 308	519 365
Résultat net part du groupe	2 267 433	2 454 409	3 117 998

En Kdh

IV.3. Tableau des flux de trésorerie

En Kdh	2006	2007	2008
Résultat avant impôts	3 862 969	3 914 704	5 499 546
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	378 865	340 095	489 443
Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations et des autres immobilisations			
Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	110 464	8 951	-10 021
dotations nettes aux provisions	230 740	754 352	710 128
Quote part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-1 342	1 565	-9 093
Perte nette / (gain nette) des activités d'investissement	-1 179 996	-746 972	-410 261
Perte nette / (gain nette) des activités de financement			
Autres mouvements	31 399	41 564	152 265
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	-429 871	399 554	922 461
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-2 985 699	959 833	2 537 308
Flux liés aux opérations avec la clientèle	6 384 701	-9 710 709	-9 142 506
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-5 223 654	4 066 800	-5 610 497
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers			
Impôts versés	-97 601	69 223	-1 516 280
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-1 922 253	-4 614 852	-13 731 975
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	1 510 845	-300 595	-7 309 968
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-325 110	-38 285	-2 255 732
Flux liés aux immeubles de placement	18 314	-35 334	26 776
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-260 161	-754 807	-690 670
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-566 958	-828 427	-2 919 626
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-684 919	-880 519	-1 018 170
Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-480 784	4 404 896	4 984 637
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-1 165 702	3 524 377	3 966 467
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-212	-12 298	37 683
Augmentation /(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-222 026	2 383 058	-6 225 443
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	19 761 021	19 538 995	21 922 053
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	12 475 906	15 349 588	16 774 635
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	7 285 115	4 189 407	5 147 418
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	19 538 995	21 922 053	15 696 610
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	15 349 588	16 774 635	15 612 813
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	4 189 407	5 147 418	83 797
Variation de la trésorerie nette	-222 026	2 383 058	-6 225 443

IV.4. Actifs financiers à la juste valeur par résultat

En 2008		en milliers de Dh	
En Kdh		Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur les établissements de crédit			
Créances sur la clientèle			
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes			
Valeurs reçues en pension		785 856	376
Effets publics et valeurs assimilées		2 332 388	
Obligations et autres titres à revenu fixe		6 612 221	-
	Titres cotés	1 689 608	
	Titres non cotés	4 922 612	
Actions et autres titres à revenu variable		9 178 206	99 480
	Titres cotés	9 178 206	99 480
	Titres non cotés		
Instruments dérivés		1 878 228	
Créances rattachées		109 484	
Juste valeur au bilan		20 896 383	99 856

En 2007		en milliers de Dh	
En Kdh		Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur les établissements de crédit			
Créances sur la clientèle			
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes			
Valeurs reçues en pension			81
Effets publics et valeurs assimilées		45 332	
Obligations et autres titres à revenu fixe		5 278 260	
	Titres cotés	1 288 466	
	Titres non cotés	3 989 794	
Actions et autres titres à revenu variable		8 434 893	
	Titres cotés	8 333 402	
	Titres non cotés	101 491	
Instruments dérivés		3 599 221	
Créances rattachées		106 967	
Juste valeur au bilan		17 464 673	81

IV.5. Actifs financiers disponibles à la vente

En Kdh	2006	2007	2008
Titres évalués à la juste valeur			
Effets publics et valeurs assimilés	10 354 803	11 505 051	12 118 104
Obligations et autres titres à revenu fixe	3 393 036	2 891 981	6 773 608
<i>Titres cotés</i>		173 805	2 059 109
<i>Titres non cotés</i>	3 393 036	2 718 175	4 714 500
Actions et autres titres à revenu variable	3 461 175	2 291 011	3 087 219
<i>Titres cotés</i>	3 429 007	2 162 470	2 790 764
<i>Titres non cotés</i>	32 177	128 540	296 455
Titres de participations non consolidés	2 774 919	4 139 003	3 864 920
Total des titres disponibles à la vente	19 983 933	20 827 045	25 843 851

IV.6. Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente

En Kdh	2 007			2 008		
	Juste valeur	Gains latents	Pertes latentes	Juste valeur	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilés	11 505 051	189 531	-56	12 118 104	211 472	- 8 605
Obligations et autres titres à revenu fixe	2 891 981	4 474	-117	6 773 608	114 491	-42 724
Actions et autres titres à revenu variable	2 291 011	1 090 274	0	3 087 219	1 323 898	-6 972
Titres de participation non consolidés	4 139 003	1 275 047	-115 681	3 864 920	338 183	-175 283
Créances disponibles à la vente						
Créances rattachées						
Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente	20 827 045			25 843 851		
Total gains et pertes latents		2 559 325	-115 854		1 988 044	-233 585
Impôts différés		-943 147	45 565		- 623 655	86 006
Gains et perte latents sur actifs financiers disponible à la vente nets		1 616 178	-70 289		1 364 390	-147 578
Gains et perte latents sur actifs financiers disponible à la vente nets part groupe		1 324 629	-54 056		1 092 127	-135 226

IV.7. Ventilation des prêts et créances par durée restant à courir

En Kdh	<=3 mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 an et 5 ans	>5 ans	Total
Prêts et créances sur les établissements de crédit	22 033 399	1 888 782	1 531 327	0	25 453 508

IV.8. Prêts et créances sur la clientèle par durée restant à courir

En Kdh	<=3 mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 an et 5 ans	>5 ans	Total
Prêts et créances émis sur la clientèle	49 517 315	15 583 375	45 928 296	39 003 212	150 032 198

IV.9. Comptes de régularisation et autres actifs

	2007	2008
En Kdh		
Autres actifs	3 534 351	3 129 211
Débiteurs divers	1 910 354	1 352 702
Valeurs et emplois divers	191 823	216 266
Autres actifs d'assurance	1 276 763	1 353 163
Autres	155 411	207 079
Comptes de régularisation	2 622 524	2 075 552
Produits à recevoir	563 180	608 083
Charges constatées d'avance	112 513	140 752
Autres comptes de régularisation	1 946 831	1 326 717
Total	6 156 876	5 204 763

IV.10. Comptes de régularisation et autres passifs

	2007	2008
En Kdh		
Autres passifs	3 441 762	3 007 403
Opérations divers sur titres	10 622	8 950
Créditeurs divers	3 195 072	2 716 786
Autres Passifs d'assurance	236 067	281 668
Comptes de régularisation	2 875 283	2 059 645
Charges à payer	610 038	715 915
Produits constatés d'avance	117 673	196 311
Autres comptes de régularisation	2 147 573	1 147 419
Total	6 317 045	5 067 048

IV.11. Ventilation des dettes par durée restant à courir

En Kdh	<=3 mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 an et 5 ans	>5 ans	Total
Dettes envers la clientèle	129 255 195	29 146 134	12 406 898	5 068 031	175 876 259

IV.12. Participation dans les entreprises mises en équivalence

En Kdh	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
Sociétés financière					
Sociétés non financières	93 571	30 958	592 079	247 916	9 093
Valeur nette au bilan des quotes-parts dans les sociétés MEE	93 571	30 958	592 079	247 916	9 093

IV.13. Immeubles de placement

En Kdh	31/12/2007	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Autres mouvements	31/12/2008
Valeur brute	933 999	15 522	157 851	-64 351	-92 840	950 180
Amortissements et provisions	178 427	5 473	19 790	-844	-43 998	158 849
Valeur nette au bilan	755 572	10 049	138 061	-63 507	-48 842	791 331

IV.14. Immobilisations corporelles et incorporelles

En Kdh	2006			2007			2008		
	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette
Terrains et constructions	2 369 622	603 979	1 765 642	2 180 170	548 025	1 632 146	2 794 525	608 830	2 185 695
Equip. Mobilier, installation	1 920 407	1 439 422	480 985	2 112 929	1 429 814	683 115	2 279 306	1 692 397	586 909
Biens mobiliers donnés en location	292 709	56 206	236 503	389 571	57 754	331 817	551 291	163 476	387 815
Autres immobilisations	850 229	360 879	489 350	1 136 904	500 873	636 030	2 009 857	840 249	1 169 608
Total Immobilisations corporelles	5 432 966	2 460 486	2 972 480	5 819 573	2 536 466	3 283 108	7 634 979	3 304 952	4 330 027
Logiciels informatiques acquis	594 548	116 351	478 198	462 451	133 787	328 664	703 535	385 047	318 488
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	403 097	292 716	110 381	731 304	296 540	434 764	900 876	316 728	584 148
Total Immobilisations incorporelles	997 645	409 067	588 578	1 193 755	430 327	763 429	1 604 411	701 775	902 636

IV.15. Écarts d'acquisitions

En Kdh	31/12/2007	Variation périmètre	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2008
Valeur brute	4 090 987	972 506	-8 280		5 055 213
Cumul des pertes de valeurs					
Valeur nette au bilan	4 090 987	972 506	-8 280	-	5 055 213

IV.16. Écart d'acquisition par filiale

Total solde au 31 décembre 2007		4 090 987
Ecart de conversion		-8 280
Variation du périmètre		972 506
	CBAO	352 550
	BIM	619 956
Nouveau solde au 31 décembre 2008		5 055 213

En Kdh

IV.17. Passifs financiers à la juste valeur par résultat

En Kdh	2006	2007	2008
Valeurs données en pension	830 236	7 728	285 992
Instruments dérivés	1 790 225	2 463 557	2 515 076
Juste valeur au bilan	2 620 461	2 471 285	2 801 068

IV.18. Instruments dérivés par type de risque au 31/12/2008

Par type de risque	Valeur comptable		Montant notionnel
	Actifs	Passifs	
Capitaux propres	172 866	124 065	23 078 528
Change	702 792	0	702 792
Crédit	775 159	765 811	10 211 193
Matières premières	227 411	1 625 200	2 125 580
Total	1 878 228	2 515 076	36 118 093

IV.19. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

En Kdh	2007	2008
Autres dettes représentées par un titre	2 527 344	4 453 141
titres de créances négociables	2 049 301	3 647 259
emprunts obligataires	478 042	805 882
Dettes subordonnées	3 337 234	6 432 961
Emprunt subordonné	3 337 234	6 432 961
à durée déterminée	3 337 234	6 432 961
à durée indéterminée		
Titres subordonnés		
à durée déterminée		
à durée indéterminée		
Total	5 864 578	10 886 101

IV.20. Provisions pour risques et charges

Au 31 décembre 2008

En Kdh	Stock au 31/12/2007	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Stock au 31/12/2008
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	230 944	22 140	89 224		31 535	-701	310 072
Provision pour engagements sociaux	204 096	23 234	13 999		8 775	-1 323	231 231
Provision pour litige et garanties de passif	213 421		58 982	13 303	12 930	-2 498	243 671
Provision pour risques fiscaux							
Provision pour impôts							
Autres provisions pour risques et charges	348 777	43 163	99 928	133 858	648	40 056	397 418
Provisions pour risques et charges	997 238	88 537	262 132	147 161	53 888	35 533	1 182 392

Au 31 décembre 2007

En Kdh	Stock au 31/12/2006	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Stock au 31/12/2007
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	251 608	152	44 352		63 417	-1 751	230 944
Provision pour engagements sociaux	231 517	1 929	409		28 592	-1 167	204 096
Provision pour litige et garanties de passif	150 663		100 336		13 248	-24 330	213 421
Provision pour risques fiscaux	242 000			214 650	27 350		
Provision pour impôts							
Autres provisions pour risques et charges	194 769	15 166	206 131		18 286	-49 003	348 777
Provisions pour risques et charges	1 070 557	17 247	351 228	214 650	150 894	-76 251	997 238

IV.21. Marge d'intérêt

En Kdh	2006			2007			2008		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	5 519 297	1 767 170	3 752 128	6 822 577	2 112 788	4 709 789	9 113 670	2 605 853	6 507 817
Comptes et prêts / emprunts	4 999 321	1 700 877	3 298 444	6 165 598	1 984 192	4 181 406	8 329 059	2 427 069	5 901 990
Opérations de pensions	5 701	18 690	-12 989	20 274	105 723	-85 449	39 774	178 785	-139 011
Opérations de location-financement	514 275	47 603	466 672	636 705	22 873	613 832	744 837		744 837
Opérations interbancaires	793 753	580 557	213 196	1 016 389	691 834	324 555	1 215 610	1 114 426	101 184
Comptes et prêts / emprunts	790 430	580 557	209 873	1 009 974	685 223	324 751	1 198 671	1 106 584	92 087
Opérations de pensions	3 323		3 323	6 415	6 610	-196	16 939	7 842	9 096
Emprunts émis par le groupe		206 046	-206 046		316 234	-316 234		494 436	-494 436
Actifs disponibles à la vente	849 783		849 783	855 740		855 740	848 030		848 030
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	7 162 833	2 553 772	4 609 060	8 694 705	3 120 856	5 573 850	11 177 309	4 214 716	6 962 594

IV.22. Commissions nettes

Au 31.12.2008

	En Kdh	
	Produits	Charges
Commissions nettes sur opérations	1 263 471	72 205
avec les établissements de crédit	10 443	24 816
avec la clientèle	646 699	
sur titres	216 925	5 029
de change	102 834	-
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	286 569	42 360
Prestation de services bancaires et financiers	1 055 019	94 477
Produits nets de gestion d'OPCVM	248 441	16 677
Produits nets sur moyen de paiement	623 893	75 783
Assurance	58 344	
Autres	124 340	2 017
Produits nets de commissions	2 318 490	166 682

Au 31.12.2007

En Kdh	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	868 039	90 847	777 192
avec les établissements de crédit	11 306	35 879	- 24 573
avec la clientèle	400 269	-	400 269
sur titres	225 821	11 027	214 794
de change	13 549	0	13 549
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	217 094	43 941	173 153
Prestation de services bancaires et financiers	1 014 577	84 715	929 862
Produits nets de gestion d'OPCVM	288 609	16 007	272 602
Produits nets sur moyen de paiement	532 836	66 444	466 392
Assurance	53 971	-	53 971
Autres	139 161	2 264	136 897
Produits nets de commissions	1 882 616	175 562	1 707 054

IV.23. Gains ou pertes nets sur les actifs financiers disponibles à la vente

En Kdh	2007	2008
Produits des titres à revenu variable	181 842	266 198
Résultats de cession	153 692	104 004
Plus-value	153 692	104 004
Moins-value		
Pertes de valeur des titres à revenu variable	-7 218	8 852
Total	328 315	379 054

IV.24. Produits et charges des autres activités

	31/12/2007			31/12/2008		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Produits nets de l'assurance	3 197 709	2 949 377	248 332	3 681 892	3 287 817	394 075
Produits nets des immeubles de placement	29 096	0	29 096	21 636		21 636
Produits nets des immobilisations en location simple	0	1 288	-1 288	0	344	0
Autres produits	329 773	242 750	87 023	454 020	340 235	113 785
Total des produits et charges des autres activités	3 556 577	3 193 415	363 162	4 157 547	3 628 396	529 151

IV.25. Produits nets de l'activité de l'assurance

En Kdh	2007	2008
Primes acquise brutes	3 483 179	4 099 974
Variation des provisions techniques	-1 879 372	-1 649 330
Charges des prestations des contrats	-1 296 927	-1 876 311
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	-58 549	-180 259
Total	248 332	394 075

IV.26. Coût du risque

En Mdh	2006	2007	2008
Dotations aux provisions	-85	-857	-887
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-58	-506	-638
Provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)			
Provisions engagements par signature	0	-44	-89
Autres provisions pour risques et charges	-27	-306	-159
Reprises de provisions	547	1 590	1 371
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	500	1 253	1 178
Reprises de provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)			
Reprises de provisions engagements par signature	7	63	32
Reprise des autres provisions pour risques et charges	39	274	161
Variation des provisions	-464	-1 392	-1 116
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)			
Pertes pour risque de contrepartie des actifs détenus jusqu'à l'échéance			
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-113	-118	-31
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-454	-1 203	-1 139
Décote sur les crédits restructurés			
Récupérations sur prêts et créances amorties	103	144	187
Pertes sur engagement par signature			
Autres pertes	0	-215	-134
Coût du risque	-3	-659	-632

IV.27. Gains et pertes nettes sur les autres actifs

En Kdh

	2007	2008
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation		
Plus-values de cession	17 121	4 583
Moins-value de cession	-9 904	-2 202
Gains ou pertes sur autres actifs	7 216	2 382

IV.28. Informations par pôle d'activité

En Kdh

BILAN 2008	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	TOTAL
Total Bilan	185 599 311	21 138 743	17 979 154	34 224 694	258 941 902
dont					
Eléments d'Actif					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	14 555 204		6 295 266	145 768	20 996 239
Actifs disponibles à la vente	12 984 826	2 025	7 961 226	4 895 774	25 843 851
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	22 782 522	396 180	73 840	2 450 978	25 703 520
Prêts et créances sur la clientèle	114 224 924	17 992 012	1 059 404	20 195 711	153 472 051
Immobilisations corporelles	2 325 705	562 835	188 851	1 252 635	4 330 027
Eléments du Passif					
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	19 010 067	4 394 140	34 773	1 801 726	25 240 708
Dettes envers la clientèle	151 001 956	400 744	2 526	25 187 528	176 592 755
Provisions techniques des contrats d'assurance			13 805 743		13 805 743
Dettes subordonnées	6 094 079	304 221		34 660	6 432 961
Capitaux propres	15 431 486	1 530 517	2 702 501	1 426 253	21 090 758

En Kdh

BILAN 2007	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	TOTAL
Total Bilan	158 887 896	18 342 868	15 990 025	18 690 302	211 911 091
dont					
Eléments d'Actif					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	11 111 019		6 262 808	90 927	17 464 753
Actifs disponibles à la vente	12 238 021	2 276	6 318 072	2 268 675	20 827 045
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	20 235 335	565 867	-21 563	937 339	21 716 978
Prêts et créances sur la clientèle	91 019 293	14 913 700	637 255	12 476 855	119 047 103
Immobilisations corporelles	2 377 885	461 741	30 993	412 489	3 283 108
Eléments du Passif					
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	6 826 125	4 699 004	21 056	949 873	12 496 059
Dettes envers la clientèle	137 102 423	292 950	676	14 266 021	151 662 070
Provisions techniques des contrats d'assurance			11 788 733		11 788 733
Dettes subordonnées	3 070 622	202 919		63 693	3 337 234
Capitaux propres	13 871 154	992 929	3 080 073	211 691	18 155 847

IV.29. Compte de produits et charges

En Kdh

Au 31 décembre 2008	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	4 814 845	1 059 826	147 919	940 004		6 962 594
Marge sur commissions	1 509 758	464 174	-19 811	572 856	-375 169	2 151 808
Produit net bancaire	6 590 824	1 766 590	1 034 407	1 635 868	-60 722	10 966 967
Charges de fonctionnement	2 832 469	535 932	267 195	782 290	-60 722	4 357 164
Résultat d'exploitation	3 296 217	972 205	619 371	600 279		5 488 072
Résultat net	2 106 918	612 501	379 860	538 084		3 637 363
Résultat net part du Groupe	2 080 934	484 031	300 951	252 083		3 117 998

En Kdh

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 2007	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	3 994 221	938 292	150 427	490 909		5 573 850
Marge sur commissions	1 314 884	302 774	-26 357	295 644	-179 891	1 707 054
Produit net bancaire	5 774 905	1 444 699	758 305	844 398	-29 244	8 793 065
Charges de fonctionnement	2 648 797	525 733	246 572	493 469	-29 244	3 885 326
Résultat d'exploitation	2 590 743	734 551	481 938	101 820		3 909 052
Résultat net	1 728 695	439 594	474 920	106 508		2 749 718
Résultat net part du Groupe	1 686 710	335 432	376 264	56 004		2 454 409

V. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D’EVALUATION – COMPTES CONSOLIDES

V.1. Principes Généraux

La présentation des états de synthèse consolidés du groupe Attijariwafa bank est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les comptes consolidés sont établis sur la base des comptes sociaux de chacune des entités entrant dans le périmètre de consolidation.

V.2. Principales méthodes d’évaluation

Présentation générale des créances

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l’objet économique des concours :

- créances à vue et à terme pour les établissements de crédit ;
- crédits de trésorerie, crédits à l’équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers, autres crédits, opérations de crédit bail et de location, créances acquises par affacturage pour la clientèle.

Créances en souffrance

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur. Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
- les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de 20%, 50% ou 100% pour respectivement les créances pré-douteuses, douteuses et compromises.

Les provisions relatives aux risques de crédit sont déduites des postes d’actif concernés.

Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.

Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d’épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Portefeuille titres de transaction, de placement et d’investissement

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit. Les titres sont classés d’une part, en fonction de la nature juridique du titre (titres de créances ou titres de propriété), et d’autre part, en fonction de l’intention (titres de transaction, titres de placement, titres d’investissement).

Provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l’appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l’activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

V.3. Principes et modalités de consolidation

Les règles appliquées pour l'établissement des comptes consolidés du groupe Attijariwafa bank sont celles préconisées par les dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédits.

Le périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est constitué par la société mère Attijariwafa bank et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint ainsi que celles sur lesquelles le groupe exerce une influence notable. Les comptes consolidés regroupent donc les comptes :

- de la Banque Attijariwafa bank lesquels comprennent les comptes des succursales à l'étranger ;
- des filiales et participations significatives.

Le périmètre de consolidation ainsi constitué est repris en détail dans l'état A1.

Les comptes de toutes les entités consolidées sont arrêtés au 31 décembre à l'exception d'OGM dont les comptes sont arrêtés au 30 septembre.

Méthodes de consolidation

Les comptes des entreprises à caractère financier, contrôlées de manière exclusive, sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale.

Les comptes des entreprises à caractère financier, contrôlées de manière conjointe, sont consolidés selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les comptes des entreprises à caractère financier dans lesquelles le Groupe « Attijariwafa bank » exerce une influence notable sont consolidés selon la méthode de mise en équivalence.

Les comptes des entreprises à caractère non financier sont, à l'exception des titres représentatifs des participations significatives dans les SCI, consolidés selon la méthode de mise en équivalence quel que soit le pourcentage de contrôle du Groupe.

Il est à noter que la filiale Wafa Assurance détenue à hauteur de 79,23% par le groupe Attijariwafa bank a été consolidée par une mise en équivalence en respect des principes comptables du PCEC qui prévoient de consolider les filiales non financières selon la méthode de la mise en équivalence.

Les titres détenus dans des participations d'importance minimale en termes de valeur comptable et de résultat ainsi que ceux détenus en vue de leur cession ultérieure ne sont pas compris dans le champ de la consolidation.

Opérations de crédit-bail

Les opérations de crédit-bail sont retraitées au niveau des comptes consolidés comme suit :

- Les encours de crédit-bail réalisés par les établissements de crédit du groupe sont présentés dans les comptes consolidés dans la rubrique « Opérations de crédit-bail et de location ». Cette rubrique enregistre l'encours financier tel qu'il ressort de la comptabilité financière. La différence entre l'encours financier, porté dans les comptes consolidés, et l'encours présenté dans les comptes sociaux est portée en réserves consolidées, après prise en compte de l'impôt différé.
- Les immobilisations acquises en crédit-bail par les entités consolidées sont reclassées au bilan consolidé dans la rubrique « Immobilisations incorporelles ou corporelles » par la contrepartie d'une dette financière. Les loyers payés sont neutralisés par la constatation d'une dotation aux amortissements des immobilisations et d'une charge financière enregistrée dans la rubrique « charges sur les immobilisations de crédit-bail et de location ».

Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont, après prise en compte le cas échéant de l'impôt différé, annulées au niveau des comptes consolidés.

Impôts différés

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société selon la méthode du report variable, en tenant compte de la conception étendue.

Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition positif, assimilé à une prime payée pour acquérir les titres, est inscrit à l'actif du bilan consolidé et peut être amorti sur une durée maximale de vingt ans.

L'écart d'acquisition négatif, assimilé à une provision pour risques, est inscrit au passif du bilan consolidé et repris en résultat sur une durée n'excédant pas dix ans.

Les écarts non significatifs sont intégralement rapportés au résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été constatés. Cette situation concerne tous les écarts d'acquisition du groupe Attijariwafa bank à l'exception de l'écart d'acquisition de CAPRI qui est amorti sur 5 ans.

Il est à noter que l'écart de première consolidation a été subdivisé en écart de réévaluation relatif à la relation clientèle lequel constitue l'élément notable du bilan consolidé d'Attijariwafa bank au 31 décembre 2004. Cet actif incorporel correspond à la capacité de l'ensemble acquis de maintenir et de renouveler des contrats bénéficiaires avec ses clients.

L'évaluation de cet actif incorporel est sensiblement identique à celle qui a été faite lors des évaluations pour la fusion Ex.BCM et Ex.Wafabank. Pour cette raison, il est affecté en totalité à l'activité bancaire.

Conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, et de passif et de hors bilan de l'entité étrangère sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historiques d'acquisition des titres et de constitution des réserves. L'écart résultant de cette correction (cours de clôture – cours historique) est constaté en réserve consolidée « Ecarts de conversion ».

Conversion des éléments du compte de résultat

L'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constaté sur l'exercice.

Le résultat apparaissant sur le bilan est ramené au niveau de celui du compte résultat par la constatation d'un écart inscrit parmi les capitaux propres au poste « Ecart de conversion ».

Elimination des opérations réciproques

Opérations réciproques n'affectant pas le résultat consolidé

Les opérations réciproques significatives à l'échelle de l'ensemble du groupe sont éliminées pour l'établissement des comptes consolidés.

Opérations réciproques affectant le résultat consolidé

Les profits de cession internes significatifs à l'échelle de l'ensemble du groupe sont éliminés.

Les pertes internes sont maintenues si elles ont un caractère définitif, sinon elles sont éliminées.

VI. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES – COMPTES CONSOLIDES 2006

Ernst & Young

37, Bd Abdelatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2006

Nous avons procédé à l'audit du bilan consolidé, ci-joint, de Attijariwafa bank et ses filiales (Groupe Attijariwafa bank) arrêté au 31 décembre 2006, du compte de produits et charges consolidé, de l'état des soldes de gestion consolidé, du tableau des flux de trésorerie consolidé ainsi que de l'état des informations complémentaires (ETIC) consolidé, relatifs à l'exercice clos à cette date, présentés ci-joint. La préparation de ces comptes consolidés relève de la responsabilité des organes de gestion de Attijariwafa bank. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces comptes sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes exigent que l'audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des éléments probants qui justifient les montants et les informations contenus dans les comptes consolidés. Un audit comprend aussi une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale, ainsi que de la présentation générale des comptes consolidés. Nous estimons que nos travaux d'audit constituent un fondement raisonnable de notre opinion exprimée ci-après.

A notre avis, les comptes consolidés du Groupe Attijariwafa bank, cités au premier paragraphe donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés au 31 décembre 2006, de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation, ainsi que du résultat consolidé de ces opérations et des flux de sa trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Casablanca, le 23 avril 2007

VII. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES CONSOLIDES D'ATTIJARIWAFABANK EN 2006

VII.1. Bilan consolidé

ACTIF	2006
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	15 584 382
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	19 007 637
A vue	11 355 745
A terme	7 651 892
Créances sur la clientèle	84 638 510
Crédits de trésorerie et à la consommation	46 530 733
Crédits à l'équipement	18 846 399
Crédits immobiliers	16 051 115
Autres crédits	3 210 263
Opérations de crédit-bail et de location	6 518 481
Créances acquises par affacturage	1 341 103
Titres de transaction et de placement	21 412 757
Bons du Trésor et valeurs assimilées	12 178 068
Autres titres de créances	2 814 620
Titres de propriété	6 420 069
Autres actifs	3 629 019
Titres d'investissement	4 966 363
Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 526 449
Autres titres de créances	3 439 913
Titres de participation et emplois assimilés	1 632 605
Titres mis en équivalence	580 782
Entreprises à caractère financier	550 653
Autres entreprises	30 130
Créances subordonnées	
Immobilisations données en crédit-bail et en location	
Immobilisations incorporelles	1 775 297
Immobilisations corporelles	3 035 335
Ecarts d'acquisition	2 244 214
TOTAL ACTIF	166 366 486
Kdh	

PASSIF	2006
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	239 662
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	11 310 530
A vue	7 331 344
A terme	3 979 187
Dépôts de la clientèle	133 950 743
Comptes à vue créditeurs	68 591 467
Comptes d'épargne	17 607 677
Dépôts à terme	39 610 197
Autres comptes créditeurs	8 141 402
Titres de créances émis	937 582
Titres de créances négociables émis	383 652
Emprunts obligataires émis	553 929
Autres titres de créances émis	
Autres passifs	4 828 836
Provisions pour risques et charges	724 465
Titres mis en équivalence	608 743
Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	288 199
Dettes subordonnées	404 365
Primes liées au capital	5 436 564
Capital	1 929 960
Actionnaires. Capital non versé (-)	
Réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion et différences sur mises en équivalence	3 613 580
Part du groupe	2 998 893
Part des intérêts minoritaires	614 687
Résultat net de l'exercice (+/-)	2 093 258
Part du groupe	2 021 550
Part des intérêts minoritaires	71 708
TOTAL PASSIF	166 366 486
Kdh	
Capitaux propres	
Part du Groupe	12 386 967
Part des intérêts minoritaires	686 395
TOTAL	13 073 362

VII.2. Hors bilan consolidé

ENGAGEMENTS DONNES	2006
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	142 247
Engagements de financement en faveur de la clientèle	9 055 330
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	2 832 173
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	17 214 654
Titres achetés à réméré	
Autres titres à livrer	
Total	29 244 405

ENGAGEMENTS RECUS	2006
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 906 154
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	19 335 519
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organisme de garantie divers	121 072
Titres vendus à réméré	
Autres titres à recevoir	
Total	21 362 745

Kdh

VII.3. Comptes de produits et de charges consolidés

	2006
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les étab. de crédit	851 147
Intérêts et produits sur opérations avec la clientèle	5 267 442
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	700 970
Produits sur titres de propriété	40 977
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	2 557 235
Commissions sur prestations de service	1 406 456
Autres produits bancaires	899 616
TOTAL I	11 723 842
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établ. de crédit	560 507
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	1 917 071
Intérêts et charges assimilées sur titres de créances émis	56 286
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	2 012 229
Autres charges bancaires	418 885
TOTAL II	4 964 978
III. PRODUIT NET BANCAIRE	6 758 864
Produits d'exploitation non bancaire	225 159
Charges d'exploitation non bancaire	812
IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	
Charges de personnel	1 507 502
Impôts et taxes	84 508
Charges externes	1 183 087
Autres charges générales d'exploitation	109 666
Dot. aux amort. et aux provisions des immo. incorporelles et corporelles	437 896
Dotations aux amortissements sur écarts d'acquisition	153 363
TOTAL IV	3 322 658
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	
Dot. aux prov. pour créances et engagements par signature en souffrance	1 039 896
Pertes sur créances irrécouvrables	570 520
Autres dotations aux provisions	185 292
TOTAL V	1 795 708
VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	
Rep. de prov. pour créances et engagements par signature en souffrance	1 097 747
Récupérations sur créances amorties	111 373
Autres reprises de provisions	242 728
TOTAL VI	1 451 849
VII. RESULTAT COURANT	3 163 331
Produits non courants	40 082
Charges non courantes	118 304
VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS	3 085 108
Impôts sur les résultats	1 233 319
IX. RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	1 851 789
X. QUOTE-PART DANS LES RESULTATS DES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE	241 469
Entreprises à caractère financier	255 305
Autres entreprises	-13 835
XI. RESULTAT NET DU GROUPE	2 093 258
Part du groupe	2 021 550
Part des intérêts minoritaires	71 708

VII.4. État des soldes de gestion

	2006
Intérêts et produits assimilés	6 819 559
Intérêts et charges assimilées	2 533 864
MARGE D'INTERET	4 285 695
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	2 557 235
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	2 012 229
RESULTAT DES OPERATIONS DE CB ET LOCATION	545 006
Commissions perçues	1 406 802
Commissions servies	59 561
MARGE SUR COMMISSIONS	1 347 241
Résultat des opérations sur titres de transaction	
Résultat des opérations sur titres de placement	326 555
Résultat des opérations de change	407 585
Résultat des opérations sur produits dérivés	5 919
RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE	740 059
Divers autres produits bancaires	111 537
Diverses autres charges bancaires	270 674
PRODUIT NET BANCAIRE	6 758 864
Résultat des opérations sur immobilisations financières	43 270
Autres produits d'exploitation non bancaire	101 696
Autres charges d'exploitation non bancaire	812
Charges générales d'exploitation	3 322 658
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	3 580 361
Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-401 296
Autres dotations nettes de reprises aux provisions	137 629
Dotations nettes des reprises aux amortissements des écarts d'acquisition	-153 363
RESULTAT COURANT	3 163 331
RESULTAT NON COURANT	-78 223
RESULTAT AVANT IMPOTS	3 085 108
Impôt sur les résultats	1 133 864
Impôts différés	99 455
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	1 851 789
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	241 469
RESULTAT NET	2 093 258

Kdh

VII.5. État des soldes de gestion (suite)

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2006
Résultat net du groupe	2 093 258
Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalences	241 469
Résultat net de l'exercice	1 851 789
Dot. aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	437 896
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	90 503
Dotations aux provisions pour risques généraux	12 080
Dotations aux provisions réglementées	
Dotations non courantes	35 976
Reprises de provisions	164 495
Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	14 668
Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	135
Plus-values de cession sur immobilisations financières	123 463
Moins-values de cession sur immobilisations financières	
Reprises de subventions d'investissement reçues	
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	153 363
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2 279 116
Distribution des bénéfices	643 664
AUTOFINANCEMENT	1 635 452
Kdh	

BULLETIN DE SOUSCRIPTION FERME ET IRREVOCABLE

EMISSION D'OBLIGATIONS SUBORDONNEES ATTIJARIWAFABANK

Destinataire :

[]

Date :

[]

IDENTIFICATION DU SOUSCRIPTEUR

Dénomination ou Raison sociale :

Nom du teneur de compte :

N° de compte :

Dépositaire :

Téléphone :

Fax :

Code d'identité¹ :

Qualité souscripteur² :

Nom et Prénom signataire :

Siège social :

Fonction :

Adresse (si différente du siège social) :

Mode de paiement :

CARACTERISTIQUES DES OBLIGATIONS

Emetteur	Attijariwafa bank
Valeur nominale	100 000 dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	10 000 obligations subordonnées
Jouissance	29 juin 2009
échéance	29 juin 2019
Maturité	10 ans
Taux facial	Taux révisable annuellement. Le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence au taux 52 semaines sur la courbe secondaire éditée par Bank Al-Maghrib, au 09 juin 2009, soit 3,42%, augmenté d'une prime de risque de 100 points de base. Taux fixe : 5,0%, indexé à la courbe secondaire des taux au 09 juin 2009, soit 4,00%, augmenté d'une prime de risque de 100 points de base.

Tranche A Cotée Taux fixe : 5,0%	Tranche B Cotée Taux révisable annuellement	Tranche C Non cotée Taux fixe : 5,0%	Tranche D Non cotée Taux révisable annuellement
--	--	--	--

Nombre de titres demandés

Montant global (en dirhams)

Nous souscrivons sous forme d'engagement ferme et irrévocable à l'émission d'obligations ATTJARIWABA BANK à hauteur du montant total ci-dessus.

Nous avons pris connaissance que, si les souscriptions dépassent le montant de l'émission, nous serons servis proportionnellement à notre demande.

Nous autorisons par la présente notre dépositaire à débiter notre compte du montant correspondant aux obligations ATTJARIWABA BANK qui nous seront attribuées.

L'exécution du présent bulletin de souscription est conditionnée par la disponibilité des obligations ATTJARIWABA BANK.

Cachet et signature du souscripteur

Avertissement :

« L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence des facteurs internes ou externes à l'émetteur. »

Une note d'information visée par le CDVM est disponible, sans frais, au siège social de l'émetteur, auprès des établissements chargés de recueillir les demandes de souscription et à la Bourse de Casablanca »

¹Code d'identité : Registre de commerce pour les personnes morales, Numéro et date d'agrément pour les OPCVM

²Qualité du souscripteur

A Etablissements de crédit

B OPCVM

C Sociétés d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance

D Fonds d'investissement, fonds de pension

E Autres (compagnies financières et la CDG)